

Évaluation finale du PRESU (phases 1 et 2)

CC SIEA 2018
Lot 2 Infrastructure, croissance durable et emplois
EuropeAid/138778/DH/SER/Multi
Contrat spécifique N° T03.222

Rapport Final

Novembre 2022



Projet financé par
l'UNION EUROPEENNE
INTPA A 04



Projet mis en œuvre par
TRANSPORT & INFRASTRUCTURE
EXPERTISE GROUP

Évaluation finale du PRESU (phases 1 et 2)

Contrat spécifique N° T03.222

AVERTISSEMENT

Ce rapport a été préparé avec l'aide financière de la Commission Européenne. Les points de vue exprimés sont ceux des consultants et ne peuvent en aucun cas refléter l'opinion de la Commission Européenne.

Auteurs du rapport

M. LEMOINE Dominique
M. BIAOU Calixte

Réviseur

M. Hugo Ruiz

Nom et adresse du contractant

TRANSPORT & INFRASTRUCTURE
EXPERTISE GROUP EZHZ (TIEG)
M. Michel Doumont, Directeur de Projet
Dlhá 38, 900 31 Stupava, République
Slovaque
Tél. +421 (0)903 294 937
Fax : +421 (0)2 64 360 171
E-mail : m.doumont@tieg-eeig.eu

Sommaire

SOMMAIRE	1
ACRONYMES.....	2
RESUME EXECUTIF.....	4
EXECUTIVE SUMMARY.....	8
1- INTRODUCTION	12
1.1 Description du contexte du pays	12
1.2 Contexte spécifique – Bangui, le projet PRESU et le fonds Békou.	13
1.3 Méthodologie et processus d'évaluation	14
1.4 Description de l'évaluation	15
2- CONSTATS DE LA MISSION	16
3- EVALUATION GLOBALE.....	58
4- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	62
4-1 Conclusions.....	62
4-2 Recommandations.....	63
4-3 Leçons apprises.....	66
ANNEXES:	
ANNEXE 1 : METHODOLOGIE D'EVALUATION DETAILLEE	68
ANNEXE 2 : CRITERES D'EVALUATION PAR INDICATEURS	73
ANNEXE 3 : MATRICE D'EVALUATION	79
ANNEXE 4 : CADRES LOGIQUES PRESU PHASES I & II	87
ANNEXE 5 : REALISATIONS ET INDICATEURS PHASES 1 ET 2 PRESU	90
ANNEXE 6 : CARTES GEOGRAPHIQUES DE L'INTERVENTION	96
ANNEXE 7 : LISTE DES PERSONNES / ORGANISATIONS CONSULTEES	98
ANNEXE 8 : LITTERATURE ET DOCUMENTATION CONSULTEES	100
ANNEXE 9 : FICHES ÉVALUATION TECHNIQUE DES INFRAS	103
ANNEXE 10 : THEORIE DU CHANGEMENT TdC	136
ANNEXE 11 : TERMES DE REFERENCES DE L'EVALUATION	137
ANNEXE 12 : CV DES EVALUATEURS	155

Index des figures

- Figure n°1 : Champs de l'évaluation finale PRESU (établie par l'évaluateur)
- Figure n°2 : Schéma de synthèse de l'approche THIMO (Gret)
- Figure n°3 : Répartition du financement PRESU (établie par l'évaluateur)
- Figure n°4 : Répartition du budget PRESU II (établie par l'évaluateur)
- Figure n°5 : Montants marchés PRESU I & II (bilan provisoire juin 2022 AGETIP)
- Figure n°6 : Informations sur les contrats de travaux (bilan provisoire juin 2022 AGETIP)
- Figure n°7 : Tableau des ressources en manœuvres et leur répartition par genre en 2020 (bilan provisoire AGETIP 2022)
- Figure n°8 : Matrice des recommandations générales (établie par l'évaluateur)

Acronymes

Acronyme	Libellé
AFD	Agence Française de Développement
AEL	Acteur Economique Local
AGR	Activité Génératrice de Revenu
APPR	Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation
AT	Assistance technique
BAD	Banque Africaine de Développement
BDEAC	Banque des Etats d’Afrique Centrale
BET	Bureau d’études techniques
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l’Afrique Centrale
CHF	Common Humanitarian Fund
CF	Convention de Financement
CFA	Communauté Financière Africaine
CJ	Critère de jugement
CLPR	Comités Locaux de Paix et de Réconciliation
COPIL	Comité de Pilotage
CST	Comité de suivi technique
CSU	Centre Santé Urbain
DRC	Danish Refugee Comitee
DUE	Délégation de l’UE en RCA
EIES	Etude Impact Environnemental et social
FED	Fonds européen de développement
FER	Fonds d’Entretien Routier
FG	Focus Group
FR	Fonds Routier
GED	Gestion Electronique Documentaire
GR	Groupe de Référence
IDH	Indice du Développement Humain
IOV	Indicateur objectivement vérifiable
KBF	Kiosques bornes fontaines
LDI	Logique d’Intervention
LLRD	Linking Relief, Rehabilitation and Development
MEPCI	Ministère Economie Plan Coopération Internationale
METPER	Ministère de l’Équipement et des Travaux Publics et de l’entretien Routier
MOD	Maitrise Ouvrage Délégée
MOUS	Maîtrise d’Ouvrage Urbaine et Sociale
MPTF	Multi-Partner Trust Fund
MURFVH	Ministère de l’Urbanisme, de la Réforme Foncière, de la Ville et de l’Habitat
OAD	Outil Aide à la Décision
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OG	Objectif Global

OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ON	Ordonnateur National
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OS	Objectif Spécifique
PADU	Projet d'Appui au Développement Urbain
PIB	Produit Intérieur Brut
PIN	Programme indicatif national
PRESU	Projet de Reconstruction Economique et Social en milieu Urbain
PV	Procès-Verbal
QE	Questions d'évaluation
ROM	Result Oriented Monitoring
UN / OCHA	United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
UNDP	United Nation Development Program
RCA	République Centrafricaine
SIG	Système Information Géographique
SODECA	Société de Distribution d'Eau en Centrafrique
TDC	Théorie du Changement
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
TDR	Termes de Références
TP	Travaux Publics
UE	Union européenne

Résumé exécutif

Objectifs de l'évaluation

Ce document est le rapport final présentant les résultats de la mission « Évaluation finale du programme PRESU phases 1 & 2 ». Les principaux objectifs de cette évaluation finale sont de fournir aux instances décisionnelles du Gouvernement centrafricain, aux services concernés de la Direction Générale des Partenariats Internationales de l'Union Européenne, aux parties prenantes et au grand public, des informations suffisantes pour i) apprécier globalement et de manière indépendante les résultats du PRESU, en s'attachant plus particulièrement à l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés dans les deux Conventions de Financement (CF), ii) tirer les principaux enseignements des interventions du PRESU et iii) formuler des recommandations pratiques concernant la période post-PRESU et la répliquabilité éventuelle de ce projet sur d'autres zones géographiques.

Contexte de l'évaluation

La RCA est un pays africain enclavé, d'environ 5 millions d'habitants, parmi les plus pauvres et fragiles du monde, en dépit de ses richesses en ressources naturelles, avec une tranche d'âge de 0-14 ans représentant 42,5% de la population en 2022. La RCA est dans un cycle d'instabilité politique et sécuritaire depuis 40 ans, avec un système institutionnel faible, un accès insuffisant aux services de base pour les habitants, un manque d'infrastructures et en mauvais état, un degré important de violence basée sur le genre (VBG), et un tissu social détérioré. La RCA a connu une crise politique et humanitaire majeure en 2013.

La capitale du pays, Bangui, est la plus grande ville, avec une population estimée en 2021 à plus d'un million d'habitants, soit le quart de la population totale. Le tissu urbain a été fortement impacté suite à plusieurs périodes de crises sécuritaires (2013, 2019-2020), avec d'importantes dégradations d'édifices, d'infrastructures et d'habitations, crise sanitaire (COVID 2020-2022), et de fortes inondations durant les saisons des pluies. La voirie urbaine, l'assainissement, l'accès à l'eau potable, le système de collecte des eaux usées ou de gestion des ordures présentent des grandes défaillances.

C'est dans ce contexte difficile que le « Projet de Reconstruction Économique et Sociale en milieu Urbain » (PRESU) a été mise en œuvre dans la période 2015-2022, dans les quartiers Sara/Yakité, Miskine et KM5 situés dans les 3ème et 5ème arrondissements de Bangui. Ce projet PRESU a été financé sur le Fonds fiduciaire Bêku pour la République centrafricaine, fonds constitué en 2014. Ce projet a visé l'appui économique aux ménages selon l'approche de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) et à permettre le retour de l'action publique par l'amélioration de l'environnement social et urbain des quartiers précaires de Bangui.

Après une phase 0 d'étude, le PRESU a été développé en deux phases successives /complémentaires : i) une phase 1 (2015-2022) ou phase d'urgence et de réhabilitation majeure, et de préparation de la phase suivante dite structurante et ii) une phase 2 structurante (2017-2022) du PRESU, avec pour objectif l'amélioration de l'environnement urbain et des équipements de proximité, le renforcement des acteurs et en particulier de la Commune de Bangui, et la planification urbaine à moyen-long termes

Ce projet était piloté par Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics (METP) et le Ministère de l'Urbanisme, de la réforme foncière, de la Ville et de l'Habitat (MURVH), la ville de Bangui et un consortium d'ONG ; la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux a été confiée à l'AGETIP-CAF.

Le PRESU est un projet multisectoriel, multi-acteurs et multi-bailleurs, ciblant à la fois les secteurs de la santé, de l'éducation, de la mobilité et des infrastructures de voirie urbaines, des infrastructures de drainage / eau / assainissement, ainsi que le secteur socioéconomique.

- PRESU 1 : une Convention de Financement (CdF) a été signée entre l'AFD et le Gouvernement de Centrafrique (Convention AFD CCF 1161 01 Z du 31 mars 2015) pour un montant de 4.4M€. La réalisation de la voirie de l'Avenue Idriss Deby (3ème volet) est co-financée par la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et par l'AFD même.
- PRESU 2 : une Convention de financement a été signée le 16 décembre de 2016 entre le Fonds UE Bêkou et l'AFD (CCF 1167 01 F du 23 août 2017) pour un montant de 11,6 M€

Une Convention de Délégation a été signée entre le Fonds UE Bêkou et l'AFD pour la gestion déléguée des fonds du PRESU.

Les principaux partenaires institutionnels sont les Ministères de l'Urbanisme de la Ville et de l'Habitat (MUVH) et des Travaux Publics et de l'Entretien Routier (MTPER), qui ont signé avec l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public en Centrafrique l'AGETIP CAF des Conventions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (CMOD) pour l'exécution des ouvrages de voirie, structurants et de proximité qui seront mis en œuvre par des entreprises privées à travers des processus de passation de marché.

Méthodologie d'évaluation

L'approche méthodologique d'évaluation est conforme aux normes d'évaluation de l'Union Européenne pour garantir la solidité des analyses sur le projet PRESU. La mission d'évaluation finale a démarré le 7 juillet 2022, et s'est déroulée en 4 phases : démarrage, documentaire & terrain, synthèse et dissémination.

La mission d'évaluation a analysé les dossiers disponibles du PRESU, procédé à des interviews sur le terrain à Bangui en première quinzaine de septembre, auprès des principaux acteurs partenaires et bénéficiaires des deux phases (MUVH, METP, MEPCI, Mairie centrale, mairies d'arrondissement, bénéficiaires finaux et populations ciblées dans les deux arrondissements) et effectué les visites d'évaluation technique des principaux ouvrages d'infrastructures réalisées.

Synthèse des réponses aux questions d'évaluation

Un ensemble de 10 Questions d'évaluation (QE) a été formulé selon les critères CAD OCDE, questions ayant permis d'apporter des réponses et de porter des critères de jugement sur les 2 phases du PRESU sur la période 2015-2022.

En matière de pertinence, les objectifs (globaux et spécifiques) du projet PRESU, ainsi que son design d'intervention correspondent bien aux besoins des bénéficiaires finaux et populations riveraines des 3ème et 5ème arrondissements de la capitale de Bangui, de la communauté internationale (ONU, UE et autres bailleurs de fonds internationaux et bilatéraux), ainsi qu'aux politiques et aux priorités des institutions (Ministère de l'économie, du plan et de la coopération MEPCI, Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics METP et Ministère de l'Urbanisme, de la réforme foncière, de la Ville et de l'Habitat MURFVH).

En matière de cohérence interne et externe, le projet PRESU est bien compatible avec d'autres interventions menées, tant celles du fonds Bêkou que celles d'autres bailleurs de fonds, à Bangui et dans les différents secteurs d'intervention (éducation, assainissement, infrastructures, voirie, renforcement de capacité, etc.).

En termes d'efficacité, (phases I & II), il est constaté et évalué que les objectifs (OG et OS), ainsi que les différents résultats escomptés de l'intervention PRESU ont été quasiment tous atteints tant dans les domaines THIMO, AGR, cohésion sociale, gouvernance et renforcement de capacités, qu'en matière de travaux d'infrastructures (lycée de Miskine et écoles, voiries urbaines, collecteur de Bouagba, maison de la femme, atelier des forgerons). Le nombre de personnes de ces quartiers ayant bénéficié des programmes PRESU (MOUS) et des différentes activités des ONG est très important, et est estimé à près de 50.000 personnes ayant participé aux activités du projet (campagne de

sensibilisation, THIMO, AGR, etc.). Mais, en dépit du fait que les résultats soient atteints, il n'en reste pas moins que l'efficacité du projet fut diminuée par des facteurs internes comme une coordination et une mobilisation moyenne des acteurs, un niveau de capacités et de compétence moyen de certains Bureaux d'études techniques BET, entreprises de travaux et cabinets de supervision.

En matière d'efficience, le délai d'exécution du projet PRESU a été prolongé par avenants à plusieurs reprises pour diverses raisons : i) insécurité dans les quartiers pour les programmes MOUS avec des difficultés d'accès aux sites des projets, ii) retards causés par les études techniques incomplètes en phase 1 et retards dûs aux fortes saisons des pluies pour les travaux d'infrastructures et iii) suite aux différentes crises traversées, sécuritaires, sanitaires et économiques. Le budget de financement a été globalement maintenu, avec une revue à la hausse sur certains projets (environ + 17% sur la phase 1), suite à la hausse des tarifs des matières premières, ou de modifications et réorientations dans les projets d'infrastructures. Cependant, en dépit de tous ces facteurs, le projet PRESU a néanmoins atteint ses résultats, tant dans le domaine des actions d'urgence, de gouvernance, renforcement de capacités et appuis aux bénéficiaires finaux, qu'en réalisation d'ouvrages structurants.

Le projet PRESU a eu des impacts perceptibles positifs bien avant la fin du projet, notamment i) après la réalisation des infrastructures (meilleure capacité d'accueil des usagers avec les différents bâtiments comme le lycée de Miskine, les écoles, l'atelier des forgerons et le centre de santé urbain CSU), ii) avec la mise en service du nouveau collecteur de Bouagba (drainage / assainissement amélioré pour les quartiers concernés) et iii) grâce aux actions d'urgence et de renforcement de capacités, qui ont permis une meilleure cohésion sociale et une amélioration des conditions de vie des populations (action THIMO et AGR et formations professionnelles pour le revenu des ménages, etc.).

En termes de viabilité, l'intervention du PRESU a eu un impact positif sur les populations riveraines des quartiers défavorisés, tant en action d'urgence qu'en actions structurantes. En revanche, les perspectives d'effets à long terme de l'intervention sur la situation économique et sociale des bénéficiaires finaux ainsi que sur leurs conditions de vie sont plus difficiles à évaluer, compte tenu de l'instabilité persistante et de crises récurrentes en RCA. Par ailleurs, l'appropriation démontrée par le gouvernement, la ville de Bangui et/ou la société civile n'est pas suffisante pour assurer la durabilité des acquis des actions du PRESU. En termes d'infrastructures, il est constaté un faible niveau d'entretien global des infrastructures et aucun budget n'a été mis en place pour assurer la maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du PRESU. En termes de capacités institutionnelles, l'évaluation n'a constaté aucune stratégie de sortie de projet mise en place par les institutions de RCA et met en doute la continuité des actions de PRESU de la part des autorités. Cependant, une stratégie de sortie a été rédigée dans le cadre du fonds Bêkou, identifiant des secteurs prioritaires comme la santé, le genre et la jeunesse. Dans les autres secteurs qui n'ont pas été considérés comme une des 3 priorités pour l'action de l'Union européenne en RCA et qui seront soutenus de manière limitée, le Fonds Bêkou et la DUE feront des efforts de consolidation des acquis mais aussi de communication vers les autres PTF, si jamais certains souhaitent poursuivre le soutien engagé par le Fonds Bêkou. Ceci est un point très important pour la viabilité du projet PRESU à terme.

Conclusion

L'utilisation d'un fonds fiduciaire comme le fonds Bêkou a permis de mettre en œuvre ce projet avec beaucoup de flexibilité et obtenir un retour rapide, bien que sa mise en œuvre ait été difficile dans un environnement fragile. Sa conception en deux phases était pertinente pour atteindre les objectifs du PRESU et répondre aux priorités des autorités et aux besoins cruciaux des bénéficiaires dans une période post-conflit. Le PRESU a intégré des interventions touchant les secteurs vitaux de la santé, de l'éducation, de la voirie urbaine, de l'eau / assainissement, du socioéconomique. Un tel projet ambitieux dans un environnement incertain, tant au niveau des populations défavorisées des quartiers qu'au niveau des institutions fragilisées par la sortie d'un conflit, conjugait toutes les difficultés majeures de gestion d'un projet dans un délai très court (5 ans), multisectoriel, multi bailleurs et multi acteurs. La difficulté de mise en œuvre d'un tel projet complexe venait du besoin de

répondre à la fois à plusieurs impératifs d'urgence sociale en période post-conflit, donc de mettre en place des programmes d'activités touchant au plus près les populations riveraines des arrondissements défavorisés de Bangui, et de répondre à des besoins de reconstruction d'infrastructures essentielles pour le développement socioéconomique à terme.

Le projet a fourni l'ensemble de ses produits et a atteint la presque totalité de ces indicateurs de performance. Les crises successives sur la période du PRESU ont freiné les diverses activités, tant de proximité qu'en infrastructures. Ces infrastructures réalisées sont en grande partie utilisées (lycée, écoles, CSU, collecteur, atelier forgeron) et ont déjà un impact positif en termes de capacité d'accueil. La problématique sur la capacité des institutions à maintenir les ouvrages réalisés est toujours posée en fin de projet, puisqu'aucune stratégie de sortie de projet n'a été établie par les institutions. Une stratégie de sortie de projet a néanmoins été réalisée en octobre 2022 dans le cadre du fonds Bêkou, avec des orientations sectorielles, stratégie qui peut être appliquée dans le cadre du projet PRESU.

Principales recommandations

La capitalisation des actions du PRESU, la protection du patrimoine réalisée et la valorisation des acquis seront des points majeurs en phase post-PRESU. Des leçons tirées de l'expérience du PRESU sur huit ans, certaines préconisations s'imposent pour la phase post-PRESU, et pour l'ensemble des parties prenantes (Institutions RCA, Bailleurs et ONG). Ces préconisations peuvent être basées sur la vision 2050 du gouvernement centrafricain, sur les axes du Multiple Indicative Program 2021-2027 de l'UE en RCA, et sur la stratégie de sortie de projet du Fonds Bêkou élaborée en octobre 2022.

Pour poursuivre l'intervention du PRESU, voire répliquer certaines actions de ce projet sur d'autres zones géographiques, soit à Bangui, soit en régions de la RCA, il sera important i) d'assurer et de pérenniser une excellente coordination interministérielle, ii) d'optimiser les compétences avec des actions de renforcement de capacités et de formations professionnelles, iii) d'optimiser la collecte des fonds et redevances pour les agences sous tutelle et de prévoir un système de maintenance adéquat pour préserver le patrimoine de l'Etat, iv) de renforcer le cadre législatif et réglementaire pour mieux définir les attributions, rôles et responsabilités dans un futur schéma directeur d'aménagement urbain, v) de poursuivre la mise en œuvre par les pouvoirs publics d'actions de proximité dans les quartiers et enfin vi) de mettre en place des systèmes d'information partagés et participatifs.

Executive Summary

English version

Objectives of the evaluation

This final report presents the results of the "Final Evaluation of the PRESU program phases 1 & 2". The main objectives of this final evaluation are to provide the decision-making bodies of the Central African Government, the relevant External Cooperation departments of the European Union, stakeholders and the general public with sufficient information to i) assess the overall results of the PRESU program in an independent manner (ii) draw the main lessons from the URSP interventions and (iii) formulate practical recommendations for the post-UPRSP period and the possible replicability of this project in other geographical areas.

Context of the evaluation

CAR is a landlocked African country of approximately 5 million people, among the poorest and most fragile in the world, despite its wealth of natural resources, with a 0-14 age group representing 42.5% of the population in 2022. CAR has been in a cycle of political and security instability for 40 years, with a weak institutional system, insufficient access to basic services for its inhabitants, a lack of infrastructure and poor condition, a significant degree of gender-based violence (GBV), and a deteriorated social fabric. CAR experienced a major political and humanitarian crisis in 2013. The country's capital, Bangui, is the largest city, with an estimated population in 2021 of more than one million, or a quarter of the total population. The urban environment has been heavily impacted by several periods of insecurity crises (2013, 2019-2020), with significant damage to buildings, infrastructure and housing, a health crisis (COVID 2020-2022), and heavy floodings during the rain seasons. Urban roads, sanitation, access to drinking water, the wastewater collection system and waste management have major shortcomings.

It is in this difficult context that the "Projet de Reconstruction Économique et Sociale en milieu Urbain" (PRESU) was carried out in the capital over the period 2015-2022, particularly in the Sara/Yakité, Miskine and KM5 neighborhoods located in the 3rd and 5th districts. This PRESU project was financed by the Bêkou Trust Fund for the Central African Republic, a fund established in 2014.

This project aimed to provide economic support to households using the THIMO approach and to allow for the return of public action by improving the social and urban environment of Bangui's precarious neighborhoods.

After a phase 0 study, the PRESU was developed in two successive/complementary phases: i) a phase 1 (2015-2022) or emergency and major rehabilitation phase, and preparation of the next structuring phase and ii) a structuring phase 2 (2017-2022) of the PRESU, with the objective of improving the urban environment and local facilities, strengthening the actors and in particular the Bangui municipality, and urban planning in the medium-to-long term

This project was conducted by the Ministry of Public Works and Equipment (METP) and the Ministry of Urban Planning, Land Reform, Urban Affairs and Housing (MURVH), the City of Bangui and a consortium of NGOs; AGETIP-CAF was entrusted with the delegated management of the works.

PRESU is a multi-sectoral, multi-stakeholder and multi-donor project, targeting the health, education, mobility and urban road infrastructure, drainage/water/sanitation infrastructure, and socioeconomic sectors.

- PRESU 1: a Financing Agreement was signed between AFD and the Government of the Central African Republic (AFD CoF 1161 01 Z of March 31, 2015) for an amount of €4.4M. The construction of the Avenue Idriss Deby (3rd component) will be co-financed by the Development Bank of Central African States (BDEAC) and AFD itself.
- PRESU 2: a Financing Agreement was signed on December 16, 2016 between the EU Bêkou Fund and AFD (CCF 1167 01 F of August 23, 2017) for an amount of 11.6 M€.

A Delegation Agreement was signed between the EU Bêkou Fund and AFD for the delegated management of PRESU funds.

The main institutional partners are the Ministries of Urban Planning, Town Planning and Housing (MUVH) and Public Works and Road Maintenance (MTPER), which have signed Delegated Project Management Agreements (CMOD) with the Central African Agency for Public Works (AGETIP CAF) for the execution of structural and local road works, which will be implemented by private companies through contracting processes.

Evaluation Methodology

The evaluation methodological approach is in line with the European Union evaluation standards to ensure sound analysis of the PRESU project. The final evaluation mission started on July 7, 2022, and was conducted in 4 phases: inception, documentary & field, synthesis and dissemination.

The evaluation mission analyzed the available PRESU files, conducted interviews on the field in Bangui in the first half of September with the main partners and beneficiaries of the two phases (MUVH, METP, MEPCI, the central town hall, the district town halls, the final beneficiaries and the targeted populations in the two districts) and carried out technical evaluation visits to the main infrastructure works.

Summary of responses to evaluation questions

A set of 10 Evaluation Questions (EQ) was formulated according to OECD DAC criteria, questions that made it possible to provide answers and judgment criteria on the two phases of the UESP for the 2015-2022 period.

In terms of relevance, the objectives (overall and specific) of the PRESU project, as well as its intervention design, correspond well to the needs of the final beneficiaries and local populations of the 3rd and 5th districts of the capital of Bangui, the international community (UN, EU and other international and bilateral donors), as well as the policies and priorities of the institutions (Ministry of the Economy, Planning and Cooperation MEPCI, Ministry of Public Works and Equipment METP and Ministry of Urban Planning, Land Reform, Town Planning and Housing MURFVH).

In terms of internal and external coherence, the PRESU project is well compatible with other interventions carried out, both those of the Bêkou Fund and those of other donors, in Bangui and in the various intervention sectors (education, sanitation, infrastructure, roads, capacity building, etc.).

In terms of effectiveness (phases I & II), it was noted and evaluated that the objectives (GO and SO), as well as the various expected results of the PRESU intervention were almost all achieved in the areas of THIMO, AGR, social cohesion, governance and capacity building, as well as in terms of infrastructure works (Miskine high school and schools, urban roads, Bouagba collector, women's house, blacksmith workshop). The number of people in these neighborhoods who have benefited from the PRESU (MOUS) programs and the various activities of the NGOs is high, and is estimated at nearly 50,000 people who have participated in the project activities (awareness campaign, THIMO, AGR, etc.). However, despite the fact that the results have been achieved, the project's effectiveness has been diminished by internal factors such as average coordination and mobilization of actors, and an average level of capacity and competence of certain technical design offices, construction companies and supervisory firms.

In terms of efficiency, the implementation period of the PRESU project was extended by amendments on several occasions for various reasons: i) insecurity in the neighborhoods for the MOUS programs with difficulties in accessing the project sites, ii) delays caused by incomplete technical studies in phase 1 and delays due to the heavy rainy seasons for the infrastructure works and iii) following the various security, health and economic crises. The financing budget has been maintained overall, with an upward revision on some projects (approximately +17% on

phase 1), following the increase in raw material prices, or modifications and reorientations in the infrastructure projects. However, despite all these factors, the PRESU project has nevertheless achieved its results, both in the area of emergency actions, governance, capacity building and support to final beneficiaries, as well as in the implementation of structural works.

The PRESU project had perceptible positive impacts well before the end of the project, notably i) after the completion of the infrastructure (better capacity to accommodate users with the various buildings such as the Miskine high school, the schools, the blacksmiths' workshop and the CSU urban health center), ii) with the commissioning of the new Bouagba collector (improved drainage/sanitation for the neighborhoods concerned) and iii) thanks to the emergency and capacity building actions, which have allowed for better social cohesion and an improvement in the living conditions of the populations (THIMO action and IGA and vocational training for household income, etc.).).

In terms of sustainability, PRESU's intervention has had a positive impact on the local populations in disadvantaged neighborhoods, both in terms of emergency and structural actions. On the other hand, the prospects for the long-term effects of the intervention on the economic and social situation of the final beneficiaries as well as on their living conditions are more difficult to assess, given the persistent instability and recurring crises in CAR. Furthermore, the ownership demonstrated by the government, the city of Bangui and/or civil society is not sufficient to ensure the sustainability of the achievements of the PRESU's actions. In terms of infrastructure, there is a low level of overall maintenance of infrastructure and no budget has been set up to ensure the maintenance of the works carried out under the URSP. In terms of institutional capacity, the evaluation found no project exit strategy put in place by CAR institutions and questions the continuity of PRESU actions on the part of the authorities. However, an exit strategy has been drafted under the Bêkou Fund, identifying priority sectors such as health, gender and youth. In the other sectors that have not been considered as one of the three priorities for the European Union's action in CAR and that will be supported in a limited way, the Bêkou Fund and the DUE will make efforts to consolidate the gains made but also to engage in communication initiatives, should some of them wish to continue the support initiated by the Bêkou Fund.

Conclusion

The use of a trust fund such as the Bêkou Fund allowed this project to be implemented with great flexibility and to achieve a quick return, although its implementation was difficult in a fragile environment. Its two-phase design was appropriate for achieving the objectives of PRESU and responding to the authorities' priorities and the critical needs of beneficiaries in a post-conflict period. PRESU integrated interventions in the vital sectors of health, education, urban roads, water/sanitation, and socioeconomics. Such an ambitious project in an uncertain environment, both at the level of the disadvantaged populations in the neighborhoods and at the level of the institutions weakened by the end of a conflict, combined all the major difficulties of managing a project within a very short time frame (5 years), multisectoral, multi-donor and multi-actor. The difficulty in implementing such a complex project stemmed from the need to respond to several social emergency imperatives in a post-conflict period, and therefore to set up activity programs that would reach out as closely as possible to the local populations of Bangui's disadvantaged districts, and to respond to the need to rebuild infrastructure that would be essential for long-term socioeconomic development.

The project has delivered all of its outputs and achieved almost all of its performance indicators. The successive crises during the PRESU period have slowed down the various activities, both in terms of proximity and infrastructure. The infrastructure that has been built is largely in use (high school, schools, CSU, collector, blacksmith workshop) and has already had a positive impact in terms of capacity. The problem of the institutions' capacity to maintain the works carried out is still posed at the end of the project, since no exit strategy has been established by the institutions. A project exit strategy was nevertheless developed in October 2022 within the framework of the Bêkou Fund, with sectoral orientations, a strategy that can be applied within the framework of the PRESU project.

Main recommendations

The capitalization of PRESU's actions, the protection of the heritage achieved and the valorization of achievements will be major points in the post-PRESU phase. Based on the lessons learned from the eight-year PRESU experience, certain recommendations are necessary for the post-PRESU phase, and for all stakeholders (CAR institutions, donors and NGOs). These recommendations can be based on the Central African government's Vision 2050, on the axes of the EU's Multiple Indicative Program 2021-2027 in CAR, and on the Bêkou Fund's project exit strategy developed in October 2022.

In order to continue PRESU's intervention, or even replicate certain actions of this project in other geographical areas, either in Bangui or in the regions of CAR, it will be important to i) ensure and sustain excellent inter-ministerial coordination, ii) optimize skills with capacity building and professional training actions iii) optimize the collection of funds and fees for the agencies under supervision and provide for an adequate maintenance system to preserve the State's assets, iv) strengthen the legislative and regulatory framework to better define the attributions, roles and responsibilities in a future urban development master plan, v) continue the implementation by the public authorities of community-based actions in the neighborhoods, and finally vi) put in place shared and participatory information systems

1- Introduction

La DG INTPA a recruté le bureau d'étude TiEG pour l'évaluation finale du projet PRESU (phase 1 et 2) financé par le Fonds fiduciaire de l'UE pour la République Centrafricaine ("Fonds Bêkou"), projet réalisé sur la période du 1er juin 2015 au 31 mai 2022 en collaboration avec l'AFD. Cette évaluation a pour objectif d'apprécier la réalisation globale des projets dans le cadre du PRESU, leur qualité et leur pertinence. Elle s'attèle à rendre une analyse globale de la performance du PRESU, ainsi qu'à donner des recommandations en lien avec les enseignements tirés de sa mise en œuvre, en se basant sur les six critères d'évaluation standards du CAD, ainsi que le critère d'évaluation spécifique de l'UE (valeur ajoutée de l'UE).

L'objet de ce rapport final est de rendre une synthèse de l'ensemble de ces observations, à savoir de la phase de documentation et de terrain et de la phase de synthèse. En prenant comme base la théorie du changement clairement préétablie durant la pré-phase de terrain, il s'efforce de répondre à la question qui est de savoir si les objectifs spécifiques et globaux ont été atteints ou non, en y apportant une analyse détaillée, appuyée par les observations de terrain qui ont permis aux experts de s'entretenir avec les différentes parties prenantes (maîtrise d'ouvrage, bénéficiaires, etc.).

1.1 Description du contexte du pays

Contexte socioéconomique

La RCA est un pays africain enclavé, d'environ 5,017 millions d'habitants, parmi les plus pauvres et fragiles du monde, en dépit de ses richesses en ressources naturelles, avec une tranche d'âge de 0-14 ans représentant 42,5% de la population en 2022 ¹. La RCA dispose d'une grande diversité de matières premières, dont le bois, l'or, l'uranium, le pétrole et le diamant. Une grande partie de la population travaille dans l'agriculture, la pêche et l'élevage. L'exportation de produits phares tels que le bois, l'or, le café, le coton a permis une reprise modérée.

La croissance du PIB en volume s'est élevée à 3,5% en 2021. Les indicateurs économiques sont globalement positifs sur ces dernières années, mais restent dépendants de la situation sécuritaire du pays. Malgré ce potentiel de richesses, la population de RCA reste très pauvre (71% de la population en dessous du seuil de pauvreté en 2020 – source WB UNDP) et l'accès à l'éducation et à la santé est limité dans les zones occupées. L'indice de développement humain (IDH) classe ce pays en 2020 au 188ème rang sur 189 pays.

Contexte de crise

La RCA est entrée dans un cycle d'instabilité politique et sécuritaire depuis 40 ans, avec un système institutionnel faible, un accès insuffisant aux services de base pour les habitants, un manque d'infrastructures et en mauvais état, un degré important de violence basée sur le genre (VBG), et un tissu social détérioré. La République Centrafricaine a connu une crise politique et humanitaire majeure en 2013. Plusieurs mois de violence ont conduit à un affaiblissement institutionnel, économique et social. Cependant, un gouvernement de transition a été installé en 2014 et les élections démocratiques tenues en 2016 ont porté l'actuel président TOUADERA au pouvoir.

En février 2019, un « Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation » (APPR-RCA) a été signé avec quatorze groupes armés, accord servant de feuille de route pour la recherche de la paix et la stabilité à long terme (même après que les groupes armés liés à la CPC aient quitté l'accord fin 2020). Depuis la réélection en décembre 2020 du président Touadéra, les affrontements ont repris entre les groupes armés et les forces nationales.

¹ Source : Banque Mondiale 2022.

Les actes de violence et la criminalité ont entraîné d'importantes pertes en vie humaine. Plus d'un million de personnes sont déplacées (source HCR janvier 2021) et l'intérieur du pays compte plus de 632.000 réfugiés et près de 631.000 déplacés. De nombreux commerces ont fermé à Bangui et la population restée en place est en majorité démunie et désœuvrée. L'insécurité alimentaire et la forte prévalence de la malnutrition auxquelles s'est ajoutée la crise du COVID-19 ont fini d'aggraver la situation socioéconomique du pays.

On observe cependant qu'une certaine stabilité est revenue progressivement dans le pays à partir du second trimestre de l'année 2021 malgré sa fragilité.

Contexte spécifique à Bangui

Bangui est la capitale et la plus grande ville de RCA, avec une population estimée en 2021 à plus d'1,1 million d'habitants (environ un quart de la population de RCA), contre 800.000 personnes en 2014. Le tissu urbain a été lui aussi fortement impacté suite à la période de crises, et d'importantes dégradations d'édifices, d'infrastructures et d'habitations ont été enregistrées dans cette capitale. La voirie urbaine, l'assainissement, l'accès à l'eau potable, le système de collecte des eaux usées ou de gestion des ordures présentent des grandes défaillances.

Les quartiers Sara/Yakité et Miskine sont parmi les plus éprouvés par la crise, notamment en raison de la grande mixité des communautés qui y régnait. La plupart des habitants de ces quartiers se sont réfugiés sur le site de l'aéroport. Le bloc du KM5 est lui majoritairement musulman et a été le refuge des musulmans déplacés pendant la crise, entraînant une forte croissance et densité de population. Il est de ce fait densément peuplé et sous-équipé, mais aussi difficile d'accès à partir des zones limitrophes. Le contexte sécuritaire reste fragile dans le KM5 qui est le poumon de l'économie centrafricaine et de Bangui avec la place du grand marché central «Kokoro».

1.2 Contexte spécifique – Bangui, le projet PRESU et le fonds Bêkou.

Description du projet PRESU, du secteur concerné et de l'évaluation

C'est dans le contexte ci-dessus que le « Projet de Reconstruction Économique et Sociale en milieu Urbain » (PRESU) s'est déployé, entre 2015 et 2022, sur la capitale et notamment dans les quartiers Sara/Yakité, Miskine et KM5 situés dans les 3ème et 5ème arrondissements de Bangui. Ce projet est financé par le Fonds fiduciaire pour la République centrafricaine « Bêkou », fonds constitué en juillet 2014 par l'UE, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, pour une durée initiale de 5 ans. L'Italie et la Suisse ont rejoint le Fonds en 2015. En 2020, la durée du Fonds pour la contractualisation de projets a été étendue jusqu'au 31 décembre 2021.

Le Fonds Bêkou a pour objectif de faire face collectivement aux défis liés à la sortie de crise et à la reconstruction de la République Centrafricaine ; ceci en faisant le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (approches LRRD et du triple Nexus). La stratégie d'intervention 2019-2020 du fonds Bêkou est alignée sur les priorités nationales de la RCA (RCPCA) et axée sur la santé, l'eau et l'assainissement, la relance économique, le redéploiement des services de l'État et le soutien à la réconciliation.

Le projet PRESU a visé l'appui économique aux ménages selon l'approche de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) et à permettre le retour de l'action publique par l'amélioration de l'environnement social et urbain des quartiers précaires de Bangui.

Après une phase 0 d'étude, le PRESU a été développé en deux phases successives /complémentaires, projet piloté par Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics (METP) et le Ministère de l'Urbanisme, de la réforme

foncière, de la Ville et de l'Habitat (MURVH), la ville de Bangui et un consortium d'ONG ; la maîtrise d'ouvrage déléguée a été assurée par l'AGETIP-CAF, lien entre les deux phases du projet dans la gestion opérationnelle :

- Phase 0 ou phase d'études (3 mois), de janvier à mars 2015 pour l'identification des besoins ;
- Phase 1 ou phase d'urgence et de réhabilitation majeure, et de préparation de la phase suivante dite structurante, ayant 3 objectifs :
 - (i) les actions mises en œuvre par des ONG, entre 2015 et 2018, visant à renforcer la cohésion sociale communautaire, relancer l'économie locale, renforcer les services d'eau, d'hygiène et d'assainissement ;
 - (ii) les études techniques détaillées pour la réalisation des travaux structurants et la réhabilitation de la voirie de Bangui ;
 - (iii) les travaux de réhabilitation de l'avenue Idriss Deby à Bangui
- Une phase 2 structurante (2018-2020) du PRESU, avec pour objectif l'amélioration de l'environnement urbain et des équipements de proximité, le renforcement des acteurs et en particulier de la Commune de Bangui, et la planification urbaine à moyen-long termes.

1.3 Méthodologie et processus d'évaluation

L'évaluation finale du PRESU a porté sur les interventions du projet, en utilisant les six critères d'évaluation standard du CAD, à savoir : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacités, la durabilité et les perspectives d'impact. En outre, l'évaluation a porté sur les interventions au crible du critère d'évaluation spécifique à l'UE, à savoir la valeur ajoutée européenne du programme, sous l'angle de sa conception comme de sa mise en œuvre. Les questions transversales rapportant à la promotion de femmes, la jeunesse et les plus démunies ainsi que le respect de l'environnement seront aussi tenues en compte. L'évaluation s'est focalisée sur les résultats des deux phases de PRESU au fur et à mesure et, sur la base des réalités du terrain et/ou des développements contextuels.

L'évaluation finale du PRESU fournit des informations crédibles et utiles sur les résultats obtenus et les ressources dépensées par rapport à ce qui était prévu, ainsi que l'identification des leçons apprises, c'est-à-dire, ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi. Il s'agissait de produire des appréciations qualitatives et quantitatives de la mise en œuvre du programme basées sur les données actuelles et des évidences.

Les outils de collecte de données sont de quatre ordres : i) l'analyse des documents disponibles et accessibles (documents du projet, documents institutionnels RCA, recherche internet et presse électronique, études techniques et scientifiques réalisées par les bailleurs de fonds ou autres organisations), ii) les entretiens (individuels et collectifs, groupes de discussion) avec les personnes clés associées à la gestion de PRESU et les bénéficiaires finaux des infrastructures et des actions de renforcement de capacités (communautés urbaines, populations urbaines, mairies, etc.), iii) les visites de terrain des infrastructures réalisées dans le cadre du projet PRESU, et iv) les prises de vues (photos et vidéos prises lors de ces visites) constituent les principaux outils de collecte de données. Une méthodologie détaillée est disponible en Annexe 1.



Figure n°1

1.4 Description de l'évaluation

La mission a démarré le 7 juillet 2022 lors d'une première réunion en virtuel entre les experts, l'AFD, la délégation de l'UE à Bangui, ainsi que la Direction Générale INTPA de la Commission européenne.

Un rapport de démarrage fut approuvé le 2 août 2022. Puis, une note de constats préliminaires a été présentée le 11 août 2022. Celle-ci présentait les premières conclusions tirées de l'étude de la documentation concernant la mise en œuvre des actions, préalablement fournis aux experts. Elle définissait également le cadre des réunions qui devaient avoir lieu à Bangui (calendrier, acteurs à consulter, projets à évaluer, etc.).

La phase de terrain a débuté le 31 août, pour une durée totale de 12 jours. Elle a permis d'apporter une analyse nettement plus approfondie et réaliste de la situation sur le terrain grâce aux divers entretiens avec les parties prenantes, avec l'aide de l'AFD et de la DUE. Les experts ont pu rencontrer tous les acteurs et le calendrier a été tenu. Globalement, la phase de terrain a été très concluante, puisqu'elle a permis aux experts de donner une appréciation approfondie des réalisations.

2- Constats de la mission

Les constats et observations établis par le Consultant sont structurés à travers la Matrice de l'Evaluation (voir Annexe 3), incluant les Questions d'Evaluation et les Critères de Jugement, les Indicateurs et les sources ou modalités de vérification, définis dans le rapport de démarrage (voir Annexes 4 et 5).

Cette Matrice est basée sur la logique d'intervention du PRESU et les liens existants entre les activités, produits (extrants), résultats et objectifs du PRESU (voir Annexe 4). Les experts ont développé une logique d'intervention basée sur la Théorie du Changement, permettant de faire le lien entre le niveau de réalisation des projets prévus dans le cadre du PRESU et ses objectifs initiaux, qu'ils soient globaux ou spécifiques (Cette matrice de la théorie du changement est reportée en annexe 10). La partie chapitre 2 ci-dessous comprend une évaluation détaillée des 10 questions d'évaluation et des critères sous-jacents. **L'échelle d'évaluation des questions est la suivante, par ordre décroissant en termes d'appréciation : Excellent – Satisfaisant – Moyen – Faible.**

PERTINENCE

QE1 (pertinence) : Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle été et est-elle restée alignée sur les besoins des bénéficiaires finaux (hommes et femmes), les priorités nationales de la République centrafricaine et ses stratégies dans le secteur du développement de la ville de Bangui ?

PERTINENCE	
- L'évaluation constate une bonne identification des priorités d'action, celles-ci étant validées, puis retranscrites dans la politique du gouvernement centrafricain. - L'évaluation constate également un bon alignement des objectifs, résultats à atteindre, actions et approche du PRESU avec les politiques de la RCA et Bangui ainsi que les priorités et besoins des bénéficiaires finaux, les populations riveraines. - En somme, les orientations de PRESU sont adaptées au contexte urbain de Bangui, avec des actions ciblées: les actions immédiates permettent de répondre rapidement aux besoins liés à une situation de post-conflit. Les actions structurantes visent une pérennisation de l'action menée.	Excellent

CJ 1.1: Mesure selon laquelle la conception originale du PRESU reflétait les priorités de la politique et de la stratégie sectorielles correspondantes et son adaptation pour refléter les changements opérés dans le temps dans ces politiques et stratégies.

L'intervention PRESU était à l'origine en mars 2015 très pertinente, car bien alignée sur les priorités exprimées par les autorités centrafricaines. Suite à la grave crise sécuritaire de 2013 et à la situation de fragilité institutionnelle de l'époque, cette intervention PRESU n'avait pas de lien d'alignement immédiat en 2014-2015 avec les orientations nationales, par absence même de stratégies nationales liées à la reconstruction lors de la conception de ce projet, ainsi que de stratégie de développement urbain sur Bangui en démarrage de projet (le SDAU financé par la BAD n'a pas été réalisé).

En effet, aucune stratégie n'était alors définie en matière de gestion de crise et de relèvement du secteur urbain/reconstruction. Le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) de la ville de Bangui, financé en 2012 par la BAD n'a toujours pas vu le jour. Seules les concertations avec les mairies d'arrondissement et la Mairie Centrale d'une part et avec les ministères concernés d'autre part (MURFVH et METP) ont permis d'élaborer ce projet. Ce dernier comportait deux axes majeurs, à savoir favoriser la reconstruction économique des ménages selon l'approche de Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre dénommée « THIMO Bangui », ainsi que permettre le retour de l'action publique par l'amélioration de l'environnement social et urbain des quartiers précaires de Bangui (convention de financement Phase 1).

Ces objectifs ont été conjugués dans une articulation Projet en deux phases (1 & 2), une action d'urgence à retour rapide (phase 1) et une action structurante (phase 2). Ce projet répondait aux besoins et priorités du gouvernement centrafricain et de la Mairie Centrale de Bangui, en termes d'améliorations des conditions de vie des populations riveraines de deux arrondissements défavorisés, à très forte densité de population (estimée à environ 250.000 personnes en 2015) et en réponse à la crise sécuritaire des années 2013-2014.

Au fil des années, ces objectifs initiaux du PRESU furent ensuite bien alignés sur la politique de développement de la République Centrafricaine (Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix sur la période 2017-2021, RCPCA), ses trois piliers et ses 11 objectifs stratégiques, vision du RCPCA ayant été approuvée par l'Assemblée nationale en octobre 2016, soit plus d'un an après le démarrage de la phase 1 PRESU.

Le PRESU s'est retrouvé bien aligné de facto :

- i) sur le pilier 1 du RCPCA : « Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation » et son axe stratégique 4 « Faciliter la réconciliation et la cohésion sociale »,
- ii) sur le pilier 2 : « Renouveler le contrat social entre l'État et la population » et ses deux axes stratégiques « Redéployer l'administration sur tout le territoire et mettre en place une gouvernance locale inclusive » et « Fournir les services de base à la population sur tout le territoire, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'eau, en transférant progressivement les capacités et les moyens aux structures nationales », et enfin
- iii) sur le pilier 3 : « Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs » et ses deux axes stratégiques « Réhabiliter et construire les infrastructures (notamment les réseaux de transport, d'électricité et de communication) » et « Assurer les conditions propices au développement du secteur privé et à l'emploi (amélioration de l'appui aux entreprises et des services financiers, formation professionnelle, entrepreneuriat et emploi) ».

CJ 1.2: Mesure selon laquelle les objectifs du PRESU correspondent aux attentes et besoins dans le temps des bénéficiaires finaux respectifs.

Le PRESU était et est resté pertinent, car répondant bien aux multiples attentes des bénéficiaires finaux, les populations riveraines des deux sites d'invention pilote que sont les 3^{ème} et 5^{ème} arrondissements et les autorités et pouvoirs locaux.

- Pertinent pour les mairies d'arrondissement qui ont besoin de renforcement des capacités pour leur permettre un retour de l'action publique par l'amélioration de l'environnement social et urbain des quartiers précaires de Bangui.
- Pertinent pour un grand nombre de bénéficiaires finaux dans la population riveraine de ces quartiers défavorisés, populations ayant été très impactées par les différents événements graves de ces dernières années, et dont l'environnement précaire manquait d'équipement et d'aménagements en infrastructures.

L'identification des priorités et des besoins des bénéficiaires finaux se retrouve bien dans les deux conventions de financement (Convention CCF 1161 01 et ses 6 avenants, convention CCF1167 01 et ses 3 avenants), notamment dans les annexes II de ces documents et avec l'étude de préféabilité urbaine et institutionnelle ²(réalisée en deux volumes en septembre 2015) élaborée par rapport aux besoins identifiés, grâce à des enquêtes de terrain et des focus group dont les conclusions ont été présentées aux autorités centrafricaines pour validation.

² Groupe Huit – Rapport d'étude de préféabilité – Volumes 1 & 2 - juillet 2015

Ces attentes et besoins ont été définis par les institutions de la RCA suite à des diagnostics et enquêtes réalisés en amont du projet³, en ciblant les quartiers de Sara/Yakité, Miskine et le Km5, ces sites ayant été parmi les plus touchés par la crise de 2013 et ultérieures (coup d'Etat, haine communautaire et religieuse, pillage et exaction sur les populations, exode des quartiers, destruction d'infrastructures).

Le projet PRESU avait pour objectif de résorber les six principaux problèmes et besoins des bénéficiaires finaux, à savoir :

- i) la reconstruction socioéconomique des ménages de ces arrondissements grâce aux travaux THIMO et à la formation professionnelle des populations jeunes (résultat R3 du projet),
- ii) le renforcement des capacités (techniques et matérielles) des acteurs économiques locaux par des Activités Génératrices des Revenues AGR (résultat R3 du projet),
- iii) le renforcement de la cohésion sociale, du dialogue communautaire, et des mécanismes de protection (résultat R5 du projet),
- iv) le retour de l'action publique (Objectif spécifique et résultat R4 du projet),
- v) la réduction des risques d'inondations et maladies hydriques (Résultats R1 & R2 du projet) et
- vi) la réhabilitation des voiries urbaines à Bangui (Résultat R6 du projet).

Le projet PRESU est multisectoriel, ciblant à la fois les secteurs de la santé, de l'éducation, de la mobilité et des infrastructures de voirie urbaines, des infrastructures de drainage / eau / assainissement, ainsi que le secteur socioéconomique. Il touchait donc presque l'ensemble de la population des deux arrondissements. Il a visé à favoriser la reconstruction économique et sociale des ménages ciblés par l'amélioration de l'environnement urbain des quartiers de Miskine et Sara/Yakite selon une approche de Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO), ce qui était et est resté pertinent, tout au long de l'exécution du programme, car répondant aux besoins en 2014 des bénéficiaires finaux (population riveraine, jeunes désœuvrés, femmes, population âgée, etc.), besoins analysés en amont du programme en 2014 et validés par le gouvernement centrafricain.

Rétrospectivement, les deux conventions de financements des phases 1 & 2 avaient bien identifié ces priorités des autorités locales et ces besoins des populations afin de renforcer la cohésion sociale des quartiers précaires et d'améliorer les conditions de vie des populations. Les activités menées par les différents acteurs (MOUS, ONG, AFD, autorités), telles que rapportées dans les différents rapports du projet et compte-rendu des COPIL, ont permis de synthétiser les besoins réels des bénéficiaires, lors des comités de la paix et réunions avec les chefs de quartiers et représentants de la population (jeunes et femmes).

Ces besoins ont fait l'objet de consultations périodiques⁴ pour adapter le PRESU aux besoins changeants / évolutifs des bénéficiaires finaux. En effet la pertinence d'un tel projet s'est vue confirmée lors de crises successives depuis 2019, avec de nouvelles crises sécuritaires en 2019, puis la crise sanitaire depuis 2020 avec l'apparition du Covid19 puis la crise économique en 2022 avec l'inflation sur les prix et la pénurie de carburant.

CJ 1.3: Mesure selon laquelle la logique d'intervention est appropriée en termes de choix thématiques et de focus d'intervention

³ Rapport dressant le bilan des besoins des deux quartiers, basé sur des enquêtes et des focus group réalisés par les ONG ACTED – OXFAM – DRC en 2013. Enquêtes réalisées par DRC sur les intentions de retour. Enquête menée par ACTED en octobre 2013 révélant que 28% des enfants ne sont pas scolarisés. Premières enquêtes réalisées en phase 0 par la MOUS montrent le besoin exprimé par la population en matière d'équipement de santé. Estimations à partir de légères enquêtes sur le terrain réalisées par Agetip-Caf sur la population supplémentaire des zones ciblées bénéficiant d'une protection contre les inondations périodiques. Diagnostic des ONGs réalisé en phase 0 de janvier à mars 2015. 1er diagnostic de l'AGETIP réalisé entre avril et mai 2014. « Diagnostic urbain complémentaire des quartiers de Sara/Yakité et Miskine dans la ville de Bangui » réalisé sur les zones Km5 et Ngouciment 1.

⁴ Voir 6^{ème} réunion du CST en 2019 et les arbitrages entre les sous-projets, notamment la construction de la maison de la femme à Miskine et les travaux de voies de services pour les collecteurs et le CST de janvier 2016 sur les recommandations d'études et de travaux sur l'avenue Idriss Deby

Compte tenu de la situation de fragilité extrême des quartiers ciblés par le PRESU après la crise sécuritaire de 2013, la logique d'intervention adoptée fut adaptée à la situation d'urgence pour les populations de Bangui. La conception du projet en deux phases fut pertinente, car la mise en place de la phase 1 et de ses activités a permis d'avoir des actions à retour rapide et de préparer simultanément une phase structurante pour asseoir le développement d'infrastructures nécessaires aux populations. L'approche multisectorielle sur une zone géographique restreinte à très forte densité de population défavorisée a permis de déployer un ensemble d'activités sous forme d'intervention pilote (comme évoqué dans la convention de financement).

L'état des deux arrondissements suite aux destructions, pillages et violences de l'année 2013⁵ nécessitait de bâtir un projet urgent permettant de répondre à l'ensemble des immenses besoins de reconstruction pour ces quartiers, en mettant en œuvre des actions urgentes à très court terme pour mieux préparer la sortie de crise. L'utilisation du fonds Bêkou (pour financer des activités à retour rapide) était pertinente, comparé au montage d'un projet dit « classique » qui aurait demandé de nombreux mois avant d'être mis en œuvre. Les autorités centrafricaines ont validé cette approche, ce qui leur a permis de travailler avec le PRESU, l'UE et l'AFD en proposant des actions à effet immédiat (activités ONG et MOUS auprès des populations, AGR, THIMO, Comités de la paix, BKF, latrines, etc.) couplées à des projets de plus long terme comme la réalisation d'infrastructures (CSU, Lycée et écoles, collecteur d'eaux pluviales, voiries urbaines pénétrantes et secondaires, etc.).

CJ 1.4: Mesure selon laquelle les activités mises en œuvre dans le cadre du PRESU ont soutenu substantiellement les besoins du secteur de la République Centrafricaine en matière de reconstruction économique et sociale en milieu urbain

Le projet PRESU contribue de manière importante à l'intégration urbaine, à l'urbanisation de la ville de Bangui (principalement sur deux arrondissements de la capitale) et à la cohésion sociale des populations sur la période considérée (notamment grâce aux actions menées par la MOUS et les ONG sur le terrain auprès des populations riveraines). Il a été conçu pour la RCA dans un contexte post-crise nécessitant une action adaptée selon l'approche Linking Relief, Rehabilitation and Development (LRRD), ce qui a permis d'assurer la transition entre une intervention d'urgence et des actions de développement. L'approche "genre" a été prise en compte dans la conception du projet, le projet ayant envisagé des activités spécifiques de genre (femmes, jeunes) et des IOV sensibles au genre.

En phase finale, après l'étude documentaire et la mission terrain à Bangui, la pertinence du PRESU est confirmée en regard des besoins identifiés pour les bénéficiaires finaux, ainsi qu'en termes de compatibilité des objectifs PRESU avec ceux des autorités centrafricaines. La conception d'un projet multisectoriel était bonne et se confirme compte tenu des besoins très importants de la ville de Bangui en infrastructures (suite aux destructions de 2013) et en renforcement des capacités des acteurs institutionnels et des bénéficiaires finaux dans les arrondissements concernés.

Enfin, Le recours au fonds Bêkou pour le financement du projet PRESU semble être partiellement pertinent, notamment par le fait que le Fond Békou requiert la mise en place d'activités à retour rapide, ce qui peut être en opposition avec un projet de développement comme le PRESU Phase II qui s'inscrit sur un temps plus long et un mode opératoire plus complexe via l'implication forte des Maitrises d'Ouvrages Locales (y compris déléguées), quel que soit leur degré de structuration/compétence.

⁵ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Bangui_\(2013-2014\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Bangui_(2013-2014)) et <https://www.hrw.org/fr/news/2015/10/22/republique-centrafricaine-nouvelle-vague-de-meurtres-insenses>

COHERENCE & EFFICACITE

QE2 Dans quelle mesure l'équilibre interne de l'intervention a-t-il intégré actions d'urgence et actions structurantes de développement pour contribuer effectivement aux priorités stratégiques du Fonds Bêkou en RCA ?

COHERENCE & EFFICACITÉ	
- Le Fond Bêkou a permis une certaine flexibilité grâce aux approches LRRD & nexus. Un bon dimensionnement entre les deux approches permet d'adapter l'action selon différents types de besoins (qu'ils soient liés à des actions pour la jeunesse, à la formation professionnelle, etc.).	Excellent

CJ2.1 Compatibilité du projet PRESU avec d'autres interventions du fonds Bêkou.

Le projet PRESU était compatible avec d'autres interventions du fonds Bêkou puisqu'au moment de son démarrage, il était nécessaire de financer un tel projet par un instrument financier adapté à un environnement fragile comme l'était la RCA, pays en transition et en situation de post-conflit depuis 2014. Dans le fonds Bêkou, on note la cohérence du projet PRESU avec d'autres programmes dans les domaines de la santé, de l'eau & assainissement, des infrastructures, de la cohésion sociale et développement socioéconomique (voir dans le fonds Bêkou le Programme d'appui sectoriel santé au Plan de Transition en RCA (SANTÉ I & SANTE II), tels que le programme Eau pour la Paix, Eau pour la Vie (PEPEV), le programme Désenclavement des Régions en République Centrafricaine, celui du relèvement socioéconomique dans la zone sud-est de la RCA (RELSUDE) ou bien encore celui de la Promotion de la cohésion sociale, du dialogue et de la réconciliation dans la société centrafricaine (Phases I et II).

En effet, en matière de santé le fonds Bêkou, dans le cadre de Santé I & II, a apporté un appui technique, logistique, humain et financier à 167 FOSA dans 15 districts sanitaires (DS) pour fournir aux populations bénéficiaires, des soins et services de santé de qualité à travers la mise en œuvre du Paquet Minimum d'Activités (PMA) au niveau des postes de santé et centres de santé, du Paquet Complémentaire d'Activités (PCA), ou bien encore la nouvelle maternité au sein du centre de santé de Mélé, l'appui au Ministère de la santé et de la population (MSP), ainsi que les travaux d'élaboration du plan stratégique pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de Santé (PNDS III).

En matière d'eau et d'assainissement, le fonds Bêkou a permis des interventions immédiates d'appui à l'accès à l'eau et à l'assainissement de base dans les zones prioritaires, la construction de nouveaux forages, de latrines familiales, l'aménagement d'autres points d'eau (projet PEPEV).

Le projet « Désenclavement des régions de la RCA » financé par le Bêkou a permis le désenclavement, y compris des quartiers de la capitale Bangui, par la réhabilitation de certains axes routiers présentant des intérêts stratégiques, afin d'y améliorer la circulation des biens et des personnes, de renforcer la sécurité et la cohésion sociale, de faciliter le redéploiement des institutions de l'État et de globalement redynamiser le secteur économique.

Le programme RELSUDE a contribué à renouveler le contrat social entre l'État et la population en accompagnement de l'accord de paix à travers quatre volets d'intervention ; le programme de Promotion de la cohésion sociale, du dialogue et de la réconciliation dans la société centrafricaine (Phases I et II) a favorisé la stabilisation et le relèvement de la société centrafricaine en renforçant les capacités locales et le dialogue à court et moyen terme à travers quatre composantes.

Le projet a également contribué à une amélioration de la situation économique et sociale des femmes et de leur famille en RCA et Promotion de l'intégration et de la participation des femmes et des jeunes filles à la vie économique, sociale et politique de la République Centrafricaine (Genre – phase III)

CJ2.2 Niveau de cohérence du projet PRESU en interne (consistance de l'intervention et liens/synergie avec les autres interventions de l'UE, du NDICI et du fonds Bêkou lui-même).

Développer une telle intervention PRESU demandait de la rapidité, de la flexibilité et de l'efficacité. La Centrafrique se trouvait confrontée à des dysfonctionnements importants, et le fonds fiduciaire Bêkou présentait alors des avantages certains. En effet, le PRESU se voulait à la fois un projet basé sur l'action à retour rapide et sur le développement à long terme, pour engager un véritable processus de reconstruction.

De par sa nature même, le fonds FED, programme sur 5 ans, n'était pas adapté avec les besoins urgents de la RCA en période post-conflits, car le montage d'un projet et les périodes de décaissement devenaient un handicap pour répondre efficacement aux priorités de la RCA, surtout dans une situation où la compartimentation entre aide d'urgence humanitaire et aide au développement ne pouvait pas faire le lien entre aide d'urgence, réhabilitation et développement (LLRD).

Il était donc plus cohérent en interne à l'UE de préconiser la mise en place de financements sur fond Bêkou pour assurer une bonne consistance de l'intervention et de synergie avec les autres interventions UE.

Le fonds fiduciaire Bêkou est un mécanisme de financement qui regroupe les ressources de l'aide de donateurs. Ce mécanisme vise un nombre limité d'objectifs spécifiquement définis, mécanisme qui s'adaptait parfaitement dans le cadre du PRESU sur une zone géographique bien définie (deux arrondissements) et des actions à mener clairement identifiées.

CJ 2.3 Degré d'articulation du projet PRESU entre appui d'urgence et appui pour le développement à long terme (LRDD-Nexus).

La conception du projet PRESU avec une articulation entre actions d'urgence et projet de développement a permis de répondre aux priorités et besoins exprimés par les autorités centrafricaines et les populations des quartiers en termes l'amélioration des conditions de vie des riverains du projet.

Il existe un fort degré d'articulation entre appui d'urgence et appui pour le développement à long terme (LRDD-Nexus) et une évolution dans le temps (entre les phases). L'action est cohérente par rapport aux objectifs du Fonds Fiduciaire Bêkou qui vise à répondre à la crise en RCA de manière rapide et flexible en subvenant aux besoins immédiats des populations, tout en assurant la reconstruction durable du pays. Le fonds Bêkou offrait des avantages certains dans le cadre de cet environnement très fragile en période d'après-conflit.

Pour les différents bailleurs donateurs dans ce fonds, l'utilisation de ce fonds fiduciaire a permis de fournir une aide à la fois d'urgence et de développement à terme plus efficace, plus efficiente, qui évitait les risques politiques opérationnels importants dans un climat incertain. Cette articulation a donné aux autorités et aux bailleurs une gamme élargie d'intervention dans plusieurs secteurs, et une flexibilité plus importante que dans les fonds de développement classiques.

Depuis 2016, le LRRD est progressivement remplacé par le terme nexus humanitaire-développement qui répond aux mêmes enjeux en invitant les acteurs du développement à davantage s'impliquer dans la gestion des conséquences des crises durables. S'ajoutent également les enjeux du lien entre sécurité, politiques de consolidation de la paix et politiques de développement.

CJ 2.4 Capacité de dimensionnement des ressources entre actions d'urgence et actions structurantes de développement est de nature à contribuer effectivement aux priorités stratégiques du fonds Bêkou.

La répartition des ressources financières entre actions d'urgence (phase 1 pour 4,4 M€) et plan de développement d'actions plus structurantes (phase 2 pour 11,66 M€) était adéquate et dimensionnée pour répondre à la fois à des besoins d'actions à retour rapide (avec la phase d'accompagnement social par les biais d'ONG MOUS) tout en contribuant à préparer un projet d'urbanisation sur le long terme (avec une phase de reconstruction d'infrastructures pour les quartiers touchés par la crise sécuritaire et remédier aux destructions de 2013).

Pour les autorités centrafricaines, l'utilisation du fonds Bêkou a permis de dimensionner des ressources humaines entre l'action d'urgence sur le terrain (Autorités locales et MOUS et renforcement des pouvoirs publics dans ces quartiers) et l'action structurante sur les infrastructures, soulageant les dépenses publiques de la RCA alors désorganisées voire quasi nulles (avec la mise en œuvre par des maîtrises d'ouvrages supportées par une MOD AGETIP). Les différentes activités en deux phases séquencées du PRESU étaient pertinentes dans le temps (préparation des études et accompagnement social dans les quartiers, suivie de programmes sur les infrastructures touchant à plusieurs secteurs) et ont bien contribué (dans leur répartition financière, humaine et technique) à atteindre des objectifs de réconciliation, de connexion urbaine, de cohésion socio-économique, d'inclusion sociale par l'emploi et une source de revenu des jeunes et personnes vulnérables.

Le fonds Bêkou finance des projets dans différents secteurs comme la santé, la réhabilitation en milieu urbain ou encore la résilience socioéconomique. En RCA, où la moitié de la population a entre 10 et 35 ans, il était essentiel de pouvoir répondre aux défis et au phénomène de vulnérabilité de la jeunesse, partie de la population qui peut jouer un rôle fondamental dans la résolution des conflits ainsi que pour le renforcement de la cohésion sociale. Avec les volets de renforcement des capacités (formation professionnelle) et d'activités sources de revenus (THIMO), le PRESU a assuré un parfait équilibre entre les actions d'urgence (renforcement de capacités, bonne gouvernance locale, etc.) et les actions structurantes (infrastructures urbaines indispensables).

Les actions structurantes de construction / réhabilitation de voiries urbaines et autres infrastructures dans les deux arrondissements de Bangui ont été réalisées sous forme de travaux à haute-intensité de main d'œuvre (THIMO). Ce recrutement important de personnes de ces quartiers (jeunes et femmes) a également contribué à des actions communautaires (nettoyage d'espaces publics, collecte des ordures, réparation de petits équipements et de réseaux publics, bornes fontaines, ouvrage d'assainissement, marchés). Ces activités ont été définies en lien avec les populations riveraines et ont été accompagnées avec des actions de médiation sociale et d'accompagnement communautaire. Les actions d'urgence en formation professionnelle, en AGR et THIMO ont contribué à la relance de l'activité économique et aux échanges sociaux dans ces quartiers défavorisés. La rémunération THIMO et AGR a permis d'augmenter le pouvoir d'achat des familles et de bénéficier à l'économie locale. L'argent acquis a permis également d'investir pour certains dans une activité génératrice de revenus (petits commerces kiosque, salons de coiffure, ateliers de couture, etc.).

COHERENCE

QE3 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle démontré une mise en œuvre complémentaire aux interventions des autres bailleurs de fonds dans le secteur du développement urbain ?

COHERENCE	
- Une étude de préaisabilité a permis d'inscrire PRESU dans une continuité par rapport aux initiatives passées, tel que le 'Multi-Partner Trust Fund' et autres. - Le PRESU a été organisé dans un souci de coordination de l'aide internationale en cours, en complément opérationnel d'interventions de l'AFD et de la Banque Mondiale. Enfin, le projet PRESU présente un fort potentiel de répliquabilité, dû notamment à sa logique de ciblage du plan d'action par rapport aux priorités affichées sur le terrain.	Excellent

CJ 3.1 Niveau de complémentarité et de cohérence entre la stratégie de l'UE et les interventions d'autres bailleurs

Il y a eu des initiatives complémentaires d'autres bailleurs, opérations qui ont été identifiées dès la phase 0 puis la phase 1 du PRESU. Les ONG / MOUS ont pris des mesures pour éviter les doublons quand elles avaient des interventions dans l'un des deux arrondissements ciblés afin de favoriser des synergies et complémentarité des programmes et de ne pas intervenir dans un domaine déjà financé pour certains bénéficiaires. L'action PRESU est notamment complémentaire avec d'autres opérations financées par le fonds Bêkou (p.ex. : appui à la relance économique), et d'autres projets de réhabilitation des caniveaux (p.ex. : THIMO IV de l'AFD, projet PADU de l'UE). Une étude de préféabilité a également été financée dans ce projet pour identifier les meilleures pistes d'action (Groupe8).

Plusieurs bailleurs étaient dès 2013 et sont encore présents en RCA. A titre d'exemple, dans une logique de concentration de ses appuis, l'AFD intervient dans plusieurs secteurs : l'éducation, la santé, la formation professionnelle et l'emploi, ainsi que dans le développement local, en milieu urbain et rural. La Banque Mondiale finance dans 71 sous-préfectures⁶ de RCA le projet Londo (fourniture d'emplois temporaires à plus de 34.500 Centrafricains vulnérables, dont 36 % de femmes). La Banque africaine de développement est également présente avec de nombreux projets financés dans les domaines de la santé et de la sécurité alimentaire.

Certaines initiatives de l'AFD et de la Banque mondiale ont été prises en compte pendant la mise en œuvre du PRESU. L'AFD a signé une convention de délégation et travaille dans un objectif de coordination de l'aide internationale et de mutualisation des moyens, en participant à la création du Fonds Bêkou, aux côtés de la Commission européenne, de l'Allemagne et des Pays-Bas.

Il existe des complémentarités opérationnelles entre le projet PRESU et d'autres interventions de l'AFD, de la Banque Mondiale dans le même secteur et sur les mêmes problématiques, notamment dans les secteurs de la formation professionnelle, de la sécurité alimentaire et de la bonne gouvernance. La Banque mondiale a contribué au financement de l'élaboration du document RCPCA. Le projet 'ZINGO' de l'AFD, visant le renforcement des capacités de la Mairie de Bangui et de 5 ministères, notamment le MURFVH, a apporté une contribution opérationnelle non négligeable aux problématiques et besoins de la capitale Bangui. Les entretiens menés avec l'AFD ont permis de confirmer une bonne complémentarité des projets. La mission terrain a confirmé sur le terrain la coordination entre le PRESU et des projets complémentaires (ex : les voiries secondaires et systèmes de drainage financés par l'AFD en complément aux travaux menés sur l'avenue Idriss Deby). L'AFD a ainsi contribué en 2019 à hauteur de 2,5M€ de fonds propre sur subvention, afin de garantir une action complémentaire sur le PRESU à celle apportée par le Fonds Bêkou.

Il existe de même des complémentarités opérationnelles entre le projet PRESU et d'autres interventions de l'AFD dans la même zone géographique à Bangui. Afin d'anticiper le retour de populations déplacées dans les zones qui ont été touchées par la crise, l'AFD contribue à la construction ou la reconstruction d'infrastructures communautaires, en finançant des infrastructures électriques et de voirie, des équipements marchands, des services urbains de proximité (eau potable, assainissement, éclairage public). Également en termes de complémentarité, le Fonds Social de Développement FSD⁷ a permis de financer près de 30 projets (0,85 M€) sur la période 2012-2016 autour de quatre axes principaux : développement économique, soutien aux structures socio-sanitaires, éducation et apprentissage, citoyenneté et jeunesse.

Il existe de plus des complémentarités opérationnelles entre le projet PRESU et d'autres interventions de partenaires techniques et financiers, dans l'objectif de contribuer à la stabilisation, à l'amélioration des conditions

⁶ <https://www.banquemoniale.org/fr/news/press-release/2020/01/22/republique-centrafricaine-le-projet-argent-contre-travail-londo-ameliore-le-quotidien-des-menages-selon-une-nouvelle-etude>

⁷ SCAC service de coopération et d'action culturelle -France

de vie et de la situation économique. En effet, en 2021, 12 millions \$ de fonds ont été alloués par le Fonds Humanitaire (UN OCHA), ciblant les populations les plus vulnérables en RCA, dont la capitale de Bangui, fournissant une assistance vitale multisectorielle à travers 54 projets dans les domaines de la sécurité alimentaire, la protection, la lutte contre les violences basées sur le genre, la santé ainsi que de l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Les organisations soutenues par le Fonds ont adapté leurs projets aux mesures de prévention du COVID 19 et les partenaires en charge des projets santé et des projets EHA ont sollicité des financements supplémentaires.

CJ 3.2 Niveau de répliquabilité et d'effet de levier de la contribution de l'UE dans la mise en œuvre du projet.

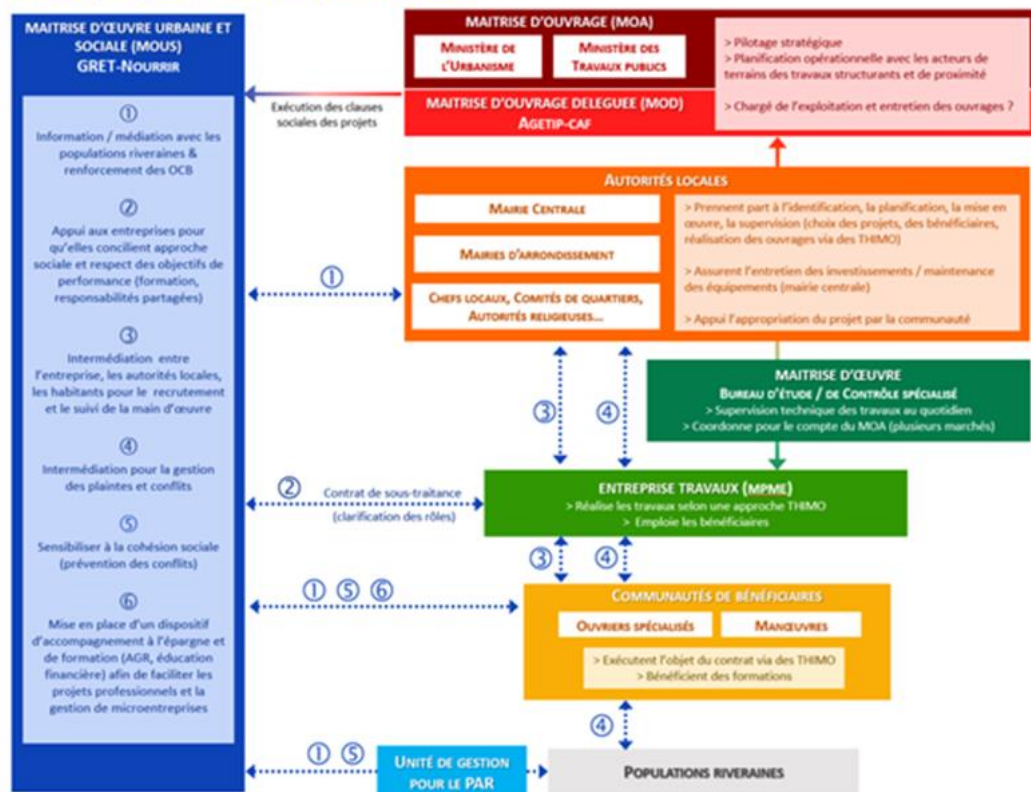
Des suites ont été indirectement données par d'autres bailleurs de fonds en République Centrafricaine au projet PRESU ou de ses composantes. Des fonds supplémentaires de l'AFD pour le PRESU ont été attribués pour pallier aux difficultés rencontrées et malgré des réflexions en cours sur de nouveaux projets similaires il n'y a pas eu de réelle augmentation des subventions de l'AFD depuis la mise en œuvre du PRESU. Ils ont été apportés en complément aux différents projets dans le secteur santé ou voiries urbaines (voir plus haut), ou bien encore le Fonds Humanitaire de l'UN OCHA en juin 2021 (avec 12 préfectures ciblées en RCA dont celle de Bangui). La crise humanitaire en Centrafrique s'était détériorée fin 2020 suite à la résurgence de violences armées dans plusieurs régions de la RCA. Plus de 631.000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, niveau jamais atteint depuis 2014. L'allocation du Fonds humanitaire de 12 M\$ permet de monter des projets d'assistance multisectorielle dans les secteurs prioritaires dont l'eau, hygiène et assainissement, la santé, l'éducation. L'expérience acquise et les résultats PRESU obtenus dans ces secteurs prioritaires sont un modèle utilisable, ayant un fort potentiel de répliquabilité sur d'autres quartiers de Bangui ou préfectures de RCA, comme le 6^{ème} arrondissement qui fut fortement touché par les inondations en juillet 2022.

CJ 3.3 Degré d'influence d'activités préexistantes initiées par des interventions d'autres bailleurs de fonds sur certaines activités du PRESU.

Une phase « 0 » a précédé début 2015 les deux phases du PRESU, période de 3 mois qui a permis d'identifier les activités déjà existantes et les besoins exprimés par les populations et les autorités à Bangui. Ces activités ont influencé le montage du projet PRESU afin de compléter la panoplie d'aides déjà financées en RCA. Ceci a permis de renforcer la qualité et les résultats prévisionnels de ce projet.

Les activités et le montage du projet PRESU en 2015, intégré dans le fonds Bêkou, ont été très certainement influencé par d'autres interventions existantes à l'époque, à savoir les deux fonds fiduciaires du PNUD en Centrafrique : (i) le Fonds Humanitaire commun ou « Common Humanitarian Fund, CHF) et (ii) le fonds multipartenaires ou 'Multi-Partner Trust Fund' (MPTF). Le fonds CHF apportait déjà depuis 2008 l'aide humanitaire indispensable dans les secteurs comme la santé et l'éducation. Le fonds MPTF de 2014 comportait 49 projets en renforcement des capacités des autorités centrafricaines, en programmes réconciliation et de reprise économique. Ces deux fonds étaient assez similaires au fonds Bêkou, en termes de gouvernance et de sources de financement, mais avec des modalités de financement basées plutôt sur l'appui budgétaire direct (MPTF). Les activités du PRESU ont bien été influencées par d'autres projets en 2015, mais les modalités de gestion et d'organisation différaient sensiblement.

CJ 3.4 Niveau de coordination du projet PRESU (division des tâches et gestion adéquate des risques).



Missions de la MOUS du PRESU et interactions avec les acteurs clefs des THIMO identifiés dans le guide THIMO RCA (source : schéma de synthèse de l'approche THIMO – Gret)

Figure n°2

Le degré de coordination au sein du PRESU est excellent entre bailleur de fonds UE et AFD délégataire de fonds et, parallèlement, bailleur sur des projets connexes et complémentaires au PRESU. La division des tâches exprimées dans l'organigramme et logigramme du PRESU et dans les conventions de financements étaient claires, ainsi que la coordination AFD / MOUS / MOD.

Cependant, l'apport complémentaire du bailleur BDEAC sur le projet PRESU en voiries urbaines, quoique répondant aux besoins de financement supplémentaires en infrastructures (cofinancement sur l'avenue Idriss Deby et équipement pour la mairie centrale de Bangui), a induit des complications de gestion des risques et de coordination en matière de pilotage / suivi, notamment des retards en matière de décaissement des fonds, d'avis de non-objection. Dans les faits, les informations transitaient d'abord par le ministère MEPCI, puis par le siège social BDEAC au Congo Brazzaville, d'où des retards parfois constatés dans la gestion des dossiers. Le processus de gestion était donc différent selon qu'il s'agissait des flux de gestion du PRESU entre AFD et AGETIP ou BDEAC – MEPCI – AGETIP. Contrairement à la convention établie pour les modalités de gestion inter bailleurs.

A part cet état de fait, il y existe un bon niveau de gestion et de maîtrise adéquate des risques pour éviter des impacts négatifs sur les infrastructures des projets du PRESU. Le cadre logique démontre une bonne approche des risques et hypothèses liés au projet PRESU. L'organigramme de ce projet ci-dessus présente une organisation en adéquation avec les objectifs ambitieux du projet, pour assurer une bonne coordination entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et autorités locales.

Plusieurs organes de pilotage et de suivi ont été mis en place afin d'assurer la coordination entre les partenaires du programme et assurer le lien avec les études préparatoires financées sur la phase 0 du même projet (PRESU 1) :

- Le Comité de Pilotage (COFIL) fut l'organe décisionnel concernant la stratégie de conduite du projet. Il a été créé par arrêté ministériel le 2 avril 2015. Il est présidé par le Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération Internationale et devait se réunir chaque semestre. Dans les faits, la périodicité de tenue du COFIL n'a pas été respectée.
- Le Comité de suivi technique (CTS) a été mis en place pour suivi régulier de l'avancement du projet. Il a été créé par arrêté ministériel le 3 avril 2015. Il est présidé par le ministère de l'Habitat, du Logement social et de l'Urbanisme. Il devait se réunir chaque trimestre. Un CTS spécifique pour les travaux de réhabilitation de l'avenue Idriss Deby Itno (présidé par le Ministère Equipement et Travaux Publics METP) a été mis en place. Là encore, la tenue de ces CTS n'a pas été respectée durant la durée du PRESU.

Il est à noter que, durant l'exécution du projet PRESU, même si l'organisation globale (ci-dessus) était adéquate pour assurer une bonne coordination du programme Phases 1 & 2, les comités de suivi techniques et les comités de pilotage et d'encadrement du projet ont eu une mobilisation trop peu fréquente⁸, pour assurer une parfaite coordination.

La cohérence sur le plan des interventions par secteur est confirmée, avec une bonne cohérence des projets de certains bailleurs (eau & assainissement, transport) dont le PARC ZINGO et le PIDEJI (AFD). Il est à signaler cependant qu'en terme de cohérence globale des projets sur la capitale de Bangui, les interviews sur le terrain ont révélé des problèmes de coordination Bailleurs / ONG / Autorités, notamment avec de nombreux projets des ONG qui opèrent dans Bangui, sans que la Mairie Centrale de Bangui puisse suivre ces activités (pas de banque de données des projets existante).

PERTINENCE & EFFICIENCE

QE4 Dans quelle mesure le dispositif de mise en œuvre, les modalités de gestion et les capacités des parties prenantes associées à ce dispositif ont-ils été adaptés aux défis de l'intervention et du contexte ?

PERTINENCE & EFFICIENCE	
- Le dispositif du PRESU dans son ensemble est en théorie bien adapté aux réalités de Bangui. L'organisation en maîtrise d'œuvre urbaine assurée par la MOUS et maîtrise d'ouvrage par les deux ministères (avec une seule MOD AGETIP), appuyée par l'AFD qui assurait le rôle de délégataire de fonds et d'assistance technique bien que cela n'était pas prévu, et impulsé par un comité de pilotage, a garanti la présence d'une structure de gestion du projet. Les ONG sélectionnées étaient spécialisées dans les domaines clefs. Enfin, le comité de suivi technique devait permettre un encadrement de la mise en œuvre. - Dans la pratique, il s'est toutefois avéré que le dispositif de mise en œuvre était complexe, avec trop d'imbrications, ce qui a contribué à des blocages dans la mise en œuvre d'actions qui nécessitaient une réactivité et une flexibilité importante, au vu de la situation d'urgence dans laquelle se trouvait le pays. La coordination a pu	Satisfaisant

⁸ Commentaires recueillis lors des interviews à Bangui en phase terrain d'évaluation

s'améliorer, puis s'est détériorée à cause de la situation politique à partir de 2019, puis de la crise sanitaire.	
--	--

CJ 4.1 Adéquation du dispositif de mise en œuvre du PRESU, ses modalités et capacités vis-à-vis du contexte et des défis de l'intervention.

Le mode de gestion choisi était adéquat pour mettre en place les activités prévues et obtenir les résultats escomptés du PRESU. En effet, une convention de délégation permet à l'AFD de gérer le projet PRESU financé par le fonds Bèkou. Compte tenu des engagements de l'AFD dans les fonds fiduciaires sur la période 2004-2010, et de son expérience et expertise dans les différents domaines ciblés par le PRESU (santé, éducation, infrastructures, gestion post-conflit), ce choix était judicieux pour gérer en délégation ce projet. Le dispositif comprenait d'une part une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS pour la gestion d'activités liées à la médiation / accompagnement des populations), et d'autre part deux maitrise d'ouvrage (deux ministères) et une seule maitrise d'ouvrage déléguée. Deux conventions de financement via le MEPCI avec les deux ministères maitres d'ouvrages et une convention de financement avec l'ONG MOUS ont complété le dispositif, ainsi que deux conventions de délégation signées avec l'AGETIP-CAF qui a opéré comme Maitrise d'ouvrage déléguée (pour compte du MURFVH et du METP) pour mettre en œuvre les activités du projet PRESU.

Un point important souligné lors des interviews à Bangui réside dans le fait que ce dispositif ne comportait pas d'assistance technique, qui aurait pu faire le lien entre le délégataire de fonds (AFD) et les 2 MOA et la MOD. Le dispositif a donc fonctionné sans cet intermédiaire qui reste un élément important dans un projet d'infrastructures. L'AFD a donc travaillé à la fois comme délégataire de fonds et comme assistant technique, ce qui n'était pas son rôle d'après la convention signée. En l'absence d'une assistance technique, l'AFD a mis en place avec la MOD AGETIP, une organisation de réunions bimensuelles permettant d'assurer un suivi de projet régulier, en parallèle du COPIL et du CTS.

Il ressort également des interviews avec les différentes parties prenantes que ce dispositif (un acteur MOUS pour les interventions auprès des populations et un acteur MOD pour la gestion des projets d'infrastructures) était compatible avec ce contexte urbain spécifique à Bangui et plus précisément dans les zones d'intervention, à savoir les 3ème et 5ème arrondissements, quartiers défavorisés parmi les plus touchés depuis le conflit de 2013. Le consortium d'ONG (ACTED, DRC et Oxfam) est spécialisé dans un certain nombre de domaines clés (réponse d'urgence- protection & cohésion sociale - sécurité alimentaire - éducation - eau, hygiène et assainissement - réhabilitation des infrastructures communautaires, etc.) et sa position de maitre d'ouvrage MOUS / MOEUS lui a permis de répondre aux problématiques des populations bangouaises et à la situation post-crise. La mise en place du comité de suivi technique (CST) et de pilotage (COPIL) était un dispositif adapté pour assurer une gestion efficiente du PRESU, avec la participation de nombreux acteurs dont les mairies et communautés urbaines et AEL.

CJ 4.2 Adaptation des dispositifs, modalités et capacités du PRESU face aux changements du contexte et aux nouveaux défis.

Les interviews à Bangui ont révélé quelques insuffisances dans l'adaptation du dispositif global au contexte en RCA sur toute la période 2014-2022. Le dispositif pour la mise en œuvre était certes important et bien conçu, mais peut-être trop complexe dans la situation de crise post-conflit dans laquelle se trouvait la capitale de Bangui, avec des institutions désorganisées. Le système s'est trouvé confronté au manque d'organisation, au turn-over dans les institutions, entraînant des lenteurs générées par chaque acteur institutionnel dans cette chaîne complexe d'organisation de la chaîne du PRESU, impliquant des freins au temps de réponse exigé par ce projet à actions urgentes et des inerties dans le suivi du projet. Des améliorations dans la coordination ont pu être constatées au niveau de l'ensemble des acteurs du dispositif, tant côté maitrise d'ouvrage (MURFVH et METP) qu'au niveau de la maitrise d'ouvrage déléguée AGETIP -CAF. Mais le contexte à Bangui s'est dégradé de nouveau dès 2019 (crises sécuritaires puis sanitaires), les conditions de travail et l'organisation institutionnelle se sont détériorées

(changement au niveau du Gouvernement), impactant négativement la coordination globale entre les acteurs du programme, et donc le déroulement des activités et la fréquence des CST et COPIL. L'encadrement du projet, malgré un dispositif initial adéquat à la gestion d'un projet comme le PRESU, s'est affaibli suite à tous ces facteurs aggravants. L'AFD, ayant fonctionné également comme une assistance technique pour soutenir les interventions et les différents acteurs du projet a permis malgré tout au projet de s'adapter à tous ces facteurs impactant les activités et au déficit de capacités humaines.

De la même manière, le projet PRESU a été adapté en termes de capacités financières pour répondre aux priorités des autorités et aux besoins des populations, en réorientant les financements du projet vers des infrastructures essentielles.

Le projet PRESU s'est également adapté face au changement de contexte urbain à Bangui. La maîtrise d'œuvre urbaine et sociale MOUS (consortium GRET/NOURRIR) a été mise en place fin 2018 avec pour mandat d'assurer une communication de proximité avec les populations et pour faciliter l'intermédiation sociale avec les autres acteurs du projet. Un diagnostic des acteurs a été réalisé au démarrage de la MOEUS. Un chargé de développement communautaire a été recruté dans chaque zone du PRESU (Sara-Yakité, KM5 et Miskine Ngouciment) pour assurer une communication quotidienne, dispositif permettant de s'adapter à tout changement dans le contexte urbain, de comprendre les inerties et de faire l'état d'avancement du projet.

EFFICIENCE

QE5 Dans quelle mesure les activités ont-elles pu être mises en œuvre conformément aux quantités et qualités requises (notamment dans sa sensibilité aux discriminations d'âge, de genre et de handicap), dans les délais appropriés et avec l'exécution budgétaire attendue ?

EFFICIENCE	
- La durée de programmation du PRESU dans son ensemble a largement dépassé la durée initiale estimée, essentiellement durant la phase 2. En cause, la dégradation de la situation sécuritaire, puis sanitaire (COVID-19), ainsi qu'une pénurie des matériaux, la fluctuation de prix des matériaux et enfin, les pluies diluviennes. - Le budget de la phase 1 a été revu à la hausse et celui de la phase 2 est resté inchangé. La situation sécuritaire a entraîné une spéculation des prix, entravant le respect du budget prévisionnel. - La situation d'extrême urgence et les difficultés organisationnelles ont entraîné des limites dans la prise en charge de la totalité des personnes considérées comme étant prioritaires (personnes en situation de handicap, femmes et enfants, etc.).	Moyen

CJ 5.1 : Respect des calendriers prévisionnels dans la mise en œuvre des activités de chaque phase PRESU.

La durée initiale de programmation et de mise en œuvre opérationnelle du projet PRESU (phase 1) était estimée à 36 mois, avec un démarrage effectif fin mars 2015 et une fin de phase prévue en fin mars 2018. La phase de mise en œuvre a été portée à fin juin 2022 par avenant, soit un dépassement de 51 mois. Les travaux de l'avenue Idriss Deby étaient toujours en cours en septembre 2022, en vue de la réception définitive.

La phase 2 était programmée pour une mise en œuvre opérationnelle de 36 mois avec un démarrage fin août 2017 et une fin de phase prévue fin août 2020. Cette phase s'est finalisée fin mai 2022, soit un dépassement de délai de 21 mois.

La durée de l'ensemble du projet (phase 1 et phase 2) était estimée donc à 5 ans et 5 mois. Le projet PRESU s'est terminé fin du premier semestre 2022. Le programme d'activité a donc été exécuté sur une période de plus de 7,5 années (si l'on ne tient pas compte des travaux de l'avenue Idriss Deby dont la réception définitive n'est pas encore prononcée à date de la mission à Bangui dans la première quinzaine de septembre 2022).

Une convention de délégation de fonds n° T03-30 a été signée en mars 2015 entre l'UE-Fond Bêkou et l'AFD pour la mise en œuvre de la phase 1 du Projet de Reconstruction Économique et Social en milieu Urbain (PRESU 1), pour une durée de 36 mois. Cette convention a fait l'objet de trois avenants successifs : (i) le premier signé en juillet 2018 portant sur la prolongation de la période de mise en œuvre passée à 60 mois et la modification du planning d'activités, (ii) l'avenant n°2, signé en décembre 2018 portant sur la prolongation de la période de mise en œuvre passée à 72 mois, afin de tenir compte de la durée des travaux de voirie qui a été précisée par les études techniques (soit une date de fin au 23/03/2021) ; (iii) l'avenant n°3 signé en mai 2021, portant sur la prolongation de la période de mise en œuvre passée à 84 mois (soit jusqu'en juin 2022) afin de prendre en compte les impacts liés à la dégradation des situations sanitaires et sécuritaires instables respectivement depuis fin 2019 et fin 2020.

Concernant la phase 1 et les trois grands volets d'activité (Actions sociales d'urgence, Préparation phase 2, Entretien & réhabilitation de voirie urbaine).

Les calendriers ont été bien respectés durant cette phase pour les activités liées aux actions sociales d'urgence, menées par le consortium d'ONG, et ce malgré l'insécurité régnant dans les arrondissements cibles du PRESU. L'expérience des ONG sur les problématiques post-conflit a favorisé la mise en œuvre des activités prévues, tant en quantité qu'en qualité.

Le volet Préparation de la phase 2 fut plus compliqué à mettre en œuvre par les BET pour la mise au point des études et a pénalisé le respect du calendrier initial. Il faut également signaler que les problèmes de coordination et les réorientations proposées du projet phase 2 selon les priorités des autorités ont également pénalisé le calendrier d'exécution des deux phases.

De nombreux facteurs exogènes au projet ont entravé le respect des calendriers du PRESU, à savoir : i) des incidents sécuritaires 2019-2020, limitant les réunions et les mobilisations d'effectifs sur chantiers, ii) la crise sanitaire Covid19 en 2020-2021 avec ses mesures de restriction empêchant les déplacements de personnels étrangers, iii) des déplacements de population suite aux crises sécuritaires et iv) une insécurité dans les quartiers ciblés par le projet, impactant le bon déroulement des activités PRESU, tant en actions sociales d'urgence, de la MOUS que les travaux d'infrastructures.

La mise en œuvre du PRESU s'est ainsi vue impactée par une nouvelle crise sécuritaire avec comme conséquences des risques d'insécurité aggravés dans la capitale Bangui, une pénurie progressive d'un certain nombre de matériaux (ciment notamment), avec un problème d'acheminement des matières premières sur le principal corridor économique Cameroun/Bouar/Bangui fermé et ayant entravé les mouvements de population, l'inflation des prix, ainsi que par le couvre-feu diminuant les horaires de travail, et enfin par le retrait partiel du personnel expatrié. Ces retards ont conduit à des avenants et demandes de prolongation de période de mise en œuvre. Dans un contexte d'enclavement, le blocage par les groupes armés du corridor routier reliant Bangui à la frontière avec le Cameroun a privé la capitale, et donc aussi les entreprises, d'approvisionnement. En empêchant l'accès aux équipements et quartiers, les incidents sécuritaires ont entravé le déroulement des études.

Les mouvements de population ont également contraint les études techniques à prendre en compte la formulation d'un plan d'accompagnement pour le retour de personnes déplacées. De plus, la SODECA (Société de Distribution d'Eau en Centrafrique) n'a pas délocalisé ses équipements comme planifié, afin de libérer l'emprise de la voirie, ce qui a pénalisé le calendrier des travaux de voiries urbaines.

L'instabilité des prix, qui a contribué à rendre infructueux l'appel d'offre du marché de la réhabilitation de l'avenue Idriss Deby, a également conduit à une prolongation de délai. Dans ce contexte général d'instabilité des prix, il faut aussi ajouter d'autres problèmes plus spécifiques aux chantiers : problème d'approvisionnement en carburant, problème d'emprunt en terre latéritique, problème d'approvisionnement du chantier en concassé.

Enfin en dernier point, il est précisé dans les rapports que toutes les quinze entreprises de travaux ont obtenu des prolongations par avenant dues à d'autres facteurs comme l'augmentation de la masse des travaux et la récupération des jours de pluies.

Les faits et facteurs exogènes évoqués ci-dessus ont entravé le respect des calendriers du PRESU, certains d'entre eux ont contribué à l'extension de la période de mise en œuvre du PRESU 1 de 36 à 51 mois.

CJ 5.2 : Respect du budget prévisionnel dans la mise en œuvre des activités de chaque phase PRESU.

La convention de délégation de fonds n° T03-30 a été signée en mars 2015 entre l'UE-Fond Bêkou et l'AFD ayant pour objet l'octroi de 4,4 M€ pour la mise en œuvre de la phase 1 du Projet de Reconstruction Économique et Social en milieu Urbain (PRESU 1). Cette convention a fait l'objet de trois avenants successifs, dont l'avenant N°2, signé en décembre 2018 portant sur une augmentation de l'enveloppe déléguée de 780 000 €, et augmentant le montant total de l'enveloppe à 5,18 M€. La phase 2 : (01/01/2017 – 30/04/2022) a été financée par le fonds Bêkou à hauteur de 11,66 M€.

Le PRESU 1 a donc connu un avenant ayant eu une incidence sur son budget prévisionnel de +17,7%. Le PRESU 2 n'a eu aucun avenant avec incidence sur son budget prévisionnel. Les interviews à Bangui et l'étude des documents du projet montrent une maîtrise progressive et réussie de l'élaboration du budget. Le budget de la phase 2 a été mobilisé en une seule fois et n'a pas connu d'actualisation. Dans un contexte d'instabilité en Centrafrique, la budgétisation a été modeste et évolutive au départ avant de se déployer dans toute son ampleur au cours de la deuxième phase où elle n'a plus subi d'actualisation. Le suivi et l'évaluation du budget prévisionnel des deux phases pendant la mise en œuvre a été satisfaisante.

Les budgets prévisionnels ont évolué dans le temps. La phase 1 du PRESU disposait d'un budget initial de 4,4 millions €, montant porté à 5,18 millions € par l'avenant 2. Le budget de la phase 2 a été respecté.

Volet Phase 1	Initial 2017 en €	2022 en €	Variation %
Actions sociales d'urgence	2 185 000	2 128 785	-2,57%
Préparation phase 2	550 000	550 000	0,00%
Entretien, réhabilitation de voirie urbaine	1 377 150	2 163 365	57,09%
Total	4 112 150⁹	4 842 150¹⁰	17,75%

Volet PRESU 2	€
Travaux (structurants, proximité)	8 000 000,00 €
Maîtrise d'œuvre (MOE, MOUS...)	1 665 000,00 €
Accompagnement Mairie de Bangui	225 000,00 €
Total ¹¹	9 890 000,00 €

La phase 1 du PRESU a financé trois grands volets i) des actions sociales d'urgence ii) des études préparant la phase 2 et iii) l'entretien et la réhabilitation de voiries urbaines ainsi que la maîtrise d'œuvre de suivi et une partie des

⁹ Hors coûts indirects délégataires, et imprévus

¹⁰ idem

¹¹ Hors coûts indirects délégataire, MOD et imprévus

travaux de réhabilitation de l'avenue Idriss Deby. Le reste des travaux du 3^{ème} volet a été financé par une enveloppe de la BDEAC, et un complément de financement de l'AFD sur concours CCF119901L à hauteur de 2,5 millions € pour les travaux de l'avenue Idriss Deby.

L'instabilité des prix a vraisemblablement impacté les écarts de prix constatés dans l'appel d'offres du marché de la réhabilitation de l'avenue Idriss Deby. Cette instabilité des prix fut en grande partie due au contexte sécuritaire ainsi qu'à l'enclavement de la RCA, ces deux facteurs favorisant la spéculation et entravant le respect des budgets prévisionnels.

CJ5.3 : Mesure selon laquelle la budgétisation opère une répartition équilibrée, équitable, qui tient compte de la fragilité de certaines couches sociales.

Le PRESU a été conçu comme un projet pilote, financé par le fonds fiduciaire Bêkou, dont les principales spécificités sont la flexibilité en termes de projets, une bonne articulation entre sécurité & développement, et des interventions sur 3 niveaux micro – meso - macro. Dans le cas du PRESU, les deux grands pans du projet sont représentés par des actions sociales d'urgence et des actions structurantes, pour répondre aux priorités d'accès aux services de base, aux besoins de sécurité alimentaire & économique, de renforcement des capacités et de gouvernance des pouvoirs publics, et enfin de développement à plus long terme.

Type d'action PRESU phases 1 & 2	Euros
Action sociale d'urgence	4 018 785
Action structurante	10 713 365
Total	14 732 150 ¹²

La question de la bonne répartition se pose de savoir si le quart du budget, environ 4M€, reste équilibrée et équitable pour répondre aux besoins très importants des populations riveraines des deux arrondissements concernés, dans une période post-conflits, comparé au budget (près de 73%) dédié aux infrastructures, donc à des actions structurantes de développement long terme. L'étude des documents du projet et les interviews confirment bien que ces fonds d'actions sociales étaient essentiels au niveau micro, celui des bénéficiaires finaux, populations très fragilisées par de multiples crises sécuritaires et économiques.

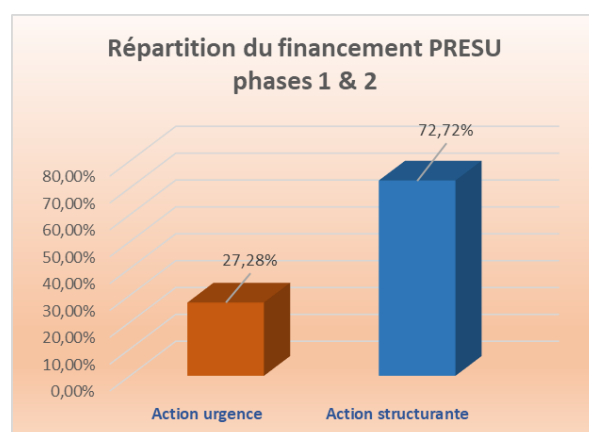


Figure n°3

Le projet PRESU a effectivement tenu compte de la protection du droit des enfants, des femmes et des handicapés. Le PRESU reste aligné sur les dispositions du Guide THIMO, lequel stipule que les chantiers HIMO peuvent aussi

¹² Les montants ici présentés concernent les investissements en actions d'urgence et actions structurantes, hors coûts indirects délégataires, MOD et imprévus

développer une approche de protection sociale à part entière ou faire le lien avec des programmes de protection sociale existants (accès gratuit à des soins, à la scolarisation des enfants...). Cela afin de maximiser les impacts en termes d'amélioration de la résilience des populations. Cette disposition n'est pas une initiative du PRESU, qui n'a fait que s'aligner.

Le projet PRESU a bien tenu compte de l'égalité des sexes, de la cohésion sociale, de la réconciliation, de l'interaction entre les communautés et de la génération de revenus. En effet, l'ONG d'intermédiation sociale qui doit favoriser la mise en place des activités HIMO dispose d'un cahier des charges qui prend en compte la problématique de genre dans les critères de sélection des bénéficiaires. La MOUS a mis en œuvre des activités en phase 1 très ciblées sur le genre et le recrutement de femmes.

Le tableau ci-dessous est une compilation des données relatives aux recrutements en THIMO. Ces données proviennent des rapports semestriels de la MOUS entre 2019 et 2021

Période	Total	Femmes	Hommes	%Femmes
14/06/2019 ¹³	15	4	11	27%
07/2019 – 12/2019	578	157	421	27%
01/2020 – 08/2020	1649	362	1287	22%
09/2020 – 12/2020	1152	258	894	22%
01/2021 – 11/2021	1740	354	1386	20%
Total (2019 – 2021)	5134	1135	3999	

Certains facteurs ont entravé la répartition équilibrée/équitable du projet PRESU (égalité des sexes, cohésion sociale, réconciliation, interaction entre les communautés et génération de revenus AGR). En effet, le contexte général de crise/sortie de crise a fragilisé une grande partie de la population, une telle situation ne permettant pas la prise en charge effective de toutes les personnes reconnues fragiles par le critère du handicap, de l'âge ou du genre.

Les entretiens sur le terrain à Bangui ont permis d'avoir une meilleure connaissance de la méthode de recrutement des bénéficiaires de THIMO. Une première liste de candidats est établie par les comités de quartier avec un quota associé à la taille de la population du quartier, et en tenant compte de deux critères : avoir 18 ans révolus et être en bonne santé. La MOUS se sert de cette liste pour tirer au sort les bénéficiaires finaux, en s'assurant qu'au moins 30% de ceux-ci sont du sexe féminin. Cette méthode se heurte cependant à quelques difficultés : certaines entreprises de travaux opèrent des recrutements parallèles d'ouvriers de bonnes constitution physique, ii) il était difficile d'obtenir les 30% de places réservées aux femmes dans le 3^{ème} arrondissement à majorité musulmane, alors qu'un nombre de femmes bien au-delà des 30% se présentait dans le 5^{ème} arrondissement majoritairement chrétien.

Les visites de terrain à Bangui ont permis de se rendre compte que le handicap physique a été pris en compte. Au lycée de Miskine, il existe une rampe d'accès à l'entrée principale aux bâtiments, les rampes d'accès pour PMR ont été construites aussi bien pour les salles de classes isolées qui ont été réhabilitées que pour les latrines. Une rampe d'accès pour PMR a été construite aussi pour l'entrée à la maison de la femme. La salle de classe de l'école maternelle ne possède pas de rampe pour l'accès des PMR, une responsable de l'établissement a expliqué qu'une autre école maternelle voisine prend en charge les enfants handicapés.

Des interviews réalisées, il ressort que l'efficacité du PRESU est considérée comme moyenne, i) en raison d'un programme très long (près de 8 années) compte tenu des impératifs d'urgence sociale, ii) de délais allongés par les retards des études imparfaites en phase 1, iii) des problèmes de coordination et de relations entre les acteurs (ex :

¹³ Ce recrutement ponctuel a été effectué à l'occasion de la construction de la maison de la femme et de la salle de classe à l'école maternelle de Miskine.

MOUS et entreprises de TP, mairie centrale et mairies d'arrondissement, coordination MOUS-MOD-Maitres d'ouvrages), et iv) de réorientation du programme en cours de projet en fonction des priorités des autorités.

Toujours dans le cadre de la répartition équilibrée du budget du PRESU, la question reste également posée de savoir si la bonne gouvernance et la présence des pouvoirs publics pouvait être rendues performantes avec un financement relativement faible (225 K€ soit 1,93% du budget de la phase 2) pour le renforcement des capacités.

CJ 5.4 : Mesure selon laquelle les activités ont été mises en œuvre en tenant compte des impératifs de qualité.

Le dispositif de contrôle de qualité a bien été mis en place, y compris le contrôle et la supervision des travaux, par les différentes Maitrises d'œuvre (MOUS) et maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) avec un encadrement par l'AFD, délégataire de fonds. En effet, selon l'article 2 (obligations d'information et de présentation des rapports), la convention de délégation T03-30 définit bien le dispositif de contrôle de la gestion technique et financière de l'organisme délégataire. De même, les articles 6 et 7 de la convention de financement No CCF 1161 01 Z du PRESU 1 décrivent le dispositif de contrôle de la gestion technique et financière du PRESU 1. Comme pour le PRESU 1, ce sont les articles 6 et 7 de la convention de financement No CCF 1 1 67 0 I F du PRESU 2 qui définissent le dispositif de contrôle de la gestion technique et financière du PRESU 2.

Cependant, certains facteurs ont entravé le respect des normes de qualité dans le projet PRESU, notamment sur la phase 2 dans les travaux d'infrastructures. Des problèmes de logistique persistants trop longtemps ont conduit à opter pour une main d'œuvre moins performante (problème de main d'œuvre peu qualifiée) et l'utilisation de matériaux de moins bonne qualité (difficulté d'approvisionnement). De tels matériaux ont une durabilité/résistance réduite, la peinture qui a servi à la réalisation de la signalisation horizontale de l'avenue Idriss Deby est un exemple probant. Cette peinture s'était déjà visiblement détériorée pendant notre visite de terrain et doit être reprise avant la réception. Lorsque les matériaux tels que le sable, le ciment ou le fer à béton sont de mauvaise qualité ou qu'ils sont utilisés dans un ouvrage exécuté par une main d'œuvre incompétente, les fissures peuvent apparaître dans l'ouvrage avec des conséquences imprévisibles. De plus, la crise du COVID 19, les mesures sanitaires préventives et sécuritaires ont empêché la présence sur les chantiers de collaborateurs spécialisés résidant hors de la RCA.

EFFICIENCE-EFFICACITE

QE6 Dans quelle mesure les moyens et ressources ont-ils été correctement dimensionnés et mobilisés pour aboutir à un rapport coût-efficacité satisfaisant des projets mis en œuvre?

EFFICACITE	
- La phase 1 a connu un très bon niveau de réalisation des objectifs, avec toutefois une efficacité relative sur l'environnement et l'accès à certains services de base. - La phase 2 a été affaiblie pour cause de retards dus à une mauvaise organisation pour les raisons mentionnées ci-dessous. - PRESU a fait l'objet d'un dimensionnement approprié en terme de budget. Il a toutefois été difficile d'apprécier les coûts unitaires liés à la phase 2. En outre, un suivi effectif a pu avoir lieu grâce à un système de contrôle et de suivi-évaluation durant tout le projet, en plus d'un complément de la part de l'AFD en terme de monitoring.	Moyen

CJ 6.1 : Mesure selon laquelle les travaux, fournitures et services dans chaque phase PRESU ont été réalisés en conformité avec les dispositions contractuelles.

Les visites terrain et les interviews réalisées confirment bien l'efficacité et le bon niveau de réalisation sur le programme d'urgence, notamment avec les opérations THIMO, AGR et formations, sensibilisation, latrines, kiosques bornes fontaines (KBF). La phase 1 a permis aux bénéficiaires un renforcement ponctuel via les THIMO, et plus durable sur les AGR et les formations professionnelles. La mission terrain a montré une efficacité plus faible sur les problématiques de l'environnement et l'accès aux services de base.

En termes d'efficacité des produits réalisés en phase 2, les ouvrages sont certes bien réalisés, l'accent ayant été mis sur le bâti et la route sur tous les secteurs, mais moins sur le drainage, ce qui était une des priorités du programme initial. Le financement du collecteur de Bouagba représente 16,6% (911,3 MFCFA) du montant total des travaux (5476,5 MFCFA)¹⁴.

L'efficacité a été affaiblie par le repositionnement des autorités sur le choix des ouvrages, entraînant des retards (retards qui se sont cumulés avec ceux causés par les différentes crises traversées, sanitaire et sécuritaire). La nature et le volume des ouvrages étudiés ne correspondent plus au programme initial, ce qui a impacté le délai de réalisation des études. D'autre part l'absence d'un schéma directeur d'aménagement urbain a conduit à une absence de continuité dans les actions de concertations entre les institutions et les populations riveraines. Enfin la grande flexibilité du PRESU, tout en étant une force, a pu devenir une faiblesse par la prise en compte de l'évolution du positionnement des autorités de RCA

L'efficacité a été impactée initialement par ces problèmes de réalisation des études techniques, puis par le défaut de compétences des entreprises TP et des ressources humaines.

L'efficacité est restée faible en matière de renforcement des capacités institutionnelles et d'appropriation des services fournis, et plus forte au niveau local et de proximité avec le soutien de la MOUS.

En l'absence d'une assistance technique, l'efficacité a été renforcée par la présence de l'AFD, gestionnaire de fonds, qui s'est impliquée dans la gestion de ce projet.

Le problème de coordination et de flou dans les attributions des acteurs a entaché l'efficacité du projet. Le PRESU comprenait un nombre important d'acteurs institutionnels et opérationnels, ce qui impliquait une grande complexité de liens et de responsabilités, tant contractuels qu'opérationnels, à faire tenir sur la durée assez longue de ce projet. Il ressort des interviews que le grand nombre d'acteurs a induit un manque d'implications de certaines parties prenantes, parfois par manque de compréhension de l'organigramme et du logigramme des responsabilités et des rôles de chacun. Hormis le schéma connu de l'organisation du PRESU présenté dans les rapports de projet, il n'existait pas de guide ou manuel décrivant les définitions précises des attributions des différents acteurs. Ce manque de lisibilité a contribué à affaiblir l'efficacité des actions à mener par certaines entités liées au projet.

Les ressources matérielles mobilisées ont été suffisantes et/ou adaptées à temps en fonction de la réalité du contexte. Concernant les entreprises de travaux, les ressources ont été mobilisées à temps et en quantité suffisante. Hormis le marché de la réhabilitation de l'avenue Idriss Deby où le recours à une enveloppe supplémentaire a été nécessaire, aucune autre insuffisance de ressources ne s'est manifestée le long des deux phases du PRESU. Au terme des processus de passation des marchés dirigés par la MOD AGETIP-CAF, quinze entreprises de travaux ont été mobilisées dans le cadre du PRESU 2, travaux subdivisés en 16 lots et sous-lots. Concernant les études techniques, la validation de l'EIES a permis la réalisation des études APS & APD. Néanmoins des lenteurs dans le traitement des données par le consultant a entraîné des retards dans la production des rapports d'études.

¹⁴ Rapport annuel AFD 2021 rapport execution n°5 oct 2020 nov 2021

Les ressources humaines ont été suffisantes et parfaitement mobilisées et dimensionnées dans la phase 1 avec le consortium d'ONG¹⁵, ce qui a permis entre 2015 et 2017 d'atteindre la quasi-totalité des résultats attendus en matière d'intervention sur l'urgence sociale et la cohésion en période post-conflit. Tout au long du projet, les équipes des ONG ont maintenu une communication régulière avec les communautés des quartiers ciblés et un contact continu avec les chefs de quartiers et autres représentants de la communauté, avec une approche participative et inclusive en collaboration avec les autorités locales et les structures existantes. L'ONG nationale Les Flamboyants a été identifiée et retenue pour assurer la relève de DRC et la continuité des activités auprès des 65 AEL.

La mobilisation des ressources humaines du côté des partenaires institutionnels n'a pas toujours été adaptée aux exigences d'un tel projet à vocation d'action d'urgence (difficultés de mobilisation et de présence pour les COPIL et CST, manque de visibilité sur la mise en œuvre du renforcement des capacités fournies par le projet, turnover des personnels des institutions sur toute la période, etc.). Enfin, les ressources humaines mobilisées n'ont pas toujours été suffisantes et/ou adaptées à temps en fonction de la réalité du contexte pour la partie des travaux d'infrastructures et actions structurantes, les entreprises ayant mobilisé les moyens en personnel au fur et à mesure des besoins. Cependant, par manque de ressources financières ou manque de prévoyance, ces moyens à mobiliser sur les chantiers se sont révélés insuffisants au regard des résultats escomptés. Une faible mobilisation des BET a pu être notée, occasionnant des retards sur les études techniques, dus notamment i) à une compréhension tardive de l'approche technique de la mission par le Consultant (d'où une réunion de recadrage avec l'AFD) et ii) à une mauvaise mobilisation des ressources humaines chez le Consultant, (les experts intervenant de manière individuelle sur le terrain et dans un délai limité, n'obtenant pas les renseignements nécessaires à la mission).

Le niveau d'efficacité des procédures de passation des marchés fut différent selon les types de marchés. La procédure d'attribution des marchés d'études a duré environ 14 mois pour SCET & IGIP, pour une prévision inutile de 4 à 6 mois. La procédure de sélection des bureaux d'étude a été 2 à 3 fois plus longue que le délai prévu. Face aux retards constatés lors de l'exécution des études techniques, l'AFD a réalisé un travail détaillé visant à anticiper les délais nécessaires à la passation des marchés de travaux. Dans le cas d'une procédure d'appel d'offres internationale, un délai d'environ 7 à 8 mois était le minimum requis, délais étant encore très éloignés du délai de mise en œuvre acceptable par les acteurs locaux et par le Fond Bêkou. Des discussions ont été entamées en interne à l'AFD puis avec la MOA et la MOD, pour modifier les plafonds permettant d'utiliser des procédures simplifiées tel que des demandes de cotations (présélection d'entreprises sur la base d'un bordereau de prix). La procédure de passation des marchés s'appuyant initialement sur un appel d'offres international ne semblait pas adaptée compte tenu de la typologie et du nombre d'ouvrages à étudier et à construire. Le recours à des procédures simplifiées pour certaines typologies d'ouvrages, tel que réfléchi par les acteurs du PRESU, bien que tardivement (fin 2018), a été l'une des réponses visant à réduire les délais et ainsi avoir une continuité entre actions d'urgence et de développement.

L'appel d'offre pour l'avenue Idriss Deby a fait ressortir un certain nombre de dysfonctionnements. Les estimations du maître d'œuvre sont bien inférieures aux offres des entreprises soumissionnaires. L'intervention de l'AGETIP-CAF, sur demande de l'AFD pour réévaluer des estimations en tenant compte des coûts actualisés des matériaux et des risques sécuritaire et logistique, n'a pas permis de trouver de compromis. L'appel d'offre avait alors été déclaré infructueux et le marché attribué au moins-disant des soumissionnaires, l'entreprise SOGEA-SATOM, après négociations. Ces négociations ont conduit à un complément de financement fourni par l'AFD (1 660 583,59EUR) et par le Fonds Bêkou (780 000,00 EUR). Mais ce contrat avec l'entreprise SOGEA-SATOM a lui aussi été résilié et c'est un contrat gré-à-gré qui a finalement été signé avec l'entreprise SIGMA 2 classée second soumissionnaire, conformément aux procédures de l'AFD et aux procédures nationales. Les estimations du maître d'œuvre SCET TUNISIE / LE CRAYON ont été en décalage avec les réalités du terrain telles que les ont exprimées les entreprises

¹⁵ AFD Rapport final activités 2017 phase 1 – pages 12 à 23

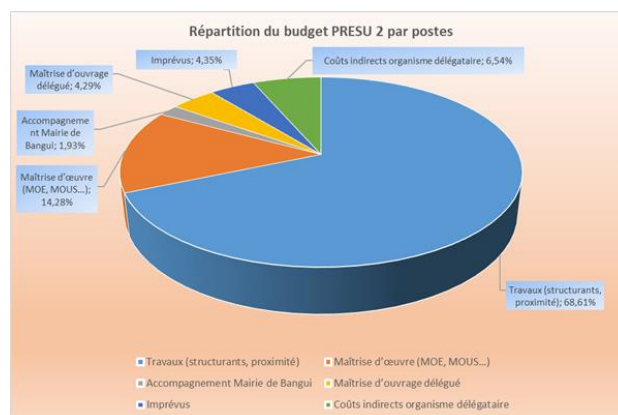
soumissionnaires à travers leurs offres. L'intermédiation de l'AGETIP-CAF sous l'impulsion de l'AFD n'a, elle aussi, pas été fructueuse. Le contrat signé avec le soumissionnaire moins disant a lui aussi été résilié au profit d'un autre contrat gré-à-gré. Ces échecs répétés dans le processus de passation entraînent des coûts supplémentaires et conduisent à une faible efficacité des procédures de passations de marché.

La question ici est de savoir si le volume des travaux est en adéquation avec les ressources financières allouées. Cette adéquation dépend avant tout de la bonne connaissance des coûts et des risques liés à la mise en œuvre. La différence de vue dans l'appréciation des estimatifs a persisté entre le maître d'œuvre et les entreprises, même après l'intervention de l'AGETIP-CAF. Cette persistance montre que la circulation de l'information entre les entreprises d'une part, et d'autre part la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre n'est pas assurée dans la pratique, même si le contexte d'instabilité et d'enclavement du pays ne facilite pas l'obtention de données fiables et stables dans le temps. Ce manque de coordination conduit également à une faible performance dans la mise à jour des calendriers d'activités.

CJ 6.2 : Mesure selon laquelle le dispositif institutionnel et de suivi de chaque phase mis en place a permis d'atteindre les résultats attendus avec des moyens et ressources correctement dimensionnés.

Le niveau de mobilisation des ressources a été globalement bien dimensionné par type de projets et pour les phases I & II. Le dimensionnement des ressources par phase est dépendant du volume des actions prévues pour chacune de ces phases. La phase 1 est la phase des actions d'urgence et des études techniques de faisabilité tandis que la phase 2 est la phase des actions structurantes et des actions de proximité. Le PRESU 1 a connu un réajustement de son budget qui est passé de 4,50 millions € à 5,18 millions € lors de son deuxième avenant, principalement en raison de l'enveloppe complémentaire qu'a nécessité la réhabilitation de l'avenue Idriss Deby. Le budget du PRESU 2 n'a pas connu de changement.

Si l'on regroupe les deux phases 1 & 2 avec les actions dites « d'urgence » d'un côté et les actions dites « structurantes » de l'autre, le quart des financements a été dédié aux activités d'urgence sociale. Les financements des infrastructures représentent des montants plus élevés que les projets d'action sociale. La question reste donc posée de savoir si les moyens financiers accordés à la partie structurante et sur une durée de près de 8 années correspond bien à un objectif d'actions à retour rapide, via un fonds fiduciaire Bêkou dont un des objectifs est d'intervenir avec des actions d'urgence. Le niveau d'engagement des dépenses est bien dimensionné dans le cadre du projet. Les coûts globaux détaillés par lot permettent d'apprécier ce niveau d'engagement et l'évolution des dépenses des 16 lots et sous-lots durant la période du projet. Sur la phase 2, les différents lots ont vu leurs financements augmenter en moyenne d'environ 8,6%.



Les dépassements de budgets restent relativement faibles sur ce projet, si l'on tient compte que la mise en œuvre du PRESU s'est vu impactée par :

- i) une nouvelle crise sécuritaire avec comme conséquences des risques d'insécurité aggravés, puis
- ii) une pénurie progressive d'un certain nombre de matériaux (ciment notamment),
- iii) l'inflation des prix, ainsi que
- iv) le couvre-feu diminuant les horaires de travail et par le retrait partiel du personnel expatrié.

Sur chacun des lots de la phase 2, il est difficile d'apprécier les coûts unitaires des réalisations financées dans le projet PRESU, en comparaison d'observations dans d'autres projets en RCA ou pays comparables. Le cas spécifique de la RCA en crise sécuritaire couplé avec les effets de la pandémie Covid-19 ne permet pas d'établir un benchmark sur des projets similaires. Il est de même difficile de corréler les coûts unitaires par bénéficiaire (dont ceux de la phase 1 dans le cadre des actions sociales d'urgence), en comparaison avec des observations dans autres projets ou pays comparables, car le projet PRESU financé sur un fonds fiduciaire Bêkou est un projet pilote.

Lot	Montants initiaux des marchés HT /HD (FCFA) (1)	Montants Avenants HT /HD (FCFA) (2)	Nouveaux montants des marchés HT /HD (FCFA) (3) = (1) + (2)
Lot 1	1 508 280 805	248 324 228	1 756 605 033
Sous-lot 2.1	137 118 620	14 946 121	152 064 741
Sous-lot 2.2	135 106 424	3 801 821	138 908 245
Sous-lot 2.3	164 352 573	18 382 590	182 735 163
Sous-lot 2.4	131 950 350		131 950 350
Lot 3	130 595 962	19 048 155	149 644 117
Lot 4	26 170 503	-11 167 804	15 002 699
Lot 5	537 842 019	52 328 731	590 170 750
Lot 6	100 991 585	9 659 669 + 3 422 603	114 073 857
Sous-lot 7.1	402 279 894	48 972 876+29 676 961	480 929 731
Sous-lot 7.2	460 062 385		460 062 385
Lot 11	207 611 000		207 611 000
Lot 12	206 043 200		206 043 200
Lot 13	359 536 710		359 536 710
Lot 14	351 721 600		351 721 600
Lot 15	209 140 613		209 140 613
TOTAL	5 068 804 243	437 395 951	5 506 200 194

Figure n°5

Le dispositif de contrôle-suivi-évaluation a bien été fonctionnel sur la période du projet PRESU. Les modalités de gestion de ce projet et l'organigramme très complet ont favorisé les méthodes de contrôle et de suivi-évaluation à tous les stades du projet. Un tel projet complexe avec de nombreux acteurs nécessitait ce type de dispositif de contrôle et de monitoring avec une fréquence courte de monitoring. Il n'existait pas d'outil de monitoring mis en place par la MOD, MOA pour le suivi du PRESU, à l'exception de la production de rapports trimestriels fournis à l'AFD. Pour combler ce déficit en monitoring, l'AFD, délégataire de fonds, pour pallier à cette absence de dispositif a mis en place un système basé sur i) l'organisation de réunions hebdomadaires de coordination, ii) la mise en place d'un outil de suivi en temps réel pour la passation des marchés, iii) un observateur en charge d'analyser le bon déroulement des analyses des offres et iv) des réunions bimensuelles permettant l'évaluation des avancées des différents lots du projet. Le monitoring de la MOUS a permis de synthétiser les informations trimestrielles et des indicateurs pour le cadre logique de l'intervention.

Concernant le taux de stabilité des personnels impliqués dans le PRESU, les rapports finaux et annuels ainsi que les interviews révèlent des difficultés relatives aux changements de personnels à tous niveaux de la structure du PRESU. Ces documents présentant les effectifs sur les chantiers et sur les lots d'activité permettent d'apprécier la plus ou moins bonne mobilisation des personnels. Les réunions bimensuelles font état de difficultés relatives au personnel (ex : recommandations suite à l'audit du PRESU I – changement de chef de mission du MOE, pointage contradictoire des jours non travaillés, difficultés de mobilisation des personnels, etc.). Il reste cependant difficile

d'estimer un taux de stabilité / turn-over des personnels, cadres, ouvriers et manœuvres. Suite à l'instabilité politique et aux crises sécuritaires, le turn-over des personnels dans les institutions a été assez conséquent. Ce phénomène de turnover n'est pas exceptionnel, si l'on considère la durée de près de 8 années de ce projet. La MOD AGETIP-CAF a connu un turn-over de trois chefs de projet en l'espace de huit mois, durant l'année 2021, lorsque la plupart des lots de travaux étaient en cours.,

EFFICIENCE & EFFICACITE

QE7 Dans quelle mesure les dispositifs de planification, coordination et monitoring de l'intervention ont-ils permis une réactivité aux résultats et évolutions de contexte observés en cours mise en œuvre ?

EFFICIENCE & EFFICACITE	
- Le calendrier est clairement détaillé et adapté aux différents besoins du terrain (actions de court terme, actions de long terme). La mise à jour du calendrier, réalisée périodiquement et de manière régulière, a été plus compliquée à coordonner, avec notamment une absence d'assistance technique ad hoc. - Le dispositif de coordination interne de l'équipe de gestion des projets était difficile à réaliser dans la pratique. Il en est de même pour le dispositif de coordination entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, ainsi que le CST et le COPIL. - Un dispositif de veille interne de qualité a été assuré par l'AFD permettant une bonne gestion périodique du PRESU. - Certaines complications logistiques furent difficiles à prendre en charge, de par leur nature exogène, bien qu'atténuées par un total de 9 avenants dans les conventions de financement signés entre l'AFD et le gouvernement, ainsi qu'une collaboration accrue de l'ensemble des partenaires, pour faire face aux différents événements survenus tout le long du PRESU.	satisfaisant

CJ 7.1 : Niveau de qualité de la planification et la mise à jour des calendriers d'activités, ainsi que des calendriers de ressources.

Comme mentionné précédemment, le PRESU est conçu pour se dérouler en trois phases :

Phase 0 : contenant deux volets :

- Les actions d'urgence devaient couvrir la période janvier – mars 2015, mais elles se sont finalement prolongées jusqu'à juin 2015 en raison notamment de l'extension du périmètre d'intervention aux quartiers du KM5 et Ngouciment 1.
- L'étude de faisabilité : elle s'est déroulée sur la période janvier – septembre 2015.

Phase 1 : Elle devait couvrir la période juin/octobre 2015 – décembre 2016. Cette phase a cependant connu trois avenants et le dernier a porté sa période de mise en œuvre à 84 mois, soit jusqu'au 31/05/2022.

Phase 2 : Cette phase qui a commencé au troisième trimestre de 2016 a connu deux avenants et le dernier a porté sa période de mise en œuvre à 64 mois, soit jusqu'au 30/04/2022.

Un calendrier global existe pour chaque phase du PRESU comportant des calendriers d'exécution, régulièrement actualisés, parfois trop optimistes, compte tenu de l'environnement du projet et des capacités des différentes parties prenantes et partenaires techniques (BET, entreprises TP).

La rapidité et l'adéquation dans la mise à jour des calendriers d'activité ne fut pas toujours de mise durant la vie du projet sur chacune des phases. Les difficultés de coordination entre les multiples acteurs, les périodes de crises sanitaires et sécuritaires, l'insécurité dans les quartiers n'ont pas contribué à une mise à jour efficace des calendriers. Les plannings d'exécution des travaux étaient gérés et mis à disposition par la maîtrise d'ouvrage déléguée MOD, mais avec parfois des défauts d'actualisation. L'AFD a donc suivi les plannings de travail et a demandé à l'AGETIP-CAF d'assurer un suivi plus réaliste des différents chantiers et d'actualiser régulièrement le calendrier en conséquence. On peut constater à ce stade l'absence d'une assistance technique pour assurer la coordination des calendriers entre les phases et les acteurs.

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DES TRAVAUX_25 10 2021

Lots	N° Marché	Entreprises	Sites	Montant travaux par lot / site				Constat. Achév.	Récep. Tech.	Récep. Prov.	Récep. Défin.
SOUS-Lot 7.1	N° 01/PRESU 2/7/20	BETGC	REHABILITATION DU COLLECTEUR BOUAGBA	451 252 770			911 315 155	07/09/2021	24/09/2021	29/09/2021	
SOUS-Lot 7.2	N° 02/PRESU 2/7/20	CACS		460 062 385				07/09/2021	24/09/2021	29/09/2021	
			REHABILITATION DES VOIES DANS LE BLOC KM 5								
Lot 11	N° 03/PRESU 2/7/20	CPC	Voie de services côté Sara/Yakité	207 611 000			1 334 053 123				
Lot 12	N° 04/PRESU 2/7/20	SEMENCE BTP	Voie de services côté Km 5	206 043 200				30/09/2021	13/10/2021	20/10/2021	
Lot 13	N° 05/PRESU 2/7/20	SOFIA TP	Voies 17 R et 5 R	359 536 710				01/07/2021	16/07/2021	23/07/2021	
Lot 14	N° 06/PRESU 2/7/20	SAGI RCA	Voies 11 R et 15 R	351 721 600					18/05/2021	11/06/2021	
Lot 15	N° 07/PRESU 2/7/20	SOFIA TP	Voie 3 R	209 140 613				01/07/2021	16/07/2021	23/07/2021	
COÛT TOTAL DES TRAVAUX				5 476 523 233			5 476 523 233				

	Contrats clôturés
	Contrats_ Travaux réceptionnés provisoirement
	Contrats_ Travaux en cours

Les calendriers de ressources, tant humaines que financières, ont bien été réalisés et exécutés, par phase et par typologie d'activités. La phase 0 (janvier – septembre 2015) a été financée sur fonds propres de l'AFD à hauteur de 155 000 euros, puis la phase 1 (juin 2015 – mai 2022) financée par le fonds Bêkou à hauteur de 4,5 M€ (budget initial augmenté ensuite à 5,18 M€ par l'avenant 2 de décembre 2018), et enfin la phase 2 (01/012017 – 30/04/2022), toujours financée par le fonds Bêkou à hauteur de 11,66 M€. Les différents documents de projet relatifs à ces phases comportaient bien l'élaboration de tableaux de calendriers de ces ressources.

Ex : les tableaux de ressources par année des emplois de manœuvres sur les chantiers en phase 2 :

Période	Nombre de femme	% de femmes	Nombre d'homme	TOTAL manœuvres
Total 2020	781	23,1%	2599	3 380
Total 2021	347	20,0%	1 388	1 735
TOTAL	1 128	22,0%	3 987	5 115

Figure n°7 : Tableau des ressources en manœuvres et leur répartition par genre en 2020 – bilan provisoire AGETIP 2022

Concernant la mise à jour de ces calendriers de ressources du PRESU, les rapports annuels d'activités par phase (1 & 2) élaborés par l'AFD, ceux du fonds Bêkou depuis 2016, et le bilan provisoire général AGETIP-CAF juin 2022 font bien état de tableaux de calendriers mis à jour périodiquement pour les ressources matérielles et humaines ainsi que de calendriers prévisionnels.

CJ 7.2 : Mesure selon laquelle les dispositifs de coordination de l'intervention PRESU ont permis une bonne gestion du projet.

L'évaluation a porté sur les degrés de coordination constatés à postériori entre les différents acteurs et les incidences sur la gestion du projet PRESU (équipe gestionnaire des projets, maîtrise d'ouvrage et MOD, maîtrise d'œuvre, partenaires PTF et partenaires institutionnels).

Les principaux éléments de coordination interne de l'équipe gestionnaire des projets furent constitués d'un Comité de pilotage (COFIL) et des comités de suivi technique (CST). Le comité de pilotage comprenait i) le Ministère du plan et de la coopération internationale MEPCI (qui le présidait), le Ministère de l'Urbanisme, de la Réforme Foncière, de la Ville et de l'Habitat (MURFVH), le Ministère des Équipements et Travaux Publics METP, la ville de Bangui (mairie Centrale), l'AGETIP, la MOUS et l'AFD (délégataire des fonds). Le COFIL fut un organe décisionnel essentiel pour la conduite du projet.

Les CST assuraient le suivi technique des travaux. Le MURFVH présidait ce comité, qui réunissait les représentants de la Mairie centrale, les deux mairies d'arrondissement (3^{ème} & 5^{ème}), les chefs de groupe et de quartier, les ONG actives dans les quartiers, le METP, l'AGETIP-CAF, l'AFD, ainsi que d'autres acteurs tels que les bureaux d'études techniques, l'ONG d'intermédiation sociale et les entreprises en charge de la réalisation des travaux. Des mécanismes complémentaires permettent une circulation de l'information horizontale et verticale. La MOD AGETIP-CAF pouvait ainsi présenter avec les deux ministères maîtres d'ouvrage les données et avancées du projet, de même que les difficultés rencontrées. La mairie pouvait y apporter sa contribution avec les données intermédiaires recueillies sur le terrain (mairies d'arrondissement, chefs de groupe, chefs de quartiers, société civile). Plusieurs membres du COFIL se retrouvaient aussi dans le CST, permettant ainsi la bonne circulation de l'information. Suite à l'évaluation des documents de projet et les interviews terrain, il apparaît que la coordination ne fut pas toujours efficace et que la périodicité de réunions des COFIL et CST ne fut pas toujours respectée.

Le COFIL a été créé par l'arrêté du 2/04/2015, l'AGETIP-CAF fait état de seulement trois réunions de COFIL tenues les 30/06/2015, 23/12/2019 et 13/01/2020. Cette liste n'est cependant pas complète puisque le compte rendu de la 5^{ème} réunion du COFIL tenue le 30/09/2020 est disponible et prouve qu'il y a eu cinq réunions de COFIL en un peu plus de cinq ans. L'AGETIP -CAF mentionne aussi que la troisième réunion statutaire du CST s'est tenue le 22/06/2016 et que la huitième s'est tenue le 07/08/2021¹⁶, les dates de ces réunions n'ont pas été toutes mentionnées, mais c'est à peu près cinq réunions en cinq ans. La périodicité réglementaire des réunions varie suivant les sources : un mois ou un trimestre pour le CST, un trimestre ou un semestre pour le COFIL¹⁷

Il est à signaler qu'il n'y a pas eu de liaison directe entre le COFIL et la base représentée par les chefs de groupe et de quartier ainsi qu'avec l'ONG d'intermédiation. Mais cela ne paraît pas nuire à la coordination interne de l'équipe gestionnaire, sous condition que l'information puisse circuler de façon fiable. En théorie, le dispositif de coordination interne de l'équipe gestionnaire des projets paraît satisfaisant. Dans les faits, elle s'est avérée plus difficile à réaliser. Dans le cadre de l'appel d'offres du marché de la réhabilitation de l'avenue Idriss Deby, en dépit de la médiation de l'AGETIP-CAF, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage n'ont pas pu s'accorder sur le niveau général des prix. De plus, le contrat signé une fois l'appel d'offre déclaré infructueux a été lui aussi résilié par la suite.

La coordination entre la maîtrise d'œuvre, la MOD et la maîtrise d'ouvrage fut beaucoup plus difficile à mettre en place. Le CST et les mécanismes décrits plus haut étaient cependant des cadres d'échanges bien adaptés pour une bonne coordination entre maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage. Le dispositif théorique de coordination entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage était satisfaisant. Mais, dans la pratique, cette coordination a été mise à mal à plusieurs reprises, notamment dans le cadre de l'appel d'offre du marché de la réhabilitation de l'avenue Idriss Deby. En dépit de la médiation de l'AGETIP-CAF, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage n'ont pas pu s'accorder sur le niveau général des prix. De plus, le contrat signé, une fois l'appel d'offre déclaré infructueux, a été lui aussi résilié par la suite. Le niveau de coordination est donc évalué comme insatisfaisant.

Globalement, le degré de coordination sur le projet PRESU entre les partenaires techniques et financiers et le partenaire institutionnel était satisfaisant. Les interventions du fonds Békou ont fait l'objet d'une présentation au

¹⁶ PRESU 2 Bilan General du Projet (AGETIP-CAF sept. 2022) p10

¹⁷ PRESU – Évaluation à mi-parcours (Urbaconsulting oct. 2019) p77

dispositif de coordination nationale des aides multilatérales initié par le gouvernement centrafricain. La réhabilitation de l'avenue Idriss Deby est un bon exemple de coordination du PRESU avec d'autres bailleurs (BDEAC, AFD) et parties prenantes. Le financement des études, de la maîtrise d'œuvre de suivi et d'une petite partie des travaux de réhabilitation de cette avenue a en effet été assuré par les fonds affectés au volet voiries du PRESU 1. Une enveloppe supplémentaire de l'AFD et de la BDEAC a permis le financement d'un complément de travaux. Aussi l'ONG ACTED, membre du consortium MOUS, a reçu des fonds de l'OFDA (Office of Foreign Disaster Assistance) pour reconstruire 300 logements et en combinaison avec les actions du PRESU, favorisant ainsi le retour des personnes déplacées.

CJ 7.3 : Existence et modalités d'un dispositif interne de veille pour l'apprentissage et la réactivité en cours de mise en œuvre - fréquence et portée du système de monitoring interne.

Le PRESU comportait un dispositif permettant un suivi du déroulement du projet et une réactivité face aux dysfonctionnements survenus durant l'exécution du projet. Deux missions de ROM (Result-oriented monitoring) de l'UE ont été réalisées en Aout 2016 et décembre 2019, ainsi qu'une mission d'évaluation à mi-parcours par l'AFD en 2019, missions rendant compte des forces et des faiblesses des interventions PRESU dans ses deux phases. Les consultants de ces missions ont identifié les causes profondes des dysfonctionnements ainsi que les bonnes pratiques et ont formulé des recommandations, qui furent prises en compte pour la suite des interventions programmées¹⁸ (Intégrer le MOUS avec un volet accompagnement favorisant la formation professionnelle des jeunes des quartiers dans le domaine de la construction, favoriser des initiatives en synergie entre le PRESU et d'autres initiatives telles que le genre, élaborer sur la base du cadre logique existant un cadre d'indicateurs quantitatives et qualitatives répondants aux critères SMART capable d'identifier les principaux produits et résultats des interventions structurants et THIMO, coordonner d'une façon étroite et continue les activités de planification et paiement du personnel THIMO).

En complément à ces missions ROM et d'évaluation, un monitoring interne a été assuré de manière périodique avec une fréquence rapprochée, notamment grâce aux CST et aux réunions bimensuelles AFD / AGETIP-CAF en 2021 et 2022. Les comptes rendus des différents documents ROM, évaluation et BIM sont de qualité et les questions abordées concernent tous les sujets clefs de gestion de projet, tant sur les ressources matérielles, financières, qu'humaines. Les différentes phases ont été passées au crible du monitoring interne par les différentes parties prenantes des COPIL et CST.

Ce monitoring interne a eu un impact certain sur la gestion périodique des différentes phases du projet PRESU. L'AFD a mis en place un outil de suivi-évaluation et les différents rapports et comptes rendus des réunions ont été élaborés de manière à assurer un bon suivi dans le temps des sujets et problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre des phases du PRESU. Les tableaux de bords des BIM ont été conçus pour permettre les actions à suivre par quinzaine, comprenant les sujets concernés, les acteurs impliqués dans l'action à suivre, le libellé de l'action et les délais prévisionnels pour finaliser cette action.

CJ 7.4 : Mesure selon laquelle les risques et facteurs bloquants survenus lors de la mise en œuvre du projet PRESU ont été maîtrisés, afin de comprendre leur impact sur la performance du projet PRESU.

Les contraintes liées à la situation d'urgence, contraintes logistiques, sécuritaires et sanitaires, furent difficiles à prendre en charge, impliquant évidemment des retards d'exécution des activités, mais furent cependant maîtrisés ou atténués. Les conventions de financement UE – AFD - gouvernement RCA ont tenu compte de ces risques, hypothèses et contraintes, et ont donné lieu à des avenants pour diminuer les impacts sur la performance du PRESU. C'est un total de neuf avenants sur les deux conventions pour l'ensemble de deux phases qui a permis au projet d'évoluer par paliers successifs. D'un épisode à l'autre il a été possible d'analyser l'évolution du contexte

¹⁸ Mission ROM 2016 & 2019-2020 UE

général avant de redéployer à nouveau des ressources bien proportionnées dans le temps. En cela, le PRESU a pris en compte les différentes contraintes liées au contexte général, et les différents rapports d'activités et comptes rendus font mention de ces contraintes à tous les niveaux.

La crise sanitaire a certes impacté dès 2020 le déroulement des interventions du projet. Cette crise a provoqué un ralentissement de toutes les activités sur le terrain, des blocages de frontières et des freins dans les approvisionnements en matériaux, des difficultés de mobilisation des personnels sur les chantiers et auprès des populations riveraines du projet, et a impacté de même la mobilisation des personnels pour la tenue des réunions COPIL et CST. Les responsables du projet ont suivi les directives sanitaires en les faisant appliquer par l'ensemble des parties prenantes du PRESU. Sur les chantiers du PRESU, les entreprises ont été appelées à augmenter les dispositifs de lavage des mains et à veiller au respect de la distanciation. La MOUS a intensifié la sensibilisation sur le COVID 19 auprès des populations des deux arrondissements. Ces actions mises en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie par les responsables du PRESU se sont poursuivies en 2021.

Le PRESU a été soutenu dans ces actions sanitaires par les interventions du fonds Bêkou. A travers l'investissement du tiers de son budget dans le secteur de la santé depuis sa création, le Fonds Bêkou a permis une meilleure réponse du personnel sanitaire à la pandémie. Le Fonds a mobilisé plus de 4,2 millions d'euros additionnels pour permettre aux autorités sanitaires de mener à bien de nouvelles actions. Les organisations partenaires du Fonds Bêkou ont distribué 2 800 dispositifs de lavage de mains (sceaux et morceaux de savon). Le Fonds Bêkou en partenariat avec l'atelier Ndala, l'ONG Uru et l'Alliance française a distribué 50.000 masques artisanaux aux marchandes et aux chauffeurs de bus et de taxi moto de Bimbo. Les partenaires santé soutenus par le Fonds Bêkou font remonter aux autorités sanitaires les données recueillies sur le terrain. Certains d'entre eux, comme la Croix-Rouge française, appuient aussi les systèmes d'alerte précoce instaurés au niveau des points d'entrée aux frontières. En apportant son soutien financier aux autorités sanitaires et en veillant au respect des mesures de prévention du COVID 19 au sein de la population, mais avant tout dans les projets qu'il a initiés, le Fonds Bêkou a réagi de façon satisfaisante à l'impact du COVID 19 sur la mise en œuvre de son projet, et par là même occasion, le projet PRESU.

En regard des contraintes logistiques et difficultés dans la chaîne d'approvisionnement induites par les deux crises sécuritaires et sanitaires, les partenaires AFD et MOD AGETIP-CAF ont été très présents et réactifs pour faire face à ces contraintes, notamment sur les 16 lots et sous-lots de travaux. Le suivi effectué par les partenaires a permis de faire face aux difficultés de terrain avec les maîtres d'œuvres, les missions de contrôle et les quinze entreprises de travaux. Les actions décidées lors des réunions bimensuelles ou lors des comités techniques, voire de pilotage, ont eu des impacts positifs sur la mise en œuvre du projet PRESU et sur les différents projets et composantes, principalement sur les travaux d'infrastructures. Les nombreux rapports font état de visites et missions sur le terrain pour constater les contraintes logistiques, et de courriers de mise en demeure aux entreprises, de réunions de chantier pour trouver des solutions à ces difficultés et d'applications de pénalités.

Hormis ces différents points, ainsi que le contexte sécuritaire et la situation d'enclavement du pays, les contraintes logistiques avec impact sur la mise en œuvre du projet étaient de deux ordres : i) le blocage de l'axe routier reliant Bangui à la frontière camerounaise ayant empêché l'approvisionnement des chantiers, ii) la livraison contrôlée du carburant dans les stations-service ne permettant pas l'achat de carburant dans les bidons mobiles, mais uniquement dans les réservoirs de véhicules et engins, afin de ne pas alimenter les membres du CPC. Cette disposition a compliqué l'alimentation des engins lourds des chantiers. Dans ces deux cas, il était difficile d'apporter une réponse immédiate si ce n'est d'attendre que la situation sécuritaire s'améliore.

Les partenaires ont été globalement mobilisés pour faire face aux risques et facteurs bloquants dans le déroulement du PRESU. Tous les rapports d'activités annuels AFD, les 9 avenants mis en place, les comptes rendus des réunions des comités techniques, de pilotage et réunions bimensuelles font état de la participation active de la majorité des partenaires pour faire progresser le PRESU, en dépit des nombreuses contraintes survenues durant

la vie du projet. Des réponses ont été apportées aux facteurs bloquants comme les impacts négatifs des crises sécuritaire et sanitaire survenues depuis 2019, aux freins constatés suite aux défauts techniques ou financiers des missions de contrôle, bureaux d'études et entreprises de travaux. L'AFD dans son Aide-mémoire de décembre 2018¹⁹, a présenté des recommandations découlant de sa mission à Bangui en novembre 2018, ce qui a permis de mettre au point l'allotissement des travaux dans le cadre du PRESU2. L'objectif de cette mission était de réfléchir à des pistes d'amélioration du projet dans un contexte de retards importants et d'attentes fortes de la part des autorités centrafricaines, des populations des quartiers et de l'Union européenne. Ces recommandations insistaient sur la communication et la collaboration aux actions menées dans le cadre de la réconciliation. En demandant au Plan d'Action de Réinstallation (PAR) de donner la priorité à l'Avenue Idriss Deby dans la libération des emprises de voiries, l'AFD a permis de limiter le retard déjà accusé dans les travaux de réhabilitation de cette avenue.

EFFICACITE

QE8 Dans quelles mesures les actions portées au sein du PRESU par ses diverses parties prenantes ont-elles démontré un niveau de résultats quantitatifs et qualitatifs satisfaisants ?

EFFICACITE	
- Les produits et services fournis dans le cadre des actions d'urgence et de structuration sont de qualité. La quasi-totalité des produits de service et d'infrastructure ont été livrés et sont en conformité avec le cahier des charges techniques. Des manquements ont été constatés sur l'ouvrage de l'avenue Idriss Déby. - Le bilan provisoire de l'AGETIP-CAF montre une bonne réalisation des objectifs en matière d'extrants pour les deux phases de PRESU, ceux-ci répondant bien aux objectifs spécifiques mentionnés dans les conventions de financement, malgré une certaine faiblesse constatée durant l'étude de terrain de certaines parties prenantes aux travaux.	Satisfaisant

CJ 8.1 : Niveau de qualité des produits (y compris celle de l'appui au développement de capacités) pour chacune des phases du PRESU.

Chaque phase (urgence et développement) a bien favorisé la mise en œuvre et le développement de la politique et des actions du partenaire en RCA, chacun des produits du PRESU étant bien aligné sur les priorités du partenaire centrafricain et sur les deux principaux objectifs commun aux PRESU 1 et 2, visant essentiellement à une amélioration de la situation économique et sociale et des conditions de vie des habitants dans les quartiers de Bangui visés par le projet, et à préparer des interventions d'amélioration de l'environnement urbain (dans d'autres quartiers de Bangui ou hors Bangui).

Tant les produits fournis par la MOUS et le consortium d'ONG en matière d'action d'urgence sociale que les produits livrés en infrastructures en phase 2 sont satisfaisants en termes de qualité, au regard des indicateurs requis et atteints.

Tous les produits et services fournis (infrastructures, renforcement de capacités des populations et des autorités) ont apporté les résultats attendus pour chaque action de chaque phase, avec pour objectifs principaux de réduire

¹⁹ Aide mémoire AFD 2018

les risques d'inondations et les risques sanitaires liées aux maladies hydriques et de favoriser le désenclavement des quartiers par la réhabilitation de voiries avoisinantes.

Les infrastructures (collecteurs et caniveaux) observées durant la mission de terrain (voir fiches techniques en annexes) sont de qualité. Le collecteur de Bouagba et ses voiries adjacentes sont achevés, de qualité, et vont dans le sens de la réduction des risques d'inondation dans les quartiers ciblés. Le nouveau bâtiment du CSU visité est également un ouvrage de qualité qui contribue à améliorer l'accueil des patients. Ce centre médical était déjà opérationnel lors de la visite d'évaluation et recevait de nombreux patients. La nouvelle avenue Idriss Deby (dont les derniers travaux de finition sont en cours) permet déjà de mesurer le degré de désenclavement des quartiers grâce à cette voirie pénétrante. Le nouveau lycée de Miskine, inauguré en octobre 2021, accueille depuis plus d'un an près de 10.000 élèves, avec une capacité nettement supérieure à l'année 2020 (6800 élèves).

Les services développés en phase 1 (consortium ONG) et phase 2 (MOUS) ont contribué de manière efficace à la dynamique de réconciliation, de cohésion sociale, et d'inclusion socio-économique. Pour ne pas aggraver la situation de crise préexistante, le PRESU a fait dès le départ de ne privilégier aucun groupe communautaire au profit d'autres, dans le choix des bénéficiaires pour le recrutement THIMO ou dans la priorisation des actions à mener. C'est également pour ne pas accroître les tensions que le PRESU a décidé de ne pas agir sur le logement. Les programmes d'insertion au programme THIMO, et de formation ont favorisé l'inclusion socio-économique et la cohésion sociale.

CJ 8.2 : Mesure selon laquelle les progrès attendus en termes de produits pour chacune des phases du PRESU ont été constatés

La mission d'évaluation à Bangui a permis de constater, suite aux entretiens menés et aux visites des différents sites du projet, que la quasi-totalité des produits attendus ont été réalisés tant dans la partie services (action d'urgence sociale) que dans la réalisation des infrastructures dans les 3^{ème} et 5^{ème} arrondissements (voir fiches techniques en annexe).

Le contrôle et la surveillance des travaux et équipements selon les contrats respectifs BET (IGIP, SCET Tunisie-Le crayon, GRET Nourrir) dans chacune des phases 1 & 2 du PRESU ont été menés avec une certaine efficacité, mais un contrôle périodique de l'AFD / MOD a été cependant nécessaire, et ce, grâce à des missions effectuées sur le terrain, et des réunions bimensuelles de travail d'avancement des travaux.

En dépit de défauts initiaux dans les études préalables (le relief accidenté du site n'a pas été pris en compte dans la première conception du lycée Miskine, les études de sol réalisées juste avant le début des travaux de construction du CSU ont révélé qu'il fallait 2.80 m pour asseoir la fondation et un avenant a été alors nécessaire, les inondations survenues dans les foyers le long de l'avenue Idriss Deby n'ont pas été anticipées par les études techniques et ont conduit à la construction de caniveaux dans les zones inondables) et d'un manque de compréhension des objectifs du projet de la part du BET IGIP en phase 1 (finalité du PRESU, temps excessifs de la part du bureau d'étude pour la préparation des études, nécessité de revoir les coûts des travaux élaborés par ce bureau) , les activités en phase 2 ont cependant été réalisées conformément aux prévisions et aux normes techniques des cahiers des charges et les produits ont presque tous été livrés, exception faite des travaux de l'avenue Idriss Deby (activité de phase 1) dont la réception définitive n'a pas encore été prononcée, des réserves ayant été émises par la MOD et l'AFD suite aux constats de certains défauts sur la chaussée et accotement de la voirie. Les derniers travaux étaient en cours de réalisation lors de la visite du site.

Il est noté les réserves sur la qualité d'exécution des travaux d'infrastructures réalisées (voiries avenue Idriss deby), réserves émises lors des missions de supervision et dans les rapports d'exécution AFD / AGETIP-CAF, dans les comptes-rendus / PV de réception et lors des ateliers de validation des comités techniques et des comités de pilotage du PRESU. Les précisions des comptes-rendus permettent bien de suivre l'évolution du PRESU au cours

des différentes phases. Le planning du PRESU a subi d'importantes modifications. Avec une fin fixée au 31/05/2022 par l'avenant 3, le PRESU 1 cumule un retard de 48 mois par rapport au planning initial. Le PRESU 2, avec une fin fixée au 30/04/2022 par son avenant 2 et respectée, connaît un dépassement de 21 mois. Au plan budgétaire, le PRESU a démontré une certaine stabilité. Le budget du PRESU 1 a été porté de 4,4 millions € à 5,18 millions € par son avenant 2. Le PRESU 2 n'a pas connu de variation de budget.

Les principaux facteurs facilitateurs de la performance du projet PRESU sont la supervision et l'attention portée au déroulement des activités pour soutenir le projet durant toute sa période d'exécution par l'AFD et la MOD, grâce à la tenue de réunions bimensuelles et de comités techniques. Les modalités de gestion et l'organisation adoptées ont fortement contribué à la production des extrants et de l'obtention des résultats. Les facteurs inhibiteurs ayant eu un impact négatif sur la performance du PRESU sont des facteurs exogènes comme les crises sanitaires (2020-2021) et sécuritaires (2019-2020), ainsi que les conditions climatiques (saison des pluies de 2019 à 2021) ayant ralenti l'exécution des activités et travaux d'infrastructures en phase 2. De même, les facteurs d'insécurité dans les quartiers ont ralenti l'exécution de certaines activités du consortium des ONG en phase 1.

CJ 8.3 : Mesure selon laquelle les actions ont produit les résultats escomptés et atteint les objectifs spécifiques (OS) mentionnés dans les conventions de financement.

Globalement les actions menées en phases 1 & 2 du PRESU ont permis d'atteindre les résultats escomptés, avec des indicateurs satisfaisants, tant dans le domaine des actions de renforcement de capacités pour les populations, qu'en travaux d'infrastructures

Les résultats atteints en fin de projet sont évalués comme suit :

En phase 1 – les actions du consortium d'ONG Acted – Oxfam & DRC ont permis d'atteindre les résultats suivants :

Indicateurs atteints - résultats	% atteinte fin de projet
25% d'augmentation du revenu des femmes ciblées. . (DRC)	-17%
70% des jeunes ont accès à une activité économique à l'issue de la formation. (ACTED)	50%
80% d'AGR et de tontines sont fonctionnels à la fin du projet. (DRC)	66%
3 établissements publics ayant accès à l'eau en quantité et qualité suffisante. (OXFAM)	66%
victimes de violations de leurs droits/ vulnérables identifiées ont reçu une assistance directe (psychosocial ou socio-économique) ou ont été référées à une structure compétente (Gendarmerie, Tribunal, MSF, ALIMA, MDM, etc). (DRC).	94%
5 766 personnes formées (membres des AEL, bénéficiaires THIMO, membres des comités de base, leaders et autorités locales, chefs de quartiers) dont au moins 70% ayant retenu les éléments basiques en prévention et gestion pacifique de conflits. (DRC)	97%
80% des jeunes ont complété et validé leur formation professionnelle. (ACTED)	99%
3 plaidoyers ont été réalisés :	100%
3 Plans de sécurité communautaires mis en œuvre. (DRC)	100%
3 établissements publics équipés d'un système de collecte et stockage des déchets solides journaliers. (OXFAM)	100%
4 établissements publics sont équipés de latrines VIP séparées par genre et accessibles aux hommes, femmes, filles, garçons et handicapés. (OXFAM)	100%
2 clubs d'hygiène formés et actifs dans les écoles. (OXFAM)	100%
5 926 personnes formées (membres des AEL, bénéficiaires THIMO, membres des comités de base, leaders et autorités locales) dont au moins 70% ayant retenu les éléments basiques de protection acquises pendant les formations. (DRC)	103%
60% des conflits communautaires soumis/traités par les comités de cohésion sociale sont résolus pacifiquement. (DRC)	104%
63 initiatives de paix, de rapprochement et de sensibilisation par divers canaux initiés par les communautés dans les quartiers. (DRC)	105%
70% des bénéficiaires du projet sont en mesure d'identifier au moins 3 voies de contamination de l'eau. (OXFAM)	134%

100 activités psychosociales à base communautaire organisées avec les communautés. (DRC)	160%
6 000 bénéficiaires desservis par les nouveaux KBF. (OXFAM)	196%
25% de l'argent reçu du bénéficiaire de l'activité THIMO est utilisé pour la relance économique (investissement, bien non alimentaire, épargne et tontine). (ACTED)	200%
27 rapports de protection monitoring ont été rédigés et diffusés	300%
4 566 personnes appuyées en THIMO (80% de jeunes; 50% de femmes). (ACTED)	100.5 %
80 AEL regroupant 1 600 personnes sont appuyées, équipées et formées afin de reprendre leurs activités économiques de manières durables. (DRC)	80% sur le nombre d'AEL et à 103% sur le nombre de bénéf. dans les AEL

En phase 2, les actions structurantes en travaux d'infrastructures ont permis d'atteindre les résultats escomptés :

Lots	Travaux infrastructures Phase 2 PRESU	Taux exécution
1	Construction d'un bloc pédagogique de type R+2 au Lycée Miskine	100%
2	Travaux de réhabilitation des bâtiments existants du Lycée Miskine	100%
2.1	Blocs 1-2-3-4, 5-6-7, 8-9	100%
2.2	Blocs 10-11-12, 13-14-15-9 Paillotes	100%
2.3	Construction de 04 blocs de latrines, réhabilitation du terrain de foot-ball et aire de jeux de mains	100%
2.4	Divers aménagements extérieurs, réhabilitation de la piste	100%
3	Réhabilitation de la maison de la femme et construction d'une classe maternelle à Miskine	100%
5	Réhabilitation du centre de santé Mamadou M'Baïki	100%
6	Réhabilitation de l'atelier des forgerons et assainissement de l'école yakité	100%
7	Recalibrage du collecteur Bouagba	100%
8	Voies de service du collecteur Bouagba (côté Sara-Yakité)	100%
9	Voies de service du collecteur Bouagba (côté KM5)	100%
11	Voiries du KM5 perpendiculaires à l'avenue Idriss Deby	90%
12	Rénovation du collecteur Bouagba et l'une des voiries de service	100%
13	Voiries secondaires du bloc Yakité/km5	100%

A l'exception des travaux de voirie sur l'avenue Idriss Deby non encore finalisés, les rapports d'activités et finaux (phase 1 AFD 2017), comptes-rendus de réunions (COPIL, BIM) et bilan général provisoire AGETIP-CAF (phase 2 - juin 2022) font état d'un bon niveau atteint en matière d'extrants pour les phases I & II, comparé aux résultats escomptés du PRESU, en dépit des difficultés rencontrées sur les plans administratifs, sanitaires, sécuritaires et techniques.

Les actions des phases 1 (actions d'urgence sociale, formations, AGR, THIMO) et celles de la phase 2 (infrastructures et renforcement de capacités) ont contribué à un bon niveau d'atteinte des OS tels que mentionnés dans les conventions de financement.

Considérant les résultats attendus et produits réalisés (tels que décrits dans les rapports d'exécution et observés sur le terrain), les conditions de vie des populations des zones d'intervention ciblées dans les arrondissements 3 & 5 ont été améliorées. Les extrants contribuent bien aux OS en proposant une approche structurante des quartiers, et en améliorant l'action des pouvoirs publics (mairies des arrondissements), impactant un maximum de populations riveraines. Ces actions structurantes répondent bien aux attentes des bénéficiaires finaux d'une

reconstruction post-urgence. Cette stratégie d'approche évolutive et flexible permet la restructuration des deux arrondissements, donc permettant d'être répliquable dans d'autres quartiers de la capitale Bangui.

En fin de projet, le niveau de contribution des différents extrants est très satisfaisant dans sa contribution à l'objectif global du PRESU, tant sur les services apportés aux populations (consortium ONG et MOUS) que sur la partie des infrastructures réalisées. Les extrants du volet gouvernance, même si les activités ont été réalisées, n'apparaissent pas encore comme contribuant pleinement à l'objectif global du PRESU. Les interviews réalisées ne font pas transparaître une forte amélioration de la gouvernance ou implication des pouvoirs publics dans la gestion de ce projet, ni dans sa mise en œuvre sur le terrain. La faible implication et participation de certaines autorités locales (mairie centrale) dans la tenue des COPIL ne contribuent pas à un renforcement de capacités pour la gestion du PRESU ou de futurs projets similaires.

En faisant abstraction des freins externes comme les situations difficiles en période de crise sécuritaire et/ou sanitaire, l'analyse des documents du projet et les interviews réalisées ont démontré que les capacités internes des parties prenantes (bureaux d'études, mission de contrôle, entreprises de travaux) n'ont pas toujours été à la hauteur des exigences requises pour obtenir un bon niveau de résultats attendus. Hormis les études de sol réalisées tardivement lors de la construction du CSU Mamadou M'Baïki, il y a des insuffisances dans la conception même du bâtiment : i) manque d'éclairage naturel dans plusieurs salles dont celle des consultations prénatales, ii) laboratoire situé à l'entrée du CSU avec ouverture sur le passage d'accès. Le bureau d'études IGIP AFRIQUE a accusé un retard de plus d'un an pour mettre les APS et APD au point. Dans le projet de réhabilitation du lycée Miskine, la première conception de bâtiments n'a pas tenu compte du relief accidenté du sol et a été reprise donnant lieu à un avenant. Plusieurs entreprises de travaux aux capacités financières limitées interrompent les travaux lorsque les paiements qui doivent suivre les attachements se font attendre.

Le niveau de résultats attendu était réaliste au regard du contexte difficile dans la capitale constatée durant toute la période du projet (à la fois sécuritaire et sanitaire), et des difficultés rencontrées intrinsèques au projet (problème sur les études techniques, faibles niveaux de compétences des entreprises de travaux) et externes (conditions climatiques et période de pluies, etc.).

VIABILITE

QE9 Dans quelle mesure l'appropriation démontrée par le gouvernement, la ville de Bangui et/ou la société civile est-elle suffisante pour assurer la durabilité des acquis des actions du PRESU ?

VIABILITÉ	
- En termes d'infrastructures, l'évaluation a fait état d'un faible niveau d'entretien global, constatant des dégradations sur certaines infrastructures, remettant en cause la qualité de certains matériaux et des travaux effectués. - L'évaluation confirme que d'autres ouvrages, notamment dans le secteur du drainage/eau/ assainissement ont un potentiel de durabilité satisfaisant. - Aucun budget n'a été mis en place pour assurer la maintenance des ouvrages et l'évaluation émet des doutes quant à la capacité des institutions centrafricaines à assurer leur entretien. - En termes de renforcement de capacités des populations riveraines, la viabilité reste très incertaine, en regard de la situation socio-économique toujours très dégradée et volatile dans le pays. Le PRESU a bien contribué à la stabilisation dans la capitale de Bangui mais ne peut en revanche prévenir de dégradations ultérieures du contexte. - En termes de capacités institutionnelles, l'évaluation n'a constaté aucune stratégie de sortie de projet mise en place par les institutions de RCA et met en doute la continuité des actions de PRESU de la part des autorités. - Une stratégie de sortie a été rédigée dans le cadre du fonds Békou²⁰, identifiant des secteurs prioritaires comme la santé, le genre et la jeunesse. Dans les autres secteurs qui n'ont pas été considérés comme une des 3 priorités pour l'action de l'Union européenne en RCA et qui seront soutenus de manière limitée, le Fonds Békou et la DUE feront des efforts de consolidation des acquis mais aussi de communication vers les autres PTF, si jamais certains souhaitent poursuivre le soutien engagé par le Fonds Békou	moyen

CJ 9.1 : Durabilité technique des équipements et appropriation par les bénéficiaires.

A date de l'évaluation finale du PRESU, tous les équipements / ouvrages prévus en phases 1 & 2 ont été réalisés (ou sont sur le point d'être finalisés pour le chantier de l'avenue Idriss Deby).

Dans le cadre du PRESU phase 1, l'appropriation des principaux ouvrages par les populations riveraines fut bonne, car ces équipements ont permis un accès aux services de base comme l'eau et l'assainissement. Mais plusieurs années après la construction et réhabilitation des Kiosques Bornes Fontaines KBF, des latrines et des points d'eau (pour stockage d'eau), réalisés dans le cadre des activités de la MOUS, la durabilité de ces équipements est remise en cause pour des raisons techniques (approvisionnement par la SODECA), financières, ainsi qu'à cause de dégradations diverses (faible ou absence de capacité à entretenir les équipements fournis par le projet). Ceci n'est pas lié à un manque d'appropriation, mais à un problème récurrent du niveau d'entretien et de continuité de fonctionnement de ces équipements.

²⁰ Stratégie de sortie Fonds Békou Octobre 2022

Dans le cadre du PRESU II, les observations effectuées sur le terrain en septembre 2022 ont permis de constater que les ouvrages d'infrastructures réalisés ne permettent pas encore de se prononcer sur la durabilité technique des bâtiments et des voiries.

Pour les bâtiments réceptionnés depuis plusieurs mois (lycée Miskine, Écoles, atelier des forgerons, maison de la Femme), les constructions semblent en bon état (voir Note intermédiaire et fiches techniques) et ne nécessiteront pas d'importants travaux de maintenance avant quelques années. Cependant, certaines dégradations déjà constatées lors de la mission terrain, voire l'absence de certains équipements et ou les problèmes de sécurisation des sites visités, ne permettent pas de garantir la pérennité des investissements sur le bâti.

Dans le secteur du drainage / eau / assainissement, la qualité de construction du collecteur de Bouagba permet de conclure que la pérennité de construction de cet ouvrage est assurée pour de nombreuses années, car ne nécessitant que très peu d'interventions. En revanche, les budgets de maintenance et d'entretien / curage périodiques du collecteur (gestion des déchets s'accumulant dans le canal du collecteur) ni le plan d'intervention périodique de curage ne sont pas encore déterminés par la mairie centrale à date de cette évaluation.

Dans le secteur infrastructures routières, les voiries secondaires réalisées dans le cadre du PRESU2 sont en bon état et leur durabilité ne dépendra que d'un bon niveau de maintenance préventive. Concernant l'avenue Idriss Deby, d'après les observations sur le terrain, la durabilité technique de cet ouvrage n'est pas évidente, compte tenu du fait que des réparations sont déjà en cours alors même que la réception définitive n'a pas été prononcée. Seule une étude technique complémentaire pourrait permettre de juger de la qualité effective de cette construction et pouvant conclure à une bonne durabilité de la chaussée.

L'appropriation de ces ouvrages réalisés est mitigée, et est fonction de l'ouvrage considéré (voir critère de jugement ci-après).

CJ 9.2 : Niveau de renforcement et de durabilité des capacités humaines et institutionnelles

Toutes les personnes rencontrées dans le cadre de cette évaluation finale ont souligné, à des degrés divers, leur satisfaction des activités proposées dans le cadre du PRESU depuis son démarrage.

Concernant le PRESU Phase I, sur la partie « actions sociales d'urgence » des investissements du PRESU (Activités génératrices de revenus, travaux THIMO, formations professionnelles), la durabilité de ces activités réalisées par les ONG a permis aux bénéficiaires finaux de ce programme de faire fructifier les acquis, selon les interviews avec les représentants des populations riveraines (président des Jeunes et Présidente des Femmes). Mais plusieurs années après ce programme d'activités et plusieurs crises (économique, sanitaire et sécuritaire), il reste difficile d'établir des statistiques sur cette partie du projet PRESU ni de retrouver nombre de bénéficiaires de ces programmes. Les activités en actions sociales (ONG / MOUS) développées en phases 1 & 2 dans le cadre THIMO ont permis à des dizaines de milliers de personnes de se familiariser avec des techniques professionnelles, et, selon les interviews réalisées à Bangui, certains travailleurs ont été recrutés par les entreprises de TP suite aux chantiers du PRESU. De même, les AGR ont permis aux bénéficiaires de renforcer leurs capacités à subvenir aux besoins de leurs familles par l'apprentissage de nouveaux métiers, voire de développer de petites activités complémentaires dans les domaines de la restauration, couture, etc.

Cependant, la viabilité restera incertaine en regard du renforcement de capacités des populations riveraines et de la cohésion sociale après le départ de la MOUS en fin de PRESU. Ces activités ont eu (ou ont) une durée de vie très courte et ne sont généralement pas pérennes (activités THIMO, associations de jeunes, de femmes, comités de paix, chefs de quartiers et délégués d'arrondissement activités AGR autour des AEL ou groupement d'AEL existant). Des comités de paix ne peuvent subsister par manque de financement et sont remis en question suite à la création des Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR). Les AGR peuvent encore être remises en cause lors de

prochains conflits dans ces quartiers, même si la situation de crise semble s'être apaisée en septembre 2022. Les activités THIMO ne sont point pérennes par essence, et la situation économique difficile actuelle ne paraît pas favorable pour le développement socioéconomique de ces quartiers encore défavorisés.

De la même manière, la viabilité n'est pas assurée en renforcement des capacités lié à la bonne gouvernance pour la partie institutionnelle. Malgré les activités développées dans le projet PRESU (et hors PRESU par d'autres bailleurs), la continuité des actions du PRESU n'a pas été évoquée, ni dans les documents du projet, ni lors des interviews, pour assurer la pérennité des activités (MOUS, infrastructures, équipements de proximité) dans un futur proche. Une future coordination interinstitutionnelle et des modalités de gestion calquées sur celles du PRESU n'ont pas été envisagées pour prolonger des actions à retour rapide ou structurantes dans la capitale.

Concernant la phase 2 du PRESU (infrastructures), l'évaluation est mitigée car les capacités des bénéficiaires finaux n'ont pas été renforcées de la même manière, selon le type d'ouvrage réalisé.

Pour le lycée de Miskine, le lycée accueille maintenant depuis la fin du projet en octobre 2021 environ 10.000 lycéens, contre 6.800 auparavant. En dehors du fait que les constructions répondent aux cahiers de charges techniques, il est noté que le concept de ce projet n'intègre pas les équipements nécessaires à l'enseignement (médiathèque équipée aux standards internationaux, système d'information administrative, matériels scientifiques et technologiques, etc.), ni les équipements matériels (approvisionnement en eau et en électricité, énergie solaire, bâtiment intelligent, câble de type RJ45 ou autre) ni en équipement de sécurité des locaux et du périmètre. Ces éléments ont été oubliés dans la conception du projet, ou bien ont été considérés comme des équipements pouvant être financés en complément par d'autres partenaires techniques et financiers. Ces investissements non réalisés impactent i) la vie scolaire par manque de dotations en matériels pédagogiques et informatiques, ii) la gestion administrative de l'établissement suite à l'accroissement du nombre de salles, d'enseignants et d'élèves. Si le renforcement en capacité de nombre d'élèves est positif, le renforcement de capacité en matière d'utilisation pédagogique n'est pas pérenne, faute de fonds suffisants pour investir dans du matériel pédagogique de qualité et dans le fonctionnement global d'un tel établissement. Même si ces équipements n'entraient pas dans le cadre du PRESU, il n'y a pas eu de dossier d'études, ni de concertation avec d'autre PTF dès le démarrage des travaux d'infrastructure pour pallier à ces besoins essentiels au fonctionnement.

Pour le collecteur de Bouagba, outre l'apport indéniable de cet ouvrage dans le système de drainage des eaux de pluies à Bangui, il faut noter que les visites de terrain ont révélé des lacunes très importantes en matière de gestion des déchets de la ville : déchets accumulés en de très nombreux endroits des arrondissements, absence de curage des ouvrages, absence de réseaux de drainage dans de nombreux points de la ville, surtout en quartiers défavorisés. Le mauvais comportement de certains riverains du projet a été constaté et un manque de civisme en matière de protection de leur environnement immédiat. La pérennité de l'ouvrage est donc assurée techniquement en termes de qualité de construction, mais pas la viabilité en amont et aval du collecteur par manque d'actions des pouvoirs publics sur les systèmes de drainage / collecte des déchets.

Pour l'avenue Idriss Deby, il a été observé que la chaussée (non encore ouverte à la circulation) est déjà abîmée et des reprises sont en cours. La signalisation horizontale a été mal réalisée et est de mauvaise qualité. Des dégradations par la population riveraine ont été constatées et les trottoirs sont déjà occupés par l'activité économique (kiosques, garage et dépôts divers de matériaux). Les voiries secondaires et chaussées sont occupées par les poids lourds et des travaux de mécanique auto. La gestion des déchets ne semble pas résolue, ni le problème de drainage dans les voiries secondaires. L'AFD a déjà réalisé plusieurs projets connexes pour répondre à ces problèmes adjacents à l'avenue Idriss Deby. Le stationnement des poids lourds dans les voiries secondaires en attente de l'ouverture de cette nouvelle avenue risque de compromettre l'état de la chaussée de cette avenue à compter de l'ouverture de la voirie à la circulation (réparation sur la chaussée, dépôts d'huiles usages, charge des poids lourds). Il a également été constaté des dégradations par les riverains de la voirie secondaire aux abords des caniveaux. La pérennité de cet investissement n'est donc pas assurée.

Pour la maison des Femmes, la conception initiale pour l'usage du site n'a pas tenu compte de certains facteurs. Les études sont incomplètes et n'évoquent pas la réalisation d'un projet intégré. Suite aux interviews menées avec la société civile (présidente des femmes de quartiers), il a été mentionné que tout l'accent a été mis sur l'infrastructure, mais pas sur l'usage à venir, ni sur les équipements et mobiliers, ni sur les énergies renouvelables, ni sur la maintenance / entretien. En conséquence, ce local est encore non utilisable dans sa réalisation actuelle, et il n'y a pas encore d'impacts constatés. Si le bâtiment est pérenne en termes de solidité et construction, rien n'est assuré pour l'usage qui doit en être fait. Là encore, comme pour le lycée de Miskine et le CSU, aucun dossier complet intégrant une stratégie de sortie de projet n'a été monté par les parties prenantes pour assurer la pérennité et l'usage optimal du site.

Pour l'atelier des forgerons, la bonne qualité des ouvrages améliore la visibilité des produits de l'atelier et assure la pérennité du bâtiment.

À ce jour, aucun dispositif (stratégie de sortie de projet) n'a été mis en place afin que l'entretien (préventif et curatif) puisse être effectué de manière réaliste et efficace pour ces infrastructures.

CJ 9.3 : Durabilité financière : mesure selon laquelle un relais financier est assuré pour la mise en œuvre des principes et activités promues par le PRESU

Sur le renforcement de capacité : Le PRESU s'est appuyé sur les structures présentes dans les quartiers. Cependant, notamment pour les activités liées à la MOUS, l'arrêt des financements d'une part et l'absence de réflexion quant à l'autonomisation financière des structures d'autre part ne permettent pas de garantir la pérennité des structures. D'autres acteurs / programmes ont parfois pris le relais.

Sur la pérennité des infrastructures : les observations sur le terrain et les interviews conduisent à évaluer que la viabilité n'est pas assurée sur les différentes voiries urbaines secondaires et l'avenue financées par le projet PRESU, car il n'existe aucun budget réservé, ni de plan de maintenance préétabli avant la fin du projet pour assurer l'entretien courant ou périodique de ces ouvrages. Suite aux interviews réalisées avec les autorités locales (mairie centrale, ministères et MOD), il n'existe pas de plan pluriannuel de maintenance préventive ou curative, ni de budget disponible pour l'entretien des infrastructures et des incertitudes planent concernant la capacité future des institutions en charge de la maintenance selon les secteurs (bâtiments, drainage, routes) à entretenir les ouvrages. Il existe donc une probabilité très forte que la pérennité des infrastructures après la fin du projet PRESU ne soit pas assurée, compte tenu des capacités financières des autorités (mairies, ministères) pour entretenir leur patrimoine respectif. La viabilité est remise en question sur la maintenance des infrastructures de bâtiment suite aux dégradations et à l'insécurité non encore résolue. Le drainage des eaux pluviales reste une grande problématique majeure dans la capitale de Bangui. Sans une action forte de collecte de financement par les autorités et de système de collecte efficace, et sans un véritable changement des mentalités des populations riveraines, tout le système de drainage deviendra inopérant, et la capitale va subir de nouveau des inondations importantes au détriment des quartiers défavorisés.

IMPACT

QE10 Quelles sont les perspectives d'effets à long terme de l'intervention sur la situation économique et sociale des bénéficiaires finaux ainsi que sur leurs conditions de vie (positifs ou négatifs, attendus ou non) ?

IMPACT	
- L'évaluation fait état d'un impact certain en termes d'apport socio-économique pour les bénéficiaires (en particulier sur les projets de la phase I). Toutefois, l'impact est moins évident sur la partie institutionnelle (participation de la mairie centrale). - Globalement, l'impact en regard de l'achèvement des objectifs spécifiques de PRESU est positif, bien qu'il soit moins perceptible sur le moyen et long terme.	satisfaisant

CJ 10.1: Mesure selon laquelle les activités et les quatre résultats du PRESU ont un impact observable pendant et après le projet.

Au cours de l'évaluation finale du PRESU, des impacts certains ont été constatés sur les bénéficiaires finaux des 3^{ème} et 5^{ème} arrondissements de Bangui. L'étude des documents du projet ainsi que la mission sur le terrain ont permis d'observer quatre grands types d'impacts positifs : i) sur les deux arrondissements ciblés par le projet et l'amélioration de leur environnement en matière d'urbanisation, ii) sur les activités socioéconomiques des populations bénéficiaires, iii) sur le désenclavement des quartiers et arrondissements et enfin et surtout iv) sur la cohésion sociale de ces quartiers.

En matière d'urbanisation, le projet a impacté positivement les populations riveraines :

- i) en réduisant les risques d'inondations par l'aménagement de drains et collecteurs existants (collecteur de Bouagba) , la réalisation de caniveaux, le reprofilage de fossés non maçonnés avec un impact certain sur les conditions de vie des populations,
- ii) en renforçant les conditions sanitaires par la réhabilitation du nouveau centre de santé urbain CSU au Km5,
- iii) en renforçant les capacités du secteur de l'éducation (construction et réhabilitation des bâtiments lycée Miskine et écoles).

En matière de développement socioéconomique, le PRESU a impacté favorablement les activités commerciales par l'amélioration des équipements marchands existants (atelier des forgerons), par la mise en place d'AGR, par des activités sociales (accompagnement social grâce à des activités de type formation, accompagnement à l'épargne, et construction de la maison de la femme) et par des travaux réalisés en HIMO sur les chantiers d'infrastructures du PRESU.

En matière de désenclavement des quartiers, le projet a permis une meilleure ouverture de ces quartiers par la réhabilitation de voies principales (av. Idriss Deby) et voiries secondaires.

En matière de cohésion sociale, le PRESU a permis une amélioration des conditions de vie des populations riveraines dans les deux arrondissements par les activités déployées par les ONG et la MOUS auprès des habitants, en développant des actions de proximité auprès des populations et en améliorant le sentiment de sécurité, l'accès à l'eau potable (KBF) et une meilleure salubrité (latrines). Cette amélioration a été induite par i) la mise en place de Centres d'Ecoute et de Conseils en collaboration avec le Réseau des Psychologues en Centrafrique (REPCA), ii) les Plans de Sécurité Communautaire (CSP) mis en œuvre, iii) l'appui à des associations de Jeunes, l'organisation d'initiatives de paix et de rapprochement communautaire, l'organisation de sessions de gestion pacifique de conflit avec les leaders des associations, leaders religieux, bénéficiaires THIMO et Acteurs Economiques Locaux AEL, iv) l'accompagnement des Acteurs Economiques Locaux AEL par des formations à la bonne gouvernance, à

la gestion de groupements, ou encore à la pratique et gestion des activités génératrices de revenus AGR et tontine améliorée, en enfin v) la création d'un club d'hygiène dans les structures scolaires

En résumé, des impacts positifs, des impacts faibles ou inexistants ainsi que certaines opportunités manquées ressortent à date de cette évaluation. Les impacts sont certains en termes économiques et de cohésion sociale dans ces quartiers défavorisés. En revanche, le niveau d'impact des activités du PRESU est moins évident en termes de réelle participation des mairies, centrales et locales, dans les comités de pilotage et/ou de suivi technique du projet. La logique d'intervention du PRESU consistait en une participation forte des mairies dans les COPIL et CST, pour un renforcement de capacités et de compétences en matière de gestion de projets, choix des actions et travaux à mener, participation au processus de sélection et de définition des projets, ou encore d'activités de médiation (qui ont plutôt été réalisées par les ONG et la MOUS. Les impacts sur une meilleure gouvernance et sur l'action publique se sont fait sentir au niveau des mairies d'arrondissements et leur proximité avec les populations riveraines, mais il ne paraît pas y avoir encore d'impact réel sur la gouvernance au niveau central (mairie centrale et maîtrise d'ouvrage).

Globalement, le PRESU a déjà eu des impacts positifs pour les bénéficiaires finaux, dont le projet du lycée de Miskine (augmentation de la capacité des élèves et des salles de classe), le collecteur de Bouagba et sa capacité à absorber les eaux pluviales durant la saison des pluies, de bons impacts socioéconomiques : Recrutement des THIMO par les entreprises TP après le projet, et des actions AGR à impact fort pour les bénéficiaires finaux, un atelier des forgerons en activité qui produit différentes productions, ainsi qu'un CSU qui permet d'accueillir un nombre de patients plus important en soins de première urgence.

Parmi les opportunités manquées , on peut noter que les sous-projets d'infrastructures n'ont pas intégré d'équipement (eau, électricité, sécurité), donc un frein constaté à la mise en œuvre des projets par les bénéficiaires, à l'utilisation des équipements (sanitaires du lycée Miskine), voire ceux non utilisés (maison des femmes non équipée), pouvant générer des nuisances comme le bitumage de l'avenue Idriss Deby permettant de drainer beaucoup d'eaux pluviales vers les voiries secondaires qui ne sont pas réhabilitées en drains et caniveaux.

CJ 10.2 : Mesure selon laquelle des impacts sont constatés en regard des quatre objectifs spécifiques OS du PRESU.

En fin de projet en 2022, il est possible d'apprécier certains impacts d'amélioration progressive des conditions de vie des populations des zones d'intervention ciblées par le projet PRESU suite aux réhabilitations des quartiers et des infrastructures et aux déguerpissements (OS1). En se basant sur les premiers résultats clefs disponibles dans les rapports annuels et sur les observations et interviews réalisées à Bangui, il peut néanmoins être avancé que l'impact a été globalement positif pour les populations (107% de taux de réalisation pour les personnes recrutées en THIMO, 103% pour le nombre de bénéficiaires des AGR, 100% pour le nombre d'établissements ayant accès à l'eau/assainissement et le nombre de clubs d'hygiène formés dans les écoles, et 94% pour le nombre de personnes vulnérables ayant reçu une assistance directe).

Cependant, ces indicateurs datent de plus de 5 années, et il reste difficile d'obtenir des indicateurs plus récents 2022 sur ces activités d'urgence sociale réalisées sur la période 2015-2017. Seuls les témoignages des représentants des populations confirment que les conditions de vie s'améliorent, notamment en raison d'une certaine stabilité depuis quelques mois. Les observations terrain et interviews confirment que, sur les infrastructures réalisées dans le cadre du PRESU 2, il y a bien une amélioration des conditions de vie suite à l'intervention. Les travaux sur le collecteur ont eu pour conséquence la réduction des inondations. La construction de l'atelier des forgerons a conduit à l'amélioration du cadre de travail des forgerons et à une plus grande visibilité de la corporation ; la construction du Centre de Sante Urbain (CSU) Mamadou M'Baïki a permis d'accroître les capacités du CSU en consultations (ordinaires ou prénatales) en hospitalisations et en analyses biomédicales. Au lycée de Miskine, 30 salles de classe, une bibliothèque, une médiathèque, une nouvelle administration avec une salle des professeurs ont été construites, 16 salles de classes existantes ont été réhabilitées. Latrines, points d'eau

et appâtâmes ont également été construits. Ces différents travaux ont permis d'augmenter la capacité d'accueil de l'établissement, de diversifier les offres pédagogiques (introduction de nouvelles séries B, C et D) . Elles permettent maintenant de meilleures conditions de travail et d'accueil, avec un lycée de Miskine capable d'accueillir un nombre d'utilisateurs plus importants qu'alors (10.000 élèves pour 6.800 en situation antérieure), et un CSU avec des locaux plus vastes pour permettre de soigner les patients du quartier en nombre croissant.

Après analyse des documents du projet et suite aux interviews et observations sur le terrain à Bangui, il est constaté quelques preuves tangibles d'impact de l'action des pouvoirs publics sur les populations et quartiers défavorisés (aussi bien dans les quartiers du projet que dans les quartiers alentours) suite à l'intervention (OS2). Les différents rapports consultés font plutôt état de l'avancement des travaux et des activités liées à la bonne gouvernance. Lors des interviews sur le terrain avec les différentes institutions (mairies et communautés locales urbaines), il est constaté que leur niveau de mise en œuvre et d'actions suite au projet PRESU s'est avéré difficile, compte tenu des crises successives qui sont survenues depuis 2015 (crise sécuritaires, dégradations des locaux de certaines mairies d'arrondissement, crise sanitaire). Néanmoins il a été souligné durant ces réunions, l'apport non négligeable des actions de la MOUS et des ONG, qui ont permis aux mairies d'arrondissement de se rapprocher des populations et de participer aux activités de cohésion sociale avec les comités de quartiers.

Grâce aux interventions d'urgence sociale réalisées en phase 1 avec le consortium d'ONG et les infrastructures réalisées durant la phase 2, les impacts ont été observés sur les populations urbaines (meilleure cohésion sociale, créations d'activités), contribuant ainsi à la reconstruction post-urgence, puisque les actions plus structurantes (réhabilitation et construction de bâtiments et de collecteur) se sont inscrites dans la continuité des actions immédiatement mises en place au démarrage du projet (OS3). L'activité a pu se poursuivre pour les forgerons, le nombre d'élèves inscrits au lycée de Miskine a fortement augmenté grâce à la capacité accrue en nombre de place dans les nouveaux bâtiments construits au Lycée de Miskine. L'impact était certain pour les autorités du pays qui ont inauguré cet ouvrage en octobre 2021, en présence du Ministre de l'Education Nationale et de la proviseure. L'impact de ce projet (un établissement de 2500 m² de bâtiments de type R+2, comportant trente salles de classe, un bloc administratif, une bibliothèque et une médiathèque, ainsi que 12 toilettes externes, cinq toilettes internes, deux aires sportives de football, Basket-ball, Handball et Volley-Ball, et quatre paillotes en intérieur) est important. La construction de ces infrastructures permet de désengorger au moins le lycée de Miskine. Le lycée de Miskine a été créé en 1965 et comptait environ 4000 élèves. Avec la construction de cette nouvelle structure, les salles de classe peuvent maintenant contenir 10.000 élèves.

Les impacts de l'approche PRESU sont positifs et, lors des entretiens avec les autorités, il a été fait mention de l'intérêt à répliquer cette initiative dans d'autres quartiers et arrondissements de Bangui (OS4).

CJ 10.3 : Mesure selon laquelle les deux phases du projet PRESU ont eu des impacts imprévus.

Il est difficile de recueillir des témoignages sur d'éventuels impacts imprévus (négatifs ou positifs) qui auraient pu se produire plus de cinq années après la fin des activités lors de la Phase 1 PRESU et leurs effets. Parmi les impacts qui n'étaient pas prévus / mentionnés dans les documents de conception des interventions, on peut signaler que les projets d'infrastructures comme le CSU, la maison de la femme et le lycée de Miskine n'ont pas prévu de financer des équipements pour les bâtiments. Ceci a eu un impact direct pour les bénéficiaires sur l'utilisation des nouveaux locaux (CSU sans équipement médical, lycée sans équipement en médiathèque et laboratoires de physique/chimie, maison de la femme sans équipement de mobilier intérieur, donc inutilisable en l'état depuis son ouverture).

Les insuffisances des études techniques ont eu un impact non prévu au niveau de l'avenue Idriss Deby : début mars 2022, 76 foyers riverains de l'avenue ont été victimes d'inondation des eaux de pluie, l'AGETIP a établi un devis

pour la réalisation de caniveaux cunettes²¹. Le financement des travaux devait être inscrit à l'ordre du jour de la réunion subséquente du COPIL²², mais l'AFD a contribué à la mise au point de l'enveloppe complémentaire devenue nécessaire pour la réalisation de l'avenue. D'autres impacts non prévus sont dus à des défauts de mise en œuvre ou encore de mauvais choix de matériaux : i) la terrasse d'accès à l'entrée principale du lycée a une pente qui fait couler l'eau vers l'intérieur du bâtiment plutôt que l'extérieur (forme de pente mal réalisée), de part et d'autre de cette entrée principale, les eaux de pluie se déversent dans les bureaux (y compris celui de la proviseure) à travers les baies vitrées (la mise en œuvre de la menuiserie métallique de ces baies vitrées n'a pas permis d'avoir une bonne étanchéité, ii) le dernier étage du bâtiment R+2 est couvert en partie par une toiture terrasse qui recueille les eaux de pluie pour les évacuer à travers les tuyaux de conduite d'eaux pluviales. Ces tuyaux ne sont pas munis de crapaudine, un dispositif qui permet de retenir les particules qui pourraient tomber dans ces tuyaux et de les boucher, provoquant ainsi la stagnation des eaux sur la toiture.

Des événements imprévus (externes au projet) ont pu être observés lors des phases 1 & 2 et impactant le déroulement du projet PRESU et leurs effets sur les populations riveraines du projet (ex : crise Covid-19 et récentes d'inondations à Bangui, etc.). Parmi les impacts imprévus externes au projet PRESU, il est à signaler trois grands facteurs :

- les incidents sécuritaires entre 2021 et 2022 ayant eu des impacts imprévus sur le projet comme les retards dans l'exécution des travaux ;
- les conditions climatiques et les pluies diluviennes provoquant des interruptions de chantiers et des problèmes de mobilité dans certains quartiers ;
- la crise sanitaire mondiale du Covid-19 qui a entraîné quelques répercussions en Centrafrique. Alors que les impacts sanitaires directs de la pandémie ont pu rester limités, la pression additionnelle exercée par le virus sur des infrastructures de santé très vulnérables rend la situation toujours très problématique. Les conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement dans le pays et le manque d'équipements de protection continuent aussi de poser des risques importants face à la propagation du virus et de ses variants potentiels. Les mesures sanitaires ont aussi fortement touché la situation sociale et économique, les transports de marchandises et les entreprises du pays subissant les mesures restrictives imposées aux frontières. De même, les récentes inondations à Bangui suite aux pluies diluviennes ont provoqué de nombreux dégâts. Les impacts positifs perceptibles du projet PRESU se sont fait sentir de par les actions menées sur les infrastructures d'assainissement et les collecteurs.

CJ 10.4 : Mesure selon laquelle la stabilité économique des ménages facilite le retour de l'action publique.

La reconstruction économique des ménages s'installe bien dans la durée grâce au projet PRESU, grâce aux activités des phases 1 & 2. Les indicateurs, tels que mentionnés dans le rapport final AFD 2017 de phase 1 et le bilan provisoire 2022 AGETIP de phase 2, sont excellents et contribuent à des impacts positifs en fin de projet pour les bénéficiaires finaux et les populations riveraines du programme.

Le volet d'urgence du projet PRESU phase 1 et le volet Développement de la phase 2 ont permis l'amélioration de la situation économique des ménages (THIMO, AGR), sociale (comités de paix, etc.) et des conditions de vie des populations riveraines (meilleur accès aux services de base), se traduisant par une meilleure résilience des ménages.

L'accès aux bénéfices fournis par le PRESU ne nécessite pas de contribution financière des ménages ciblés et leur capacité de contribution à la maintenance des infrastructures est négligeable. Les actions de cohésion sociale ont contribué à la pacification et ont permis le retour progressif des populations dans leur quartier d'origine dans les deux arrondissements ciblés par le projet. Cependant, il n'est pas certain que les parties prenantes soient en

²¹ REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 170322 CR

²² REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 23 02 22 CR.

mesure d'assurer et d'acquérir les capacités institutionnelles, les ressources humaines et financières nécessaires pour assurer la durabilité des actions, et assurer la continuité / poursuite du projet PRESU pour une réplique sur d'autres arrondissements de Bangui ou autres communes (manque de moyens humains et financiers des institutions responsables au niveau local pour garantir l'entretien et la maintenance des infrastructures, pas d'engagement formel des institutions sur les réhabilitations des structures éducatives et sanitaires). La Mairie, en principe, s'est engagée à assurer la maintenance et l'entretien des voiries, drainages, collecteurs, vidange des latrines du marché, mais sans assurance de financement pérenne. Par rapport à l'appui institutionnel, il n'est pas évident que les capacités humaines et institutionnelles seront renforcées afin d'améliorer les capacités d'entretien des infrastructures financées par le PRESU. Une incertitude demeure donc quant à l'engagement financier des ministères et de la mairie de Bangui pour assurer la pérennité des actions mises en œuvre dans le cadre du projet PRESU. Il semblerait qu'il n'y ait pas encore de stratégie de sortie de projet de la part des autorités de RCA à date de cette évaluation. La stratégie de sortie de projet du fonds Bêkou (Octobre 2022) est donc la seule pouvant être prise en compte pour l'adapter au projet PRESU.

3- Evaluation globale

Le projet traite deux grands pans indispensables depuis 2014 pour la RCA, soutenir les infrastructures et renforcer les capacités, deux éléments vitaux pour la capitale Bangui.

Toutes les interviews réalisées dans le cadre de cette évaluation mettent en évidence le bien-fondé du projet, sa pertinence face à l'importance de la reconstruction du pays et aux priorités initiales des autorités en 2014.

CRITERES D'EVALUATION	QUESTION D'EVALUATION	EVALUATION
PERTINENCE	1. Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle été et est-elle restée alignée sur les besoins des bénéficiaires finaux (hommes et femmes), les priorités nationales de la République centrafricaine et ses stratégies dans le secteur du développement de la ville de Bangui ?	Excellent
COHERENCE - EFFICACITÉ	2. Dans quelle mesure l'équilibre interne de l'intervention a-t-il intégré actions d'urgence et actions structurantes de développement pour contribuer effectivement aux priorités stratégiques du Fonds Bêkou en RCA ?	Excellent
COHERENCE	3. Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle démontré une mise en œuvre complémentaire aux interventions des autres bailleurs de fonds dans le secteur du développement urbain ?	Excellent
PERTINENCE - EFFICIENCE	4. Dans quelle mesure le dispositif de mise en œuvre, les modalités de gestion et les capacités des parties prenantes associées à ce dispositif ont-ils été adaptés aux défis de l'intervention et du contexte ?	Satisfaisant
EFFICIENCE	5. Dans quelle mesure les activités ont-elles pu être mises en œuvre conformément aux quantités et qualités requises (notamment dans sa sensibilité aux discriminations d'âge, de genre et de handicap), dans les délais appropriés et avec l'exécution budgétaire attendue ?	Moyen
EFFICIENCE - EFFICACITÉ	6. Dans quelle mesure les moyens et ressources ont-ils été correctement dimensionnés et mobilisés pour aboutir à un rapport coût-efficacité satisfaisant des projets mis en œuvre ?	Moyen
	7. Dans quelle mesure les dispositifs de planification, coordination et monitoring de l'intervention ont-ils permis une réactivité aux résultats et évolutions de contexte observés en cours mise en œuvre ?	Satisfaisant
EFFICACITÉ	8. Dans quelles mesures les actions portées au sein du PRESU par ses diverses parties prenantes ont-elles démontré un niveau de résultats quantitatifs et qualitatifs satisfaisants ?	Satisfaisant
VIABILITÉ	9. Dans quelle mesure l'appropriation démontrée par le gouvernement, la ville de Bangui et/ou la société civile est-elle suffisante pour assurer la durabilité des acquis des actions du PRESU ?	Moyen
IMPACT	10. Quelles sont les perspectives d'effets à long terme de l'intervention sur la situation économique et sociale des bénéficiaires finaux ainsi que sur leurs conditions de vie (positifs ou négatifs, attendus ou non) ?	Satisfaisant

En matière de pertinence (QE 1 & 2) les objectifs (globaux et spécifiques) du projet PRESU, ainsi que son design d'intervention correspondent bien aux besoins des bénéficiaires finaux et populations riveraines des 3ème et 5ème arrondissements de la capitale de Bangui, de la communauté internationale (ONU, UE et autres bailleurs de fonds internationaux et bilatéraux), ainsi qu'aux politiques et aux priorités des institutions (Ministère de l'économie, du plan et de la coopération, Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics METP et Ministère de l'Urbanisme, de la réforme foncière, de la Ville et de l'Habitat MURFVH).

En matière de cohérence interne et externe (QE 2 & 3), le projet PRESU est bien compatible avec d'autres interventions menées, tant celles du fonds Bêkou que celles d'autres bailleurs de fonds, à Bangui et dans les différents secteurs d'intervention (éducation, assainissement, infrastructures, voirie, renforcement de capacité, etc.).

En termes d'efficacité, (phases I & II), il est constaté, d'après l'étude documentaire et les interviews sur le terrain, que les objectifs (OG et OS), ainsi que les différents résultats de l'intervention (R1 à R4 du cadre logique) ont été quasiment tous atteints (ou presque, le projet de l'avenue Idriss Deby se terminant) tant dans les domaines THIMO, AGR, cohésion sociale, gouvernance et renforcement de capacités, et infrastructures. Le nombre de personnes de ces quartiers ayant bénéficié des programmes de la MOUS et des différentes activités des ONG est très important. On peut estimer que près de 50.000 personnes²³ ont participé au projet (campagne de sensibilisation, THIMO, AGR, etc).

Mais, en dépit du fait que les résultats soient atteints, il n'en reste pas moins que l'efficacité du projet fut diminuée par des facteurs internes comme une coordination perfectible, une mobilisation moyenne, un niveau de capacités et de compétence moyen de certains BET, entreprises et superviseurs.

En matière d'efficience, le délai d'exécution du projet PRESU a été prolongé par avenants, pour diverses raisons explicitées plus haut dans ce rapport (insécurité dans les quartiers pour les programmes MOUS, retards causés par les études techniques incomplètes et différentes crises traversées pour les programmes d'infrastructures). Le budget de financement a été revu à la hausse sur certains projets (+ 17% sur la phase 1), pour diverses raisons (hausse des tarifs, modifications et réorientation dans les projets d'infrastructures, etc.). Ces délais dans l'exécution du projet et les augmentations de certains budgets sont dus à de nombreux facteurs (hausse des prix, défaut dans les études techniques préalables, pandémie Covid-19 et difficultés d'accès aux sites du projet, insécurité et crise sécuritaire, etc.). Cependant, en dépit de tous ces facteurs aggravants, le projet PRESU a néanmoins atteint ses résultats.

En termes d'impacts, le projet PRESU a déjà des impacts perceptibles positifs bien avant la fin du projet, notamment après la réalisation des infrastructures et des actions de renforcement de capacités, qui permettent l'amélioration des conditions de vie des populations (action THIMO et AGR et formations professionnelles pour le revenu des ménages, système éducatif renforcé grâce aux travaux dans le lycée de Miskine, assainissement amélioré grâce aux collecteurs, etc.).

Si le projet a atteint ses résultats prévus en termes d'infrastructures et de renforcement des capacités pour les bénéficiaires finaux et populations riveraines du projet.

Il est difficile encore d'estimer si le projet aura d'autres impacts (positifs ou négatifs) dans le futur proche ou lointain. Toutefois, la mission de terrain à Bangui a permis de confirmer, avec les différents bénéficiaires du projet lors des interviews, les impacts réels actuels auprès des bénéficiaires finaux et des représentants de ces populations.

La pertinence du PRESU est confirmée dans sa conception ambitieuse d'opter pour un projet multisectoriel, multi bailleurs, multi acteurs, car répondant bien aux besoins des parties prenantes et bénéficiaires et d'avoir construit un programme d'actions avec des fonds relativement faibles comparés aux besoins immenses de reconstruction dans la capitale et à partir d'un fonds Bêkou dont l'essence même est de financer des actions rapides d'urgence.

En période de crise, avec un secteur institutionnel déstabilisé, des études techniques imparfaites et des compétences d'entreprises de TP remises en question pour réaliser des travaux d'infrastructures, l'efficacité, l'efficience et l'impact du projet ont été limités en raison :

- i) des délais trop longs de mise en œuvre,
- ii) d'une reconfiguration du programme et réorientation selon les priorités des autorités,
- iii) des deux phases (urgence et développement) qui auraient dû se succéder dans le temps et qui se sont superposées, et

²³ Rapport final AFD 2017 PRESU phase 1

iv) des facteurs exogènes au projet que furent les crises sanitaires et sécuritaires.

Le projet a duré 8 ans, ce qui a dilué dans le temps la « phase action sociale d'urgence » auprès des populations riveraines des projets PRESU. Les interviews font ressortir que la durée de réalisation des sous-projets (infrastructures) et la dilution des budgets disponibles dans plusieurs secteurs affaiblissent les impacts réels sur certains secteurs. Une fraction assez faible des budgets a été consacrée au drainage avec le collecteur de Bouagba, drainage qui était une priorité dans la capitale. Un projet trop long implique une démobilisation de la participation des acteurs.

La capitalisation des acquis pour les institutions en fin de projet PRESU, ainsi que ceux de projets antérieurs ou connexes financés par l'UE et d'autres bailleurs et ONG n'apparaît pas de façon évidente à la suite des interviews réalisées, car nombre de contacts ayant participé au projet ne sont plus accessibles, ni encore impliqués en 2022, ce qui affaiblira la durabilité d'actions pérennes.

Compte tenu de la situation post-conflit, la coordination interministérielle n'est pas apparue comme un élément moteur du projet. Sur une période de huit années de projet, les compétences ne paraissent pas avoir été optimisées et la bonne gouvernance institutionnelle ne transparaît pas sur le terrain, suite aux réunions tenues, pour renforcer et pérenniser les activités du projet. Il apparaît de même des insuffisances, voire des lacunes importantes en matière de réalisation de nouveaux systèmes d'information, permettant de capitaliser sur les acquis et de servir d'outils d'aide à la décision (systèmes d'informations géographiques SIG, OAD, gestion Electronique Documentaire GED, banques de données d'archives, digitalisation optimisée et e-gouvernance).

Il n'est pas apparu, lors de la mission terrain à Bangui, une prévision des conséquences d'une conception imparfaite ou tronquée de certaines activités et résultats attendus du projet, notamment sur la partie de la maintenance des infrastructures et sur la pérennité des actions de la MOUS après son départ du projet. De même, la vision à court-moyen-long terme n'est pas consignée par les institutions de RCA dans un document de stratégie de sortie de projet afin d'évoquer les actions à mener en termes de durabilité des actions entreprises dans le PRESU. La stratégie de sortie de projet du fonds Bêkou parue en octobre 2022 peut servir de base de travail intéressante pour des applications dans le projet PRESU.

En termes de viabilité, les premiers éléments d'appréciation, après l'analyse des documents soumis aux évaluateurs et suite aux rencontres avec les acteurs à Bangui, permettent de conclure à un réel bénéfice de l'intervention du PRESU pour les populations riveraines des quartiers défavorisés. Des interviews complémentaires lors de la mission de terrain ont permis de mieux cerner les actions portant sur la gouvernance et/ou sur les infrastructures réalisées et d'évaluer la pérennité des ouvrages et du renforcement de capacités. Si les ouvrages seront pérennes dans leur mode de construction, il n'en est pas de même pour le renforcement des capacités (dont les effets sont à court terme) ni pour la maintenance des ouvrages qui n'est toujours pas solutionnée à date de cette évaluation.

En synthèse, si l'on se réfère à la théorie du changement (diagramme début du chapitre 3), les activités déployées (inputs – ressources) durant la période du projet PRESU ont bien donné lieu à ce qui est directement lié à la gestion du projet, à savoir des produits (outputs) dans les domaines de l'infrastructure (secteurs santé, eau/assainissement, éducation, voiries urbaines) et de la gouvernance et renforcement de capacité (formations institutions, approche THIMO, AGR, etc.). Dans cette modélisation de chaîne logique (input à output à outcome à impact), l'évaluation a comparé ainsi les activités, résultats souhaités et atteints, les effets (en infrastructures et en gouvernance/renforcement) en rapport aux quatre principaux objectifs spécifiques du PRESU.

Sans avoir encore la connaissance complète des impacts à venir, on peut raisonnablement énoncer que le PRESU a déjà produit des effets et changements perceptibles auprès des bénéficiaires finaux. Ces changements sont perceptibles auprès des populations riveraines (meilleur accès aux services de santé avec le nouveau CSU, aux

services de l'éducation avec une capacité accrue en nombre d'élèves dans les établissements scolaires construits/réhabilités, meilleures conditions socioéconomiques des ménages via une approche THIMO et AGR et pour la profession des forgerons) et contribue à une bonne approche structurante des deux arrondissements, impactant un maximum de populations de ces quartiers (ainsi que d'autres populations venus d'autres quartiers pour le lycée Miskine).

D'autres changements sont également perceptibles pour les habitants de ces quartiers, avec un nouveau collecteur (pas d'inondations constatées en juillet 2022 lors des fortes pluies dans le secteur du collecteur de Bouagba) et une nouvelle avenue bitumée (meilleur accès avec la pénétrante de la nouvelle voirie Idriss Deby et développement d'activités économiques constatées tout au long de cette avenue).

Enfin des changements sont constatés en termes de cohésion sociale et de reconstruction (avec les actions de la MOUS et des ONG auprès des populations, des chefs de quartiers, des maires d'arrondissement et président(e)s des jeunes et des femmes interviewés).

Le rapport de l'AFD et des ONG en 2017 contient un ensemble d'indicateurs de performance atteints, très utiles pour de futurs projets à répliquer dans ces quartiers ou d'autres arrondissements. Cette théorie du changement exploratoire confirme bien le lien de cause à effet et demeure un volet exploratoire pour de prochains programmes, car le PRESU contribue bien à l'objectif global initial d'amélioration progressive des conditions de vie des bénéficiaires finaux grâce aux infrastructures publiques réalisées et aux programmes de soutien de la MOUS.

Si l'on relie la TdC aux cadres logiques du PRESU 1 & 2, il est noté que la définition d'indicateurs simples et facilement identifiables est à surveiller pour que les acteurs du projet puissent les compléter au fur et à mesure du déroulement du projet, ces indicateurs étant une source d'informations utile à la prise de décision pour de futurs projets.

4- Conclusions et recommandations

4-1 Conclusions

En effectuant une approche multicritère pour analyser la situation du projet PRESU en phase finale, il se dégage les quatre principales conclusions suite à cette évaluation finale.

PRESU : entre action d'urgence et actions structurantes

L'utilisation d'un fonds fiduciaire comme le fonds Bêkou a permis de mettre en œuvre ce projet avec beaucoup de flexibilité et obtenir un retour rapide, bien que sa mise en œuvre ait été difficile dans un environnement fragile. Sa conception en deux phases était pertinente pour atteindre les objectifs du PRESU et répondre aux priorités des autorités et aux besoins cruciaux des bénéficiaires dans une période post-conflit. La phase 1 répondait à la fois à la nécessité d'actions urgentes (aide d'urgence sociale) et servait en même temps de phase préparatoire à une phase 2 dite structurante opérant sur le développement à moyen et long terme.

PRESU : un projet intégré multisectoriel dans des quartiers défavorisés

Ciblant plusieurs secteurs en un seul projet, le PRESU a intégré des interventions touchant les secteurs vitaux de la santé, de l'éducation, de la voirie urbaine, de l'eau / assainissement, du socioéconomique. Un tel projet ambitieux dans un environnement incertain, tant au niveau des populations défavorisées des quartiers qu'au niveau des institutions fragilisées par la sortie d'un conflit, conjugait toutes les difficultés majeures de gestion d'un projet dans un délai très court (5 ans), multisectoriel, multi bailleurs et multi acteurs. En réalité, la difficulté de mise en œuvre d'un tel projet complexe venait du besoin de répondre à la fois à plusieurs impératifs d'urgence sociale en période post-conflit, donc de mettre en place des programmes d'activités touchant au plus près les populations riveraines des arrondissements défavorisés de Bangui, et de répondre à des besoins de reconstruction d'infrastructures essentielles pour le développement socioéconomique à terme.

PRESU : un projet complexe mené à bien qui a traversé des crises importantes

Le projet a fourni l'ensemble de ses produits et a atteint la presque totalité de ces indicateurs de performance. Cependant, à la complexité de gestion interne de ce projet, élaboré en deux phases, mixant actions urgentes et actions structurantes, avec beaucoup d'acteurs et de parties prenantes, est venue s'ajouter un ensemble de crises successives (nouvelle crise sécuritaire, crise sanitaire et crise économique, inondations) qui ont freiné les diverses activités, tant de proximité qu'en infrastructures.

PRESU : un projet à impacts mitigés selon les thématiques

La quasi-totalité des activités a été réalisée, les produits et services livrés sont globalement de qualité. Mais dans un environnement difficile comme celui de la capitale de Bangui et une période d'exécution 2015-2022 compliquée par des crises graves, les impacts sur les populations et sur les autorités sont mitigés.

Les activités d'aide d'urgence fournies par le consortium d'ONG n'ont eu que des impacts de court terme (THIMO, AGR, formations), les activités de renforcement de capacités pour les autorités n'ont pas encore été suivies d'impacts visibles. La coordination entre institutions fut difficile, impactant les résultats. Les infrastructures réalisées sont en grande partie utilisées (lycée, écoles, CSU, collecteur, atelier forgeron) et ont déjà un impact

positif en termes de capacité d'accueil, mais, le projet n'ayant pas inclus d'équipements pour la plupart des infrastructures (lycée, CSU, maison de la femme) et le partenaire RCA n'ayant pas de fonds disponibles, il en résulte que l'usage de certaines infrastructures est fortement diminué, voire nul. La problématique, déjà évoquée au démarrage du projet, sur la capacité des institutions à maintenir les ouvrages réalisés est toujours posée en fin de projet, puisqu'aucune stratégie de sortie de projet n'a été établie par les institutions. Une stratégie de sortie de projet a néanmoins été réalisée en octobre 2022 dans le cadre du fonds Bêkou, avec des orientations sectorielles qui peut être appliquée dans le cadre du projet PRESU.

4-2 Recommandations

Un certain nombre de recommandations peut être émis, à l'attention de l'UE et des autorités centrafricaines. Ces recommandations peuvent prendre en compte le fait qu'il n'aura vraisemblablement pas de PRESU III, et qu'il est donc préférable de se référer à la stratégie de sortie de projet du fonds Bêkou d'octobre 2022, ou bien encore aux programmes MIP 2021-2027 et NDICI de la DUE en RCA (en particulier le Programme Santé) et à ceux des autres bailleurs.

Recommandations pour le bailleur

Des leçons tirées de l'expérience du PRESU sur huit ans, certaines préconisations s'imposent pour la phase post-PRESU, et pour l'ensemble des parties prenantes (Institutions RCA, Bailleurs et ONG). Ces préconisations peuvent être basées sur la vision 2050 du gouvernement centrafricain, sur les axes du Multiple Indicative Program 2021-2027 de l'UE en RCA, et de la stratégie de sortie de projet du Fonds Bêkou

Les préconisations suivantes sont relatives à la coordination des bailleurs-partenaires institutionnels-ONG à Bangui, les projets liés aux actions d'urgence et celles plus structurantes, dans le cadre de conception de projets intégrés.

Recommandation 1 : Poursuivre les efforts de reconstruction de Bangui en capitalisant sur les acquis PRESU

L'expérience pilote du PRESU a porté ses fruits et reste riche en leçons tirées et impacts sur les populations de quartiers défavorisés en période post-conflit. Compte tenu de la situation encore fragile de la capitale, des besoins encore très importants pour Bangui en matière de soutien aux populations et de besoins d'infrastructures, il est préconisé de poursuivre l'action de l'UE pour soutenir les efforts de reconstruction de la ville et le renforcement de capacités pour des populations encore en détresse. L'expérience positive de la MOUS et son impact sur les bénéficiaires finaux est très certainement un projet à reconduire, compte tenu i) de la situation socioéconomique et sécuritaire encore fragile dans la capitale, et ii) de l'accroissement très important de la population dans les quartiers défavorisés.

Cette action peut revêtir la forme d'un second PRESU ou un projet de développement urbain plus ciblé, mais qui devra tirer les expériences et leçons du premier PRESU en termes de modalités de gestion et d'organisation, parfois trop complexe en regard de la fragilité des institutions partenaires. Il est recommandé de dissocier les projets d'actions d'urgence et ceux d'actions structurantes pour simplifier les modalités d'organisation de ces projets, afin que les partenaires puissent bien identifier les rôles et missions de chacun dans un projet (et avoir ainsi une implication plus directe dans les activités déployées).

Recommandation 2 : Concentration sur la voirie urbaine et le drainage

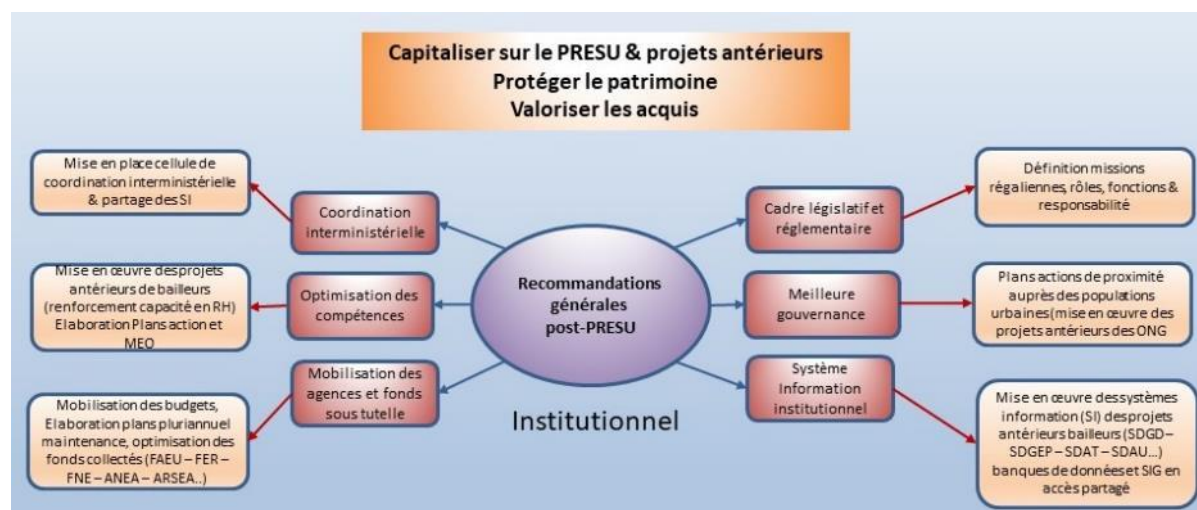
S'il est préconisé de reconduire un second PRESU, ce dernier devrait comporter moins de secteurs d'intervention, considérant l'urgent et l'important. L'urgent paraît être aujourd'hui à Bangui la gestion des eaux pluviales et fluviales, provoquant des inondations telles dans la capitale que tout le secteur socioéconomique s'arrête, impactant très fortement les quartiers les plus défavorisés. La gestion optimale des collecteurs, du drainage, des déchets, des caniveaux et réseaux d'évacuation secondaires apparaît comme une priorité, et reste liée à la gestion municipale d'une voirie urbaine en bon état. Cette recommandation implique un financement axé sur des projets à actions structurantes, de bonne gouvernance et d'infrastructures, pouvant être couplé à un autre projet, s'inspirant des actions MOUS développée dans le PRESU.

Recommandation 3 : Besoin d'assistance technique

Dans l'hypothèse du montage d'un nouveau PRESU avec un autre bailleur (ex : AFD), il est préconisé de mettre en place une intervention logique différente, sans répartition en phases, qui finissent par se chevaucher. La conception de deux projets parallèles, voire d'un projet comportant deux volets « urgence et développement » ayant la même durée d'exécution (chaque volet soutenant les actions de l'autre), semblerait plus cohérente et simple à gérer. Les actions en aide d'urgence sociale restent indispensables et le renforcement en infrastructures apparaît encore vital à Bangui. Dans ce montage de projet, il apparaît très utile d'insérer une assistance technique internationale pour accompagner les partenaires centrafricains et maitres d'ouvrage et effectuer un transfert de savoir-faire aux autorités (ce qui éviterait au délégataire de fonds de s'impliquer dans un rôle d'assistant technique et de rester sur ses prérogatives).

Recommandations pour les autorités centrafricaines

La capitalisation des actions du PRESU, la protection du patrimoine réalisée et la valorisation des acquis seront les points majeurs en phase post-PRESU.



Ceci devra passer par six recommandations préconisées : la coordination interministérielle, l'optimisation des compétences, la mobilisation des agences sous tutelle, le renforcement du cadre législatif et réglementaire, la mise en œuvre d'une gouvernance accrue et la mise en place de système d'information partagé et participatif.

Recommandation 1 : La coordination interministérielle

Suite à l'analyse des documents du projet et l'observation faite sur le terrain, il est préconisé de s'attacher à mettre en œuvre un système efficace de coordination interministérielle, qui pourrait être conçu comme une cellule de coordination (à partir de l'exemple du COPIL) pour pérenniser les actions post-PRESU, cellule ayant pour rôle d'étudier les indicateurs du PRESU, d'en tirer les leçons et conclusions et d'élaborer des projets et plans d'actions conséquents, poursuivant ainsi les grands axes de développement définis dans le PRESU.

Cette cellule de coordination post-PRESU devrait réunir les principaux acteurs institutionnels liés au PRESU (METP, MURFVHMURFVH, MEPCI, Ministère de la santé, ministère de l'éducation, Mairie Centrale et mairies d'arrondissement). Suite au PRESU, cette cellule aurait pour objectif principal de regrouper les préoccupations majeures des institutions, de mettre en base de données tous les projets des bailleurs et ONG sur Bangui, d'établir des plans d'actions ciblés et de monter des projets de développement urbain, d'inviter les bailleurs de fonds et de leur soumettre les projets porteurs, et enfin de suivre la mise en œuvre des projets de coopération réalisés sur la capitale.

Recommandation 2 : L'optimisation des compétences

Afin de faire fructifier les actions de renforcement des capacités réalisées dans le cadre du PRESU, il est préconisé de reprendre les points forts de son intervention et d'analyser les actions futures pour mettre sur pied un plan de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), secteur par secteur, afin de pérenniser les acquis des ressources humaines du PRESU.

Ce montage de projet peut être piloté par la cellule de coordination interministérielle, avec assistance technique, et dans le but d'identifier les ressources humaines clés des institutions devant intégrer le plan de formation et de GPEC, sur une période de 4 années. L'assistance des bailleurs est requise à ce niveau pour apporter financement et expériences sur des projets similaires réalisés dans des pays voisins.

Recommandation 3 : La mobilisation des agences sous tutelle

La gestion des fonds pour la maintenance et l'entretien (gestion des déchets, maintenance préventive des infrastructures) étant une problématique non résolue à la fin du PRESU, il est préconisé d'analyser l'ensemble des points de collecte de redevance existants (FER, FAEU et autres agence sous tutelle, mairie centrale, mairie d'arrondissement), et d'établir un plan d'action en d'urgence ainsi que de monter un fonds pour l'entretien et la maintenance des ouvrages et voiries de la capitale.

Cette action pourrait être confiée à (ou sous la supervision) la cellule interministérielle. Ce plan d'action peut être mis en œuvre sous forme d'un projet de coopération avec assistance technique pour organiser à l'échelon de la capitale la mobilisation / collecte des redevances et leur dispatchage pour financement des opérations de maintenance préventive et gestion des déchets sur Bangui.

Recommandation 4 : Le renforcement du cadre législatif et réglementaire

Le PRESU a montré les limites de l'organisation et de la coordination entre les institutions dans le cadre de la gestion d'un projet. Il est préconisé de mettre en place un plan de renforcement du cadre législatif et réglementaire pour définir clairement les prérogatives régaliennes de chaque institution, leurs missions et leurs responsabilités au sein des projets de développement et de développement urbain, via la validation d'ordonnances, de décrets et/ou de conventions interinstitutionnelles.

Toujours avec un pilotage par la cellule de coordination interministérielle, cette recommandation peut être mise en œuvre par une assistance technique, afin d'établir un état des lieux de ce cadre législatif et réglementaire et de

le compléter par des textes plus récents en vue de leur mise en application pour les secteurs concernés lors du PRESU (éducation, santé, social, voirie, eau & assainissement, etc.).

Recommandation 5 : La mise en œuvre d'une gouvernance accrue

Les activités du PRESU ont démontré l'importance du dialogue et de l'intervention de proximité auprès des populations des quartiers défavorisés pour une meilleure cohésion sociale. Afin de pérenniser les actions de la MOUS et du PRESU, il est préconisé de tirer les leçons apprises de l'expérience de la MOUS et des ONG et de poursuivre les actions de terrain des institutions auprès de la population pour renforcer l'action des pouvoirs publics.

Cette recommandation peut prendre la forme de l'organisation du PRESU en phase 1, avec appuis d'ONG compétentes ayant déjà opéré dans ce domaine du renforcement de la cohésion sociale et de la poursuite de la reconstruction post-crise (et ce, sous pilotage de la cellule de coordination interministérielle).

Recommandation 6 : La mise en place de système d'information partagé et participatif

Suite à cette évaluation sur le terrain, il a été constaté une difficulté d'obtenir immédiatement des informations ou des indicateurs, par manque de systèmes d'information performants et/ou accessibles. Il est préconisé de capitaliser sur les acquis du PRESU et de mettre en place un système d'information simple, efficace et partagé entre institutions pour permettre l'accès à l'information essentiel à toute décision et montage de projet.

Cette recommandation entre dans le domaine de la numérisation / digitalisation et peut prendre la forme d'un projet TIC intégré, avec appui d'une assistance technique internationale, pour la mise en œuvre d'une banque de données de projets de la capitale de Bangui (système d'information associé à un SIG, et sous forme d'application de type blockchain en web service, partagée entre les institutions qui sont impliquées dans un même projet).

4-3 Leçons apprises

Leçons acquises pour les autorités centrafricaines

En fin de projet, il est important pour les autorités centrafricaines de tirer des leçons des erreurs passées et des réussites clefs du PRESU, afin de valoriser les acquis, améliorer les performances de ce type de projet et permettre d'optimiser la prise de décision pour de futurs programmes d'envergure.

Coordination Vs projet multisectoriel / multiacteurs

Dans un projet ambitieux comme le PRESU, réalisé dans un environnement fragile et avec des institutions déstabilisées en période de crise, la mise en place d'une coordination interministérielle de premier ordre reste la première leçon à retenir pour réussir un tel projet multi acteurs / multi sectoriels / multi bailleurs, ce qui ne fut pas toujours le cas durant la vie du projet PRESU.

Bonne gouvernance Vs projet complexe

La gouvernance optimisée est la seconde leçon acquise de ce projet : Meilleure gouvernance pour la gestion de projets complexe et meilleure gouvernance locale auprès des populations des quartiers. Les activités générées en

matière de renforcement de capacités doivent être pérennes pour l'ensemble des acteurs et institutions et donner lieu à des efforts périodiques en matière de formations professionnelles et amélioration des compétences.

Protection du patrimoine de l'Etat

Dans le cas de projets d'infrastructures, la protection du nouveau patrimoine pour l'état requiert une prévision de budget de maintenance et le montage d'un plan à long terme de maintenance préventive en amont du projet d'infrastructures considéré. Plan et budget sans lequel il n'est point possible de préserver son patrimoine acquis. Ces actions découlent bien évidemment des leçons 1 & 2. Dans le cas du PRESU, l'expérience vécue démontre que si l'on ne peut pas s'appuyer sur un acteur qui ne peut pas entretenir les infrastructures, il devient impératif de concevoir un mécanisme de maintenance complémentaire simple et se rapprocher d'autres acteurs impliqués de près ou de loin dans le processus pour mobiliser les fonds nécessaires à l'entretien des ouvrages financés par les bailleurs dans la capitale de Bangui.

Système d'information et Knowledge Management

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre de ce type de projet complexe et mobilisant de nombreux acteurs, la mise en place et l'utilisation active d'un système d'information institutionnel et organisationnel apparaît comme une évidence et un soutien indispensable aux acteurs institutionnels, notamment en raison du turn-over des personnels, afin de créer un véritable système de « Knowledge Management (KM) » pour pérenniser et capitaliser sur des projets de cette envergure. Ce système d'information est un outil indispensable pour synthétiser à la fois le cadre législatif et réglementaire, ainsi que les schémas directeurs et plans d'actions et capitaliser via un outil d'archivage électronique partagé.

ANNEXES :

SOMMAIRE

<u>ANNEXE 1 : METHODOLOGIE D'EVALUATION DETAILLEE</u>	68
<u>ANNEXE 2 : CRITERES D'EVALUATION PAR INDICATEURS</u>	73
<u>ANNEXE 3 : MATRICE D'EVALUATION</u>	79
<u>ANNEXE 4 : CADRES LOGIQUES PRESU PHASES I & II</u>	87
<u>ANNEXE 5 : REALISATIONS ET INDICATEURS PHASES 1 ET 2 PRESU</u>	90
<u>ANNEXE 6 : CARTES GEOGRAPHIQUES DE L'INTERVENTION</u>	96
<u>ANNEXE 7 : LISTE DES PERSONNES / ORGANISATIONS CONSULTEES</u>	98
<u>ANNEXE 8 : LITTERATURE ET DOCUMENTATION CONSULTEES</u>	100
<u>ANNEXE 9 : FICHES ÉVALUATION TECHNIQUE DES INFRAS</u>	103
<u>ANNEXE 10 : THEORIE DU CHANGEMENT TdC</u>	136
<u>ANNEXE 11 : TERMES DE REFERENCES DE L'EVALUATION</u>	137
<u>ANNEXE 12 : CV DES EVALUATEURS</u>	155

Annexe 1 : Méthodologie d'évaluation détaillée

L'évaluation finale du PRESU a porté sur les interventions du projet, en utilisant les six critères d'évaluation standard du CAD, à savoir : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, la durabilité et les perspectives d'impact. En outre, l'évaluation a porté sur les interventions au crible du critère d'évaluation spécifique à l'UE, à savoir la valeur ajoutée européenne du programme, sous l'angle de sa conception comme de sa mise en œuvre. Les questions transversales rapportant à la promotion de femmes, la jeunesse et les plus démunies ainsi que le respect de l'environnement seront aussi tenues en compte. L'évaluation s'est focalisée sur les résultats des deux phases de PRESU au fur et à mesure et, sur la base des réalités du terrain et/ou des développements contextuels.

L'évaluation finale du PRESU fournit des informations crédibles et utiles sur les résultats obtenus et les ressources dépensées par rapport à ce qui était prévu, ainsi que l'identification des leçons apprises, c'est-à-dire, ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi. Il s'agissait de produire des appréciations qualitatives et quantitatives de la mise en œuvre du programme basées sur les données actuelles et des évidences.

Les outils de collecte de données sont de quatre ordres : i) l'analyse des documents disponibles et accessibles (documents du projet, documents institutionnels RCA, recherche internet et presse électronique, études techniques et scientifiques réalisées par les bailleurs de fonds ou autres organisations), ii) les entretiens (individuels et collectifs, groupes de discussion) avec les personnes clés associées à la gestion de PRESU et les bénéficiaires finaux des infrastructures et des actions de renforcement de capacités (communautés urbaines, populations urbaines, mairies, etc.), iii) les visites de terrain des infrastructures réalisées dans le cadre du projet PRESU, et iv) les prises de vues (photos et vidéos prises lors de ces visites) constituent les principaux outils de collecte de données.

La mission sur le terrain n'a pas connu de difficultés particulières lors de son exécution.

Concernant les interviews avec les acteurs institutionnels partenaires techniques et bénéficiaires finaux, quelques modifications mineures du planning initial ont été nécessaires compte tenu de leur agenda et de leurs obligations professionnelles. Il est toutefois à noter que, en raison des difficultés de communication par internet / courriels pour les prises de rendez-vous à Bangui, l'utilisation de contacts téléphoniques était préférable pour la mise au point des rendez-vous de travail. Il a été noté durant toute la mission la ponctualité et la grande participation et disponibilité des acteurs lors des réunions de travail et interviews.

Les visites ont, quant à elles, été réalisées, en tenant bien compte des contraintes sécuritaires dans les 3ème et 5ème arrondissements de Bangui. Les évaluateurs ont été toujours accompagnés par les responsables de l'AFD et de l'AGETIP, pour éviter tout problème de sécurité éventuelle, même si la situation s'est largement améliorée depuis quelques années. Toutes les précautions d'usage ont donc été prises pour éviter tout incident.

Risques	Niveau de risque	Mesures d'atténuation
Difficultés à trouver la documentation clé dans la base de données CIRCABC et/ou dans d'autres sources.	Bas	La base de données CIRCABC contenait toutes les informations clefs du projet PRESU. L'équipe d'évaluation a utilisé une approche méthodologique détaillée (voir note de démarrage du projet d'évaluation) avec des méthodes et des outils de recherche documentaire complémentaires (sites internet des institutions et partenaires techniques). En outre, les visites sur le terrain en RCA ont permis de compléter la documentation sur le projet PRESU, notamment les plans des infrastructures auprès de la MOD AGETIP et certains rapports d'activités complémentaires (ex : MOUS GRET NOURRIR)
Difficultés à obtenir les bonnes données qualitatives et	Bas	Le cadre méthodologique de la mission d'évaluation PRESU a combiné une variété de méthodes et d'outils de recherche complémentaires.

Risques	Niveau de risque	Mesures d'atténuation
quantitatives à temps et de qualité suffisante.		Dans les cas où aucune donnée pour un indicateur particulier n'a pu être identifiée, les options suivantes ont été envisagées : - Remplacement des indicateurs quantitatifs manquant par un indicateur quantitatif similaire pour lequel des données étaient disponibles ; - Changement de l'indicateur quantitatif en une mesure qualitative de sorte que l'information puisse être tirée des entrevues, des groupes de discussion (ou de la collecte limitée de données primaires pendant la phase sur le terrain en RCA) ; - Annulation pure et simple de l'indicateur
Indisponibilité de certaines personnes clés au moment des visites sur le terrain : en particulier des bénéficiaires et/ou des contractants.	Moyen	La délégation de l'UE à Bangui et les responsables de l'AFD ont bien facilité les contacts avec les parties prenantes (institutionnels et bénéficiaires finaux). Les réunions ont été planifiées par e-mail et par téléphone avant et pendant la mission sur le terrain à Bangui, ce qui a permis d'avertir les parties prenantes suffisamment à l'avance des visites et interviews.
Désaccord potentiel sur l'objet de l'analyse.	Bas	Les termes de référence ont fourni les éléments clés pour l'orientation de l'évaluation. Un certain nombre de "questions indicatives" ont été identifiées dans le paragraphe 2.2 des TDR. Ces questions d'évaluation QE proposées dans le rapport de démarrage ont été analysées et discutées en détail avec le Groupe de Référence GR. Les QE définitives (avec JC et Indicateurs) ont été finalisées dans le rapport de démarrage et n'ont pas fait l'objet d'autres modifications éventuelles pendant la phase de conception et sur le terrain en RCA. La formulation détaillée des QE, des CJ et des indicateurs au cours de la phase de démarrage a bénéficié de l'expérience de l'équipe d'évaluation lors de nombreuses missions similaires, y compris celles du superviseur de la qualité.
Critique de la qualité/validité/robustesse de l'analyse.	Bas	Le risque a été considérablement atténué par l'expérience de l'équipe d'évaluation, qui a contribué à assurer une conception adéquate des diverses activités d'évaluation. En outre, l'éventail des méthodes de recherche complémentaires qu'il était prévu d'utiliser a renforcé la robustesse de l'analyse. Des échanges réguliers ont été également organisés entre le chef de mission (TL) et le superviseur de la qualité (QA) afin d'assurer des actions opportunes sur les questions méthodologiques clés. Bien que l'on estime que la probabilité que cela se produise soit faible, le superviseur de la qualité est intervenu en évaluant la rigueur méthodologique de la recherche en question et en suggérant, lorsque nécessaire, des mesures correctives.
Retard dans le calendrier d'évaluation en raison de retards dans la réception des commentaires.	Moyen	Tout en respectant le droit et la nécessité pour toutes les entités impliquées dans le processus de participer à l'évaluation, le gestionnaire du programme a veillé à ce que les commentaires soient formulés en temps voulu. L'équipe d'évaluation s'est efforcée de réduire ce risque en s'assurant que toutes les personnes concernées disposent de suffisamment de temps pour commenter correctement les résultats.
Couverture inadéquate des questions transversales.	Bas	Une attention particulière a été portée aux questions transversales dans toutes les QE, y compris la couverture spécifique au cours des visites sur le terrain en RCA, des entretiens, etc.
L'instabilité ou les problèmes logistiques qui peuvent entraver la collecte d'informations pendant la phase sur le terrain en RCA.	Moyen à élevé	Ces questions ont échappé à l'influence et au contrôle de l'évaluation - les seules mesures d'atténuation possibles furent de réagir de façon réactive à l'évolution des risques au cours de la visite sur le terrain à Bangui, en coordination avec l'équipe de la DUE et de l'AFD. Le contexte en RCA était particulièrement compliqué, une crise importante de carburant impactant les vols à destination et en provenance de Bangui ainsi que les déplacements en taxi en général à l'intérieur de Bangui, crise sévissant depuis plusieurs mois, mais n'ayant cependant pas impacté la présence de certaines parties prenantes et ainsi la collecte d'informations.
Coordination et harmonisation efficaces de l'approche de l'évaluation.	Moyen/Bas	Les membres de l'équipe d'évaluation ont contribué à l'analyse, répondu aux QE et ont préparé les résultats, les conclusions et les recommandations tout en se concentrant sur leurs spécialités.
Manque d'expertise technique.	Bas	L'équipe d'évaluation est composée d'un personnel hautement qualifié et expérimenté avec un solide appui méthodologique et technique.

Risques	Niveau de risque	Mesures d'atténuation
Hypothèses		
▶ La documentation clé était disponible au début de la phase de démarrage ; Toutes les données et documentations afférentes au projet d'évaluation étaient disponibles et accessibles à l'équipe en charge de l'évaluation PRESU, objet de la présente mission. ▶ L'équipe d'évaluation a eu un accès facile aux principales personnes responsables bénéficiaires des deux Actions PRESU I & II à évaluer (exception faite de certains contacts acteurs en phase I et qui n'étaient plus joignables lors de l'évaluation, près de huit années après le démarrage du PRESU). ▶ De la même manière, les personnes responsables adéquates au sein des Bénéficiaires finaux (chefs de quartiers, présidente des femmes et président de la jeunesse des arrondissements) ont été capables de répondre à des questions clés sur les aspects techniques et administratifs de la mise en œuvre de chacune des deux Actions PRESU I & II à évaluer. ▶ Tous les partenaires, présents sur place ou non à Bangui, ont coopéré étroitement et avec fiabilité pour soutenir l'évaluation sur chacune des deux actions PRESU I & II concernées. ▶ Les opérateurs du secteur concerné par le PRESU ont bien marqué un intérêt certain au projet d'évaluation. ▶ L'organisation des visites par l'équipe d'évaluateurs a été facilitée sur chacun des sites envisagés à Bangui (Arrdt 3 & 5) et pour chacune des deux actions / phases PRESU I & II à évaluer, grâce à l'appui de la DUE et de l'AFD à Bangui.		

Fiche questionnaire utilisé lors des interviews

- Les calendriers et l'ensemble des activités PRESU ont-ils été et sont-ils réalistes compte tenu des capacités des groupes cibles, de la structure d'organisation et des modalités de mise en œuvre ?
- Les groupes cibles ont-ils participé activement, comme un élément moteur, dans la conception des 2 projets PRESU ?
- Toutes les parties prenantes (et plus particulièrement le groupe cible) comprennent-elles et sont-elles en accord avec la logique d'intervention du projet PRESU ?
- Les rôles et responsabilités de tous les partenaires ont-ils été clairement définis et compris par tous ?
- Pouvez-vous évaluer dans quelle mesure les activités ont été réalisées selon les calendriers prévus ?
- Pouvez-vous évaluer, en cas de retard, si les raisons ont été identifiées et si des mesures correctives ont été prises pour remettre les opérations PRESU en cohérence avec leur calendrier respectif ?
- Y a-t-il eu des changements dans les activités PRESU prévues ? dans l'affirmative, ces modifications nécessaires ont-elles été correctement gérées ?
- Pouvez-vous évaluer le niveau de qualité du suivi des activités PRESU et si ce suivi monitoring a été utilisé pour prendre des actions correctives ?
- Les plans de travail (calendriers) de mise en œuvre du PRESU ont-ils été disponibles et ont-ils été utilisés activement par les gestionnaires du projet ?
- Les produits, infrastructures et/ou prestations ont-ils été livrés tels que prévus et de façon cohérente, selon une séquence logique ?
- Quel est le degré de qualité des produits du PRESU ?
- Pouvez-vous évaluer si les produits et services fournis à ce jour sont susceptibles de contribuer aux effets directs du projet PRESU ?
- Ces produits et services sont-ils accessibles aux groupes cibles ?
- Les indicateurs IOV choisis du cadre logique reflètent-ils correctement les biens/services obtenus ?
- La communication entre les responsables nationaux en RCA, l'UE et les responsables en charge de la mise en œuvre (ex : AFD AGETIP ministères etc.) de l'opération est-elle satisfaisante ?
- A-t-il existé des accords / conventions / protocoles d'accord spécifiques pour promouvoir la participation active des parties prenantes ?
- Dans quelle mesure l'opération PRESU obtiendra-t-elle ses effets directs prévus ?
- Pouvez-vous mesurer aujourd'hui la qualité des effets directs du projet PRESU ?

- Pouvez-vous évaluer leur utilité selon chaque groupe cible impliqué dans chaque opération du PRESU ?
- Tous groupes cibles vont-ils tirer un bénéfice de chaque opération comme initialement prévu ?
- Pouvez-vous mettre en lumière les facteurs négatifs empêchant les groupes cibles de bénéficier de chacune des opérations ?
- Quelles sont les opérations qui auront des impacts positifs non planifiés sur les groupes cibles ?
- Les opérations PRESU produisent-elles des effets négatifs sur le groupe cible ou sur d'autres parties prenantes ?
- Savez-vous si des mesures ont été prises pour minimiser les impacts négatifs ?
- Si les bénéfices des opérations PRESU doivent être soutenus financièrement, déterminer si le budget est ou sera disponible. (Si oui, par qui : gouvernement RCA ou autre) et si le financement d'un bailleur sera nécessaire, et dans cette dernière hypothèse, est-il probable qu'il soit obtenu ?
- Dans le cas de coûts liés à l'accès aux bénéfices, évaluer si les groupes cibles ont été ou seront en mesure d'assumer leur contribution une fois les opérations PRESU clôturées.
- Y a-t-il des facteurs extérieurs qui risquent de compromettre la durabilité des bénéfices ? Et dans l'affirmative, quelles sont ou seront les mesures appropriées envisagée ou prises ?
- Quelle est la capacité des bénéficiaires/autorités/institutions en RCA concernées à subvenir aux coûts d'entretien ou de remplacement des technologies/services/produits/ infrastructures introduit par chacune des opérations du PRESU ?
- La dimension financière/économique de la sortie de projet PRESU est-elle prise en compte de façon adéquate, et est-elle mise en œuvre à ce jour ?
- Existe-t-il une stratégie de sortie intégrée dans la conception des opérations PRESU et le degré de sa mise en œuvre ?
- Quel est le degré de participation des groupes cible dans les opérations et la mise en œuvre des opérations est-elle activement soutenue par les bénéficiaires ?
- Les groupes cibles prévoient-ils de continuer à assumer leur rôle pour assurer la continuité des produits et effets directs ? Et dans l'affirmative, estimer la probabilité que cette continuité ait lieu.
- Evaluer si les groupes cibles sont activement impliqués dans la mise en œuvre des opérations et dans les orientations du PRESU.
- Evaluer si les opérations sont bien ancrées dans les structures des groupes cibles (institutionnelles ou non).

Annexe 2 : Critères d'évaluation par indicateurs

Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle été et est-elle restée alignée sur les besoins des bénéficiaires finaux (hommes et femmes), les priorités nationales de la République centrafricaine et ses stratégies dans le secteur du développement de la ville de Bangui ?	
PERTINENCE - excellent	
Indicateurs IND	Evaluation
I1.1.1 – Degré d'alignement des objectifs initiaux du PRESU sur la politique de développement de la République Centrafricaine (RCPA), ses trois piliers et ses 11 objectifs stratégiques	Satisfaisant
I1.1.2 – Degré d'alignement des résultats attendus initiaux de chaque phase du PRESU sur la stratégie de développement de la ville de Bangui, la stratégie sectorielle, les plans d'actions et le programme d'investissement de la République Centrafricaine	Excellent
I1.2.1 – Degré de pertinence rétrospective de l'identification des priorités et des besoins des bénéficiaires finaux dans les conventions de financement.	Excellent
I1.2.2 – Preuve, dans les rapports intermédiaires et finaux, d'une analyse en continu des priorités et des besoins exprimés par les bénéficiaires finaux pris en compte pendant la mise en œuvre du projet.	Satisfaisant
I1.3.1 – Mesure selon laquelle les résultats attendus du PRESU sont bien identifiés et découlent de l'analyse des besoins dans le temps des bénéficiaires finaux	Satisfaisant
I1.3.2 – Degré de contribution des objectifs spécifiques OS du PRESU à l'atteinte de l'objectif global OG	Satisfaisant
I1.3.3 – Degré de contribution des résultats attendus du PRESU à l'atteinte des objectifs spécifiques OS	Satisfaisant
I1.3.4 – Preuve que les activités définies permettent les réalisations nécessaires pour atteindre les résultats attendus	Satisfaisant
I1.3.5 – Preuve de révision du Cadre logique durant la vie du projet PRESU et d'évolution des IOV	Satisfaisant
I1.3.6 – Degré de qualité des Cadres logiques à la fin et après la mise en œuvre du PRESU	Satisfaisant
I1.4.1 – Niveau d'appréciation des politiques et de gestion financière des secteurs concernés en matière de reconstruction économique et sociale en milieu urbain (niveaux macro, méso et micro)	Satisfaisant
I1.4.2 – Nombre de réformes économiques et sectorielles / intégration urbaine et cohésion sociale	Satisfaisant
I1.4.3 – Degré d'apport du PRESU à l'intégration urbaine et la cohésion sociale sur la période considérée	Excellent
Dans quelle mesure l'équilibre interne de l'intervention a-t-il intégré actions d'urgence et actions structurantes de développement pour contribuer effectivement aux priorités stratégiques du Fonds Békou en RCA ?	
COHERENCE ET EFFICACITE - excellent	
Indicateurs IND	Evaluation
I2.1.1 - Degré de compatibilité avec d'autres interventions du fonds Békou	Excellent
I2.1.2 - Degré de coordination/collaboration entre les différentes parties et interventions Békou	Excellent
I2.2.1 – Degré de consistance de l'intervention PRESU	Excellent
I2.2.2 - Liens et synergie avec d'autres interventions UE	Excellent
I2.3.1 – Degré d'articulation entre appui d'urgence et appui pour le développement à long terme (nexus ou LRDD) et évolution dans le temps (entre les phases)	Excellent

I2.4.1 – Preuve de perspective de réconciliation, de connexion urbaine, de cohésion socio-économique, d'inclusion sociale par l'emploi & une source de revenu des jeunes et personnes vulnérables	Excellent
Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle démontré une mise en œuvre complémentaire aux interventions des autres bailleurs de fonds dans le secteur du développement urbain ?	
COHERENCE - excellent	
Indicateurs IND	Evaluation
I3.1.1 – Preuve de l'identification d'initiatives complémentaires d'autres bailleurs lors de la phase de préparation du PRESU	Excellent
I3.1.2 – Preuve de la prise en compte de ces initiatives pendant la mise en œuvre du PRESU	Excellent
I3.1.3 – Degré de complémentarités opérationnelles entre le projet PRESU et d'autres interventions de PTF dans le même secteur	Excellent
I3.1.4 – Degré de complémentarités opérationnelles entre le projet PRESU et d'autres interventions de PTF dans la même zone géographique	Excellent
I3.1.5 – Degré de complémentarités opérationnelles entre le projet PRESU et d'autres interventions de PTF, dans l'objectif de contribuer à la stabilisation, à l'amélioration des conditions de vie et de la situation économique	Excellent
I3.2.1 – Preuves de l'existence de suites données par d'autres bailleurs de fonds en République Centrafricaine à l'une des phases PRESU ou de leurs composantes	Excellent
I3.3.1 – Degré d'influence des interventions des autres bailleurs de fonds sur les écarts entre objectifs et résultats de certaines activités du PRESU	Excellent
I3.4.1 – Degré de coordination entre bailleurs de fonds et d'adéquation de la division des tâches	Excellent
I3.4.2 – Niveau de gestion et de maîtrise adéquates des risques pour éviter des impacts négatifs sur les infrastructures des projets	Excellent
Dans quelle mesure le dispositif de mise en œuvre, les modalités de gestion et les capacités des parties prenantes associées à ce dispositif ont-ils été adaptés aux défis de l'intervention et du contexte ?	
PERTINENCE - EFFICIENCE - satisfaisant	
Indicateurs IND	Evaluation
I4.1.1 – Degré d'adéquation du mode de gestion choisi pour mettre en place les activités prévues et obtenir les résultats escomptés du PRESU	Satisfaisant
I4.1.2 – Niveau de compatibilité du dispositif avec le contexte urbain spécifique à Bangui et plus précisément dans les zones d'interventions (arrondissements)	Satisfaisant
I4.2.1 – Degré d'adaptabilité du PRESU (dispositifs / modalités / capacités) face au changement de contexte sectoriel	Satisfaisant
I4.2.2 – Degré d'adaptabilité du PRESU (dispositifs / modalités / capacités) face au changement de contexte urbain à Bangui	Satisfaisant
Dans quelle mesure les activités ont-elles pu être mises en œuvre conformément aux quantités et qualités requises (notamment dans sa sensibilité aux discriminations d'âge, de genre et de handicap), dans les délais appropriés et avec l'exécution budgétaire attendue?	
EFFICIENCE – moyen	
Indicateurs IND	Evaluation
I5.1.1 – Existence d'une programmation initiale détaillée pour chacune des phases du PRESU, chacune des composantes et chaque contrat	Satisfaisant
I5.1.2 – Existence du suivi et de l'actualisation du calendrier prévisionnel au cours de la mise en œuvre de chacune des phases PRESU	Satisfaisant

I5.1.3 – Degré de respect des échéances par phase, par composante et par contrat	Moyen
I5.1.4 – Preuve de facteurs ayant facilité ou entravé le respect des calendriers du projet PRESU	Satisfaisant
I5.2.1 – Existence d’une budgétisation initiale détaillée pour chaque phase, chaque composante et chaque contrat	Satisfaisant
I5.2.2 – Existence du suivi et de l’actualisation du budget prévisionnel au cours de la mise en œuvre de chacune des phases PRESU	Moyen
I5.2.3 – Degré de respect des budgets prévisionnels par phase, par composante et par contrat	Satisfaisant
I5.2.4 - Degré de disponibilité en temps et quantité convenue des ressources de la contrepartie	N/A
I5.2.5 – Preuve de facteurs ayant facilité ou entravé le respect des budgets du projet PRESU	Satisfaisant
I5.3.1 – Preuves que le projet PRESU a tenu compte de la protection du droit des enfants et des handicapés	Satisfaisant
I5.3.2 – Preuves que le projet PRESU a tenu compte de l’égalité des sexes, de la cohésion sociale, de la réconciliation, de l’interaction entre les communautés et de la génération de revenus	Satisfaisant
I5.3.3 – Preuve de facteurs ayant facilité ou entravé cette répartition équilibrée/équitable du projet PRESU	Moyen
I5.4.1 – Existence d’un dispositif de contrôle de qualité (en ce compris contrôle et supervision des travaux)	Moyen
I5.4.2 – Preuve de facteurs ayant facilité ou entravé le respect des normes de qualité dans le projet PRESU	Moyen
Dans quelle mesure les moyens et ressources ont-ils été correctement dimensionnés et mobilisés pour aboutir à un rapport coût-efficacité satisfaisant des projets mis en œuvre?	
EFFICIENCE - EFFICACITE - moyen	
Indicateurs IND	Evaluation
I6.1.1 – Nombre d’avenants aux travaux, aux marchés de fournitures et services, contenu et justification ; cohérence avec les dispositions du marché ;	N/A
I6.1.2 – Pourcentage de dépassement des coûts par poste et justification ; ratio cout/efficacité	N/A
I6.1.3 – Pourcentage de dépassement du délai de base et attribution des responsabilités	Moyen
I6.1.4 – Degré d'anticipation des problèmes et situations litigieuses et adaptation face aux éventuels retards et dépassements	Moyen
I6.1.5 – Les ressources matérielles mobilisées ont été suffisantes et/ou adaptées à temps en fonction de la réalité du contexte	Moyen
I6.1.6 – Les ressources humaines mobilisées ont été suffisantes et/ou adaptées à temps en fonction de la réalité du contexte	Moyen
I6.1.7 - Les procédures de passation des marchés ont été efficaces	Moyen
I6.2.1 – Preuve d’un niveau de mobilisation bien dimensionné des ressources par projet et par phase	Satisfaisant
I6.2.2 – Preuve d’un niveau d’engagement bien dimensionné des dépenses par projet	Satisfaisant

I6.2.3 - Coûts unitaires des réalisations financées VS observations dans autres projets ou pays comparables	N/A
I6.2.4 - Coûts unitaires / bénéficiaires VS observations dans autres projets ou pays comparables	N/A
I6.2.5 – Dispositif de contrôle-suivi-évaluation fonctionnel	Satisfaisant
I6.2.6 – Taux de stabilité du personnel	Moyen
Dans quelle mesure les dispositifs de planification, coordination et monitoring de l'intervention ont-ils permis une réactivité aux résultats et évolutions de contexte observés en cours mise en œuvre ?	
EFFICIENCE - EFFICACITE - satisfaisant	
Indicateurs IND	Evaluation
I7.1.1 – Existence de calendriers d'activités par phase du PRESU	satisfaisant
I7.1.2 – Preuve de rapidité et d'adéquation dans la mise à jour des calendriers d'activités	Moyen
I7.1.3 – Existence de calendriers de ressources par phase du PRESU	Satisfaisant
I7.1.4 – Preuve de mise à jour des calendriers de ressources du PRESU	Moyen
I7.2.1 – Degré de coordination interne de l'équipe gestionnaire des projets	Moyen
I7.2.2 – Degré de coordination de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage	Moyen
I7.2.3 – Degré de coordination avec d'autres parties prenantes et partenaires PTF ou autres	Satisfaisant
I7.3.1 – Preuve de l'existence et de modalités d'un dispositif interne de veille pour l'apprentissage et la réactivité en cours de mise en œuvre	Satisfaisant
I7.3.2 – Degré de fréquence du monitoring interne	Satisfaisant
I7.3.3 – Niveau d'impact du monitoring interne sur la gestion du projet PRESU	Satisfaisant
I7.4.1 – Preuve de l'identification et de la prise en compte des contraintes liées à la situation d'urgence, à l'épidémie COVID, aux contraintes logistiques, à la mobilisation des partenaires, etc.	Satisfaisant
I7.4.2 – Preuve d'actions pour faire face à l'impact de l'épidémie COVID sur la mise en œuvre du projet	Satisfaisant
I7.4.3 – Preuve d'actions en réponse aux contraintes logistiques ayant eu un impact sur la mise en œuvre du projet PRESU	Satisfaisant
I7.4.4 – Preuve de la mobilisation des partenaires pour faire face aux risques et facteurs bloquants	Moyen
Dans quelles mesures les actions portées au sein du PRESU par ses diverses parties prenantes ont-elles démontré un niveau de résultats quantitatifs et qualitatifs satisfaisants ?	
EFFICACITE - satisfaisant	

Indicateurs IND	Evaluation
I8.1.1 – Preuves que chaque phase a favorisé la mise en œuvre ou le développement (ou l'évolution) de la politique/des actions du partenaire	Moyen
I8.1.2 – Preuves que les produits (développement des capacités compris) ont été susceptibles d'apporter les résultats attendus pour chaque action	Satisfaisant
I8.1.3 – Preuves de la contribution des projets / produits à la dynamique de réconciliation, de cohésion sociale, et d'inclusion socio-économique	Satisfaisant
I8.2.1 – Efficacité du contrôle et de la surveillance des travaux et équipements selon les contrats respectifs à chacune des phases du PRESU	Moyen
I8.2.2 – Les activités ont été réalisées conformément aux prévisions et aux normes techniques	Moyen
I8.2.3 – Absence ou présence de réserves dans les rapports des missions de contrôle, des assistants techniques et/ou dans les PV de réception et/ou ateliers de validations et/ou comités de pilotage	Satisfaisant
I8.2.4 – Existence de facteurs facilitateurs et/ou inhibiteurs de la performance du projet PRESU, au niveau de la production des extrants et de l'obtention des résultats	Moyen
I8.3.1 – Niveau atteint d'extrants/résultats escomptés (ou degré d'écart entre niveau de résultat attendu et niveau de résultat observé)	Satisfaisant
I8.3.2 – Niveau d'atteinte des OS mentionnés dans les conventions de financement	Satisfaisant
I8.3.3 – Niveau de contribution des extrants aux objectifs globaux (OG)	Satisfaisant
I8.3.4 – Niveau de résultats observés conforme aux capacités des parties prenantes, tout en tenant compte des freins externes	Moyen
I8.3.5 - Niveau de résultats attendus réaliste au regard du contexte	Satisfaisant
Dans quelle mesure l'appropriation démontrée par le gouvernement, la ville de Bangui et/ou la société civile est-elle suffisante pour assurer la durabilité des acquis des actions du PRESU ?	
VIABILITE – moyen	
Indicateurs IND	Evaluation
I91.1 – Existence de budgets annuels d'entretien des équipements acquis pour chacun des résultats	Faible
I9.2.1 – Existence d'unités de gestion fonctionnelles et apportant un appui aux directions des institutions et Ministères concernés	Faible
I9.2.2 – Existence de capacités humaines et institutionnelles renforcées au sein des structures ayant bénéficié des activités du PRESU à même d'assurer le suivi ou la mise en œuvre d'activités	Faible
I9.2.3 – Preuves de l'appropriation du Projet PRESU par les différents niveaux de pouvoir et de compétence (gouvernement central – ministères et gouvernement urbain – mairies)	Moyen
I9.2.4 – Preuve du rôle et de l'apport de la société civile dans le projet PRESU	Satisfaisant
I.9.3.1 – Preuves de mécanismes de financements pérennes et suffisants en place au niveau central (ministères) pour assurer la durabilité des équipements et des renforcements de capacités	Faible

I9.3.2 – Existence de capacités financières de la ville de Bangui pour gérer et préserver les équipements / aménagements PRESU	Faible
Quelles sont les perspectives d'effets à long terme de l'intervention sur la situation économique et sociale des bénéficiaires finaux ainsi que sur leurs conditions de vie (positifs ou négatifs, attendus ou non) ?	
IMPACT – satisfaisant	
Indicateurs IND	Données sur situation initiale
I10.1.1 – Niveau d'impact perçu / estimé des activités du Résultat R1 sur l'amélioration des conditions scolaires, l'amélioration de l'offre de santé avec la réhabilitation du centre de santé du KM5, l'amélioration des équipements marchands existants, l'amélioration du sentiment de sécurité, l'accès à l'eau potable	Satisfaisant
I10.1.2 – Niveau d'impact observable des activités du Résultat R2 (Aménagement de drains et collecteurs existants, Réalisation de caniveaux, Reprofilage de fossés non maçonnés) sur les conditions de vie des populations dans les quartiers concernés par le projet	Excellent
I10.1.3 – Niveau d'impact observable des activités du Résultat R3 (travaux réalisés en HIMO, accompagnement social grâce à des activités de type formation, accompagnement à l'épargne) sur la situation socioéconomique des populations concernées à Bangui et les accès aux services de base	Satisfaisant
I10.1.4 – Niveau d'impact observable des activités du Résultat R4 (Participation des mairies, centrales et locales, dans les comités de pilotage et/ou de suivi technique du projet) sur la gouvernance et l'action publique	Moyen
I10.2.1 – Preuve d'impact d'amélioration progressive des conditions de vie des populations des zones d'intervention ciblées par le projet PRESU suite aux réhabilitations des quartiers et des infrastructures et aux déguerpissements (OS1)	Satisfaisant
I10.2.2 – Preuve d'impact de l'action des pouvoirs publics sur les populations et quartiers défavorisés (aussi bien dans les quartiers du projet que dans les quartiers alentours) suite à l'intervention (OS2)	Moyen
I10.2.3 – Preuve d'impact d'une reconstruction post-urgence et d'actions structurantes s'inscrivant dans la continuité des actions immédiatement mises en place au démarrage du projet (OS3)	Satisfaisant
I10.2.4 – Preuve d'impact de l'approche PRESU et de sa répliquabilité dans d'autres quartiers de Bangui (OS4)	Moyen
I10.3.1 – Preuves d'impacts imprévus (négatifs ou positifs) observés lors de la Phase 1 PRESU et leurs effets (moins d'inondations, nombre de foyers connectés au réseau d'eau potable, personnes reçues dans les centres de santé)	Satisfaisant
I10.3.2 – Preuves d'impacts imprévus (négatifs ou positifs) observés lors de la Phase 2 PRESU et leurs effets (ex : zones récentes d'inondations suite aux travaux, etc.)	Satisfaisant
I10.4.1 - Preuve que la reconstruction économique des ménages s'installe dans la durée	Satisfaisant

Annexe 3 : Matrice d'évaluation

Critère	Questions d'Évaluation	Sources / modalités de vérification	
		Etude documentaire	Entretiens & visites
QE 1 Pertinence	Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle été et est-elle restée alignée sur les besoins des bénéficiaires finaux (hommes et femmes), les priorités nationales de la République centrafricaine et ses stratégies dans le secteur du développement de la ville de Bangui ?		
CJ1.1	Mesure selon laquelle la conception originale du PRESU reflétait les priorités de la politique et de la stratégie sectorielles correspondantes et son adaptation pour refléter les changements opérés dans le temps dans ces politiques et stratégies		
Indicateurs	I1.1.1 – Degré d'alignement des objectifs initiaux du PRESU sur la politique de développement de la République Centrafricaine (RCPCA), ses trois piliers et ses 11 objectifs stratégiques I1.1.2 – Degré d'alignement des résultats attendus initiaux de chaque phase du PRESU sur la stratégie de développement de la ville de Bangui, la stratégie sectorielle, les plans d'actions et le programme d'investissement de la République Centrafricaine	- Conventions de financement et avenants - Documents stratégies nationales	Interviews - Ministères - Mairies - DUE - AFD - ONG
CJ1.2	Mesure selon laquelle les objectifs du PRESU correspondent aux attentes et besoins dans le temps des bénéficiaires finaux respectifs		
Indicateurs	I1.2.1 – Degré de pertinence rétrospective de l'identification des priorités et des besoins des bénéficiaires finaux dans les conventions de financement. I1.2.2 – Preuve, dans les rapports intermédiaires et finaux, d'une analyse en continu des priorités et des besoins exprimés par les bénéficiaires finaux pris en compte pendant la mise en œuvre du projet.	- Conventions de financement et avenants - Documents stratégies nationales - Rapports annuels	Interviews - Ministères - Mairies - DUE - AFD - ONG
CJ1.3	Mesure selon laquelle la logique d'intervention est appropriée en termes de choix thématiques et de focus d'intervention		
Indicateurs	I1.3.1 – Mesure selon laquelle les résultats attendus du PRESU sont bien identifiés et découlent de l'analyse des besoins dans le temps des bénéficiaires finaux I1.3.2 – Degré de contribution des objectifs spécifiques OS du PRESU à l'atteinte de l'objectif global OG I1.3.3 – Degré de contribution des résultats attendus du PRESU à l'atteinte des objectifs spécifiques OS I1.3.4 – Preuve que les activités définies permettent les réalisations nécessaires pour atteindre les résultats attendus I1.3.5 – Preuve de révision du Cadre logique durant la vie du projet PRESU et d'évolution des IOV I1.3.6 – Degré de qualité des Cadres logiques à la fin et après la mise en œuvre du PRESU	Rapports d'activités intermédiaires ou annuels	Interviews - Ministères - Mairies - DUE - AFD - ONG
CJ1.4	Mesure selon laquelle les activités mises en œuvre dans le cadre du PRESU ont soutenu substantiellement les besoins du secteur de la République Centrafricaine en matière de reconstruction économique et sociale en milieu urbain		
Indicateurs	I1.4.1 – Niveau d'appréciation des politiques et de gestion financière des secteurs concernés en matière de reconstruction économique et sociale en milieu urbain (niveaux Macro, méso et micro) I1.4.2 – Nombre de réformes économiques et sectorielles / intégration urbaine et cohésion sociale I1.4.3 – Degré d'apport du PRESU à l'intégration urbaine et la cohésion sociale sur la période considérée	Documents stratégies nationales	Interviews - Ministères - Mairies - DUE - AFD - ONG
Notation du critère	Excellent		
QE 2 Cohérence efficacité	Dans quelle mesure l'équilibre interne de l'intervention a-t-il intégré actions d'urgence et actions structurantes de développement pour contribuer effectivement aux priorités stratégiques du Fonds Bêkou en RCA ?		
CJ2.1	Le projet PRESU est compatible avec d'autres interventions du fonds Bêkou		
Indicateurs	I2.1.1 - Degré de compatibilité avec d'autres interventions du fonds Bêkou I2.1.2 - Degré de coordination/collaboration entre les différentes parties et interventions Bêkou	Document du fonds Bêkou	Interviews - Ministères - Mairies - DUE - AFD

Critère	Questions d'Évaluation	Sources / modalités de vérification	
		Etude documentaire	Entretiens & visites
			▪ ONG
CJ2.2	Le projet PRESU est cohérent en interne (consistance de l'intervention et liens/synergie avec les autres interventions EU)		
Indicateurs	I2.2.1 – Degré de consistance de l'intervention PRESU I2.2.2 - Liens et synergie avec d'autres interventions UE	• Documents programmes UE	Interviews ▪ DUE ▪ INTPA
CJ2.3	Le projet PRESU est bien articulé entre appui d'urgence et appui pour le développement à long terme (nexus ou LRDD)		
Indicateurs	I2.3.1 – Degré d'articulation entre appui d'urgence et appui pour le développement à long terme (nexus ou LRDD) et évolution dans le temps (entre les phases)	• Documents programmes UE et fonds Békou	Interviews ▪ DUE
CJ2.4	Le dimensionnement des ressources entre actions d'urgence et actions structurantes de développement est de nature à contribuer effectivement aux priorités stratégiques du fonds Békou		
Indicateurs	I2.4.1 – Preuve de perspective de réconciliation, de connexion urbaine, de cohésion socio-économique, d'inclusion sociale par l'emploi & une source de revenu des jeunes et personnes vulnérables	• Documents programmes UE et fonds Békou	Interviews ▪ DUE ▪ Mairies ▪ Ministères
Notation du critère	Excellent		
QE 3 Cohérence	Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle démontré une mise en œuvre complémentaire aux interventions des autres bailleurs de fonds dans le secteur du développement urbain ?		
CJ3.1	Complémentarité et cohérence entre la stratégie de l'UE et les interventions d'autres bailleurs		
Indicateurs	I3.1.1 – Preuve de l'identification d'initiatives complémentaires d'autres bailleurs lors de la phase de préparation du PRESU I3.1.2 – Preuve de la prise en compte de ces initiatives pendant la mise en œuvre du PRESU I3.1.3 – Degré de complémentarités opérationnelles entre le projet PRESU et d'autres interventions de PTF dans le même secteur I3.1.4 – Degré de complémentarités opérationnelles entre le projet PRESU et d'autres interventions de PTF dans la même zone géographique I3.1.5 – Degré de complémentarités opérationnelles entre le projet PRESU et d'autres interventions de PTF, dans l'objectif de contribuer à la stabilisation, à l'amélioration des conditions de vie et de la situation économique	• Documents stratégiques Bailleurs de fonds présents en RCA	Interviews ▪ Bailleurs de fonds en RCA (AFD, WB, autres)
CJ3.2	La contribution de l'UE a permis la mise en œuvre d'un projet ayant un potentiel de répliquabilité ou d'effet de levier		
Indicateurs	I3.2.1 – Preuves de l'existence de suites données par d'autres bailleurs de fonds en République Centrafricaine à l'une des phases PRESU ou de leurs composantes	• Documents Projets Bailleurs de fonds présents en RCA	Interviews ▪ Bailleurs de fonds en RCA (AFD, WB, autres)
CJ3.3	Certaines activités du PRESU ont été influencées lors de leur mise en œuvre par des activités déjà existantes, initiées par les interventions d'autres bailleurs de fonds		
Indicateurs	I3.3.1 – Degré d'influence des interventions des autres bailleurs de fonds sur les écarts entre objectifs et résultats de certaines activités du PRESU	• Documents d'évaluation Bailleurs de fonds	Interviews ▪ Bailleurs de fonds en RCA (AFD, WB, autres)
CJ3.4	Le projet PRESU est bien coordonné, avec une bonne division des tâches et une gestion adéquate des risques		
	I3.4.1 – Degré de coordination entre bailleurs de fonds et d'adéquation de la division des tâches I3.4.2 – Niveau de gestion et de maîtrise adéquates des risques pour éviter des impacts négatifs sur les infrastructures des projets	• Documents rapports activités projets Bailleurs de fonds	Interviews ▪ Bailleurs de fonds en RCA (AFD, WB, autres) ▪ Ministères
Notation du critère	Excellent		
QE 4 Pertinence Efficience	Dans quelle mesure le dispositif de mise en œuvre, les modalités de gestion et les capacités des parties prenantes associées à ce dispositif ont-ils été adaptés aux défis de l'intervention et du contexte ?		

Critère	Questions d'Évaluation	Sources / modalités de vérification	
		Etude documentaire	Entretiens & visites
CJ4.1	Le dispositif de mise en œuvre PRESU, ses modalités et capacités sont adéquats vis-à-vis du contexte et adapté aux défis de l'intervention		
Indicateurs	I4.1.1 – Degré d'adéquation du mode de gestion choisi pour mettre en place les activités prévues et obtenir les résultats escomptés du PRESU I4.1.2 – Niveau de compatibilité du dispositif avec le contexte urbain spécifique à Bangui et plus précisément dans les zones d'interventions (arrondissements)	- Conventions de financement et avenants - Rapports d'activités - Comptes rendus réunion COPIL	Interviews - DUE - AFD - Mairies - Ministères - ONG - COPIL - MOUS
CJ4.2	Les dispositifs, modalités et capacités du PRESU ont été adaptés face aux changements du contexte et aux nouveaux défis		
Indicateurs	I4.2.1 – Degré d'adaptabilité du PRESU (dispositifs / modalités / capacités) face au changement de contexte sectoriel I4.2.2 – Degré d'adaptabilité du PRESU (dispositifs / modalités / capacités) face au changement de contexte urbain à Bangui	- Conventions de financement et avenants - Rapports d'activités - Comptes rendus réunion COPIL	Interviews - DUE - AFD - Mairies - Ministères - ONG - COPIL - MOUS
Notation du critère	Satisfaisant		
QE 5 Efficience	Dans quelle mesure les activités ont-elles pu être mises en œuvre conformément aux quantités et qualités requises (notamment dans sa sensibilité aux discriminations d'âge, de genre et de handicap), dans les délais appropriés et avec l'exécution budgétaire attendue?		
CJ5.1	Les activités de chaque phase PRESU ont été mises en œuvre en respectant les calendriers prévisionnels		
Indicateurs	I5.1.1 – Existence d'une programmation initiale détaillée pour chacune des phases du PRESU, chacune des composantes et chaque contrat I5.1.2 – Existence du suivi et de l'actualisation du calendrier prévisionnel au cours de la mise en œuvre de chacune des phases PRESU I5.1.3 – Degré de respect des échéances par phase, par composante et par contrat I5.1.4 – Preuve de facteurs ayant facilité ou entravé le respect des calendriers du projet PRESU	- Rapports d'activités - Comptes rendus COPIL - Tableau de bord / Document de calendrier	Interviews - AFD - Maitrise d'œuvre et d'ouvrage - DUE - ONG
CJ5.2	Les activités de chaque phase PRESU ont été mises en œuvre en respectant leur budget prévisionnel		
Indicateurs	I5.2.1 – Existence d'une budgétisation initiale détaillée pour chaque phase, chaque composante et chaque contrat I5.2.2 – Existence du suivi et de l'actualisation du budget prévisionnel au cours de la mise en œuvre de chacune des phases PRESU I5.2.3 – Degré de respect des budgets prévisionnels par phase, par composante et par contrat I5.2.4 – Degré de disponibilité en temps et quantité convenue des ressources de la contrepartie I5.2.5 – Preuve de facteurs ayant facilité ou entravé le respect des budgets du projet PRESU	- Rapports d'activités - Comptes rendus COPIL - Tableau de bord / Document de calendrier	Interviews - AFD - Maitrise d'œuvre et d'ouvrage - DUE - ONG
CJ5.3	La budgétisation opère une répartition équilibrée, équitable, qui tient compte de la fragilité de certaines couches sociales		
Indicateurs	I5.3.1 – Preuves que le projet PRESU a tenu compte de la protection du droit des enfants et des handicapés I5.3.2 – Preuves que le projet PRESU a tenu compte de l'égalité des sexes, de la cohésion sociale, de la réconciliation, de l'interaction entre les communautés et de la génération de revenus I5.3.3 – Preuve de facteurs ayant facilité ou entravé cette répartition équilibrée/équitable du projet PRESU	- Rapports d'activités - Comptes rendus COPIL - Tableau de bord / Document de calendrier	Interviews - AFD - Maitrise d'œuvre et d'ouvrage - DUE - ONG - Société civile, bénéficiaires finaux
CJ5.4	Les activités ont été mises en œuvre en tenant compte des impératifs de qualité		
Indicateurs	I5.4.1 – Existence d'un dispositif de contrôle de qualité (en ce compris contrôle et supervision des travaux)	Rapports d'activités	Interviews AFD

Critère	Questions d'Évaluation	Sources / modalités de vérification	
		Etude documentaire	Entretiens & visites
	I5.4.2 – Preuve de facteurs ayant facilité ou entravé le respect des normes de qualité dans le projet PRESU	- Comptes rendus COPIL - Documents de normes qualité - Rapport de contrôle travaux et supervision	- Maitrise d'œuvre et d'ouvrage - DUE - ONG - Société civile, bénéficiaires finaux
Notation du critère	Moyen		
QE 6 Efficience Efficacité	Dans quelle mesure les moyens et ressources ont-ils été correctement dimensionnés et mobilisés pour aboutir à un rapport coût-efficacité satisfaisant des projets mis en œuvre?		
CJ6.1	Les travaux, fournitures et services dans chaque phase PRESU ont été réalisés en conformité avec les dispositions contractuelles		
Indicateurs	I6.1.1 – Nombre d'avenants aux travaux, aux marchés de fournitures et services, contenu et justification ; cohérence avec les dispositions du marché ; I6.1.2 – Pourcentage de dépassement des coûts par poste et justification ; ratio cout/efficacité I6.1.3 – Pourcentage de dépassement du délai de base et attribution des responsabilités I6.1.4 – Degré d'anticipation des problèmes et situations litigieuses et adaptation face aux éventuels retards et dépassements I6.1.5 – Les ressources matérielles mobilisées ont été suffisantes et/ou adaptées à temps en fonction de la réalité du contexte I6.1.6 – Les ressources humaines mobilisées ont été suffisantes et/ou adaptées à temps en fonction de la réalité du contexte I6.1.7 - Les procédures de passation des marchés ont été efficaces	- CF, avenants - Document AO - Rapports d'activités - Calendriers - Comptes rendus COPIL - Journaux de chantier - Documents de formations - Guide HIMO	Interviews - AFD - Maitrise d'œuvre et d'ouvrage - DUE - ONG - Société civile, bénéficiaires finaux
CJ6.2	Le dispositif institutionnel et de suivi de chaque phase mis en place a permis d'atteindre les résultats attendus avec des moyens et ressources correctement dimensionnés		
Indicateurs	I6.2.1 – Preuve d'un niveau de mobilisation bien dimensionné des ressources par projet et par phase I6.2.2 – Preuve d'un niveau d'engagement bien dimensionné des dépenses par projet I6.2.3 - Coûts unitaires des réalisations financées VS observations dans autres projets ou pays comparables I6.2.4 - Coûts unitaires / bénéficiaires VS observations dans autres projets ou pays comparables I6.2.5 – Dispositif de contrôle-suivi-évaluation fonctionnel I6.2.6 – Taux de stabilité du personnel	- CF, avenants - Document AO - Rapports d'activités - Calendriers - Comptes rendus COPIL - Journaux de chantier - Documents de formations - Guide HIMO - Benchmark autre pays	Interviews - AFD - Maitrise d'œuvre et d'ouvrage - DUE - ONG - Société civile, bénéficiaires finaux
Notation du critère	Moyen		
QE 7 Efficience Efficacité	Dans quelle mesure les dispositifs de planification, coordination et monitoring de l'intervention ont-ils permis une réactivité aux résultats et évolutions de contexte observés en cours mise en œuvre ?		
CJ7.1	La planification et la mise à jour des calendriers d'activités et des calendriers de ressources sont de qualité		
Indicateurs	I7.1.1 – Existence de calendriers d'activités par phase du PRESU I7.1.2 – Preuve de rapidité et d'adéquation dans la mise à jour des calendriers d'activités I7.1.3 – Existence de calendriers de ressources par phase du PRESU I7.1.4 – Preuve de mise à jour des calendriers de ressources du PRESU	- Rapports d'activités - Plannings de travail	Interviews - AFD - Maitrise d'œuvre et d'ouvrage - DUE

Critère	Questions d'Évaluation	Sources / modalités de vérification	
		Etude documentaire	Entretiens & visites
			▪ ONG
CJ7.2	Les dispositifs de coordination de l'intervention PRESU ont permis une bonne gestion du projet		
Indicateurs	17.2.1 – Degré de coordination interne de l'équipe gestionnaire des projets 17.2.2 – Degré de coordination de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage 17.2.3 – Degré de coordination avec d'autres parties prenantes et partenaires PTF ou autres	• Rapports d'activités • Plannings de travail • Comptes rendus COPIL	Interviews ▪ AFD ▪ Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG ▪ PTF
CJ7.3	Existence et modalités d'un dispositif interne de veille pour l'apprentissage et la réactivité en cours de mise en œuvre - fréquence et portée du système de monitoring interne		
Indicateurs	17.3.1 – Preuve de l'existence et de modalités d'un dispositif interne de veille pour l'apprentissage et la réactivité en cours de mise en œuvre 17.3.2 – Degré de fréquence du monitoring interne 17.3.3 – Niveau d'impact du monitoring interne sur la gestion du projet PRESU	• Rapport de monitoring interne • ROM • Comptes rendus COPIL	Interviews ▪ AFD ▪ Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage
CJ7.4	Les risques et facteurs bloquants survenus lors de la mise en œuvre du projet PRESU ont été maîtrisés pour comprendre leur impact sur la performance du projet PRESU		
Indicateurs	17.4.1 – Preuve de l'identification et de la prise en compte des contraintes liées à la situation d'urgence, à l'épidémie COVID, aux contraintes logistiques, à la mobilisation des partenaires, etc. 17.4.2 – Preuve d'actions pour faire face à l'impact de l'épidémie COVID sur la mise en œuvre du projet 17.4.3 – Preuve d'actions en réponse aux contraintes logistiques ayant eu un impact sur la mise en œuvre du projet PRESU 17.4.4 – Preuve de la mobilisation des partenaires pour faire face aux risques et facteurs bloquants	• Rapports d'activités • Plannings de travail • Comptes rendus COPIL • Documents nationaux sur l'épidémie COVID	Interviews ▪ AFD ▪ Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG ▪ Société civile, bénéficiaires finaux ▪ PTF ▪ Ministères ▪ Mairies
Notation du critère	satisfaisant		
QE 8	Dans quelles mesures les actions portées au sein du PRESU par ses diverses parties prenantes ont-elles démontré un niveau de résultats quantitatifs et qualitatifs satisfaisants ?		
CJ8.1	La qualité des produits (y compris celle de l'appui au développement de capacités) a été satisfaisante pour chacune des phases du PRESU		
Indicateurs	18.1.1 – Preuves que chaque phase a favorisé la mise en œuvre ou le développement (ou l'évolution) de la politique/des actions du partenaire 18.1.2 – Preuves que les produits (développement des capacités compris) ont été susceptibles d'apporter les résultats attendus pour chaque action 18.1.3 – Preuves de la contribution des projets / produits à la dynamique de réconciliation, de cohésion sociale, et d'inclusion socio-économique	• Rapports d'activités • Rapport de monitoring interne • ROM • Comptes rendus COPIL	Interviews ▪ AFD ▪ Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG ▪ Société civile, bénéficiaires finaux ▪ PTF ▪ Ministères ▪ Mairies - Photos et vidéos des infras
CJ8.2	Les progrès attendus en termes de produits pour chacune des phases du PRESU ont été constatés		
Indicateurs	18.2.1 – Efficacité du contrôle et de la surveillance des travaux et équipements selon les contrats respectifs à chacune des phases du PRESU 18.2.2 – Les activités ont été réalisées conformément aux prévisions et aux normes techniques	• Rapports d'activités • PV de réception • Rapports de missions terrain	Interviews ▪ AFD ▪ Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG

Critère	Questions d'Évaluation	Sources / modalités de vérification	
		Etude documentaire	Entretiens & visites
	I8.2.3 – Absence ou présence de réserves dans les rapports des missions de contrôle, des assistants techniques et/ou dans les PV de réception et/ou ateliers de validations et/ou comités de pilotage I8.2.4 – Existence de facteurs facilitateurs et/ou inhibiteurs de la performance du projet PRESU, au niveau de la production des extrants et de l'obtention des résultats	• Rapport de monitoring interne • ROM • Comptes rendus COPIL	▪ Société civile, bénéficiaires finaux ▪ PTF ▪ Ministères ▪ Mairies - Photos et vidéos des infra
CJ8.3	Les actions ont produit les résultats escomptés et atteint les objectifs spécifiques (OS) mentionnés dans les conventions de financement		
Indicateurs	I8.3.1 – Niveau atteint d'extrants/résultats escomptés (ou degré d'écart entre niveau de résultat attendu et niveau de résultat observé) I8.3.2 – Niveau d'atteinte des OS mentionnés dans les conventions de financement I8.3.3 – Niveau de contribution des extrants aux objectifs globaux (OG) I8.3.4 – Niveau de résultats observés conforme aux capacités des parties prenantes, tout en tenant compte des freins externes I8.3.5 - Niveau de résultats attendus réaliste au regard du contexte	• Rapports d'activités • Cadres logiques révisés • Rapport de monitoring interne • ROM • Comptes rendus COPIL	Interviews ▪ AFD ▪ Maitrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG ▪ Société civile, bénéficiaires finaux ▪ PTF ▪ Ministères ▪ Mairies
Notation du critère	satisfaisant		
QE 9 Viabilité	Dans quelle mesure l'appropriation démontrée par le gouvernement, la ville de Bangui et/ou la société civile est-elle suffisante pour assurer la durabilité des acquis des actions du PRESU ?		
CJ9.1	La durabilité technique des équipements est garantie		
Indicateurs	I91.1 – Existence de budgets annuels d'entretien des équipements acquis pour chacun des résultats		Interviews ▪ AFD ▪ Maitrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG
CJ9.2	Les capacités humaines et institutionnelles sont renforcées dans la durée		
Indicateurs	I9.2.1 – Existence d'unités de gestion fonctionnelles et apportant un appui aux directions des institutions et Ministères concernés I9.2.2 – Existence de capacités humaines et institutionnelles renforcées au sein des structures ayant bénéficié des activités du PRESU à même d'assurer le suivi ou la mise en œuvre d'activités I9.2.3 – Preuves de l'appropriation du Projet PRESU par les différents niveaux de pouvoir et de compétence (gouvernement central – ministères et gouvernement urbain – mairies) I9.2.4 – Preuve du rôle et de l'apport de la société civile dans le projet PRESU	• Rapports annuels • Comptes rendus COPIL • Rapports de mission et d'activités	Interviews ▪ AFD ▪ Maitrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG ▪ Société civile, bénéficiaires finaux ▪ PTF ▪ Ministères ▪ Mairies
CJ9.3	Durabilité financière : un relais financier est assuré pour la mise en œuvre des principes et activités promues par le PRESU		
Indicateurs	I.9.3.1 – Preuves de mécanismes de financements pérennes et suffisants en place au niveau central (ministères) pour assurer la durabilité des équipements et des renforcements de capacités I9.3.2 – Existence de capacités financières de la ville de Bangui pour gérer et préserver les équipements / aménagements PRESU	• Rapports annuels • Comptes rendus COPIL • Rapports de mission et d'activités • Rapports financiers et budgétaires	Interviews ▪ AFD ▪ Maitrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG ▪ Société civile, bénéficiaires finaux ▪ PTF ▪ Ministères

Critère	Questions d'Évaluation	Sources / modalités de vérification	
		Etude documentaire	Entretiens & visites
Notation du critère	Moyen		▪ Mairies
QE 10 Impact	Quelles sont les perspectives d'effets à long terme de l'intervention sur la situation économique et sociale des bénéficiaires finaux ainsi que sur leurs conditions de vie (positifs ou négatifs, attendus ou non) ?		
CJ10.1	Les activités et les quatre résultats du PRESU ont un impact observable pendant et après le projet		
Indicateurs	I10.1.1 – Niveau d'impact perçu / estimé des activités du Résultat R1 sur l'amélioration des conditions scolaires, l'amélioration de l'offre de santé avec la réhabilitation du centre de santé du KM5, l'amélioration des équipements marchands existants, l'amélioration du sentiment de sécurité, l'accès à l'eau potable I10.1.2 – Niveau d'impact observable des activités du Résultat R2 (Aménagement de drains et collecteurs existants, Réalisation de caniveaux, Reprofilage de fossés non maçonnés) sur les conditions de vie des populations dans les quartiers concernés par le projet I10.1.3 – Niveau d'impact observable des activités du Résultat R3 (travaux réalisés en HIMO, accompagnement social grâce à des activités de type formation, accompagnement à l'épargne) sur la situation socioéconomique des populations concernées à Bangui et les accès aux services de base I10.1.4 – Niveau d'impact observable des activités du Résultat R4 (Participation des mairies, centrales et locales, dans les comités de pilotage et/ou de suivi technique du projet) sur la gouvernance et l'action publique	• CF et avenants • Cadres logiques • Rapports d'activités • Comptes rendus COPIL	Interviews ▪ AFD ▪ Maitrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG ▪ Société civile, bénéficiaires finaux ▪ PTF ▪ Ministères ▪ Mairies
CJ10.2	Des impacts sont constatés en regard des quatre objectifs spécifiques OS du PRESU		
Indicateurs	I10.2.1 – Preuve d'impact d'amélioration progressive des conditions de vie des populations des zones d'intervention ciblées par le projet PRESU suite aux réhabilitations des quartiers et des infrastructures et aux déguerpissements (OS1) I10.2.2 – Preuve d'impact de l'action des pouvoirs publics sur les populations et quartiers défavorisés (aussi bien dans les quartiers du projet que dans les quartiers alentours) suite à l'intervention (OS2) I10.2.3 – Preuve d'impact d'une reconstruction post-urgence et d'actions structurantes s'inscrivant dans la continuité des actions immédiatement mises en place au démarrage du projet (OS3) I10.2.4 – Preuve d'impact de l'approche PRESU et de sa répliquabilité dans d'autres quartiers de Bangui (OS4)	• Rapports d'activités	Interviews ▪ AFD ▪ Maitrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG ▪ Société civile, bénéficiaires finaux ▪ PTF ▪ Ministères ▪ Mairies
CJ10.3	Les deux phases du projet PRESU ont eu des impacts imprévus		
Indicateurs	I10.3.1 – Preuves d'impacts imprévus (négatifs ou positifs) observés lors de la Phase 1 PRESU et leurs effets (moins d'inondations, nombre de foyers connectés au réseau d'eau potable, personnes reçues dans les centres de santé) I10.3.2 – Preuves d'impacts imprévus (négatifs ou positifs) observés lors de la Phase 2 PRESU et leurs effets (ex : zones récentes d'inondations suite aux travaux, etc.)	• Rapports d'activités	Interviews ▪ AFD ▪ Maitrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG ▪ Société civile, bénéficiaires finaux ▪ PTF ▪ Ministères ▪ Mairies
CJ10.4	La stabilité économique des ménages facilite le retour de l'action publique		
	I10.4.1 - Preuve que la reconstruction économique des ménages s'installe dans la durée	• Etudes nationales • Rapports d'activités	Interviews ▪ AFD ▪ Maitrise d'œuvre et d'ouvrage ▪ DUE ▪ ONG ▪ Société civile, bénéficiaires finaux

Critère	Questions d'Évaluation	Sources / modalités de vérification	
		Etude documentaire	Entretiens & visites
			▪ PTF ▪ Ministères ▪ Mairies
Notation du critère	satisfaisant		

Annexe 4 : Cadres logiques PRESU Phases I & II

Objectif principal	Permettre le retour de l'action publique par l'amélioration de l'environnement social et urbain des quartiers précaires de Bangui et favoriser la reconstruction économique des ménages selon l'approche de Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre		
PRESU 1	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Risques et hypothèses
Objectifs spécifiques	Objectif 1. Améliorer les conditions socio-économiques et les capacités de résilience des ménages à travers la fourniture d'opportunités d'emplois immédiats (Cash For Work), de formation professionnelle et d'appui AGR. Objectif 2. Favoriser la promotion d'un environnement protecteur et renforcer les processus de cohésion sociale des ménages dans les zones ciblées du projet. Objectif 3. Les conditions d'accès aux services de base en termes d'eau et d'assainissement sont améliorées pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons dans les quartiers ciblés par le projet.	IOVO1 - au moins 6 000 bénéficiaires ont accès à des opportunités d'emplois (3563THIMO et 1200 AGR). IOVO2 - 75% de bénéficiaires qui à la fin du projet estiment une amélioration de la confiance et de la cohabitation inter communautaire. IOVO3 - 50% de la population ayant un accès amélioré aux services de bases en termes d'eau et d'assainissement	Risques : - Détérioration grave des conditions de sécurité (des attaques contre les ONG, leur matériel et leur personnel) empêchant l'accès aux quartiers ciblés. - Changement de contexte drastique demandant une réorientation des objectifs (nouveaux déplacements massifs). - Augmentation drastique des prix des matériaux et/ou rupture totale de l'approvisionnement. Hypothèses : - Il n'y a pas de crise majeure (combats, déplacements de population, inondations) dans la zone d'intervention du projet. - Pas de détérioration grave des conditions de sécurité (attaques contre les ONG, leur personnel et biens). - Pas de problèmes dans la chaîne d'approvisionnement. - Les bénéficiaires comprennent l'intérêt du projet et son prêtes à participer.
Résultats	Objectif 1. Résultat 1 : La fourniture d'opportunités d'emplois immédiats en THIMO contribue à la relance économique et à l'amélioration des conditions d'assainissement des quartiers ciblés par le projet. Résultat 2 : Une partie des jeunes ayant bénéficiés du programme THIMO ont accès à une formation professionnelle. Résultat 3 : Les capacités économiques et financières des acteurs économiques locaux (AEL) sont renforcées de manière durable pendant la durée du projet.	Indicateurs O1R1 - au moins 4 500 personnes appuyées en THIMO (80% de jeunes; 50% de femmes). Indicateurs O1R2 - 80% des jeunes ont complété et validé leur formation professionnelle. - 70% des jeunes ont accès à une activité économique à l'issue de la formation. Indicateurs O1R3 - 80 AEL regroupant 1200 personnes sont appuyées, équipées et formées afin de	
Résultats	Objectif 2. Résultat 1 : Les mécanismes de protection individuelle et communautaire sont renforcés pour fournir des réponses durables et de proximité vis-à-vis des problématiques de protection vécues par les communautés dans les quartiers ciblés par le projet. Résultat 2 : Les communautés des quartiers ciblés vivent dans un environnement apaisé qui favorise les liens sociaux inter et intra-communautaire.	Indicateurs O2R1 - 09 Rapports de protection monitoring partagés aux clusters et aux autres parties prenantes et au moins 03 plaidoyers réalisés. - 100% des victimes de violations de leurs droits/ vulnérables identifiées ont reçu une assistance directe (psychosocial ou socio-économique) ou ont été référées à une structure compétente (Gendarmerie, Tribunal, MSF, ALIMA, MDM, etc). Indicateurs O2R2 - au moins 60 initiatives de paix, de rapprochement et de sensibilisation par divers canaux initiés par les communautés dans les quartiers. - au moins 5 000 personnes formées (membres des AEL, bénéficiaires THIMO, membres des comités de	

		base, leaders et autorités locales, chefs de quartiers) dont au moins 70% ayant retenu les éléments basiques en prévention et gestion pacifique de conflits.	
Résultats	Objectif 3. Résultat 1 : Résultat 1 : L'accès à l'eau en quantité et qualité suffisante est amélioré au profit des hommes, femmes, filles et garçons des quartiers ciblés par le projet.	Indicateurs O3R1 - 6000 bénéficiaires desservis par les nouveaux KBF. - 70% des bénéficiaires du projet sont en mesure d'identifier au moins 3 voies de contamination de l'eau Indicateurs O3R2 - 3 établissements publics ayant accès à l'eau en quantité et qualité suffisante. - 3 établissements publics équipés d'un système de collecte et stockage des déchets solides journaliers. - 4 établissements publics sont équipés de latrines VIP séparées par genre et accessibles aux hommes, femmes, filles, garçons et handicapés. - 2 clubs d'hygiène formés et actifs dans les écoles.	

Cadre logique du PRESU Phase II (suite avenant)

PRESU II	Programme de Reconstruction Economique et Social en milieu Urbain, Phase 2				
	Résultats	Indicateurs	Valeur cible	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif Général	Cette opération vise essentiellement à une amélioration de la situation économique et sociale et des conditions de vie des habitants dans les quartiers de Bangui visés par le projet, et à préparer des interventions d'amélioration de l'environnement urbain. i) permettre le retour de l'action publique par l'amélioration de l'environnement social et urbain des quartiers précaires de Bangui ii) favoriser la reconstruction économique des ménages selon l'approche de Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre dénommée « THIMO Bangui ».	i. Taux des ménages ayant eu un membre décédé lors des 90 derniers jours par cause du décès : - Décès suite à un accident lié au conflit armé (conflit / violence) - Décès suite à un accident de la route (accident de voiture, moto, bus, etc.) - Décès suite à une maladie (diarrhée, liquide ou sanglante)	+ 5 % + 5 % - 20 %	Enquête nationale MSNA - REACH	
Objectifs Spécifiques	OS1. Améliorer progressivement les conditions de vie des populations des zones d'intervention ciblées par le projet sans intervenir de façon trop accentuée, en réhabilitant le quartier in-situ sans affecter les populations par des déguerpissements ou des infrastructures coûteuses ; OS2. Proposer une approche structurante des quartiers afin de rendre visible l'action des pouvoirs publics et d'impacter un maximum de population aussi bien dans les quartiers du projet que dans les quartiers alentours ;	1. Taux de réduction des maladies hydriques dans les zones d'intervention du projet 2. Taux d'augmentation des volumes des trafics routiers dans les zones ciblées 3. Taux d'augmentation de revenus annuels moyens dans la zone	+ 20 % + 15 % +5% sur la durée du projet	Enquête de perception sera réalisée à la fin du programme sur les bénéficiaires directs (ex. bénéficiaires HIMO...) et indirects du programme (habitants des quartiers du PRESU)	L'ensemble des objectifs spécifiques restent valables si les conditions sécuritaires sont favorables à la mise en place des différentes activités dans les quartiers, et que l'on n'assiste pas à de nouveaux déplacements de populations

	OS3. Répondre aux attentes d'une reconstruction post-urgence en proposant des actions structurantes qui s'inscrivent dans la continuité des actions immédiatement mises en place au démarrage du projet ;	d'intervention du projet			
	OS4. Adopter une approche évolutive pour les quartiers restructurés et répliquable dans d'autres				
PRESU II	Programme de Reconstruction Economique et Social en milieu Urbain, Phase 2				
	Résultats	Indicateurs	Valeur cible	Sources de vérification	Hypothèses
Résultats	R1. Un meilleur accès aux services de base : Le programme permettra la réhabilitation et l'aménagement de diverses infrastructures publiques à l'intérieur des quartiers touchés.	IOV2 : Longueur additionnelle de voirie rendue praticable en toute saison par des véhicules légers dans les zones ciblées, IOV3 : Longueur additionnelle de chemins piétonniers rendus praticables en toute saison, IOV4 : Nombre places d'écoles dont les conditions sont améliorées, IOV6 : Nombre de places améliorées dans les équipements marchands	IOV2 : 7 304 mL IOV3 : 2 500 mL IOV4 : 3 600 places IOV6 : 600 places	Rapport de suivi de la maîtrise d'ouvrage délégué et rapport final	L'ensemble des résultats (R1 à R3) sont réalisables si les conditions sécuritaires sont favorables à la mise en place des différentes activités dans les quartiers, si les ressources financières disponibles permettent de financer l'ensemble des activités, et que le plan d'action et de réinstallation (PAR) de requière pas des déplacements involontaires trop importants

	R2. Une réduction des risques d'inondations et des risques sanitaires liés aux maladies hydriques : La principale composante d'infrastructures du programme porte sur le drainage des quartiers concernés, qui souffrent fortement des inondations notamment en cas de fortes pluies. Il s'agira notamment de curer, réhabiliter et aménager des canaux pour faciliter l'écoulement et l'évacuation des eaux pluviales en dehors des quartiers. Les actions de la phase 2 viendront en complémentarité des actions d'enlèvement des déchets réalisés dans la phase 1.	IOV1 : Population supplémentaire des zones cibles bénéficiant d'une protection contre les inondations périodiques, IOV5 : Longueur additionnelle du réseau de drainage construit/réhabilité dans les zones ciblées.	IOV1 : 21 500 habitants IOV5 : 2 758 mL	Rapport de suivi de la maîtrise d'ouvrage délégué et rapport final	
	R3. Une amélioration des conditions socio-économiques des ménages des quartiers grâce aux activités HIMO : Le programme porte principalement sur des investissements communautaires dimensionnés pour être réalisés à travers une approche HIMO selon les mesures prises dans le cadre du guide « THIMO-RCA », mais aussi grâce à des formations complémentaires réalisées par la MoEUS. Les jeunes désœuvrés, les personnes âgées, les jeunes filles, les veuves, les personnes handicapées et les familles monoparentales (notamment dont les femmes sont chef de famille) seront les bénéficiaires prioritaires de ces activités. Ce programme a vocation à favoriser l'accès des populations concernées à de nouvelles sources de revenus :	IOV7 : Nombre d'hommes-jours de travail créés à l'occasion des travaux IOV7 bis : Nombre de personnes dans les THIMO	IOV7 : 5 000 h/j IOV7bis : 75	Rapport de suivi de la maîtrise d'ouvrage délégué et rapport final	

PRESU II	Programme de Reconstruction Economique et Social en milieu Urbain, Phase 2				
	Résultats	Indicateurs	Valeur cible	Sources de vérification	Hypothèses
	R4. Un renforcement du rôle des acteurs locaux : Les acteurs locaux, en particulier les mairies d'arrondissements ainsi que la société civile locale, seront placés au cœur de la définition et la mise en œuvre du programme, que ce soit dans le choix des actions et des travaux à mener, dans le processus de sélection et de définition des projets ou dans le cadre des activités sociales et de médiation. La Mairie de Bangui fera l'objet d'un plan d'actions de renforcement des capacités.	IOV 8 : nombre de comités de pilotage et de suivi techniques auxquelles les municipalités auront participé ;	IOV8 : 6 COPIL + 12 CST	Rapport de suivi de la maîtrise d'ouvrage délégué et rapport final	La mairie de Bangui appuyé par l'AGETIP-CAF et le MUVH a réussi à définir une stratégie de renforcement de capacité jugée acceptable par l'AFD et favorisant la gestion et l'entretien des ouvrages financés dans le cadre du programme
Activités	A1.R.1	L'amélioration des conditions scolaire			
	A2.R.1	L'amélioration de l'offre de santé avec la réhabilitation du centre de santé du KM5			
	A3.R.1	L'amélioration des équipements marchands existants			
	A4.R.1	Contribuer au développement d'équipements sociaux.			
	A5.R.1	Amélioration du sentiment de sécurité en développant l'éclairage public (à ce stade ne rentre pas dans l'enveloppe budgétaire)			
	A6.R.1	Le développement de l'accès à l'eau potable (traité au cours de la phase 1 avec réhabilitation et construction de 10 kiosques à bornes fontaines)			
	A7.R.1	Amélioration de la sécurité en développant l'éclairage public			
	A8.R.1	Des actions de proximité qui devront être discutées avec la population			
	A1.R.2	Des drains et des collecteurs existants pourront être réaménagés			
	A2.R.2	Des caniveaux pourront être réalisés			
	A3.R.2	Les fossés non maçonnés pourront être reprofilés			
	A1.R.3	Les travaux seront réalisés en HIMO dès que cela sera possible via des cahiers des charges pour les entreprises intégrant cette composante			
	A2.R.3	Les populations sollicitées par les travaux bénéficieront d'un accompagnement social grâce à des activités de type formation, accompagnement à l'épargne			
	A1.R.4	Participation des mairies (centrales et locales) dans les comités de pilotage et/ou de suivi technique du projet			

Annexe 5 : Réalisations et indicateurs Phases 1 et 2 PRESU

ACTED :

- **4 866 personnes ont été employées** pour réaliser des Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) Sur la base d'un calcul de 6 personnes par foyer, ACTED estime que **29 196 personnes** ont bénéficié des revenus perçus.
- **198 jeunes de moins de 30 ans ayant participé aux THIMO** ont également bénéficié d'un accès à une formation professionnelle : 100 étudiants en menuiserie-bois, couture-coupe, hôtellerie ou maintenance informatique à l'institut moderne des métiers spécialisés (IMMS) et 98 étudiants en menuiserie, mécanique automobile, électricité-froid ou couture-coupe auprès de maîtres artisans. Après avoir obtenu leur diplôme, les étudiants se sont formés en groupements (38 au total) et ont reçu des kits de démarrage pour le lancement de leur activité. Enfin, ACTED leur a ouvert un compte bancaire qui a été doté d'un montant de départ de 44 700 FCFA. -

DRC :

- **3 Centres d'Ecoute et de Conseils** ont été mis en place à PK5 en collaboration avec le Réseau des Psychologues en Centrafrique (REPCA) et mener des activités psychosociales individuelles et communautaires.
- **2 Plans de Sécurité Communautaire (CSP)** ont été mis en œuvre dans les quartiers Sara Yakité et PK5
- DRC a appuyé **10 associations de Jeunes et 7 initiatives de paix** et de rapprochement communautaire ont été appuyées dans les blocs Miskine, PK5 et Sara-Yakité.
- Dans le souci d'autonomisation et de pérennisation des activités des CP, **un atelier d'évaluation des activités du bloc Miskine** a été organisé. **Des sessions de renforcement de capacités de leaders des associations et ONG locales, de leaders religieux, de bénéficiaires THIMO et d'Acteurs Economiques Locaux (bloc Miskine)** en gestion pacifique de conflit ont été organisées. La Station Ndeke-Luka, dans le cadre de la médiatisation des initiatives positives de paix et de rapprochement, a diffusé des sketches et des spots conformément à un plan de diffusion convenu avec DRC.
- **65 Acteurs Economiques Locaux (AEL)** composés de **1 120 femmes et 520 hommes** soit **1640 bénéficiaires** ont été accompagnés à travers des formations (bonne gouvernance, gestion de groupements, la pratique et gestion des activités génératrices de revenus et la tontine améliorée) et dotées en matériel.

OXFAM

- **10 Kiosques Bornes Fontaines (KBF)** ont été construits et raccordés au réseau d'eau. 10 fermiers gérants ont été identifiés en partenariat avec la SODECA et ont reçu une formation pour la gestion des KBF.
- **Des dispositifs de stockage d'eau** connectés au réseau SODECA ont été installés et sont fonctionnels dans le Centre de Santé (CSU) Malimaka et au Lycée Miskine. Celui de l'école Yakité a aussi entièrement été installé, mais la zone n'est pas alimentée en eau de manière générale.
- **48 948 personnes** ont participé à la campagne de sensibilisation réalisée entre septembre et décembre 2016. En plus de cela, OXFAM a collaboré avec la station de radio Ndeke Luka pour l'organisation de deux émissions et de trois spots de radio sur l'hygiène et la gestion de l'eau.
- **50 cabines de latrines** ont été construites et réhabilitées sur les sites du lycée Miskine, de l'école Yakité, du Centre de Santé Malikama et du marché Miskine. Les deux structures scolaires et le centre de santé ont été dotés de kits de collecte et de stockage des déchets.
Un club d'hygiène a été créé dans chaque structure scolaire et ces derniers ont organisé en coordination avec OXFAM, des sensibilisations aux bonnes pratiques d'hygiène auxquelles environ **15 000 élèves** ont participé.

(Source : phase 1 PRESU – extrait rapport AFD 2017)

Indicateur 1.1.1:	25% de l'argent reçu du bénéficiaire de l'activité THIMO est utilisé pour la relance économique (investissement, bien non alimentaire, épargne et tontine). (ACTED) % atteint en fin de projet : 200%
Indicateur 1.1.2:	4 566 personnes appuyées en THIMO (80% de jeunes; 50% de femmes). (ACTED) % atteint en fin de projet : 100.5 %
Indicateur 1.2.1:	80% des jeunes ont complété et validé leur formation professionnelle. (ACTED) % atteint en fin de projet : 99 %
Indicateur 1.2.2:	70% des jeunes ont accès à une activité économique à l'issue de la formation. (ACTED) % atteint en fin de projet : 50%
Indicateur 1.3.1:	80 AEL regroupant 1 600 personnes sont appuyées, équipées et formées afin de reprendre leurs activités économiques de manières durables. (DRC) % atteint en fin de projet : Ce pourcentage a été atteint à 80% sur le nombre d'AEL et à 103% sur le nombre de bénéficiaires au sein des AEL.
Indicateur 1.3.2:	80% d'AGR et de tontines sont fonctionnels à la fin du projet. (DRC) % atteint en fin de projet : 66%
Indicateur 1.3.3:	25% d'augmentation du revenu des femmes ciblées. . (DRC) % atteint en fin de projet : -17%
Indicateur 2.1.1 :	9 Rapports de protection monitoring partagés aux clusters et aux autres parties prenants et au moins 3 plaidoyers réalisés. (DRC) 27 rapports de protection monitoring ont été rédigés et diffusés dont : – 17 rapports mensuels de protection, – 4 rapports flash – 6 rapports de situation. % atteint en fin de projet (rapport): 300 % 3 plaidoyers ont été réalisés : % atteint en fin de projet (plaidoyer) : 100%
Indicateur 2.1.2 :	100% des victimes de violations de leurs droits/ vulnérables identifiées ont reçu une assistance directe (psychosocial ou socio-économique) ou ont été référées à une structure compétente (Gendarmerie, Tribunal, MSF, ALIMA, MDM, etc). (DRC). % atteint en fin de projet : 94 %
Indicateur 2.1.3 :	100 activités psychosociales à base communautaire organisées avec les communautés. (DRC) % atteint en fin de projet : 160 %
Indicateur 2.1.4 :	5 926 personnes formées (membres des AEL, bénéficiaires THIMO, membres des comités de base, leaders et autorités locales) dont au moins 70% ayant retenu les éléments basiques de protection acquises pendant les formations. (DRC) % atteint en fin de projet (nombre) : 6132 (103%) personnes formées/sensibilisées % atteint en fin de projet (%) : 60%
Indicateur 2.2.1 :	63 initiatives de paix, de rapprochement et de sensibilisation par divers canaux initiés par les communautés dans les quartiers. (DRC) % atteint en fin de projet : 105 %

Indicateur 2.2.2 :	60% des conflits communautaires soumis/traités par les comités de cohésion sociale sont résolus pacifiquement. (DRC) % atteint en fin de projet : 104 %
Indicateur 2.2.3 :	3 Plans de sécurité communautaires mis en œuvre. (DRC) % atteint en fin de projet : 100 %
Indicateur 2.2.4 :	5 766 personnes formées (membres des AEL, bénéficiaires THIMO, membres des comités de base, leaders et autorités locales, chefs de quartiers) dont au moins 70% ayant retenu les éléments basiques en prévention et gestion pacifique de conflits. (DRC) % atteint en fin de projet (%) : 97%
Indicateur 3.1.1 :	6 000 bénéficiaires desservis par les nouveaux KBF. (OXFAM) % atteint en fin de projet 196%
Indicateur 3.1.2 :	70% des bénéficiaires du projet sont en mesure d'identifier au moins 3 voies de contamination de l'eau. (OXFAM) % atteint en fin de projet : 134%
Indicateur 3.2.1 :	3 établissements publics ayant accès à l'eau en quantité et qualité suffisante. (OXFAM) % atteint en fin de projet : 66 %
Indicateur 3.2.2 :	3 établissements publics équipés d'un système de collecte et stockage des déchets solides journaliers. (OXFAM) % atteint en fin de projet : 100 %
Indicateur 3.2.3 :	4 établissements publics sont équipés de latrines VIP séparées par genre et accessibles aux hommes, femmes, filles, garçons et handicapés. (OXFAM) % atteint en fin de projet : 100%
Indicateur 3.2.4 :	2 clubs d'hygiène formés et actifs dans les écoles. (OXFAM) % atteint en fin de projet : 100%

Source : rapport final AFD phase 1 - 2017

Résultats phase 1
4.866 personnes employées pour réaliser des Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) (travaux ayant permis d'améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement dans les quartiers des 3ème et 5ème arrondissements. Sur base d'un calcul de 6 personnes par foyer, il est estimé par le consortium que 29 196 personnes ont bénéficié des revenus perçus. 198 jeunes (< 30 ans) ayant participé aux THIMO ont bénéficié d'une formation professionnelle (100 étudiants en menuiserie-bois, couture-coupe, hôtellerie ou maintenance informatique à l'institut moderne des métiers spécialisés IMMS et 98 étudiants en menuiserie, mécanique automobile, électricité-froid ou couture-coupe auprès de maîtres artisans). À la suite d'un diplôme remis, les étudiants ont formé 38 groupements et ont reçu des kits de démarrage pour le lancement de leur activité.
3 Centres d'Ecoute et de Conseils mis en place au Km5 (en collaboration avec le Réseau des Psychologues en Centrafrique REPCA).
2 Plans de Sécurité Communautaire (CSP) ont été mis en œuvre dans les quartiers Sara Yakité et Km5.
10 associations de Jeunes appuyées et 7 initiatives de paix et de rapprochement communautaire dans les quartiers de Miskine, KM5 et Sara-Yakité.
Organisation d'un atelier d'évaluation des activités du bloc Miskine (en vue de la pérennisation des activités des CSP).
Organisations de sessions de renforcement de capacités & gestion pacifique de conflit pour les leaders des associations et ONG locales, leaders religieux, bénéficiaires THIMO et Acteurs Economiques Locaux AEL (bloc Miskine).
Diffusion des sketches et des spots par la Station Ndeke-Luka (médiatisation des initiatives positives de paix et de rapprochement).
Accompagnement de 65 Acteurs Economiques Locaux AEL (1.120 femmes et 520 hommes = 1640 bénéficiaires) par des formations (bonne gouvernance, gestion de groupements, la pratique et gestion des activités génératrices de revenus AGR et la tontine améliorée).
Construction de 10 Kiosques Bornes Fontaines KBF raccordés au réseau d'eau.
Installation de dispositifs de stockage d'eau connectés au réseau SODECA dans le CSU Malimaka et au Lycée Miskine et à l'école Yakité (zone toutefois non alimentée en eau).
Participation de 48.948 personnes à la campagne de sensibilisation (de septembre à décembre 2016).
Organisation de 2 émissions et 3 spots de radio sur l'hygiène et la gestion de l'eau à la station de radio Ndeke Luka.
Construction & réhabilitation de 50 cabines latrines ont été construites et réhabilitées sur plusieurs sites (lycée Miskine, école Yakité, CSU Malikama, marché Miskine).
Equipements en kits de collecte et stockage des déchets pour les 2 structures scolaires et le CSU.
Création d'un club d'hygiène dans chaque structure scolaire avec participation de près 15 000 élèves à des cours de sensibilisations aux bonnes pratiques d'hygiène.

Source : rapport final AFD phase 1 - 2017

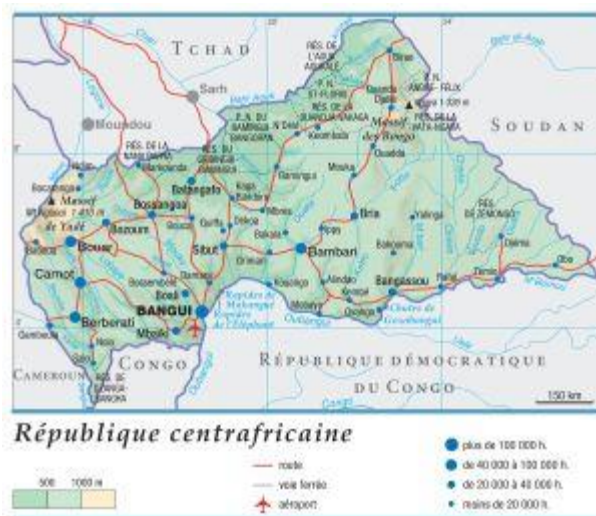
N° IOV	Phase PRESU	Indicateurs IOV extraits des cadres logiques des phases I & II du PRESU - Libellé	IOV baseline	IOV Aout 2022	Avenant	Observation
1	1	Nb de personnes recrutées dans le cadre des chantiers THIMO	4566		1	
2	1	Nb Rapports de protection monitoring partagés aux clusters et aux autres parties prenantes	9		1	
3	1	Nb bénéficiaires des AGR (activités génératrices de revenus)	1600		1	
4	1	Nb Plaidoyers réalisés	3		1	
5	1	Nb victimes de violations de leurs droits/ vulnérables identifiées ayant reçu une assistance directe ou ont été référées à une structure compétente	1200		1	
6	1	Nb activités psychosociales à base communautaire organisées avec les communautés	100		1	
7	1	Nb personnes formées dont au moins 70% ayant retenu les éléments basiques de protection acquis pendant les formations	4663		1	
8	1	Nb initiatives de paix, de rapprochement et de sensibilisation	63		1	
9	1	Nb Plan de sécurité communautaire mis en œuvre	3		1	
10	1	Nb Personnes formées dont au moins 70% ayant retenu les éléments basiques en prévention et gestion pacifique de conflits	5926		1	
11	1	Nb Etablissements publics ayant accès à l'eau en quantité et qualité suffisante	3		1	
12	1	Nb Etablissements publics équipés de latrines VIP séparées par genre et accessibles aux hommes, femmes, filles, garçons et handicapés	4		1	
13	1	Nb Clubs d'hygiène formés et actifs dans les écoles	2		1	
14	1	Longueur de voirie réhabilitée (en km)	1,5		1	
15	2	(Objectif Général OG) Taux des ménages ayant eu un membre décédé lors des 90 derniers jours par cause du décès : Décès suite à un accident lié au conflit armé (conflit / violence)	-5%		2	
16	2	(Objectif Général OG) Taux des ménages ayant eu un membre décédé lors des 90 derniers jours par cause du décès : Décès suite à un accident de la route (accident de voiture, moto, bus, etc.)	-5%		2	
17	2	(Objectif Général OG) Taux des ménages ayant eu un membre décédé lors des 90 derniers jours par cause du décès : Décès suite à une maladie (diarrhée, liquide ou sanglante)	-20%		2	
18	2	(Objectif spécifique OS) Taux de réduction des maladies hydriques dans les zones d'intervention du projet	-20%		2	
19	2	(Objectif spécifique OS) Taux d'augmentation des volumes des trafics routiers dans les zones ciblées	15%		2	
20	2	(Objectif spécifique OS) Taux d'augmentation de revenus annuels moyens dans la zone d'intervention du projet, sur la durée du projet	5%		2	

21	2	(Résultat 1 meilleur accès aux services de base) IOV2 : Longueur additionnelle (en mètre linéaire) de voirie rendue praticable en toute saison par des véhicules légers dans les zones ciblées	7304	6 627ml	2	
22	2	(Résultat 1 meilleur accès aux services de base) IOV3 : Longueur additionnelle (en mètre linéaire) de chemins piétonniers rendus praticables en toute saison	2500		2	
23	2	(Résultat 1 meilleur accès aux services de base) IOV4 : Nombre places d'écoles dont les conditions sont améliorées	3600	53 salles de classes réhabilitées	2	(1)
24	2	(Résultat 1 meilleur accès aux services de base) IOV6 : Nombre de places améliorées dans les équipements marchands	600	marché résilié à 48%	2	
25	2	(Résultat R2 réduction des risques d'inondations et des risques sanitaires liés aux maladies hydriques) IOV1 : Population supplémentaire (en nombre d'habitants) des zones cibles bénéficiant d'une protection contre les inondations périodiques	21500	en attente d'une évaluation	2	
26	2	(Résultat R2 réduction des risques d'inondations et des risques sanitaires liés aux maladies hydriques) IOV5 : Longueur additionnelle (en mètre linéaire) du réseau de drainage construit/réhabilité dans les zones ciblées	2758	12 173	2	(2)
27	2	(Résultat R3 amélioration des conditions socioéconomiques des ménages des quartiers grâce aux activités HIMO) IOV7 : Nombre d'homme-jours de travail créés à l'occasion des travaux	5000	324 062 h/j	2	
28	2	(Résultat R3 amélioration des conditions socioéconomiques des ménages des quartiers grâce aux activités HIMO) IOV7 bis : Nombre de personnes dans les THIMO	75	5134	2	valeur à expliquer
29	2	(Résultat R4 renforcement du rôle des acteurs locaux) IOV 8 : nombre de comités de pilotage auxquelles les municipalités auront participé (COPIL)	6	8	2	(3)
30	2	(Résultat R4 renforcement du rôle des acteurs locaux) IOV 8 : nombre de comités de suivi techniques auxquelles les municipalités auront participé (CST)	12	19	2	(4)

(Source : Enquête réalisée par les évacuateurs en sept 2022 auprès des acteurs du projet et réponses obtenues sur la tenue des indicateurs)

- (1) Il y a 46 salles de classe au Lycée Miskine dont 30 dans le bâtiment R+2, une salle de classe maternelle à la maison de la femme et 6 salles de classes dont les toitures ont été réfectionnées à l'école Yakité.
- (2) Dont 3100ml de caniveau rectangulaire en béton armé de type A1, et 300ml Construction de caniveau rectangulaire en béton armé de type A2 dans le cadre de réhabilitation de l'avenue ID, 7 532ml de caniveau trapézoïdal et 318ml d'ouvrage de traversée dans le cadre de l'aménagement des voies au km5 et 923ml de collecteur dans le cadre de réhabilitation du collecteur BOUGBA.
- (3) 8 réunions en tout soit en moyenne 1 réunion/an.
- (4) 19 en tout soit en moyenne 2 réunions/an.

Annexe 6 : Cartes géographiques de l'intervention



La mission d'évaluation finale sur le terrain s'est concentrée sur les activités du projet PRESU, déployées essentiellement sur deux zones géographiques dans la capitale de Bangui en Centrafrique

- La 1^{ère} zone d'intervention est le 5^{ème} arrondissement appelé territoire Miskine, comprenant plusieurs quartiers (Bangui 1, Yassara, Ngouciment).
- La seconde zone géographique ciblée par le projet est le 3^{ème} arrondissement de la capitale, appelée zone Sara - Yakité et le Km5 incluant 8 quartiers.



Le 5ème

arrondissement s'étend sur environ 6,40 km², comprenant une population de 135.000 habitants (selon le dernier recensement de 2003), et actuellement peuplée de plus de 250.000 habitants selon les estimations de la mairie de cet arrondissement. C'est une subdivision administrative de la ville de Bangui, située dans la partie centre-ouest de la capitale centrafricaine, et constitué de 27 quartiers (recensement 2003) et est constitué de trois circonscriptions électorales législatives.

Dans le secteur Éducation, deux principaux établissements se situent dans cette zone : l'École normale supérieure et le lycée de Miskine, considéré comme le joyau de l'enseignement secondaire par les personnes rencontrées

durant cette mission de terrain. En matière de santé, cet arrondissement comprend l'hôpital communautaire (un des 4 hôpitaux centraux de Bangui)

Le 3e arrondissement de Bangui a une superficie de 5.10 km², et est constitué de 31 quartiers officiels. Il inclut le quartier désigné sous le nom de Km5, PK5 ou encore « Cinq-Kilos », quartier musulman de Bangui. Il s'est développé autour du marché Mamadou M'Baïki. Sa population était de 98.398 habitants (au recensement 2003) et comprendrait plus de 250.000 habitants en 2022 selon les estimations de la mairie de cet arrondissement.

En matière de santé, l'arrondissement possède son nouveau Centre de Santé Urbain (CSU) financé par le projet PRESU.

Le projet PRESU a financé dans ces deux arrondissements plusieurs projets d'infrastructures qui sont l'objet de cet évaluation finale, projets se répartissant sur plusieurs domaines de concentration :

Infra transport et mobilité: Av. Idriss Deby
Voiries urbaines secondaires

Education : Lycée Miskine – Ecole primaire –
école maternelle

Santé: Centre de santé CSU

Eau & assainissement: Collecteur Bouagba

Activités socioéconomiques: Maison de la
femme, Atelier des forgerons

Annexe 8 : Littérature et documentation consultées

Les principaux documents clefs du projet PRESU était disponible sur le site CIRCAB en début de mission d'évaluation, à savoir notamment :

- Textes juridiques et engagements politiques se rapportant au Fonds Békou et à l'action à évaluer
- Politiques nationales ou sectorielles pertinentes et plans d'autres partenaires nationaux et locaux et d'autres donateurs
- Accord de financement de l'action et addenda (2 conventions de délégation)
- Rapports annuels d'avancement de l'action et notes mensuelles
- Documentation pertinente de partenaires nationaux et locaux et d'autres donateurs
- Les conventions PRESU I (CCF 1161&CCF1199)° et PRESU II (CCF 116701F) et contrats passés entre AFD et les Ministères et différentes parties prenantes du projet
- Les aide-mémoires des missions effectuées par l'équipe VIL
- Les Comptes-rendus des COPIL et des Comités techniques de suivi
- Les rapports produits par l'AGETIP-CAF et le Groupe 8 durant la phase 0 (études de conception)
- Les rapports annuels produits par l'AFD
- Les contrats et rapports APS-APD des études techniques
- La convention relative aux interventions des ONG
- Les rapports d'intervention des ONG
- Des évaluations relatives au PRESU ou à des interventions tierces
- Les rapports ROM de la Commission européenne
- Autre document pertinent

Liste complète des documents fournis durant la mission d'évaluation :

01 ANNEXE I DESCRIPTION DE L'ACTION-Convention de délégation-PRESU-rev 130116.doc	26CFC_Rapport final_activités_tosubmit.docx
03-CCF 1161 01 Z -PRESU1-MO-Convention signée le 30.03.2015.pdf	751_Avenant n°1.pdf
03-CCF 1161-03 B-PRESU1-ACTED-Convention signée le 18.05.2015.pdf	Approbation rapport intermédiaire.pdf
04-CCF1161 01Z-PRESU1- MO-Avenant 1 signé le 23.08.2017.pdf	Ares_Lettre approbation rapport intermédiaire.pdf
4 - REUNION 16042020 CR.pdf	Avenant contresigné.pdf
05- CCF 1161 01Z-PRESU1-MO-Avenant 2 signé le 15.02.19.pdf	avenant n° 1 signé.pdf
06-CCF1161 01Z-PRESU1- MO-Avenant 3 signé le 23.08.2017.pdf	Avenant n°1 signé AFD.zip
06-CCF1161 03B-PRESU1-ACTED-Avenant 1 signé le 23.05.2016.pdf	Budget de travail-190116.xlsx
07-CCF1161 03B-PRESU1-ACTED-Avenant 2 signé le 06.03.2018.pdf	CCF 1167 01 F AV1 - REPORT DLVF 15122019.pdf
07-REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 140621 CR.pdf	CCF1167 01F PRESU2 CONV AFD RCA SIGNEE 23082017.pdf
08-REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 28052021.pdf	CCF116101Z&119901L&119902M - PRESU 1 - AV6 - SIGNE - 18032022.
09-DRAFT CR - REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 12 07 21 CR.docx	CCF116101Z&119901M02L AV5 SIGNE 28062021.pdf
10-DRAFT CR -REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 14 09 21 CR.docx	CCF116101ZCCF119901LCCF119902M - AV4 - SIGNE 27032020.pdf
12-REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 07122021 CR.docx	CCF116701F PRESU 2AV2 SIGNE 27032020.pdf
12-REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 07122021 CR.pdf	CCF116701F PRESU 2AV3 SIGNE 20012022.pdf
13- REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 22 12 21 CR.docx	CONTRAT EVAMP PRESU.pdf
14-REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 180122 CR.docx	Contrat PRESU 1 signé Ares.pdf
15-REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 23 02 22 CR.docx	Contrat signé.pdf
16-REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 170322 CR.pdf	CR COLLECTEUR KOUANGA.pdf
17-REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 31 03 22 CR.pdf	CR COPIL PRESU du 13 janvier 2020.pdf
18-REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 15 04 22 CR.pdf	CRR_CTS0001.pdf
19-REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 05 05 22 CR.pdf	CTS6 29012019 CR.pdf
20-REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 23 05 22 CR.pdf	DRC - Rapport Analyse Conflits & Mapping Acteurs - Miskine et Sara Yakité.pdf

Type : Mici
Taille : 639
Modifié le

 Fiche d'Action Bekou - PRESU - rev1 (clean).pdf
 Fiche PRESU II.pdf
 Fiche PRESU II-rev2 finale_adopté COGES.pdf
 Lettre approbation rap intermediaire 5.pdf
 Lettre approbation rapp intermediaire 2_FT.docx.pdf
 Lettre approbation rapp intermediaire 3.docx
 Lettre approbation rapp intermediaire 4 signée.pdf
 Lettre approbation RI nr1 - ARES - FINAL.pdf
 Plan Comm.pdf
 Plan de Communication PRESU_rapport annuel 2017 (juin 2016 - Mai 2017).docx
 Presentation Projet PRESU - Comité de suivi FINAL.pdf
 PRESU - APD des travaux structurants v2.pdf
 PRESU - CCF1161-CCF1199-CCF1167-draft-CR-COPIln*5.pdf
 PRESU - COMPTE RENDU de la 8ième Réunion du Comité de Suivi Technique.pdf
 PRESU - COMPTE RENDU DE LA REUNION SUR LE COVID19.pdf
 PRESU - EVALUATION RAPPORT DEFINITIF.pdf
 PRESU 1 et 2_CR de la réunion du 01 10 2019.pdf
 PRESU 2- Note de demande de prolongation de la date limite de mise en oeuvre- 03-97.pdf
 Presu I modification non subst Annexe I-Ares.pdf
 PRESU- UE - rapport execution bekou MAI 2019 AFD-130820.docx
 PRESU_CR du COPIIL.PDF
 PRESU_rapport annuel 1 Békou-VF.pdf
 PRESU_rapport1_light.pdf

 PRESU_rapportFinal_Vol1 .pdf
 PRESU_rapportFinal_Vol1 14 08.pdf
 PRESU_rapportFinal_Vol2 14 08.pdf
 PRESU_rapportFinal_Vol2.pdf
 PRESU_RCR 4IEME REUNION CST.pdf
 PRESU_REUNION DU COMITE BTECHNIQUE DE SUIVI_RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET DE RECOMMANDATIONS.pdf
 PRESU1 CMOD1 MUVH-AGETIP 08102015.pdf
 PRESU1 CMOD2 MTPER-AGETIP 08102015.pdf
 PRESU1 CMOD2 MTPER-AGETIP AV1 04102017.pdf
 PRESU1 CMOD2 MTPER-AGETIP AV2 31122018.pdf
 PRESU1 CMOD2 MTPER-AGETIP AV3 080720.pdf
 PRESU1 CMOD2 MTPER-AGETIP AV4 211021.pdf
 PRESU1_CR réunion CST IDI Dec 2021.pdf
 PRESU1-CR 140920 - CST IDRISSDEBY.pdf
 PRESU1-CR 151020 - CST IDRISSDEBY.pdf
 PRESU1-CR 181220 - CST IDRISSDEBY.pdf
 RAA 2019 B+~kou VF Ares.pdf
 Rapport annuel 2020_VF.pdf
 rapport annuel B+~kou 2017.pdf
 Rapport annuel Bekou DEF CLEAN.pdf
 Rapport Annuel TF Bekou 2021_VF.pdf
 Rapport APD DRAINAGE + VOIRIE PRESU BANGUI_ok.pdf
 Rapport APD proximit+ @ 13-06-18.pdf

 Rapport APD proximité déc18-OK.pdf
 Rapport d'activit+ @s_2018.pdf
 rapport execution 2017 PRESU AFD vf.docx
 rapport execution 2018 PRESU 1 AFD VF11012019.docx
 rapport execution 2019 PRESU 2-VFF - version 24.04.20.docx.pdf
 rapport execution bekou 2019 PRESU 1 AFD-rev 131119.docx
 Rapport intermediaire.pdf
 Rapport.pdf
 RapportFinPRESU1.xlsx
 RapportFinPRESU1_COMMENTAIRES.xlsx
 RCA CCCRA FA PRESU II finale.pdf
 RCA CCCRA Fiche Action T03.26_CLEAN_après COGES.docx (2).pdf
 RCA- PRESU 1-Cadre logique-150116.docx
 REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 08 06 22 CR.pdf
 REUNION TRAVAIL-BIM-AGETIPCAF-AFD 23 06 22 CR.pdf
 Scan.tifrxA32dMU5n.pdf
 T03.30 avenant 3 signé EU.pdf
 T03.30_Annexe I_avenant n°2.pdf
 T03.30_Avenant n.2_signé.pdf
 T03.30_ROM Report_Final_20200117 PRESU 1A.pdf
 T03.97 PRESU II_ rapport execution n°3_vf.docx
 T03.97_Consolidated_ROM Report_20220705.pdf
 T03.97_PRESU III_AFD_avenant n.1_contresigné.pdf

 T03-97-PRESU2-RAPPORTFINANCIER.xlsx
 T0330 PRESU1 RAPPORT EXECUTION ANNUEL 01062020-31052021.docx
 T0330 PRESU1 RAPPORT EXECUTION ANNUEL 01062020-31052021_comments.pdf
 T0397 PRESU2 RAPPORT EXECUTION ANNUEL 01112020-31102021_TFB.docx
 tfb+~kou-annualreport-2016_fr.pdf

Autres documents collectés par l'équipe d'évaluateurs

- RCA 2006-2015 PNDS Plan National de Développement Sanitaire
- RCA 2010 GWP etude-nationale Financement secteur EAU
- RCA 2017 2021 RCPCA Plan relèvement-et-consolidation-de-la-paix
- RCA 2017 WB projet Bangui infrastructures ICRR P104595
- RCA 2018 Oxfam OSC insécurité
- RCA 2019 AFD PRESU resume-evaluation-programme ccf1161, TUDCN.RSCD
- RCA 2019 ODD perspectives
- RCA 2020 UE mars rapport_annuel fond Békou
- RCA 2021 ONU Rapport genre

- RCA 2021 UE Sept rapport-evaluation-cooperation 2008-2019
- RCA PRESU Capitalisation Bekou FINAL 2022
- RCA 2019 Évaluation du programme d'appui à la ville de Bangui dans la gestion et la sortie de crise - Cités Unies France
- RCA 2021 Situation sécuritaire à Bangui depuis janvier 2020 – OFPRA
- RCA 2018 Bangui, de l'urbanité des Kodoros à la dynamique du grand territoire - Ateliers de Cergy
- RCA 2022 Projet de Développement du Corridor de Transport Multimodal Pointe Noire –Brazzaville –Bangui –Ndjamena – AfDB
- RCA 2021 réhabilitation de bâtiments et laboratoires à l'Institut Supérieur de Technologie (IST) et au Lycée technique de Bangui
- RCA 2018 Visions partagées pour le Grand Bangui - Ateliers maitrise œuvre urbaine, etc.

Annexe 9 : Fiches Évaluation technique des infras

Fiche technique d'évaluation des infrastructures Bâtiment : LYCEE DE MISKINE

Localisation	Bangui – 5ème arrondissement
Type infrastructure	Bâtiments R+2 et autres bâtiments et latrines, équipements sportifs
Détails et évaluation de l'infrastructure	Caractéristique du bâtiment Lycée : voir plan réalisé dans le cadre du projet <u>Longueur / largeur / volume / nombre de niveaux / surface / capacité d'accueil / superficie du bâtiment :</u> Le lycée possède 30 salles de classes nouvellement construites (nouveau bâtiment R+2) et 16 salles de classe réhabilitées (hors du bâtiment R+2), financées par le projet PRESU phase II. <u>Etat des murs intérieurs et extérieurs/ toiture et plafonds / portes et fenêtres / sols / environnement extérieur / finitions / peintures / réseau électrique /éclairage / réseau eau potable / insonorisation des murs / insonorisation du bâtiment / salles d'eau / toilettes (intérieures et extérieures) :</u> Globalement le bâtiment R+2 construit et les autres bâtiments réhabilités sont en bon état général depuis leur entrée en service en octobre 2021 après une période scolaire 2021-2022. Quelques dégradations ont été constatées (notamment sur quelques marches des escaliers d'accès aux étages, sur les latrines construites). Les peintures des murs des salles de classes sont déjà salies par les lycéens. <u>Caractéristiques du bâtiment :</u> (Nombre de salles de classe / nombre de bureaux administratifs / surface du bâtiment / nombre issues de secours / nombre de gardiens) : Le bâtiment principal R+2 a été financé dans le cadre du projet PRESU. Au rez-de-chaussée, le bloc administratif possède quatre issues de secours qui débouchent toutes sur un espace ouvert. Aux deux étages, le bloc pédagogique possède trois cages d'escalier qui s'ouvrent sur un large couloir qui conduit aux sorties du rez-de-chaussée. <u>Etat de l'enceinte extérieure du périmètre :</u> L'enceinte extérieure du lycée n'a pas subi de traitement. Il n'y a pas de cheminement piéton aménagé, il n'y a pas non plus de circulation mécanique clairement délimitée. Des éléments extérieurs peuvent donc pénétrer librement dans le périmètre du lycée, car les grilles de protection des murs extérieurs sont inexistantes en de nombreux endroits. <u>Surface disponible en extérieur pour les interours/ présence d'arbres / plantation d'arbres :</u> La surface disponible dans le périmètre du lycée est largement suffisante pour accueillir les élèves. Des espaces couverts sont à disposition des lycéens pour les périodes d'interours. La large cour du lycée n'a pas été plantée d'arbres, il y a donc peu d'abris possibles en cas de fortes chaleurs ou de pluies intenses. L'espace vert n'a pas véritablement été pris en charge dans l'aménagement extérieur hormis un espace à l'entrée de principale et de petits espaces autour des paillottes. <u>Equipements sportifs/ terrain de football / terrain de basketball / autres terrains :</u> Le lycée possède un terrain de football, un terrain de basketball et un sautoir avec un matériel mobile. <u>Equipements fournis dans le projet (meubles / informatiques / aménagement intérieur) :</u> Les bancs et tables dans les salles de classe ont été fournis par le projet. Il n'y a pas de salle informatique. La médiathèque n'est pas équipée.

L'aménagement extérieur est constitué de bancs de béton encastrés autour des terrains de football et de basketball.

Climatisation / ventilateurs / tables et chaises / pupitre prof / tableau / équipements multimédias / fournitures pour bibliothèque (livres / CD / PC / photocopieuse) / panneaux solaires / groupe électrogène / récupération des eaux de pluies / câblage informatique du bâtiment / :

Un système de climatisation existe pour les bureaux. Les salles de classe sont équipées de tableaux, et de tables et bancs pour les élèves. Il n'existe pas d'équipements multimédias. Les livres disponibles en quantité limitée à la bibliothèque sont à consulter sur place pour les élèves. Les enseignants sont autorisés à faire des prêts de livres. La bibliothèque ne dispose pas de matériel informatique. Il n'existe pas de câblage informatique des bâtiments. Il n'existe pas d'équipement en énergie renouvelable (énergie solaire) ni de groupe électrogène. Il n'y a pas d'installation de récupération des eaux de pluie (pouvant servir à l'alimentation des latrines).

Évaluation du milieu urbain et du voisinage :

Le lycée s'inscrit dans un milieu urbain de densité moyenne. Aucune nuisance sonore n'est remarquée dans son voisinage.

Évaluation de l'accueil et de la distribution générale du bâtiment :

L'accueil à l'entrée du bloc administratif est bien repérable. La distribution du bâtiment est bien fonctionnelle, l'accueil est relié à l'administration qui est relation directe avec la salle des enseignants et le bloc pédagogique. De larges passages de largeur, variant entre 3 m et 3, 20 m, relient entre elles, salles de classe, bureaux, espaces pédagogiques et autres locaux.

Évaluation du niveau de vie collective et du service rendu aux usagers du bâtiment :

La rentrée scolaire n'est pas encore faite, il n'a pas pu être possible d'évaluer le niveau de vie collective, ni l'usage qui est fait du bâtiment.

Évaluation de l'administratif et de la logistique après livraison du bâtiment

Évaluation des usages / activités / fonctions du bâtiment :

La principale activité du bâtiment est l'éducation. Le bon déroulement des activités éducatives exige cependant une administration avec des approvisionnements réguliers, une organisation pédagogique, un service d'entretien et de maintenance de l'espace et des équipements, un service de surveillance.

Évaluation des flux de circulation, des liaisons et relations entre les locaux :

La rentrée scolaire n'est pas encore faite, il n'a pas pu être possible d'évaluer ce flux de circulation.

Évaluation de la dimension temporelle, des usages qui se succèdent ou se déroulent de manière simultanée dans le même espace, les conflits d'usage éventuels :

Compte tenu du nombre sans cesse croissant de l'effectif du lycée, le système de rotation des classes dans une même salle est envisagé pour la prochaine année scolaire qui commence bientôt le 19 septembre 2022.

Évaluation du bâti comparé avec le projet de fonctionnement de l'établissement :

Voir les plans au démarrage du projet avant – après.

Évaluation du mode d'occupation du bâtiment et du potentiel d'évolution dans le temps

Évaluation du confort d'ambiance (ventilation, aération, ventilateur, climatisation, ...) : la ventilation naturelle a été bien prise en compte dans la conception du bâtiment, toutes les salles sont bien ventilées par de larges ouvertures. Les salles de classes ont de larges fenêtres sur les deux côtés. Le système de climatisation est réservé aux bureaux administratifs.

	<u>Évaluation de la sécurité du bâtiment :</u> les murs de clôture du lycée ne sont pas réhabilités. La grille métallique qui surmonte le mur de clôture est dégradée en plusieurs endroits laissant à des éléments extérieurs la possibilité de pénétrer sans encombre dans le périmètre du lycée, permettant ainsi des actes de vandalisme dans l'établissement scolaire. Des personnes étrangères à l'établissement ont été vues dans l'enceinte du lycée. Des vols sont déjà constatés (sur le terrain de basketball) et des dégradations sur les bâtiments des latrines (vols de cadenas, portes cassées) Un système de gardiennage n'existe pas pour le lycée, à l'exception d'un veilleur de nuit. <u>Évaluation des normes de sécurité du bâtiment (protections extérieures / protection incendie / issues de secours / gardiennage / protection électrique /</u> Il existe un seul veilleur de nuit pour l'ensemble du complexe scolaire. Les issues de secours sont bien présentes sur le bâtiment. <u>Évaluation de l'entretien et de la maintenance du bâtiment :</u> Les bâtiments sont lavés à l'eau claire par le personnel d'entretien (pas de produits de nettoyage). Il n'existe pas de plan de maintenance des bâtiments, ni de budget alloué pour cette maintenance. Les espaces extérieurs aux bâtiments ne sont pas entretenus (désherbage, plantation d'arbres), les latrines ne sont quasiment pas utilisables et le complexe scolaire n'a pas d'eau depuis la dernière rentrée scolaire.
Date de visite	Septembre 2022
Participants à la visite	Mr Bande Volodia, Chargé de Mission à l'AFD Mr Dominique Lemoine-Évaluateur – Chef de Mission Mr Calixte Biaou – Évaluateur Mr Gaël Benard – Assistant au Chef de Projet/AGETIP-CAF
Note d'évaluation globale :	Excellent
Entreprise de travaux	GROUPEMENT ALIZE CONSTRUCTION/SEMENCE BTP
Problèmes observés par évaluateur Financiers / techniques / sociaux / environnementaux	Complexe prévu pour une capacité de 10.000 élèves, déjà 12.500 lycéens inscrits pour la nouvelle année scolaire 2022-2023. Financier. Pas de budget prévu pour la maintenance. Pas de budget prévu pour les équipements mobiliers, informatiques. Technique. Quelques dégradations constatées après une année d'usage en extérieur (latrines). Quelques dégradations en intérieur (marches d'escalier abimées, murs salis). Défauts dans l'exécution des travaux : A l'entrée de l'accueil, la terrasse sous l'auvent a une forme de pente qui laisse couler l'eau vers l'intérieur (au lieu de l'extérieur) – les châssis métalliques des vitrages de fenêtre laissent infiltrer l'eau dans certains bureaux ouverts sur la façade d'entrée, dont celui de la proviseure. Bâtiment non câblé. Médiathèque non équipée (mobilier, informatique). Pas de laboratoires de physique chimie (trois nouvelles séries B – C – D opérationnelles dans ce lycée depuis la construction / réhabilitation). Pas de système de secours en alimentation électrique et eau. Pas d'eau depuis un an dans le lycée. Pas de système informatique pour la gestion administrative du lycée qui passe à 12.500 élèves à la rentrée scolaire 2022-2023. Problème de surcapacité à court terme en élèves. Latrines inutilisables et dégradées. Environnement. Pas d'espaces verts ni d'entretien des espaces.
Impacts négatifs ou positifs selon interviewé :	Impacts positifs Plus grande capacité d'accueil (passant de 6.000 à 10.000). Confort pour les usagers / moins de lycéens par classe (100 au lieu de 150) et 3 élèves par banc au lieu de 5. Circulation facilitée dans le complexe scolaire.

	Impacts négatifs Certains équipements du projet déjà dégradés par manque de sécurisation du périmètre. Problème d'hygiène par manque d'eau. Déplacements des lycéens vers d'autres sites pour les cours de physique chimie en laboratoire par manque de laboratoires physique / chimie. Pas d'utilisation de la médiathèque par manque d'équipements mobiliers / informatiques.
Points positifs soulignés par l'interviewé	Très bon projet, beau bâtiment, le lycée de Miskine devenant le point de référence et le joyau à Bangui.
Degré de satisfaction de l'interviewé :	Excellent projet

Photo N°1	 
Commentaire sur photo 1	Vues extérieures du bâtiment R+2
Photo N°2	 
Commentaire sur photo 2	Entrée à la salle d'accueil du lycée Miskine : (entrée pour PMR à gauche)

Photo N°3	 
Commentaire sur photo 3	A gauche, une allée donnant accès aux salles de classes – à droite, vue intérieure d'une salle de classe (45 bancs de 3 places)

Photo N°4	
Commentaire sur photo 4	Vues sur la bibliothèque (en haut) et la médiathèque (en bas). Les deux salles ne possèdent ni matériel informatique, ni mobilier approprié.
Photo N°5	
Commentaire sur photo 5	Dégradations constatées à plusieurs endroits dans les marches d'escalier.
Photo N°6	
Commentaire sur photo 6	Entrées aux salles de classes réhabilitées avec marches et rampe pour PMR. Avec garde-corps d'un côté et sans garde-corps de l'autre.

Photo N°7	
Commentaire sur photo 7	Entrée aux latrines avec rampe pour PMR (à gauche) – entrée aux latrines avec marches (à droite). Les latrines ne sont pas utilisables par manque d’eau.
Photo N°8	
Commentaire sur photo 8	Vue partielle du terrain de football (à gauche)
Photo N°9	
Commentaire sur photo 9	Points d’eau non fonctionnels et dégradés

Fiche technique d'évaluation des infrastructures

Bâtiment : Salle de classe de l'école maternelle de Miskine

Localisation	Miskine
Type infrastructure	Bâtiment
Détails et évaluation de l'infrastructure	Caractéristique du bâtiment : <u>Longueur / largeur / volume / capacité d'accueil</u> : 8 m x 4,50 m – (52 écoliers) <u>État des murs intérieurs et extérieurs/ toiture et plafonds / portes et fenêtres / sols / environnement extérieur / finitions / peintures / réseau électrique /éclairage / réseau eau potable / insonorisation des murs</u> : les murs intérieurs et extérieurs, les enduits ne présentent aucun défaut. La toiture en pente et les plafonds de bois sont visiblement en bon état. <u>Équipements fournis dans le projet (meubles / informatiques / aménagement intérieur</u> : le projet n'a pas fourni les équipements nécessaires au fonctionnement du projet. <u>Évaluation du milieu urbain et du voisinage</u> : l'école maternelle de Miskine se situe dans un environnement résidentiel de faible densité. Aucune activité potentiellement génératrice de nuisance sonore ne se trouve dans la proximité de l'école. La voie d'accès n'est cependant pas aménagée et la circulation reste quelque peu difficile pour les enfants surtout en saison pluvieuse. <u>Évaluation de l'accueil et de la distribution générale du bâtiment</u> : avec deux salles et une véranda, le bâtiment a une distribution simple. La véranda tient lieu d'accueil, elle donne accès aux deux salles et les relie aussi à l'extérieur. L'accès à la véranda depuis l'extérieur se fait par des marches. Il n'y a pas de rampe pour les tricycles d'enfants à mobilité réduites. Une responsable d'association de femmes a cependant expliqué qu'une autre école maternelle était dédiée aux enfants handicapés. <u>Évaluation du niveau de vie' collective et du service rendu aux usagers du bâtiment</u> : L'école maternelle de Miskine permet une vie collective conviviale entre les écoliers de l'établissement sous la direction de leurs instructrices (ou instructeurs). La maison de la femme intégrée à l'école permet aussi un autre type de brassage. La socialisation des enfants en bas âge s'opère ainsi au contact de leurs éducateurs mais aussi des femmes qui organisent des activités pratiques de la vie sociale dans leur environnement. <u>Évaluation de l'administratif et de la logistique après livraison du bâtiment</u> : l'école maternelle de Miskine possède une administration qui planifie et organise les activités au sein de l'établissement. Le projet n'a cependant prévu ni matériel ni logistique après livraison du bâtiment. <u>Évaluation des usages / activités /fonctions du bâtiment</u> : la salle de classe est destinée à l'éducation des enfants en bas âge. A cote de la salle de classe, se trouve la salle de toilettes. <u>Évaluation des flux de circulation, des liaisons et relations entre les locaux</u> : deux locaux sont à considérer ici (la salle de classe et les toilettes). Ils sont reliés entre eux par une véranda qui sert aussi d'accueil. <u>Évaluation de la dimension temporelle, des usages qui se succèdent ou se déroulent de manière simultanée dans le même espace, les conflits d'usage éventuels</u> : la salle de classe est destinée à l'usage des écoliers dont l'effectif est de 52. Il n'y a pas de succession dans l'usage de la salle et donc pas de conflit envisageable.

	<u>Évaluation du bâti comparé avec le projet de fonctionnement de l'établissement</u> : l'établissement est une école maternelle et le nouveau bâtiment construit est une salle de classe au milieu d'autres salles de classe existantes. Le problème d'intégration ne se pose donc pas ici. <u>Évaluation du mode d'occupation du bâtiment et du potentiel d'évolution dans le temps</u> : la nouvelle classe construite abrite 52 écoliers, cependant avec l'évolution des effectifs constatée dans les autres établissements, on peut s'attendre à une augmentation importante du nombre d'écoliers dans les années à venir. <u>Évaluation du confort d'ambiance (ventilation, aération, climatisation, etc.)</u> : la salle de classe possède de larges fenêtres qui permettent un éclairage et une ventilation satisfaisants. Les luminaires au plafond permettent également d'assurer l'éclairage artificiel au besoin. <u>Évaluation de la sécurité du bâtiment</u> : l'école est bien sécurisée par des barreaux, et un gardien est présent dans l'enceinte. <u>Évaluation des normes de sécurité du bâtiment (protections extérieures / protection incendie / issues de secours / gardiennage)</u> : l'établissement a gardien nocturne. <u>Évaluation de l'entretien et de la maintenance du bâtiment</u> : il n'existe pas un service de maintenance et d'entretien de l'établissement.
Date visite	09 septembre 2022
Participants à la visite	Mr Bande Volodia, Chargé de Mission à l'AFD Mr Dominique Lemoine-Évaluateur – Chef de Mission Mr Calixte Biaou – Évaluateur Mr Gaël Benard – Assistant au Chef de Projet/AGETIP-CAF
Commentaire général de l'évaluateur	La salle de classe est construite suivant les normes techniques et mise en service. Le mobilier n'a cependant pas été fourni par le projet.
Commentaire général de l'interviewé :	Observations formulées : de la cheffe section adjointe de l'établissement. La cheffe section adjointe de l'établissement a exprimé le besoin d'un local de stockage pour l'établissement. Elle a aussi souhaité que les cheminements piétons soient construits dans la cour de l'établissement afin de faciliter la circulation des écoliers, notamment en période de pluies.
Note d'évaluation globale :	Excellent pour le bâti – moyen pour le projet intégré
Problèmes observés par évaluateur Financiers / techniques / sociaux / environnementaux	Financier : la salle de classe s'intègre dans le budget d'un établissement existant. Il faut cependant signaler que le projet n'a pas prévu les équipements mobiliers. Technique : pas de remarque spéciale. Environnemental : aucune observation majeure, si ce n'est que le projet n'utilise pas les technologies d'énergie renouvelable (alimentation par énergie solaire) ni de préservation des ressources en eau (récupération des eaux de pluie pour les WC).
Impacts négatifs ou positifs selon interviewé :	Le projet a permis l'amélioration des conditions de travail des écoliers. Mais les conditions de circulation dans la cour sont restées inchangées.
Points positifs soulignés par l'interviewé	La nouvelle salle de classe a permis de réduire les effectifs par classe.
Degré de satisfaction de l'interviewé :	Excellent pour la partie construction – moyen si on considère le projet dans sa globalité.

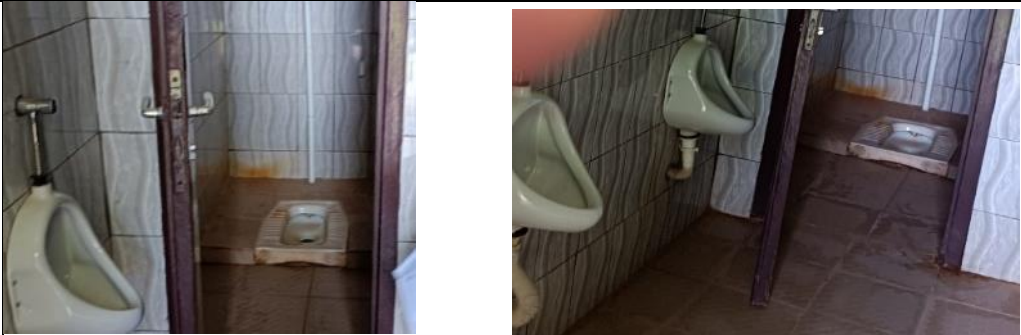
Photo N°1 École maternelle de Miskine et entrée de la salle de classe	
Commentaire sur photo 1	Portail d'entrée et cour de l'école (à gauche), marches d'accès à la véranda de la salle de classe (à droite)
Photo N°2 Salle de classe	
Commentaire sur photo 2	Entrée de la salle de classe et vue partielle du plafond en bois de la gouttière (à gauche), vue intérieure de la salle de classe (à droite)
Photo N°3 Salle de toilettes	
Commentaire sur photo 3	WC à la turque (plus pratiques pour des enfants), et les urinoirs.
Photo N°4 Aire de jeux	
Commentaire sur photo 4	Entrée de l'aire de jeux des enfants

Photo N°5	
Commentaire sur photo 5	Les Equipement de l'aire de jeux se dégradent faute d'entretien, le trampoline (en haut a gauche) est déjà hors d'usage
Photo N°6 Vue sur l'aire de jeux	
Commentaire sur photo 6	Les herbes ont poussé dans l'aire de jeux qui n'a pas été utilisée depuis un certain temps en raison de vacances scolaires

Fiche technique d'évaluation des infrastructures

Bâtiment : Ecole Yakité

L'intervention à l'école Yakité se limite au remplacement des feuilles de tôle en bac alu de la toiture en pente des bâtiments. Cette toiture est abimée par les coups de ballon des footballeurs. La vaste cour de l'école a en effet été transformée en un terrain de football²⁴ et les nouvelles feuilles de tôle posées présentent déjà des déformations.



²⁴ Entretien avec le directeur technique de l'AGETIP-CAF le 09/09/2022 au siège de l'agence à Bangui
TdR d'évaluation INTPA-NEAR-FPI SIEA – adaptation pour contrat hors OPSYS - v.2.0.2.-b -

Fiche technique d'évaluation des infrastructures

CENTRE DE SANTE Urbain CSU

Localisation	Bangui RCA
Type infrastructure	Bâtiment
Détails et évaluation de l'infrastructure	Caractéristique du bâtiment CSU : <u>Longueur / largeur / volume / capacité d'accueil</u> : 40 à 50 personnes peuvent être reçues en consultation chaque jour dans le CSU. <u>Etat des murs intérieurs et extérieurs/ toiture et plafonds / portes et fenêtres / sols / environnement extérieur / finitions / peintures / réseau électrique /éclairage / réseau eau potable / insonorisation des murs / groupe électrogène / toilettes, wc / salle de bain et lavabos</u> : le CSU ne dispose pas d'eau courante. Un château d'eau est installé mais il n'est pas fonctionnel, l'AFD est cependant à pied d'œuvre pour trouver une solution à ce problème. Les toilettes, WC, salles de bains et lavabos existent mais ne sont pas pleinement fonctionnels en raison de la non-disponibilité sur place de l'eau. Le CSU doit acheter chaque jour l'eau qu'il utilise. Les murs et enduits, à l'intérieur comme à l'extérieur ne présentent aucun signe de dégradation. La peinture sur les murs intérieurs est plus propre que sur les murs extérieurs qui reçoivent la poussière qui vient de l'environnement voisin très animé. <u>Équipements fournis dans le projet</u> : (meubles / informatiques / aménagement intérieur) Aucun Les équipements standards devraient être installés dans un CSU selon les normes ci-après : - Équipement soins et diagnostic (stéthoscope, tensiomètre, otoscope, thermomètres médicaux, balance médicale, marteau à réflexe, kit d'urgence, matériel de désinfection, poubelle médicale norme HACCP, toise médicale, oxymètre de pouls, stylo lampe, débitmètre et spiromètre, gants d'examen, fiches médicales, ordinateurs et imprimantes, collecteurs d'aiguilles usagées, etc. - Équipement Urgence et 1ers secours : armoire à pharmacie, sac d'intervention, colliers cervicaux - Équipements de transfert hospitalier : brancards hospitaliers, fauteuils de transfert, planches de transferts, ambulance - Équipement de nettoyage des sols et des surfaces - Mobiliers : divan ou table d'examen, rouleaux de draps d'examen Le projet n'a fourni ni mobilier, ni équipement au centre de santé. Les équipements utilisés au CSU Mamadou M'Baïki sont venus d'un autre centre de santé. Le générateur actuel en place a été financé et installé par la Croix Rouge. <u>Évaluation du milieu urbain et du voisinage du CSU</u> : le CSU se trouve dans un voisinage bruyant et poussiéreux. Dans la rue, la façade du CSU est déjà occupée et envahie à nouveau par les kiosques. <u>Évaluation du nombre de patients (avant et après projet)</u> : selon les responsables du centre de santé que nous avons rencontrés, les statistiques ne sont pas disponibles. Il a été compté plus d'une centaine de patients attendant dans le centre lors des visites. Évaluation de l'accueil et de la distribution générale du bâtiment : selon les interviewés, le bâtiment ne serait pas aux normes d'un CSU selon les standards du ministère de la santé Évaluation du niveau de vie collective et du service rendu aux usagers du CSU : la surface disponible du bâtiment permet d'accueillir déjà plus de 100 patients (on arrive presque à saturation). Évaluation de l'administratif et de la logistique après livraison du bâtiment CSU : non conforme aux standards du ministère de la santé selon les interviewés. Évaluation des usages / activités / fonctions du bâtiment CSU : le bâtiment est très utilisé par le personnel médical. Le CSU remplit pleinement ses fonctions à date de la visite.

	Évaluation des flux de circulation, des liaisons et relations entre les locaux : Il a été possible de circuler sans encombre dans les locaux du CSU, même si les normes n'ont pas été respectées. Évaluation de la dimension temporelle, des usages qui se succèdent ou se déroulent de manière simultanée dans le même espace, les conflits d'usage éventuels : Le laboratoire se situe directement à l'entrée, non conforme au plan standard d'un CSU selon le ministère de la santé. Évaluation sur le bâti comparé avec le projet de fonctionnement de l'établissement CSU : un net progrès a été évalué pour le personnel médical, comparé à la situation avant-projet. Évaluation du mode d'occupation du CSU et du potentiel d'évolution dans le temps : le CSU n'est pas encore en situation de saturation. Il a toutefois été noté que le nombre de patients a très sensiblement augmenté, et que la capacité maximale d'accueil pourrait vite être atteinte. Évaluation du confort d'ambiance (ventilation, aération, climatisation,) : Le bâtiment est équipé de ventilateurs, mais il n'y a pas d'électricité disponible pour le CSU (beaucoup de longues périodes de coupures de courant selon les interviewés. Évaluation de la sécurité du bâtiment et des normes de sécurité du CSU (protections extérieures / protection incendie / issues de secours / gardiennage : il n'y a pas de dispositif particulier pour la protection incendie. Les issues de secours ne joueraient pas leur rôle en cas d'incident, car les accès au CSU sont fortement compromis par la présence de kiosques qui se sont réinstallés devant le centre médical. Évaluation de l'entretien et de la maintenance du CSU (frais d'entretien, budget de maintenance prévu / disponible) : aucun budget n'est prévu, ni pour la maintenance périodique des bâtiments, ni pour l'entretien quotidien. Aucune stratégie de projet n'a été élaborée par les partenaires institutionnels.
Date visite	Septembre 2022
Participants à la visite (faire une liste de présence)	Mr Bande Volodia, Chargé de Mission à l'AFD Mr Dominique Lemoine-Évaluateur – Chef de Mission Mr Calixte Biaou – Évaluateur Mr Gaël Benard – Assistant au Chef de Projet/AGETIP-CAF Mr Sylvain Yaminga – Major – CSU Mamadou M'Baiki Mr Serge Yemdedou – Surveillant General – CSU Mamadou M'baiki
Commentaire général de l'évaluateur	Un projet d'infrastructure indispensable pour l'arrondissement en matière de premiers soins. Une belle réalisation ; le manque de projet intégré (bâtiment + équipements médicaux + équipements mobiliers) est cependant souligné par les bénéficiaires finaux, permettant au centre de jouer pleinement son rôle et de remplir sa mission première.
Commentaire général de l'interviewé :	<u>Observations formulées : du maître d'ouvrage, des usagers et personnel d'entretien et de maintenance, de la direction :</u> Manque d'éclairage dans les salles – Mauvaise disposition du laboratoire (juste à l'entrée du CSU) – Manque d'eau – Pas d'incinérateur, manque de carburant pour faire fonctionner le générateur fourni par la Croix Rouge (chevauchement de projet avec le financement en cours par l'AFD pour le même équipement).
Note d'évaluation globale :	Excellent pour la réalisation du bâtiment – moyen en raison du manque d'équipements médicaux et mobiliers.
Entreprise de travaux	SYLVA BOIS
Problèmes observés par évaluateur Financiers / techniques / sociaux / environnementaux	Le CSU se situe dans un environnement commercial poussiéreux et très bruyant. Les abords immédiats sont occupés par les kiosques des commerçants, ce qui rend difficile l'accès d'une ambulance par exemple. L'eau courante n'est pas disponible et l'eau utilisée par le personnel est achetée chaque jour. Deux défauts de conception sont à signaler au CSU : i) le laboratoire se situe à l'entrée du centre, il est plus exposé au bruit et à la poussière générés dans l'environnement immédiat, ii) plusieurs salles sont obscures, faute d'éclairage naturel, c'est le cas de la salle de consultation de la photo n°2. La contiguïté du marché est génératrice de bruits nuisibles à la tranquillité des patients. La poussière générée par les attroupements autour du marché est aussi sources de pollution atmosphérique. Il n'existe pas de local dédié au personnel médical pour stocker les affaires personnelles et pour se changer (vestiaires).

Impacts négatifs ou positifs selon interviewé :	- foule dense devant le centre impactant l'accès facile au CSU - manque d'équipements mobiliers, informatiques et médicaux, impactant la mise en route rapide du centre - manque d'énergie et d'eau, impactant fortement la gestion courante et les soins aux patients
Points positifs soulignés par l'interviewé	Projet d'infrastructure indispensable à l'arrondissement. Un réel progrès pour l'accueil et les soins aux patients.
Degré de satisfaction de l'interviewé :	Excellent pour la partie infrastructure bâtiment – insatisfaisant sur la partie projet intégré CSU permettant de remplir son rôle de soins de santé.

Photo N°1 Salle d'attente des consultations	 
Commentaire sur photo 1	Salle d'attente des consultations (à droite), équipement de réfrigération des vaccins (à gauche)
Photo N°2 Salle de consultations	
Commentaire sur photo 2	La salle des consultations prénatales mal éclairée.

Photo N°3 Pharmacie du CSU	
Commentaire sur photo 3	Pharmacie du CSU
Photo N°4 Salle d'hospitalisation	
Commentaire sur photo 4	Le CSU possède deux salles d'hospitalisation d'une capacité de huit places chacune.
Photo N°5 Laboratoire du CSU	
Commentaire sur photo 5	Laboratoire du CSU
Photo N°6 Environnement insalubre du CSU	
Commentaire sur photo 6	Le CSU est situé dans un environnement commercial poussiéreux et très bruyant. Il y a un envahissement des accès au centre

Fiche technique d'évaluation des infrastructures

VOIRIES URBAINES : AVENUE IDRIS DEBY

Localisation	3eme arrondissement –AVENUE IDRIS DEBY
Type infrastructure	Avenue
Détails de l'infrastructure	Route en béton bitumineux Chaussée route : 12 m + (0,80 x 2) Longueur + conforme : oui : 1,569 km conforme Largeur + conforme oui : 12 m Composition – revêtement : fondation 22 cm, base 20 cm, roulement 5 cm Ouvrages d'art sur l'axe routier : aucun Fossés : non Talus : non Murs de soutènement : non Accotements : non Parkings : non Aires de stationnement : non <u>Trottoirs</u> : 0,80 m x 2 Pistes piétons <u>Pistes cyclables</u> : sur la chaussée 2.5 m x 2 Autres équipements routiers <u>Dispositif de signalisation horizontale</u> : la signalisation horizontale s'est dégradée, sa reprise fait partie des réserves qui doivent être levées avant la réception provisoire des travaux. <u>Dispositif de signalisation verticale</u> : la signalisation verticale a été bien réalisée le long de l'avenue. <u>Dispositif de protection des usagers / piétons</u> : un passage piéton existe des deux côtés de l'avenue, elle est surélevée par rapport à la chaussée, de laquelle elle est séparée par les caniveaux. <u>Protections aux abords des écoles</u> : aucune infrastructure scolaire n'est à signaler le long de l'avenue Idriss Deby. <u>Réseau d'eau potable (plan et SIG) et d'assainissement</u> : existe les plans – pas de SIG <u>Réseau d'électricité (plan et SIG)</u> : existe un plan mais pas de SIG <u>Réseau de télécommunications (plan et SIG)</u> : existe un plan - pas de SIG <u>Kiosques</u> : nombreux kiosques de chaque côté de l'avenue, parfois réinstallés sur les caniveaux de drainage des eaux pluviales. <u>Abribus</u> : non <u>Espaces verts et plantations d'alignement</u> : les espaces verts n'existent pas, mais la difficulté principale est qu'il n'y a pas d'espace entre la voirie et les habitations adjacentes. <u>Eclairages publics (solaire ou non)</u> : aucun système d'éclairage n'est installé sur l'avenue. <u>Présence d'un panneau sur les travaux avec nom de l'UE et du financement</u> : les panneaux affichant le nom de l'UE sont déjà mis au point par l'AFD, mais ils ne seront disposés le long de la voie qu'avec la réception définitive et pour l'inauguration par les autorités. Ces panneaux assureront la visibilité des actions de l'UE.
Date visite	Septembre 2022
Participants à la visite	Mr Bande Volodia, Chargé de Mission à l'AFD Mr Dominique Lemoine-Évaluateur - Chef de Mission Mr Calixte Biaou - Évaluateur

	Mr Gaël Benard - Assistant au Chef de Projet/AGETIP-CAF Mr May Siki - Chef de Mission de Contrôle Gpt SCET/LE CRAYON Personnel et chef de chantier de l'entreprise TP Sigma2
Commentaire général de l'évaluateur	Les travaux de gros œuvre semblent avoir été bien accomplis. Les malles robustes semblent bien adaptées pour supporter le poids des véhicules légers, ils ne pourraient cependant pas supporter la charge des poids lourds. La finition semble par contre présenter quelques défauts dans l'alignement des dalles et l'indélébilité de la signalisation horizontale.
Commentaire général	Un projet phare dans la phase 1 du PRESU, mais qui a mis 8 ans pour se concrétiser, ce qui n'entre plus dans la notion de phase d'urgence comme initialement conçu.
Note d'évaluation globale	Satisfaisant
Entreprise de travaux	Sigma 2
Cabinet supervision	Groupe SCET/LE CRAYON
Problèmes observés par l'évaluateur Financiers / techniques / sociaux / environnementaux	Aspects environnementaux : l'absence d'entretien des caniveaux par les autorités et les rejets par les populations riveraines seront source de maladies multiples et les déchets rejetés se déverseront dans les collecteurs interconnectés Dégradation par la population riveraine : les dégradations sont visibles sur l'avenue Idriss Deby, de même que sur les voies secondaires. Problèmes techniques de construction –problème de qualité : l'épaisseur de la couche de roulement prévue sera-t-elle suffisante pour la pérennité de ce tronçon routier (au vu du nombre de poids lourds garés actuellement dans les voiries secondaires ? Activités illicites sur la chaussée : les activités de commerce sont exercées le long de la voie. Ces activités sont responsables de la grande partie des déchets déchargés dans les caniveaux Problème d'inondations : le drainage de l'avenue est assuré par les caniveaux construits des deux côtés. Les déchets sont cependant jetés dans les caniveaux qui peuvent ainsi se boucher et créer des problèmes d'inondation Problème d'éclairage nocturne : Il n'a pas été prévu d'éclairage de l'avenue en raison du budget limité pour ce projet. Des problèmes de sécurité la nuit peuvent surgir Problème de signalétique des travaux en cours : la signalisation horizontale est déjà dégradée et doit être reprise avant la réception, les matériaux utilisés ainsi que la mise en œuvre contribuent à des défaillances.
Impacts négatifs ou positifs	Les retards dans l'exécution des travaux ne permettent pas encore d'ouvrir ce tronçon de voirie urbaine importante à la circulation. Le programme PRESU phase 1 est terminé depuis le 1 ^{er} semestre 2022, mais la levée des réserves n'est pas encore faite et la réception définitive a pris du retard
Points positifs	Cette nouvelle voirie est quasiment achevée et devrait permettre une circulation sans commune mesure avec la situation préexistante, voie pénétrante indispensable dans la capitale Bangui Cet ouvrage routier sera moteur de développement socioéconomique dans l'arrondissement
Degré de satisfaction des partenaires	Excellent

Photo N°1 Vue sur l'avenue	
Commentaire sur photo 1	Vue panoramique sur l'avenue Idriss Deby
Photo N°2 Caniveaux (cunettes) dans la partie inondable le long de l'avenue	
Commentaire sur photo 2	Des caniveaux à ciel ouvert ont été construits entre la voirie et les habitations lorsque les caniveaux de la voirie sont plus hauts que les habitations et que celles-ci se trouvent exposées aux inondations.
Photo N°3 Stationnement de véhicules le long de l'avenue	
Commentaire sur photo 3	

	Le stationnement des poids lourds et autres véhicules sur la chaussée est source de dégradation. Les huiles qui coulent des moteurs de véhicules en stationnement représentent une nuisance sérieuse pour le béton bitumineux.
Photo N°4 Réparation de dégradations déjà survenues sur l'avenue	
Commentaire sur photo 4	Certains travaux de réparation ont été effectués sur la chaussée afin de lever les réserves avant la réception qui aura lieu dans quelques jours.
Photo N°5 Le stationnement de poids lourds les voies secondaires	
Commentaire sur photo 5	Le stationnement de poids lourds dans la voirie secondaire est source de dégradation.
Photo N°6 Dégradations sur les voies secondaires suite au stationnement des poids lourds	
Commentaire sur photo 6	La voirie secondaire les caniveaux sont dégradés par le stationnement des poids le long des voies secondaires.

Fiche technique d'évaluation des infrastructures

COLLECTEUR DE BOUAGBA

Localisation	3ème arrondissement – ville de Bangui - RCA
Type infrastructure	COLLECTEUR D'EAUX PLUVIALES
Détails de l'infrastructure	Collecteur de Bouagba à ciel ouvert élaboré pour compenser l'imperméabilisation des sols causés par la présence de bâtiments, de routes, de stationnements, etc. et limiter les risques d'inondations dans l'arrondissement de Bangui - Longueur de l'ouvrage : 923 mètres linéaires. - Largeur ouvrage : 5,50 mètres au plafond et 7,50 mètres en gueule. - Hauteur ouvrage : 2,50 mètres. - Type de travaux : réhabilitation. - Type de travaux réalisés et matériaux utilisés : reconstruction du collecteur – dépose de pierrées maçonnées – le réglage de talus pour avoir une largeur de 5,50 m au plafond et de 7,50 m en gueule – réalisation de passerelles en construction métallique²⁵ – fourniture et pose de garde-corps métalliques tout le long de la partie réhabilitée du collecteur. - Présence de passerelles pour piétons et sécurité : six passerelles métalliques ont été construites au-dessus du collecteur, bien sécurisées par un garde-corps également métallique. - Présence d'une route de chaque côté du collecteur : une route en terre battue drainée par des caniveaux est située de part et d'autre du collecteur. Présence d'accès au canal du collecteur pour maintenance : sur chacun des deux côtés du collecteur, il y a un accès tous les 200 mètres. La descente dans le collecteur se fait par des marches d'escalier en béton encastrées dans la paroi en pierres maçonnées du collecteur. - Raccordements de caniveaux secondaires et nombre de raccordements à ce collecteur Bouagba et état de ces drains secondaires : des drains en béton de gros calibre raccordent les caniveaux de la voirie avoisinante au collecteur. Ces drains sont en général la continuité des caniveaux de voies perpendiculaires au collecteur. - Types de rejets dans le collecteur (eaux usées / toilettes / eaux de pluies / autres) : ce collecteur est conçu pour assurer l'évacuation des eaux de pluie, mais les populations en ont fait un véritable dépotoir où eaux usées, eaux vannes et même ordures ménagères sont déversées. - Autres : N/A - Existence d'autres ouvrages importants dans Bangui et état de ces collecteurs urbains d'eaux pluviales : d'autres collecteurs importants existent dans la ville de Bangui, mais plusieurs d'entre eux sont remplis d'ordures et de végétation, faute d'entretien. Certains collecteurs de la ville se sont écroulés et nécessitent une reconstruction totale.
Date visite	Septembre 2022
Participants à la visite (faire une liste de présence)	Mr Bande Volodia, Chargé de Mission à l'AFD Mr Dominique Lemoine-Évaluateur – Chef de Mission Mr Calixte Biao – Évaluateur Mr Gaël Benard – Assistant au Chef de Projet/AGETIP-CAF Mr Rene Hamza – conducteur des Travaux – Entreprise CAGS
Commentaire général de l'évaluateur	Évaluation de la qualité technique de construction du collecteur Bouagba : les parois du collecteur de Bouagba sont construites en pierrées maçonnées et ne présentent aucun

²⁵Il est à signaler que compte tenu du fait que la construction de passerelles en béton armé nécessite de piliers centraux qui pourraient retenir des ordures et empêcher l'écoulement normal des eaux de pluies dans le collecteur, les passerelles ont été réalisées en construction métallique, sur proposition de la mission de contrôle et après avis de l'AGETIP CAF.

	défaut apparent. Les barbacanes faites de tuyaux PVC visibles sur le talus permettent d'écouler les eaux d'infiltration vers le collecteur. 2. Évaluation du service rendu aux usagers et population riveraine du collecteur Bouagba : le collecteur Bouagba a permis avant tout de réduire les inondations. Cette réduction des inondations permet de réduire les maladies hydriques et de faciliter la mobilité urbaine. 3. Évaluation de la logistique après livraison du collecteur (mise à jour d'u plan SIG des collecteurs de Bangui / recrutement de personnels d'entretien / mise à disposition de fonds pour la maintenance / etc.) : existence d'un fonds à Bangui FEAU mais pas de budget disponible pour la maintenance et l'entretien des collecteurs de la ville ni pour ce collecteur en particulier. Pas de SIG à AGETIP ni au MUVH (en cours sur financement PIJEDI), pas d'information sur un personnel dédié pour la maintenance des collecteurs. 4. Évaluation des usages et fonctions du collecteur (en amont et en aval, m³ traités, connexions aux autres réseaux de drains pluviaux) : en amont, le collecteur Bouagba permet la collecte les eaux de pluie et les eaux de ruissellement pour ensuite les drainer en amont vers le fleuve Oubangui à travers les exutoires. Les ouvrages d'assainissement des autres voies sont connectés au collecteur Bouagba pour y drainer les eaux pluviales. 5. Évaluation des relations avec d'autres collecteurs à Bangui : la plupart des collecteurs de Bangui sont dans un état de dégradation faute d'entretien et de maintenance. La destruction de la grille de protection représente un danger pour la population en même temps qu'elle permet le déversement de déchets qui bloquent la circulation de l'eau. Les escaliers d'entrée sont souvent recouverts d'ordures montrant qu'aucune sorte de travail d'entretien ne s'y effectue plus. 6. Évaluation du nouveau collecteur Bouagba comparé avec l'ancien : Le choix de la partie réhabilitée sur le collecteur Bouagba a été motivé par la dégradation plus avancée de cette partie comparée au reste de l'ouvrage. Après la réhabilitation, cette partie se distingue nettement par rapport au reste par les caractéristiques suivantes : i) les passerelles moins espacées (environ une passerelle chaque 154 mètres) et dotées des garde-corps métalliques, ii) les entrées dans le collecteur sont construites tous les 100 mètres, iii) le canal a été entièrement reconstruit en pierrées maçonnées et dotée de barbacanes, iv) les passerelles métalliques ont permis d'éviter la construction de poteaux qui auraient retenu les déchets et empêché la libre circulation des eaux. 7. Évaluation du confort suite à la construction du collecteur en milieu urbain et du voisinage (présence d'une route nouvelle de chaque côté du collecteur, présence de passerelles rapprochées pour piétons et de ponts pour les véhicules, présence de réseaux de drains connectés à ce nouveau collecteur, mobilité urbaine, risques d'inondations) : la réhabilitation a rendu le collecteur nettement plus opérationnel. Une nouvelle route en terre a été construite de chaque côté du collecteur, des passerelles rapprochées (154 mètres environ d'intervalle), les risques d'inondation sont réduits par les drains qui connectent les caniveaux de la voirie au collecteur. La mobilité urbaine est ainsi grandement améliorée, mais il faut cependant noter qu'il n'y a pas de pont pour permettre aux véhicules de traverser le collecteur (uniquement au début et à la fin des 923 ml du collecteur). 8. Évaluation de la sécurité d'accès au collecteur et évaluation des normes de sécurité de l'ouvrage (protections extérieures / barrières / présence de panneaux de signalisation de sécurité / etc.) : l'accès au collecteur est bien sécurisé. Une grille métallique de protection (garde-corps) longe le collecteur des deux côtés. Les passerelles sont métalliques et garnies de grilles de protection elles aussi métalliques.
--	--

	9. Évaluation de l'entretien et de la maintenance du collecteur en amont et sur le canal du collecteur (observation visuelle de l'état du collecteur comparé à l'état des anciens collecteurs existants / existence d'un budget de maintenance / identification de l'unité responsable de la maintenance / existence de RH et d'équipements pour l'entretien périodique / etc.) : l'eau circule librement à l'intérieur de la portion réhabilitée du collecteur de Bouagba parce que les monticules d'ordures qui empêchent la circulation de l'eau ne s'y trouvent pas. Contrairement aux autres collecteurs, les poteaux de passerelles qui bloquent les déchets et forment les monticules sont absents du collecteur Bouagba. Un système d'entretien et de maintenance du collecteur n'existe cependant pas. 10. Évaluation de l'existence d'un plan / schéma directeur d'entretien sur Bangui du système des collecteurs : la ville de Bangui dispose en théorie depuis 2014 d'un schéma directeur des eaux pluviales, financé sur fonds AFD. 11. Évaluation de l'existence d'un plan d'urgence à Bangui en cas d'inondations pluviales : aucun plan d'urgence n'a été évoqué par les acteurs institutionnels. 12. Évaluation de l'existence d'un plan de l'assainissement de la ville de Bangui : Il existe un Schéma directeur de gestion des déchets réalisé dans le cadre du PIJEDI au ministère MUVH.
Note d'évaluation globale :	Excellent
Problèmes observés par évaluateur Financiers / techniques / sociaux / environnementaux	Aspect financier : pas de problème majeur de financement pour ce projet. Seul le manque de fonds réservé pour la maintenance posera problème avant la prochaine saison des pluies. Concernant la viabilité en termes de fonctionnement et d'entretien du collecteur et annexes connectées : il faut prévoir un plan de gestion des collecteurs et des fonds annuels pour l'entretien (élimination des déchets des canaux d'eaux pluviales annexes et du collecteur de façon régulière et en particulier avant le début de la saison des pluies ou de toutes précipitations prévues afin d'en assurer le bon fonctionnement. Période post saison des pluies, élimination des sédiments accumulés dans les ouvrages secondaires et collecteur Bouagba, une fois que le débit de l'eau a baissé en dessous de la vitesse d'auto-nettoyage. Réparation d'urgence ou périodique des dommages structurels. Ceci nécessite un budget de maintenance (voir fonds ou agence responsable du budget). Aspects sociaux : Problèmes / doléances des populations riveraines durant l'exécution des travaux qui ont été réglés grâce aux interventions de la MOUS - observations visuelle de déchets dans le collecteur. La MOUS a eu une action bénéfique durant les travaux de voiries et de réhabilitation du collecteur, pour pallier aux doléances et aux conflits éventuels avec le personnel du chantier. L'une des principales difficultés relatives au drainage des eaux pluviales est la mauvaise utilisation que les populations peuvent en faire, par exemple lorsqu'elles y jettent leurs déchets ou y rejettent des eaux contaminées par des matières fécales ou les produits toxiques. Pour éviter cela, l'utilisation correcte des systèmes de drainage des eaux pluviales peut être réalisées grâce à des activités de sensibilisation aux comportements hygiéniques. Il faut également un système de gestion des ordures / déchets opérationnel et des mesures pour assurer la déconnexion complète des toilettes du système d'évacuation des eaux pluviales. Aspects techniques et sécurité : aucun problème observé, pas d'accidents survenus depuis le début des travaux de ce projet. L'accès facile à l'escalier du collecteur à ciel ouvert favorise la présence d'enfants et même de personnes plus âgées dans le canal. Il y a par voie de conséquence des risques de noyade, de contamination, de maladies. Ces risques pourraient être atténués par l'installation de fermetures mobiles aux entrées de chaque escalier, de panneaux d'interdiction et de danger et la sensibilisation aux dangers encourus. Aspects environnementaux : observation visuelle de déchets dans le collecteur. Pour les populations riveraines du collecteur, il y a les risques d'inondation et de prolifération de moustiques, en particulier en raison de l'accumulation des ordures dans le collecteur.

	En aval du collecteur, il y a également le risques de pollution du fleuve Oubangui où sont drainés les déchets de toutes sortes (défécation, huiles à moteur, déchets divers).
Impacts négatifs ou positifs selon interviewé :	Type impacts négatifs ou positifs, déjà observés et à prévoir. Le collecteur permet-il l'évacuation des eaux pluviales en toute sécurité : oui Le collecteur réduit-il les risques d'inondation : oui Existe-t-il un risque que l'ouvrage ne remplisse pas sa fonction en cas d'accumulation de déchets : surtout en amont du collecteur Bouagba, près du pont, où sont accumulés des monceaux de terre et de déchets mélangés. Le collecteur peut-il être source de prolifération de moustiques (en cas de mauvaise gestion et d'entretien) : éventualité à prévoir si le collecteur n'est pas curé et entretenu selon les normes et standards. Le collecteur a-t-il déjà un impact sur la diminution des risques d'inondation : oui – le collecteur a parfaitement joué son rôle lors des pluies très abondantes de juillet 2022.
Points positifs soulignés par l'interviewé	Ouvrage répondant aux besoins des populations riveraines et risques d'inondations fortement réduit.
Degré de satisfaction de l'interviewé :	Excellent

Photo N°1 Vue du collecteur Bouagba	
Commentaire sur photo 1	Travaux terminés, collecteur en fonction, présence de quelques déchets mais sans gravité.
Photo N°2 Vue de passerelles au- dessus du collecteur	 
Commentaire sur photo 2	Les passerelles métalliques sur le collecteur permettent d'éviter la construction de poteaux qui retiennent les déchets et empêchent la bonne circulation de l'eau.

Photo N°3 Vue des routes longeant le collecteur Bouagba	
Commentaire sur photo 3	Travaux terminés en voiries de part et d'autre du collecteur - Confort accru pour la circulation de part et d'autre du collecteur – faible circulation constatée lors de la visite.
Photo N°4 Vue sur drains pluviaux réhabilités et connectés au collecteur	
Commentaire sur photo 4	Certains caniveaux connectés au collecteur Bouagba ont été réhabilités, voire construits afin d'éviter les inondations suite aux pluies abondantes et permettre les écoulements vers le grand collecteur.
Photo N°5 Escalier de descente dans le collecteur	
Commentaire sur photo 5	L'escalier de descente dans le collecteur est bien construit mais il reste trop facile d'accès pour les enfants et les adultes, qui y descendent pour ramasser des objets divers.

Photo N°6 Autre collecteur Kouanga	
Commentaire sur photo 6	Vue sur le collecteur Kouanga. Le manque d'entretien a entraîné des dégradations sur la pierrée maçonnée, l'escalier d'entrée dans le collecteur et la grille de protection. Les ordures sont déversées par la partie dégradée de la grille de protection.

Fiche technique d'évaluation des infrastructures

Bâtiment : Maison des femmes

Localisation	Miskine
Type infrastructure	Bâtiment
Détails et évaluation de l'infrastructure	Caractéristique du bâtiment : bâtiment sur un niveau de près de 212 m² <u>Longueur / largeur / volume / capacité d'accueil :</u> 18,40 m x 11,50 m <u>État des murs intérieurs et extérieurs/ toiture et plafonds / portes et fenêtres / sols / environnement extérieur / finitions / peintures / réseau électrique /éclairage / réseau eau potable / insonorisation des murs / :</u> Le bâtiment n'a pas été mis en service depuis son achèvement parce qu'il manque de tout : eau, électricité, mobilier, matériel informatique ...etc. Les murs, enduits, peintures, portes et fenêtres, sols, sont encore à l'état neuf, quoique recouverts de poussière. <u>Équipements fournis dans le projet (meubles / informatiques / aménagement intérieur) :</u> Le projet n'a fourni ni meuble ni matériel informatique Aucun aménagement intérieur ou extérieur n'a été réalisé. <u>Évaluation du milieu urbain et du voisinage :</u> La maison des femmes se situe dans le même environnement que le lycée Miskine, mais contrairement au lycée, elle est située dans une petite ruelle non revêtue, au milieu d'autres maisons d'habitation. Il y a moins de nuisance sonore et moins de pollution atmosphérique. La ruelle n'est cependant pas aménagée, la circulation y est donc très difficile, surtout en saison des pluies. <u>Évaluation de l'accueil et de la distribution générale du bâtiment :</u> La maison de la femme se trouve dans l'enceinte d'une école maternelle (mur d'enceinte tout autour des bâtiments et de l'enceinte, elle est en retrait par rapport aux autres bâtiments de l'école, mais possède un accès bien aménagé qui inclut une rampe pour les personnes à mobilité réduite PMR. La véranda de la maison communique avec la grande salle par une grande porte à double battants. De part et d'autre, une porte permet d'accéder à l'infirmerie à gauche et au bureau à droite. Le bureau est aussi accessible à l'intérieur à partir de la grande salle alors que l'infirmerie n'a que le seul accès à partir de la véranda. Le magasin est aussi accessible à partir de la grande salle. <u>Évaluation du niveau de vie collective et du service rendu aux usagers du bâtiment :</u> De par les stratégies mises en œuvre, les femmes ont joué un rôle décisif dans l'apaisement des tensions pendant la crise qu'a connue la RCA. La maison des femmes est donc un espace de rencontre qui doit permettre les échanges d'idées entre femmes pour la continuité des actions mises en œuvre pendant la crise sécuritaire. Le bâtiment doit et va permettre aux femmes de continuer leurs actions avec des problématiques nouvelles, des problèmes post crise. La maison des femmes doit aussi servir pour les formations aux divers métiers exercés par les femmes (couture, cuisine, maraichage, travaux manuels, etc.). Le bâtiment possède aussi une infirmerie avec une salle de bain et toilette. Un grand bureau est également inclus au bâtiment avec douche et toilette intégrées. La grande salle possède aussi une salle de toilettes plus grande pour le public. <u>Évaluation de l'administratif et de la logistique après livraison du bâtiment :</u> La maison des femmes ne dispose pas de matériel ni de logistique après la livraison. <u>Évaluation des usages / activités /fonctions du bâtiment :</u> La maison des femmes est un espace de rencontre qui doit permettre les échanges d'idées entre femmes dans la continuité des actions mises en œuvre pendant la crise sécuritaire. Ces

	actions répondront à présent aux problématiques post crises. Le bâtiment peut aussi servir pour les formations aux divers métiers exercés par les femmes (couture, cuisine, maraichage, etc.). <u>Évaluation des flux de circulation, des liaisons et relations entre les locaux :</u> La véranda est un espace central à partir duquel on peut accéder à toutes les autres salles de travail (grande salle, infirmerie, bureau). La grande salle à son tour communique avec le bureau et le magasin. La circulation est bien fluide quoiqu'elle aurait été plus adaptée avec une communication directe du magasin avec l'extérieur et avec le dispensaire. <u>Évaluation de la dimension temporelle, des usages qui se succèdent ou se déroulent de manière simultanée dans le même espace, les conflits d'usage éventuels :</u> La grande salle est polyvalente et peut être utilisée aussi bien pour les réunions de toutes sortes que pour les diverses formations. Les différentes activités dans la grande salle ne peuvent avoir lieu que successivement. Quant aux activités spécifiques à chacune des salles (grande salle, infirmerie, bureau), elles peuvent se dérouler simultanément dans chacune de ces salles sans donner lieu à des conflits d'usage. <u>Évaluation du le bâti comparé avec le projet de fonctionnement de l'établissement :</u> La maison des femmes est intégrée à une école maternelle, elle est cependant isolée de l'ensemble des bâtiments de l'établissement. Les fonctions principales aussi bien de l'établissement que de la maison des femmes sont bien séparées dans l'espace. Un brassage se fait cependant à travers la circulation dans l'espace extérieur, entre les femmes et les enfants, ce brassage paraît positif. Une complémentarité peut aussi s'établir à travers l'infirmerie de la maison des femmes (l'établissement n'en possède pas). <u>Évaluation du mode d'occupation du bâtiment et du potentiel d'évolution dans le temps :</u> La grande salle est polyvalente (réunions, formations) l'évolution dans le mode d'occupation peut provenir d'une plus grande diversification des types de formations et aussi de l'accroissement du nombre des participants aux réunions. <u>Évaluation du confort d'ambiance (ventilation, aération, climatisation...) :</u> Toutes les salles du bâtiment possèdent de larges ouvertures qui permettent une aération et un éclairage naturels, elles possèdent aussi aux plafonds, de nombreux brasseurs d'air et lampes électriques dont le nombre est bien en rapport avec la surface desservie. <u>Évaluation de la sécurité du bâtiment :</u> La maison est bien sécurisée par des barreaux, et un gardien est présent dans l'enceinte du complexe sur lequel se situe la maison de la femme. <u>Évaluation des normes de sécurité du bâtiment (protections extérieures / protection incendie / issues de secours / gardiennage / :</u> Pas de remarques particulières, le bâtiment est sécurisé. <u>Évaluation de l'entretien et de la maintenance du bâtiment :</u> Aucun plan de maintenance du bâtiment ni de l'entretien n'est prévu pour ce site.
Date visite	09 septembre 2022
Participants à la visite	AFD – MOD – bénéficiaires finaux
Commentaire général de l'évaluateur	Projet de construction finalisé, bâtiment conforme aux dossiers techniques. Bâtiment non utilisé car aucun budget n'est prévu pour l'équipement en mobilier, en équipement d'apprentissage et autres.
Commentaire général de l'interviewé :	Observations formulées : du maître d'ouvrage, des usagers et personnel d'entretien et de maintenance, de la direction. Commentaires reportés dans un compte rendu d'interview avec la présidente et vice-présidente des femmes.
Note d'évaluation globale :	Excellent pour le bâti – moyen pour le projet intégré

Problèmes observés par évaluateur Financiers / techniques / sociaux / environnementaux	Financier : le budget de maintenance n'a pas été prévu par les partenaires institutionnels. Le projet n'a pas intégré les investissements en équipements mobiliers, informatiques et pour les activités professionnelles. Technique : aucune observation majeure. Environnemental : aucune observation majeure, si ce n'est que le projet n'utilise pas les technologies d'énergie renouvelable (alimentation par énergie solaire) ni de préservation des ressources en eau (récupération des eaux de pluie pour les WC).
Impacts négatifs ou positifs selon interviewé :	Sans budget complémentaire au projet de construction, le bâtiment ne peut être utilisé en l'état sans équipements indispensables à l'activité (tables, chaises, équipements pour activité professionnelle).
Points positifs soulignés par l'interviewé	Une réalisation très importante pour les femmes du 5 ^{ème} arrondissement.
Degré de satisfaction de l'interviewé :	Excellent pour la partie construction – moyen si l'on tient compte de l'absence d'équipements indispensables à l'activité de ce centre.

Photo N°1 Chemin d'accès à la maison de la femme	
Commentaire sur photo 1	Entrée de la maison des femmes – rampe d'accès pour les PMR
Photo N°2 Grande salle de la maison de la femme	
Commentaire sur photo 2	Entrée dans la grande salle à partir de la terrasse
Photo N°3 Infirmerie de la maison de la femme	
Commentaire sur photo 3	Infirmerie de la maison de la femme, évier et paillasse.

Photo N°4 Vue du plafond de la grande salle	
Commentaire sur photo 4	Vue de la grande salle : plafond avec luminaires et brasseurs d'air
Photo N°5 La grande salle et sa toilette	 
Commentaire sur photo 5	Vue de la grande salle et sa toilette
Photo N°6 Le bureau et sa toilette	 
Commentaire sur photo 6	Bureau et toilette du bureau

Fiche technique d'évaluation des infrastructures

Bâtiment : Atelier des forgerons

Localisation	KM5
Type infrastructure	Bâtiment
Détails et évaluation de l'infrastructure	<u>Caractéristiques du bâtiment</u> : le bâtiment a une forme polygonale irrégulière avec cinq cotes. Le bâtiment est délimité par un muret de 0,90 m de hauteur sur le plancher et le reste de la hauteur est ouverte. La toiture en pente a deux versants. Le bâtiment initial a cependant été modifiée, une salle de prière musulmane et une salle d'eau pour les ablutions ont été introduites. Longueur / largeur / volume / capacité d'accueil : les côtés ont des dimensions variables (20,17 m – 6,65m – 4,24m – 16,01m – 1,50m) <u>État des murs intérieurs et extérieurs / toiture et plafonds / portes et fenêtres / sols / environnement extérieur / finitions / peintures / réseau électrique / éclairage / réseau eau potable / insonorisation des murs</u> / : la toiture ne présente aucun défaut apparent. Les murets de l'atelier et les murs de la salle de prière sont visuellement en bon état. <u>Équipements fournis dans le projet (meubles / informatiques / aménagement intérieur</u> : le projet n'a pas fourni d'équipement. L'atelier se trouve au bord d'une grande rue et les forgerons exposent les produits fabriqués au bord de la voie. Ils ne disposent pas d'un local pour l'entreposage de leurs produits. <u>Évaluation du milieu urbain et du voisinage</u> : l'atelier des forgerons se trouve dans un milieu urbain très peuplée où la mobilité urbaine est très élevée. Cet environnement est bien favorable à la vente des produits de la forgerie. <u>Évaluation de l'accueil et de la distribution générale du bâtiment</u> : le bâtiment est surélevé par rapport au terrain naturel et quelques marches donne accès à la salle de travail des forgerons. Une allée divise la salle en deux. L'aile droite (Est) a été réduite à l'extrémité par l'introduction d'une salle de prière et d'une salle d'eau pour les ablutions. <u>Évaluation du niveau de vie collective et du service rendu aux usagers du bâtiment</u> : la réputation des forgerons de RCA s'est construite autour de la variété et de la qualité de leurs produits, mais aussi de la discipline de groupe et de la cohésion qui règne parmi eux dans le travail. Le bâtiment réunit les forgerons dans une vie collective de travail et permet de consolider la cohésion du groupe. <u>Évaluation de l'administratif et de la logistique après livraison du bâtiment</u> : l'organisation interne et la discipline a permis aux forgerons de vivre ensemble en harmonieux et sans heurt. Ils ne bénéficient pas de logistique d'après livraison et doivent travailler avec leur propre matériel. L'atelier des forgerons est construit sur un terrain qui appartient à la mairie de Bangui²⁶. Suspendue depuis 2014, la perception des taxes par la mairie centrale a repris il y a un an et demi²⁷. <u>Évaluation des usages / activités / fonctions du bâtiment</u> : l'activité des forgerons a lieu dans l'atelier alors que l'exposition vente des produits est faite à l'extérieur au bord de la grande voie. Dans le même bâtiment, un petit local sert de salle de prière musulmane. <u>Évaluation des flux de circulation, des liaisons et relations entre les locaux</u> : à partir de l'entrée, l'atelier des forgerons est un espace continue jusqu'à la salle de prière qui possède une entrée et des murs jusqu'au plafond.

²⁶ Entretien réalisé au MURFVH le 01/09/2022

²⁷ Entretien réalisée a la mairie du 3eme arrondissement le 07/09/2022
TdR d'évaluation INTPA-NEAR-FPI SIEA – adaptation pour contrat hors OPSYS - v.2.0.2.-b -

	<u>Évaluation de la dimension temporelle, des usages qui se succèdent ou se déroulent de manière simultanée dans le même espace, les conflits d'usage éventuels</u> : l'atelier est essentiellement destiné au travail des forgerons. Chacun dispose d'un espace de travail et il n'y a pas de conflit d'usage signalé au cours de nos entretiens. <u>Évaluation sur le bâti comparé avec le projet de fonctionnement de l'établissement</u> : l'atelier des forgerons est une structure libre qui n'est pas intégrée à un autre établissement. Il est destiné à la seule activité des forgerons et son fonctionnement est indépendant. <u>Évaluation du mode d'occupation du bâtiment et du potentiel d'évolution dans le temps</u> : l'activité des forgerons occupe l'espace de l'atelier, un accroissement de ces activités est probable dans le temps. Le travail des forgerons pouvant se faire à l'air libre, il est possible que l'espace de travail s'étende au-delà de l'espace délimité de l'atelier. L'évolution continue peut aussi conduire à une séparation entre le travail à l'atelier et l'exposition vente des produits. <u>Évaluation du confort d'ambiance (ventilation, aération, climatisation)</u> : l'activité des forgerons nécessite la bonne circulation de l'air. Les murs de l'atelier qui n'ont que 0,90 m de hauteur permettent la bonne aération du local. Une toiture en pente protège l'espace des rayons solaires et de la pluie. <u>Évaluation de la sécurité du bâtiment</u> : le bâtiment ne possède pas un local de stockage et les forgerons utilisent des baraques situées à l'arrière de l'atelier (côte sud) pour emmagasiner le matériel et les produits. <u>Évaluation des normes de sécurité du bâtiment (protections extérieures / protection incendie / issues de secours / gardiennage)</u> : de façon général, l'aspect sécuritaire de l'atelier sont pris en charge par les forgerons eux-mêmes. <u>Évaluation de l'entretien et de la maintenance du bâtiment</u> : l'entretien et la maintenance du bâtiment sont assurés par les forgerons eux-mêmes.
Date visite	03 septembre 2022
Participants à la visite	Mr Bande Volodia, Chargé de Mission à l'AFD Mr Dominique Lemoine-Évaluateur – Chef de Mission Mr Calixte Biao – Évaluateur Mr Gaël Benard – Assistant au Chef de Projet/AGETIP-CAF
Commentaire général de l'évaluateur	Projet de construction finalisé, bâtiment conforme aux dossiers techniques. Bâtiment utilisé
Commentaire général de l'interviewé :	Observations formulées : Les usagers ont exprimé le besoin de magasins pour le stockage du matériel et des produits. Ils ont aussi souhaité l'agrandissement de l'espace de l'atelier qui a été réduit par l'introduction de la salle de prière et de la salle d'eau non prises en compte par le projet.
Note d'évaluation globale :	Bon pour le bâti – moyen pour le projet intégré
Problèmes observés par évaluateur Financiers / techniques / sociaux / environnementaux	Financier : le budget de maintenance n'a pas été prévu par les partenaires institutionnels. Le projet n'a pas intégré les investissements en local de stockage et en local de culte. Technique : aucune observation majeure Environnemental : pas d'observation majeure, mais le projet aurait pu utiliser les technologies d'énergie renouvelable (alimentation par énergie solaire) et préserver les ressources en eau (récupération des eaux de pluie par la gouttière de la toiture pour les WC). La plantation d'arbres dans le périmètre aurait contribué à réduire les nuisances sonores et la pollution atmosphérique générées par l'activité des forgerons.
Impacts négatifs ou positifs selon interviewé :	Le projet donne une plus grande visibilité à la corporation des forgerons, cependant l'absence de locaux de stockage et le problème de gardiennage constituent deux handicaps à prendre en considération.

Points positifs soulignés par l'interviewé	Le projet de construction de l'atelier est une œuvre salubre pour les forgerons à qui il offre un abri respectable. Il libère aussi la corporation, du loyer indument perçu par un propriétaire qui en réalité n'avait pas de droit de propriété sur le domaine qu'occupaient les forgerons.
Degré de satisfaction de l'interviewé :	Le projet de construction de l'atelier des forgerons est une excellente initiative, des améliorations peuvent cependant être apportées par exemple, par l'intégration des locaux de stockage.

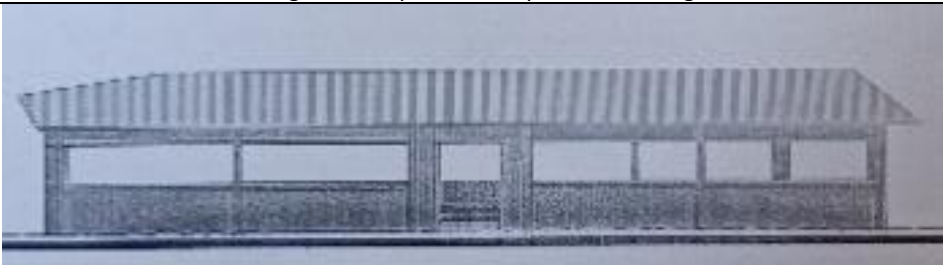
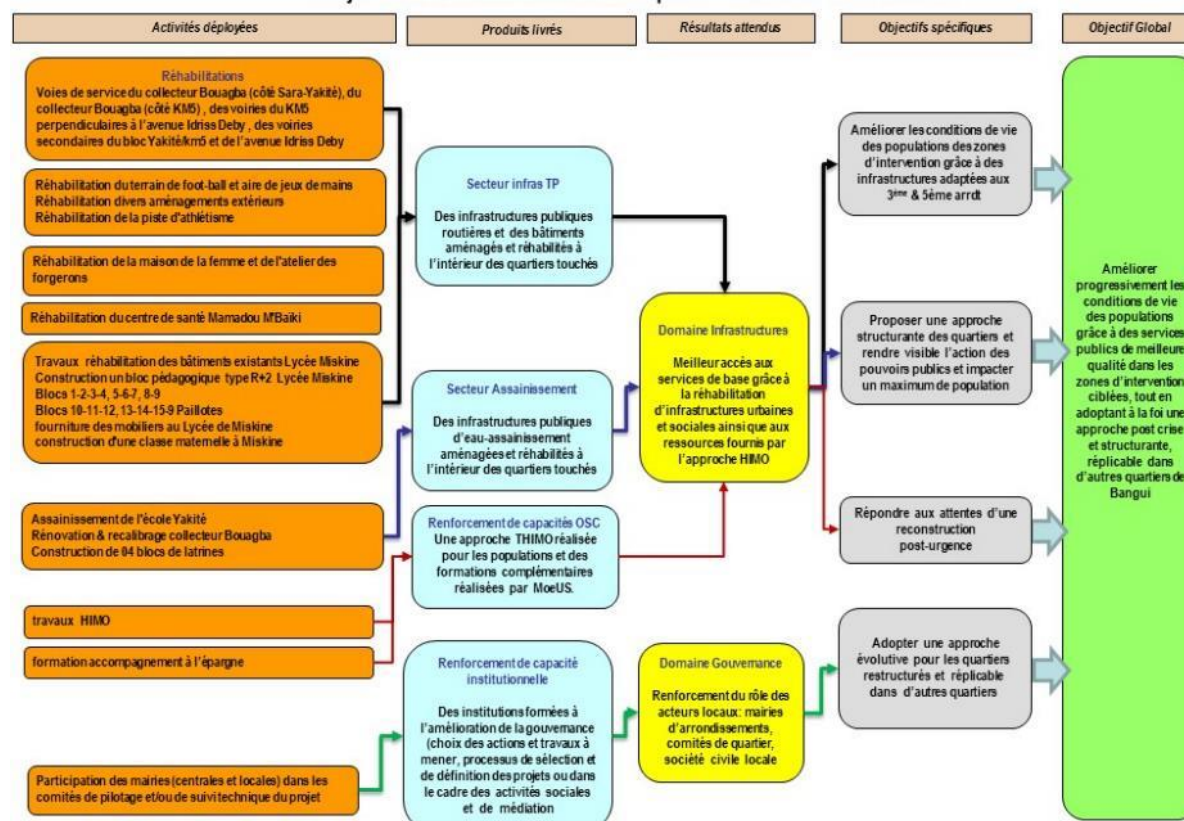
Photo N°1 Façade principale	
Commentaire sur photo 1	Atelier des forgerons, vue partielle de la façade avant
Photo N°2 Exposition des produits	
Commentaire sur photo 2	Atelier des forgerons, exposition de produits le long de la voie
Photo N°3 Façade schématique de l'atelier de forgerons	
Commentaire sur photo 3	Atelier des forgerons, façade principale

Photo N°4 Exposition des produits	
Commentaire sur photo 4	Divers produits de la forgerie en exposition vente
Photo N°5 Vue intérieure de l'atelier	
Commentaire sur photo 5	Atelier des forgerons, travail des artisans
Photo N°6 Visite de l'atelier	
Commentaire sur photo 6	Atelier des forgerons, visite des produits exposés

Annexe 10 : Théorie du changement TdC

Reconstruction de l'intervention logique – Théorie du Changement TdC - Evaluation finale PRESU I & II "Projet de Reconstruction Économique et Sociale en milieu Urbain"



Risques et hypothèses

Risques et hypothèse - Objectifs spécifiques : L'ensemble des objectifs spécifiques restent valables si les conditions sécuritaires sont favorables à la mise en place des différentes activités dans les quartiers, et que l'on n'assiste pas à de nouveaux déplacements de populations

Hypothèse et risques - Résultats : l'ensemble des résultats (R1 à R3) sont réalisables si les conditions sécuritaires sont favorables à la mise en place des différentes activités dans les quartiers, si les ressources financières disponibles permettent de financer l'ensemble des activités, et que le plan d'action et de réinstallation (PAR) ne requiert pas des déplacements involontaires trop importants

Hypothèse et risques - Résultat 4 : la mairie de Bangui appuyé par l'AGETIP-CAF et le MUV a réussi à définir une stratégie de renforcement de capacité jugée acceptable par l'AFD et favorisant la gestion et l'entretien des ouvrages financés dans le cadre du programme

Annexe 11 : Termes de références de l'évaluation

TERMES DE RÉFÉRENCE SPÉCIFIQUES

Évaluation finale du PRESU (phases 1 et 2)

Contrat Cadre SIEA 2018 – LOT 2

EuropeAid/138778/DH/SER/multi

AUTORITE CONTRACTANTE : Fonds fiduciaire pour la République centrafricaine « Bêkou » Unité A.4, DG INTPA

1 CONTEXTE

1.1 Contexte du pays concerné et secteur concerné

La République centrafricaine est un pays enclavé d'Afrique centrale à faible revenu et avec une population estimée à 4,920 millions d'habitants, dont 42.6% vit en milieu urbain (WB, 2021). Les indicateurs sociaux de la République centrafricaine sont parmi les plus bas au monde: l'indice de développement humain (IDH) classe le pays en 2020 au 188e rang sur 189 pays.

Le pays a connu une crise politique et humanitaire majeure en 2013, qui a touché la plupart de la population. Des mois de violence ont provoqué un fort affaiblissement institutionnel, social et économique, ainsi que des clivages communautaires. Un gouvernement de transition a été instauré en 2014, et des élections démocratiques tenues en février 2016 ont porté l'actuel Président Touadéra au pouvoir. L'accord politique pour la paix et la réconciliation, signé en février 2019 entre le gouvernement centrafricain et les groupes armés, a amorcé un processus de stabilisation du pays. Cependant, depuis les élections de décembre 2020 où Touadéra a été réélu, le conflit entre la coalition de 6 groupes armés (Coalition des Patriotes pour le Changement) et les forces nationales et leurs alliés s'est réouvert. Les affrontements ont engendré des violences et une importante criminalité, déclenchant de nouvelles vagues de déplacements. Le nombre global de Centrafricains déplacés (déplacés à l'intérieur du pays et réfugiés à l'étranger confondus) atteint plus de 1,4 million de personnes, soit plus d'un quart de la population totale du pays et on estime que 57% de la population a besoin d'une aide humanitaire (OCHA, Juin 2021). En outre la crise de la COVID-19 n'a fait qu'aggraver la situation socioéconomique, engendrant l'insécurité alimentaire de ce pays déjà touché par une forte prévalence de la malnutrition aiguë. Les perspectives économiques du pays sont incertaines malgré la reprise économique qui a suivi la crise. Une croissance du PIB en volume s'élevant à 3,5% a été enregistrée en 2021 (FMI) et les exportations ont été tirées par les produits phares tels que le bois, l'or, le café et le coton. Les indicateurs économiques, globalement positifs sur ces dernières années, restent dépendants de la situation sécuritaire dans le pays.

Problématique urbaine

Dans la ville de Bangui, au cours des années 2013 à 2015, des violences importantes liées à l'instabilité politique ont entraîné d'importantes dégradations des bâtiments et infrastructures de la ville, des logements, ainsi que des déplacements internes des populations fuyant les exactions commises par les différents groupes armés. Les violents affrontements entre groupes armés et à caractère confessionnel qui ont émaillé l'année 2013 et le début de l'année 2014 avaient en effet provoqué le déplacement de plus d'un million de personnes sur l'ensemble du territoire et fait plusieurs milliers de victimes. Une part importante de la population reste dépendante de l'aide extérieure pour répondre à ses besoins essentiels.

Si la situation s'était sensiblement améliorée dans la capitale centrafricaine en 2014 grâce à la présence de forces internationales, la majorité de la population continuait de vivre dans un climat d'insécurité généralisé. Les troupes de maintien de la paix déployées en 2014 n'avaient été en mesure que de contenir partiellement les actes de violence intercommunautaires, de même que de sécuriser les principaux axes et centres urbains. C'était toujours le cas dans certains des quartiers plus sensibles.

Avec un taux de croissance moyen apprécié à environ 2,8 % on pouvait évaluer la population de la ville à près de 800 000 habitants en 2014. Ainsi, Bangui continue de concentrer la plus grande partie de la population urbaine du pays (environ 43%). Principalement concentrée dans les 5ème et 3ème arrondissements, qui présentaient une densité proche de 20 000 habitants/km² contre une moyenne estimée à environ 9 300 habitants/km², la population de Bangui se caractérise par une prépondérance des classes d'âge les plus jeunes, une espérance de vie en milieu urbain relativement faible comparée à la moyenne régionale (43 ans à Bangui contre 48 ans en Afrique centrale), un chômage élevé, un faible taux de population active et une grande pauvreté pour la majorité.

Estimé à 104 km, le réseau de voiries de la ville de Bangui, où seuls les principaux axes de circulation sont revêtus, était et reste globalement en mauvais état et insuffisant, notamment dans les quartiers de l'Ouest de la ville. Cette insuffisance résulte d'une absence de maîtrise de l'urbanisation de ces zones. Si l'accès à une eau salubre est très supérieur à celui qui existe dans le reste du pays, il n'en demeure pas moins que 22% des ménages de la capitale n'ont pas accès à l'eau potable (eau provenant du robinet, borne fontaine, kiosque ou source aménagée). Cette situation est particulièrement critique dans les 5e, 6e, et 7e arrondissements où presque 10% des ménages utilisent des puits et des sources non protégés. Bangui ne dispose d'aucun dispositif de collecte des eaux usées. Dans ce contexte, les eaux usées sont évacuées directement par infiltration dans les sols ou dans les collecteurs d'eaux pluviales dont l'exutoire naturel est le fleuve Oubangui. Selon le RGPH 2003, moins de la moitié des ménages de Bangui disposent d'un système sanitaire adéquat (43%). Les latrines, souvent sommairement aménagées et non isolées de la nappe phréatique, sont infiltrées par les eaux de pluie et voient leur contenu emporté lors d'inondation. Le problème des ordures ménagères se pose avec acuité à Bangui où la collecte est quasi-absente.

La crise de 2013 n'a fait qu'aggraver cette situation en entraînant les populations urbaines dans une situation de grande précarité en termes d'accès aux services de base, de logement, et de moyens de subsistance. Fortement impactés par la crise, les arrondissements du 3e et du 5e constituent des zones de fragilité urbaine où le manque de services, le dénuement et le désœuvrement de la population menaçaient la relative stabilité instaurée par les Forces de sécurité. Enfin, bien que reconnus par la population, les acteurs publics peinaient à réinstaurer leur autorité et leur leadership dans la mise en œuvre d'actions communautaires.

Sara/Yakité et Miskine ont été parmi les quartiers les plus touchés par la crise, notamment en raison de la grande mixité des communautés qui y régnait. La dérive confessionnelle du conflit a ainsi provoqué de nombreuses violences dans ces quartiers qui ont conduit à :

- D'importantes pertes humaines ;
- De nombreuses destructions de maison ;
- Un nombre important de personnes déplacées, dont la plupart se sont réfugiées sur le site de l'aéroport ;
- La fermeture de nombreux commerces.

Ces deux quartiers avaient été identifiés en raison de leurs caractéristiques de mixité sociale (néanmoins entamée depuis les événements de 2013-2014), d'enclavement, de précarité, d'un fort déficit d'accès aux réseaux et services publics de base, et des risques sanitaires liés aux inondations, absence d'enlèvement des déchets, canaux obstrués, eaux stagnantes, etc. Ces deux zones souffraient en effet d'un retard général en équipements et infrastructures essentielles à la satisfaction des besoins les plus rudimentaires des populations (la mobilité, l'eau et l'assainissement, l'électricité, l'éducation, la santé, les équipements communautaires et associatifs, les espaces publics, etc.).

En effet, à la suite des affrontements intercommunautaires, le quartier de Sara Yakité, initialement majoritairement peuplé par des chrétiens, a été presque complètement détruit. Le quartier de Miskine a aussi connu des dommages, et était considéré comme un quartier « à risque » par les autorités. Le bloc du KM5, qui a été ajouté à la zone d'intervention du projet lors du comité de pilotage du mois de juin 2015, à la suite des missions d'instruction de mars et juin 2015 et d'un diagnostic complémentaire, est quant à lui un quartier majoritairement habité par des populations musulmanes, et a été le point de refuge des musulmans déplacés pendant la crise. De fait, il est très densément peuplé et sous-équipé, et reste difficile d'accès en période de tensions entre ce quartier et ses zones limitrophes. Dans le KM 5, poumon de l'économie centrafricaine, le contexte sécuritaire reste fragile, mais les efforts de retour de l'autorité de l'Etat se poursuivent. Les forces de sécurité intérieures se sont redéployées conjointement à la MINUSCA.

L'Union européenne a pris une part importante dans les efforts de la reconstruction. Après des actions d'urgence, notamment à travers les actions d'ECHO, les interventions sont entrées dans une phase d'appui à la sortie de crise selon l'approche *Linking Relief, Rehabilitation and Development*.

1.2 L'intervention à évaluer¹

C'est dans ce contexte que le « Projet de Reconstruction Économique et Sociale en milieu Urbain », PRESU, s'est déployé, entre 2015 et 2022, dans les quartiers précités de deux arrondissements de Bangui, les troisième et cinquième arrondissements.

Cette évaluation couvre une intervention financée par l'UE dans le secteur de la Reconstruction Économique et Sociale réalisée en deux phases comme suit :

Titre de l'intervention à évaluer	• PRESU I – Projet de Reconstruction Économique et Sociale en milieu Urbain	
Budget de l'intervention à évaluer	• 5 180 000 EUR	
Numéro ABAC de l'intervention à évaluer	• T03.30	
Dates de l'intervention à évaluer	• Startdate:	01/06/2015
	• End date:	31/05/2022

Titre de l'intervention à évaluer	• PRESU II – Projet de Reconstruction Économique et Sociale en milieu Urbain	
Budget de l'intervention à évaluer	• 11 660 000 EUR	
Numéro ABAC de l'intervention à évaluer	• T03.97	
Dates de l'intervention à évaluer	• Startdate:	01/01/2017
	• End date:	30/04/2022

Le Fonds Bêkou a été constitué le 15 juillet 2014 par l'UE, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, pour une durée initiale de 5 ans. L'Italie et la Suisse ont rejoint le Fonds en 2015. En 2020, la durée du Fonds a été étendue jusqu'au 31 décembre 2021.

¹ Le terme "intervention" est utilisé tout au long du rapport comme synonyme de "projet et programme".

Le Fonds Bêkou² a pour objectif de faire face collectivement aux défis liés à la sortie de crise et à la reconstruction de la République centrafricaine ; ceci en faisant le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (approches LRRD et du triple Nexus³). Sa stratégie d'intervention 2019-2020 reste alignée sur les priorités nationales de la République centrafricaine (RCPCA⁴) et axée sur la santé, l'eau et l'assainissement, la relance économique, le redéploiement des services de l'État et le soutien à la réconciliation⁵.

Le programme intitulé « Projet de Reconstruction Économique et Sociale en milieu Urbain » (PRESU I et II) a été l'une des premières actions adoptées par le Comité de gestion du Fonds fiduciaire de l'UE pour la République centrafricaine (« Fonds Bêkou »). Les Conventions de Délégation PRESU I et PRESU II ont été adoptées par le comité de gestion du Fonds fiduciaire de l'UE pour la République centrafricaine (« Fonds Bêkou ») et signées avec AFD respectivement le 24/03/2015 et le 21/12/2016⁶.

Le PRESU a deux objectifs :

1. Permettre le retour de l'action publique par l'amélioration de l'environnement social et urbain des quartiers précaires de Bangui
2. Favoriser la reconstruction économique des ménages selon l'approche de Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre dénommée THIMO Bangui

Le PRESU s'est déroulé en deux phases :

- **La phase 1** dite PRESU I a permis de réaliser des actions d'urgence à vocation sociale à court terme. Il s'agissait d'activités apportant une première réponse d'urgence aux besoins essentiels des populations. Ces activités ont été conduites par un consortium d'ONG opératrice (ACTED, DRC, OXFAM), appelée Maîtrise d'Ouvrage⁷ Urbaine et Sociale (MOUS), qui ont également assuré des actions de médiation sociale et d'accompagnement communautaire. En parallèle, des études de faisabilité technique portant sur des actions plus structurantes d'aménagement urbain pour les deux quartiers et d'analyse de la pertinence du renforcement d'axes de voirie autour des quartiers ont été menées, dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par la partie centrafricaine. La phase 1 permet également de financer la réhabilitation en béton bitumineux de l'avenue Idriss Deby, au cœur du KM5, en co-financement avec la Banque des États d'Afrique centrale et l'AFD. Ces activités de voirie sont placées sous maîtrise d'ouvrage du Ministère des Travaux Publics et de l'Entretien Routier.
- **La phase 2** dite PRESU II qui a permis de réaliser des actions structurantes de développement urbain (réseaux, voiries, réhabilitation ou construction d'équipements publics et marchands, aménagement

² https://ec.europa.eu/international-partnerships/programmes/le-fonds-fiduciaire-bekou_fr#related-links

³ Cf. Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix [OECD/LEGAL/5019](#)

⁴ [Plan National De Relèvement Du Pays et de Consolidation de La Paix](#)

⁵ Voir [Rapport annuel d'activité et de résultats 2021](#)

⁶ Cf. Fiches d'action de PRESU I et PRESU II sur Capacity4Dev: [Groupe Bêkou](#) et Publications sur [page internet de l'UE](#)

⁷ Le consortium d'ONG assure le rôle de maîtrise d'ouvrage des activités. Néanmoins, l'Organisme délégataire assure le contrôle et le suivi des activités et des dépenses. Les activités sont mises en œuvre selon les procédures de la maîtrise d'ouvrage, dans la mesure où ces dernières restent conformes à la convention de subvention signée avec l'Organisme délégataire.

- d'espaces publics) dans les quartiers. La Phase 2 a vu la réalisation des aménagements urbains pensés au cours de la phase 1, à travers d'une part des actions de proximité concertées dans les quartiers (voirie, drainage, éclairage) et des actions plus structurantes, principalement la réhabilitation d'équipements publics (écoles et Lycée, centres de santé). Une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) a également été recrutée et avait pour mission la mise en évidence de problématiques sociales liées à l'intervention, pour accompagner sa mise en œuvre opérationnelle. Afin de réduire les impacts des quelques déplacements involontaires occasionnés par la réalisation de certaines infrastructures, un plan de réinstallation a été réalisé. Cette seconde phase disposait en outre d'un volet de renforcement de capacités de la Mairie de Bangui, bien que la maîtrise d'ouvrage reste confiée au Ministère de l'Urbanisme et déléguée à l'AGETIP-CAF. Enfin, la phase 2 du PRESU a financé la venue des ateliers de Cergy, des ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine devant aider à façonner des visions communes de territoire à plus long terme, dans un contexte où les actions d'urgence en milieu urbain dominant.

Avenants aux contrats

- PRESU I : T03-30
 - Avenant 1 signé le 05/07/18 portant sur la prolongation de la période de mise en œuvre passée à 60 mois et la modification du planning d'activités
 - Avenant 2 signé le 20/12/18 portant sur la prolongation de la période de mise en œuvre passée à 72 mois et élevant le budget à 5 180 000 EUR
 - Avenant 3 signé le 04/05/21 portant sur la prolongation de la période de mise en œuvre passée à 84 mois
- PRESU II : T03-97
 - Avenant 1 signé le 27/12/19 portant sur la prolongation de la période de mise en œuvre passée à 60 mois et l'actualisation de la description de l'action et des tâches déléguées
 - Avenant 2 portant sur la prolongation de la période de mise en œuvre passée à 64 mois

1.3 Parties prenantes de l'intervention

Le tableau suivant décrit les principales parties prenantes de l'intervention.

Catégorie de partie prenante	Rôle et participation à l'intervention	Comment l'intervention est-elle sensée affecter ces parties prenantes ?
Partenaires de mise en œuvre	AFD	Bénéficiaire de la délégation de gestion du Fonds Bêkou
Partenaires nationaux	• Le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics (METP) et le Ministère de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat (MUVH) • l'AGETIP-CAF⁸ • La Ville de Bangui, le consortium d'ONG ACTED, DRC, OXFAM	• Maîtres d'ouvrages « techniques » • Maîtrise d'Ouvrage déléguée • Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Sociale (MOUS)

⁸ Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public en Centrafrique

	• IGIP-Afrique et SCET Tunisie –Le Crayon • GRET & NOURRIR	• Maîtrise d’œuvre techniques • Maîtrise d’œuvre sociale
Groupes -cibles	•HIMO (femmes/filles, hommes/garçons).	Main d’œuvre, emplois
Bénéficiaires	•Organisations communautaires dans le 3ème et dans le 5ème arrondissement.	• Usagers des infrastructures installées

1.4 Précédents mécanismes de suivis internes et externes, d’évaluations et autres études entreprises.

- Rapport d’évaluation mi-parcours réalisé par AFD en février 2019:

L’évaluation mi-parcours de l’AFD relevait les forces du projet suivantes : (i) Un projet innovant et une grande flexibilité donnée par le Fonds Bêkou (ii) Un projet qui s’appuie sur une maîtrise d’ouvrage locale (iii) Des activités d’urgence permettant la mobilisation des habitants.

Quant aux faiblesses, le rapport mentionne: (i) Un projet faisant intervenir de nombreux acteurs (ii) Des rôles et responsabilités définis en théorie, mais non appliqués, lisibles ou compris par les acteurs dans le déroulement du projet (iii) Une perte de cohérence des interventions urgence/ développement (iv) Des actions d’urgence sans visée durable (v) La préparation des institutions en charge des ouvrages rétrocédés (Mairie centrale, SODECA, Ministère de l’éducation, Ministère de la santé, etc.) ne permet pas d’envisager une durabilité des changements (cf. [Résumé d’évaluation - Programme de reconstruction économique et sociale en milieu urbain \(PRESU\), RCA | AFD - Agence Française de Développement](#))

- Rapport de mission ROM présenté en janvier 2020 :

La mission qualifiait l’action comme pertinente par rapport à la situation post crise dans les quartiers ciblés. Pendant la phase d’exécution, une augmentation significative des coûts des ouvrages par rapport à la programmation budgétaire originale, et la nécessité d’effectuer des dépenses additionnelles pour faire face aux sollicitudes sociales engendrées par les travaux planifiés, ont porté à une réduction importante des interventions prévues. Des possibles synergies, surtout dans le cadre d’autres actions en cours en appui à la Mairie de Bangui, n’ont pas été complètement exploitées. Le PRESU a été conçu avec une approche de mise en œuvre en différentes phases (analyse des besoins, urgence, développement), en vue d’articuler urgence et développement (LRRD) en ligne avec les critères d’action du Fonds Bêkou (LRRD) qui est, en principe, très pertinent car le temps dévolu aux activités d’urgence permet de préparer la phase de développement. A travers la délégation à l’AFD, le montage utilise des instruments de coopération mixtes ; notamment la passation de contrats directs par subvention sur les actions d’urgence et de maîtrise d’ouvrage déléguée pour les travaux structurants permet un démarrage rapide et efficace dans le court terme. Sur les volets travaux, le PRESU est, néanmoins, une action qui se base sur une forte maîtrise d’ouvrage locale à des institutions et entreprises qui ont manifesté à plusieurs reprises des faiblesses importantes ayant conduit à des retards significatifs. Ces retards ont empêché la cohérence des interventions entre les différentes phases du PRESU au détriment de l’approche LRRD qui devrait régir et guider toute intervention du fonds Bêkou. Même si cette approche pourrait conduire, dans le moyen-terme, à un renforcement progressif des capacités du secteur public, elle a été la principale cause des retards accumulés ; même si les mesures d’accompagnements et de contrôle adoptées par l’AFD ont contribué d’une façon significative à améliorer la qualité des produits, elles n’ont pas empêché une extension importante de la période de mise en œuvre de l’action.

La mission remarquait fin 2019 que l'efficacité n'a pas atteint le rythme nécessaire pour obtenir les résultats prévus et rattraper les retards accumulés. L'efficacité globale prévue à la fin de la période de mise en œuvre est généralement satisfaisante. L'opération PRESU permettra atteindre une amélioration de la situation économique et sociale et des conditions de vie des habitants dans les quartiers cibles, qui ont un très bon accès aux bénéfices de l'action et sont historiquement des quartiers marginaux et discriminés, notamment les communautés musulmanes du 3^{ème} arrondissement. Finalement, en ce qui concerne la durabilité de l'action, la mission relevait une incertitude par rapport à l'engagement financier des Ministères sectoriels et de la Mairie de Bangui.

2 DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION COMMISSIONNÉE

Type d'évaluation	Évaluation Finale
Couverture	L'action dans son intégralité (Phases 1 et 2)
Portée géographique	République centrafricaine : Ville de Bangui, 3 ^e et 5 ^e arrondissements
Période à évaluer	01/06/2015 – 31/05/2022

2.1 Objectifs de l'évaluation et critères d'évaluation

L'évaluation systématique et opportune de ses programmes et activités est une priorité établie⁹ de la Commission européenne¹⁰ et de l'Agence Française de Développement. Les évaluations sont axées sur l'appréciation des réalisations, de la **qualité** et des **résultats**¹¹ des interventions dans le contexte d'une politique de coopération en constante évolution, avec un accent de plus en plus marqué sur les **approches axées sur les résultats et la contribution à la mise en œuvre des ODD**¹².

De ce point de vue, les évaluations devraient chercher des éléments de preuve expliquant pourquoi, si et comment l'intervention de l'UE a contribué à l'obtention de ces résultats et chercher à identifier les facteurs qui favorisent ou entravent les progrès.

Les principaux objectifs de cette évaluation sont de fournir aux services de l'Union européenne concernés, à l'AFD, aux parties prenantes intéressées et au grand public :

- Une analyse indépendante globale de la performance du PRESU dans ses 2 phases, en accordant une attention particulière à ses différents niveaux de résultats en comparaison avec ses objectifs attendus, et les raisons qui expliquent ces résultats ;

⁹ COM(2013) 686 final « Renforcer les fondements de la réglementation intelligente - améliorer l'évaluation » - http://ec.europa.eu/smart-regulation/docs/com_2013_686_en.pdf ; règlement financier de l'UE (article 27) ; règlement (CE) n°1905/2006 ; règlement (CE) n°1889/2006 ; règlement (CE) n°1638/2006 ; règlement (CE) n°1717/2006 ; règlement (CE) n°215/2008 du Conseil.

¹⁰ SEC (2007)213 « Répondre aux besoins stratégiques : Renforcer l'utilisation de l'évaluation », http://ec.europa.eu/smart-regulation/evaluation/docs/eval_comm_sec_2007_213_en.pdf ; SWD (2015)111 "Lignes directrices pour l'amélioration de la réglementation", http://ec.europa.eu/smart-regulation/guidelines/docs/swd_br_guidelines_en.pdf ; COM(2017) 651 final « Mener à terme le programme pour une amélioration de la réglementation : De meilleures solutions pour de meilleurs résultats », https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/completing-the-better-regulation-agenda-better-solutions-for-better-results_en.pdf

¹¹ Cela fait référence à l'ensemble de la chaîne de résultats, couvrant les produits/extrants, les effets directs et les impacts. Cf. Règlement (UE) n°236/2014 « établissant des règles et procédures communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure de l'Union » - https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/neighbourhood/files/pdf/financial_assistance/ipa/2014/236-2014_cir.pdf.

¹² Le nouveau consensus européen sur le développement « Notre monde, notre dignité, notre futur », Journal officiel du 30 juin 2017. <http://eur-lex.europa.eu/lgal-content/EN/TXT/?uri=OJ:C:2017:210:TOC>

- Les principaux enseignements, conclusions et recommandations qui en découlent afin d'améliorer les interventions actuelles et futures.

En particulier, cette évaluation servira à comprendre la performance de l'action, ses facteurs déterminants et ceux qui ont freiné l'obtention des résultats. Il s'agira de tirer les leçons apprises et les bonnes pratiques issues de l'action, de manière à servir de base à la planification des actions et des interventions futures de l'UE dans le même secteur.

Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront le Fonds fiduciaire de l'UE pour la République centrafricaine (Fonds Bêkou), la délégation de l'UE en République centrafricaine, l'Agence Française de Développement, les Ministères centrafricains, les maîtres d'ouvrage et la société civile locale impliqués dans l'action.

L'évaluation portera sur l'intervention en utilisant les six critères d'évaluation standard du CAD, à savoir : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacités, la durabilité et les perspectives d'impact. En outre, l'évaluation portera sur l'intervention au moyen d'un critère d'évaluation spécifique à l'UE, à savoir la valeur ajoutée de l'UE.

La définition des 6 critères d'évaluation du CAD + 1 de l'UE figure à titre de référence à l'annexe II.

En outre, l'équipe d'évaluation devra examiner si l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes¹³, l'environnement et l'adaptation au changement climatique ont été intégrés, si les ODD concernés et leurs interconnexions ont été identifiés, si le principe de ne laisser personne derrière (« leave no one behind ») et l'approche fondée sur les droits humains ont été suivis lors de la conception et dans quelle mesure ils ont été reflétés dans la mise en œuvre de l'intervention, sa gouvernance et son suivi.

2.2 Questions d'évaluation indicatives

Les QE spécifiques, tels que formulées ci-dessous, sont indicatives. Après les consultations initiales et l'analyse des documents, et suite à la finalisation/reconstruction de la logique d'intervention de l'intervention à évaluer, l'équipe d'évaluation en discutera avec le gestionnaire d'évaluation¹⁴ et le groupe de référence et proposera dans son rapport initial un ensemble complet et finalisé de questions d'évaluation. Cet ensemble comprendra une indication des critères de jugement et des indicateurs spécifiques, ainsi que les sources et les outils de collecte de données pertinents.

Une fois validées via l'approbation du rapport de démarrage, les questions d'évaluation deviendront contractuellement contraignantes.

Questions d'évaluation indicatives :

- EQ1 : Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle été et est-elle restée alignée sur les besoins des bénéficiaires finaux (hommes et femmes), les priorités nationales de la République centrafricaine et ses stratégies dans le secteur du développement de la ville de Bangui ? (pertinence)

Les éléments suivants pourront notamment être considérés comme critères de jugement ou indicateurs dans la matrice d'évaluation :

- Le cadrage thématique

¹³ Pour en savoir plus sur l'évaluation avec le genre comme dimension transversale, suivez ce lien (plus à jour car produit au moment du GAP II) : https://europa.eu/capacity4dev/evaluation_guidelines/documents/new-guidance-note-evaluation-gender-cross-cutting-dimension

¹⁴ Le gestionnaire d'évaluation est le membre du personnel de l'autorité contractante qui gère le contrat d'évaluation. Cette personne est aussi le gestionnaire opérationnel de l'Action évaluée.

- Le type de priorisation
 - Le choix du ciblage géographique
- EQ2 : Dans quelle mesure l'équilibre interne de l'intervention a-t-il intégré actions d'urgence et actions structurantes de développement pour contribuer effectivement aux priorités stratégiques du Fonds Bêkou en RCA ? (cohérence, efficacité)
 - EQ3 : Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle démontré une mise en œuvre complémentaire aux interventions des autres bailleurs de fonds dans le secteur du développement urbain ? (cohérence)
 - EQ4 : Dans quelle mesure le dispositif de mise en œuvre, les modalités de gestion et les capacités des parties prenantes associés à ce dispositif ont-ils été adaptés aux défis de l'intervention et du contexte ? (pertinence, efficience)
 - EQ5 : Dans quelle mesure les activités ont-elles pu être mises en œuvre conformément aux quantités et qualités requises (notamment dans sa sensibilité aux discriminations d'âge, de genre et de handicap), dans les délais appropriés et avec l'exécution budgétaire attendue ? (efficience)
 - EQ6 : Dans quelle mesure les moyens et ressources ont-ils été correctement dimensionnés et mobilisés pour aboutir à un rapport coût-efficacité satisfaisant des projets mis en œuvre ? (efficience, efficacité)

Les éléments suivants pourront être considérés comme critères de jugement ou indicateurs dans la matrice d'évaluation :

- ratio coût/efficacité
 - adaptation face aux éventuels retards et dépassements
 - coûts unitaires des réalisations financées et coûts/bénéficiaires au regard de ceux observés dans d'autres projets ou pays
- EQ7 : Dans quelle mesure les dispositifs de planification, coordination et monitoring de l'intervention ont-ils permis une réactivité aux résultats et évolutions de contexte observés en cours mise en œuvre ? (efficience, efficacité)

Les éléments suivants pourront notamment être considérés comme critères de jugement ou indicateurs dans la matrice d'évaluation :

- Qualité de planification et de mise à jour des calendriers d'activités et des calendriers de ressources
 - Existence et modalité d'un dispositif interne de veille pour l'apprentissage et la réactivité en cours de mise en œuvre
 - Fréquence et portée du système de monitoring interne
- EQ8 : Dans quelles mesures les actions portées au sein du PRESU par ses diverses parties prenantes ont-elles démontré d'un niveau de résultats quantitatifs et qualitatifs satisfaisants ? (efficacité)

Les éléments suivants pourront notamment être considérés comme critères de jugement ou indicateurs dans la matrice d'évaluation :

- Degré d'écart entre niveau de résultat attendu et niveau de résultat observé.
- Niveau de résultats observé conforme aux capacités des parties prenantes et aux freins externes
- Niveau de résultats attendu réaliste au regard du contexte
- Conformité des résultats attendus par rapport aux objectifs de sensibilité aux discriminations d'âge, de genre et de handicap tels que révélés par les indicateurs-clés du PRESU

- EQ9 : Dans quelle mesure l'appropriation démontrée par le gouvernement, la ville de Bangui et/ou la société civile est-elle suffisante pour assurer la durabilité des acquis des actions du PRESU ? (durabilité)
- EQ10 : Quelles sont les perspectives d'effets à long terme de l'intervention sur la situation économique et sociale des bénéficiaires finaux ainsi que sur leurs conditions de vie (positifs ou négatifs, attendus ou non) ? (impact)

2.3 Structuration de l'évaluation et produits

Le processus d'évaluation se déroulera en 4 phases :

- Phase de démarrage
- Phase intermédiaire :
 - Activités documentaires
 - Activités de terrain
- Phase de synthèse
- Phase de dissémination

Tout au long de l'évaluation et après l'approbation du rapport de démarrage, si un écart important par rapport au plan de travail risque de compromettre la qualité de l'évaluation ou de mettre en péril l'achèvement du contrat spécifique dans les délais contractuels, ces éléments doivent être immédiatement discutés avec le gestionnaire d'évaluation et des mesures correctives doivent être prises en ce qui concerne la validité du contrat.

2.3.1 Phase de démarrage

Objectifs de la phase : structurer l'évaluation et clarifier les principales questions à traiter.

Principales activités des évaluateurs pendant la phase de démarrage :

- Examen initial des documents de référence (voir annexe III).
- Session de lancement en face-à-face entre les services de l'UE concernés (DG A4) et les évaluateurs. Objectifs de la réunion : i) parvenir à une compréhension claire et partagée de la portée de l'évaluation, de ses limites et de sa faisabilité ; ii) clarifier les attentes de l'évaluation ; iii) expliquer la méthodologie provisoire qui sera utilisée ; iv) tout autre objectif pertinent.
- Entretiens initiaux avec les principales parties prenantes.
- Finalisation ou reconstruction de la description de la logique d'intervention/théorie du changement et de ses hypothèses sous-jacentes. Cela nécessite une analyse des éléments de preuves (entre la hiérarchie des résultats, par exemple les réalisations, les effets directs et l'impact) et des hypothèses nécessaires pour que l'intervention amène le changement attendu.
- Représentation graphique de la logique d'intervention/théorie du changement reconstruite/finalisée.
- Finalisation des questions d'évaluation, basées sur les questions indicatives contenues dans les termes de référence et sur la logique d'intervention reconstruite.
- Finalisation de la méthodologie d'évaluation, y compris la définition des critères de jugement et des indicateurs par question d'évaluation, la sélection des outils de collecte de données et des sources. La méthodologie doit être sensible au genre, envisager l'utilisation de données ventilées par sexe et par âge et évaluer si et comment les interventions ont contribué aux progrès en matière d'égalité des sexes.
- Représentation de l'approche méthodologique dans une matrice d'évaluation (voir annexe IV).
- Plan de travail des phases ultérieures.
- Identification des risques et des limites attendus de la méthodologie, et des mesures d'atténuation

envisagées.

- Préparation du rapport de démarrage ; son contenu est décrit à l'annexe V.
- Présentation, à distance, du rapport de démarrage au groupe de référence, appuyée par une présentation avec diaporama.
- Révision du rapport (le cas échéant) après réception des commentaires.

2.3.2 Phase intermédiaire

Cette phase est entièrement consacrée à la collecte et à l'analyse des informations nécessaires pour fournir des réponses préliminaires aux QE. Le travail de cette phase comprendra deux activités :

1. Activités documentaires – analyse de la documentation et entretiens avec les principales parties prenantes et autres collectes de données initiales à l'aide de différents outils tels que des enquêtes.
2. Activités de terrain - collecte et analyse de données supplémentaires dans le but de vérifier les hypothèses identifiées lors des « activités documentaires ».

2.3.3 Activités documentaires et de terrain

Objectif de la phase : analyser les données secondaires pertinentes et mener des recherches primaires.

Principales activités des évaluateurs :

- Achèvement de l'analyse approfondie des documents pertinents et d'autres sources secondaires, qui doit être effectuée systématiquement et refléter la méthodologie décrite dans le rapport de démarrage.
- Entretiens choisis pour soutenir l'analyse des données secondaires, le cas échéant.
- Formulation des réponses préliminaires à chaque question d'évaluation, avec analyse de leur validité et de leurs limites.
- Identification des questions restant à couvrir et des hypothèses préliminaires à tester lors de la recherche primaire.
- Présentation à distance des constats préliminaires de l'étude documentaire (y compris les lacunes et les hypothèses à tester sur le terrain) pour lancer la partie nationale de cette phase intermédiaire, soutenue par diaporama.
- Réalisation d'une recherche primaire suivant la méthodologie décrite dans le rapport de démarrage.
- Garantie d'un contact, d'une consultation et d'une participation adéquats des différentes parties prenantes, y compris les autorités et agences gouvernementales nationales et locales concernées, tout au long de la phase intermédiaire.
- Utilisation des sources d'information les plus fiables et les plus appropriées, respect des droits des individus à fournir des informations en toute confidentialité, et sensibilité aux croyances et coutumes des environnements sociaux et culturels locaux, tout au long de la phase intermédiaire.
- Préparation de la note intermédiaire ; son contenu est décrit à l'annexe V.
- Préparation d'une présentation sous forme d'un diaporama des résultats intermédiaires/préliminaires (Desk et Field) et des conclusions préliminaires (à tester avec le groupe de référence).
- Présentation à distance des constats et conclusions intermédiaires/préliminaires (documentaire et terrain) au groupe de référence, appuyée par un diaporama.

2.3.4 Phase de synthèse

Objectifs de la phase : rendre compte des résultats de l'évaluation (réponses finales aux questions d'évaluation (constats finaux) et formuler des conclusions et des recommandations).

Principales activités des évaluateurs

- Analyse et synthèse des preuves et des données recueillies au cours des phases précédentes afin de fournir une réponse finale aux questions d'évaluation.
- Préparation du projet de rapport final ; son contenu est décrit à l'annexe V.
- Présentation [en présentiel à Bruxelles] du projet de rapport final au groupe de référence, appuyée par un diaporama.
- Préparation d'une réponse au projet de QAG (Quality Assessment Grid) formulé par le gestionnaire d'évaluation.
- Une fois les commentaires sur le projet de rapport final transmis par le gestionnaire d'évaluation reçus, les commentaires pertinents seront traités et le rapport final sera produit et transmis ; son contenu est décrit à l'annexe V. Alors que les éventuels problèmes de qualité, erreurs factuelles ou problèmes méthodologiques devront être corrigés, les commentaires liés à des jugements divergents peuvent être soit acceptés, soit rejetés. Dans ce dernier cas, les évaluateurs doivent en expliquer les raisons par écrit (format libre).
- Préparation du résumé.
- Inclusion d'un résumé exécutif (format texte libre) dans le rapport final (voir annexe V).

Les évaluateurs s'assureront que :

- leurs analyses sont objectives et équilibrées, leurs affirmations sont précises et fondées sur des preuves, et leurs recommandations sont réalistes et clairement adressées ;
- lors de la rédaction du rapport, ils reconnaîtront clairement les cas où ils ont connaissance que des changements dans la direction souhaitée sont déjà en cours ;
- la formulation, y compris les abréviations utilisées, tient compte du public-cible identifié au chapitre 2.1 plus haut.

2.3.5 Phase de dissémination

Objectif de la phase : soutenir la communication des résultats de l'évaluation. En particulier, il s'agira de communiquer en terme synthétique, non techniciste et attractive sur les résultats obtenus, les leçons apprises.

Le public-cible à atteindre sera, en interne les personnes responsables de la prise de décision, les états membre de l'UE, en particulier les bailleurs du Fonds Fiduciaire Békou, les collègues thématiques et géographiques. En externe le public-cible sera : les partenaires techniques et financiers, les gouvernements nationaux et locaux, les responsables de mise en œuvre et les bénéficiaires.

Principales activités des évaluateurs :

- Rédaction et élaboration d'une fiche de synthèse illustrée (brief) sur les résultats de l'évaluation et les leçons apprises (max 3 pages)
- Le matériel de dissémination sera produit en support informatique en français et en anglais
- Présentation des résultats de l'évaluation au public-cible (en virtuel)

Références : l'équipe devra s'inspirer du travail ESS/INTPA sur la dissémination des résultats d'évaluation (https://europa.eu/capacity4dev/evaluation_guidelines/wiki/disseminating-evaluations) ; il contient une analyse des meilleures pratiques dans 12 organisations internationales et ONG ainsi que cinq guides pratiques (« how to guides ») sur la production d'infographies, de fiches de synthèse (briefs), de vidéos, de blogs et de podcasts.

2.3.6 Aperçu des livrables et réunions ainsi que de leur calendrier

Le tableau synoptique ci-dessous présente une vue d'ensemble des livrables à produire par l'équipe, des réunions-clés avec le groupe de référence (y compris le gestionnaire d'évaluation) comme décrit précédemment, ainsi que leur calendrier.

Phases d'évaluation	Livrables et réunions	Timing
Phase de démarrage	• Réunion de lancement [en présentiel à Bruxelles]	• Jour 1
	• Rapport de démarrage	• Fin de la phase de démarrage
	• Diaporama	• Fin de la phase de démarrage
	• Réunion : présentation du rapport de démarrage (en virtuel)	• Fin de la phase de démarrage
Phase intermédiaire : Activités documentaires et de terrain	• Réunion (en virtuel): présentation des constats préliminaires (à tester) issus du travail de bureau.	• Peu avant ou au début des missions sur le terrain
	• Note intermédiaire	• Fin de la phase intermédiaire (documentaire et terrain)
	• Diaporama	• Fin de la phase intermédiaire (documentaire et terrain)
	• Réunion (en virtuel): débriefing sur les résultats intermédiaires/préliminaires (documentaire et terrain).	• Fin de la phase intermédiaire (documentaire et terrain)
Phase de synthèse	• Rapport final provisoire	• Fin de la phase de terrain
	• Réunion : présentation du rapport final provisoire [en présentiel à Bruxelles]	• Fin de la phase de terrain
	• Commentaires sur la QAG provisoire	• Avec le rapport final
	• Rapport final	• 15 jours après la réception des commentaires sur le rapport final provisoire
	• Résumé exécutif du rapport final	• Avec le rapport final
Phase de dissémination	• Note de synthèse illustrée, présentation virtuelle (Résultat et leçons apprises)	• Avec le rapport final

2.4 Organisation et méthodologie du contrat spécifique (offre technique)

Les contractants-cadres invités soumettront l'organisation et la méthodologie de leur contrat spécifique en utilisant le modèle standard SIEA B-VII-d-i et ses annexes 1 et 2 (B-VII-d-ii).

La méthodologie d'évaluation proposée pour réaliser la mission seront décrite au chapitre 3 (Stratégie et calendrier des travaux) du modèle B-VII-d-i. Les contractants décriront comment la méthodologie qu'ils proposent abordera les questions transversales mentionnées dans les présents termes de référence ; elle

devra être sensible au genre, envisager l'utilisation de données ventilées par sexe et par âge et démontrer comment les interventions ont contribué aux progrès en matière d'égalité des sexes.

La méthodologie devra également inclure (le cas échéant) les actions, messages, supports et les structures de gestion de la communication.

Cette évaluation peut être affectée par des difficultés d'accès au terrain en raison de contraintes de sécurité ou de problèmes de santé. Le contractant à sélectionner devra s'assurer que les évaluateurs respectent, à tout moment, les directives internationales, nationales et locales concernant les restrictions de voyage et qu'ils prennent toutes les précautions nécessaires pour prévenir la propagation des maladies, en évitant tout risque déraisonnable et inutile. Le contrat spécifique Organisation et Méthodologie doit contenir une description claire et détaillée des méthodes que l'évaluation utilisera pour faire face aux difficultés potentielles d'accès au terrain. Celles-ci peuvent inclure la combinaison de méthodes de collecte de données en face à face et à distance, le cas échéant¹⁵.

Par dérogation à ce qui est spécifié dans le modèle standard SIEA B-VII-d-i, la longueur maximale du contrat spécifique Organisation et Méthodologie est de maximum 15 pages, rédigées en Times New Roman 12 ou Arial taille 11, interligne simple, à l'exclusion des annexes propres au contractant-cadre (longueur maximale de ces annexes: 3 pages), en plus des annexes prévues dans le cadre des présents TdR spécifiques. Le calendrier n'est pas inclus dans cette limite et peut être présenté sur une page A3].

2.4.1 Ethique de l'évaluation

Toutes les évaluations doivent être crédibles et exemptes de partialité ; elles doivent respecter la dignité et la diversité et protéger les droits et les intérêts des parties prenantes. Les évaluateurs doivent garantir la confidentialité et l'anonymat des informateurs et être guidés par des normes professionnelles et des principes éthiques et moraux dans le respect du principe "ne pas nuire". L'approche des contractants-cadres pour respecter ces obligations doit être explicitement abordée dans l'organisation et la méthodologie spécifiques et doit être mise en œuvre par l'équipe d'évaluation tout au long de l'évaluation, y compris lors de la dissémination des résultats.

2.5 Gestion et pilotage de l'évaluation

2.5.1 Au niveau UE

L'autorité contractante de l'évaluation est l'Union Européenne.

L'évaluation est gérée par le gestionnaire du PRESU au sein de l'équipe du Fonds Bêkou de l'unité A.4 de la DG INTPA ; les progrès de l'évaluation seront suivis de près avec l'aide d'un groupe de référence composé de maximum 6 membres des services de l'UE (Fonds Bêkou, Délégation de l'UE à Bangui), de l'AFD et des autorités locales en RCA.

Les principales fonctions du groupe de référence sont les suivantes :

- Proposer des questions d'évaluation indicatives ;
- Valider la formulation finale des questions d'évaluation ;
- faciliter les contacts entre l'équipe d'évaluation et les services de l'UE et les parties prenantes externes ;
- s'assurer que l'équipe d'évaluation a accès à (et a pu s'entretenir) toutes les sources d'information et à tous les documents pertinents relatifs à l'intervention ;
- discuter et commenter les notes et les rapports remis par l'équipe d'évaluation. Les commentaires des différents membres du groupe sont compilés en un seul document par le gestionnaire d'évaluation et transmis ensuite à l'équipe d'évaluation ;
- contribuer au retour d'information sur les résultats, les conclusions, les enseignements et les recommandations de l'évaluation ;
- soutenir l'élaboration d'un plan d'action et de suivi approprié après l'achèvement de l'évaluation.

2.5.2 Au niveau du contractant

Selon les exigences énoncées à l'article 6 des termes de référence globaux et dans la section « Organisation et méthodologie globales », soit respectivement les annexes II et III du contrat-cadre SIEA 2018, le contractant est responsable de la qualité du processus, de la conception de l'évaluation, des intrants et des extrants de l'évaluation. En particulier, il devra :

- soutenir le chef de l'équipe d'évaluation dans son rôle, principalement du point de vue de la gestion de l'équipe. À cet égard, le contractant doit s'assurer que, pour chaque phase d'évaluation, les tâches et les résultats spécifiques de chaque membre de l'équipe sont clairement définis et compris ;
- fournir un soutien et un contrôle de qualité pour le travail de l'équipe d'évaluation tout au long de la mission ;
- s'assurer que les évaluateurs disposent des ressources adéquates pour accomplir toutes les tâches requises tout au long de la période couverte par le contrat.

2.6 Langue spécifique du contrat et des livrables

La langue spécifique du contrat est le français. Tous les rapports seront soumis en français. Le résumé analytique et les supports de dissémination seront en outre traduits en anglais.

3 LOGISTIQUE ET CALENDRIER

3.1 Planification, y compris la période de notification pour la mobilisation de l'équipe

Dans le cadre de son offre technique, le contractant-cadre doit remplir le calendrier figurant à l'annexe VI (à finaliser dans le rapport de démarrage). Les "dates indicatives" ne doivent pas être formulées comme des dates fixes mais plutôt comme des jours (ou des semaines ou des mois) à partir du début de la mission (à référencer comme "0").

Une planification suffisante doit être prise en compte afin d'assurer la participation active et la consultation des représentants du gouvernement, autorités nationales/locales ou autres des parties prenantes.

3.2 Localisation

- Lieu normal d'affectation de la mission spécifique : à domicile
- Mission en dehors du lieu normal d'affectation et durée : Une mission à Bangui, RCA (minimum 12 jours). Les visites de terrain seront à préciser en fonction de la situation de sécurité au moment de la mission.

-
- Deux demi-journées sont à prévoir à Bruxelles

3.3 Date de début et période de mise en œuvre

La date de début indicative est le 20 juin et la période d'exécution du contrat sera de 100 jours à partir de cette date (date de fin indicative : septembre 2022).

4 SERVICES REQUIS

Tous les coûts autres que les coûts des experts clés de l'équipe d'évaluation seront reflétés dans une provision budgétaire dédiée sous le chapitre "Autres détails" de l'offre financière du contractant-cadre.

4.1 Expertise

Les exigences minimales couvertes par l'ensemble de l'équipe d'experts sont détaillées ci-dessous.

- Profil général de l'équipe :
 - Spécialisée en développement urbain ;
 - Capacités à écrire des rapports clairs ;
 - L'Union européenne mène une politique d'égalité des chances. L'équilibre entre les sexes dans l'équipe proposée, à tous les niveaux, est fortement recommandé.
- Expérience professionnelle générale de l'équipe :
 - au moins 10 années accumulées d'expérience dans le secteur du développement urbain (notamment dans le domaine des infrastructures sociales) dans des pays africains;
 - au moins 10 années accumulées d'expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation ;
 - au moins 5 années accumulées d'expérience dans la formulation ou la gestion de programmes dans le domaine du développement urbain;
 - au moins 5 années accumulées d'expérience professionnelle dans des États fragiles ;
- Expérience professionnelle spécifique de l'équipe :
 - Au moins un des membres de l'équipe doit avoir une expérience récente (moins de 5 ans) dans le domaine du génie civil / travaux publics et en passation des marchés en Afrique;
 - Au moins un des évaluateurs devra avoir une expérience en approche LRRD ou équivalent;
 - Au moins un des experts devra avoir une expérience de l'approche HIMO.
-
- Compétences linguistiques de l'équipe : Tous les membres de l'équipe doivent avoir une maîtrise de la langue française minimum niveau C1

Ce niveau linguistique est évalué en compréhension, langage parlé et écrit par le cadre européen de référence pour les langues disponible à <https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr> et devra être démontré par des certificats ou par une expérience adéquate.

4.2 Nombre de jours demandés par catégorie

Catégorie d'expertise	Minimum requis concernant la catégorie	Nombre de jours travaillés	Informations complémentaires
Cat I	1	30	<i>Le chef d'équipe (à identifier dans l'organisation et la méthodologie ainsi que dans l'offre financière) est censé être un expert de catégorie I, posséder une expertise senior en évaluation démontrable et cohérente avec les exigences de cette mission, et ne pas fournir moins de 30 jours ouvrables, dont 12 sur le terrain.</i>
Cat II	1	30	Nombre de jours de travail minimum en mission en RCA : 12

5 LIVRABLES

5.1 Contenu, durée et remise des livrables

Pour la liste des rapports et livrables requis, veuillez vous référer au chapitre 2.3

Titre	Contenu	Langue	Calendrier indicatif ¹⁷
Rapport de démarrage & diaporama associé	"Voir la section 2.3 des présents termes de référence".	[FR]	T+06
Note de constats préliminaires & diaporama associé		[FR]	T+30
Note intermédiaire & diaporama associé		[FR]	T+40
Projet de rapport final & diaporama associé		[FR]	T+60
Projets de résumé exécutif et de Supports de communication/dissémination		[FR]	T 60
Rapport final + résumé exécutif		[FR] [EN] ¹⁸	T+80
Supports de dissémination		[FR] et [EN]	T+80

¹⁷ Date de remise des livrables

5.2 Utilisation du module EVAL par les évaluateurs

Il est à noter que le module EVAL n'est pas utilisé dans le cadre des programmes financés par le Fonds Bêkou.

De même OPSYS n'est pas utilisé en ce qui concerne les demandes de services financés au titre du fonds fiduciaire ; seul le module CRIS du contrat-cadre est utilisé.

5.3 Nombre de copies du rapport

Outre sa soumission, la version approuvée du rapport final sera également fournie en 5 exemplaires papier et en version électronique sur clef USB sans frais supplémentaires.

5.4 Mise en forme des rapports

Tous les rapports seront produits en utilisant la police Arial ou Times New Roman, taille minimale des lettres 11 et 12 respectivement, espacement simple, recto-verso. Ils seront envoyés aux formats Word et PDF.

6 SUIVI ET ÉVALUATION

6.1 Contenu des rapports

Les livrables doivent répondre aux standards de qualité. Le texte des rapports doit être illustré, le cas échéant, par des cartes, des graphiques et des tableaux ; une carte de la ou des zones d'intervention est requise (à joindre en annexe).

6.2 Commentaires sur les livrables

Pour chaque rapport, le gestionnaire d'évaluation enverra au contractant les commentaires consolidés reçus du groupe de référence ou l'approbation du rapport dans un délai de 15 jours calendaires. Les rapports révisés suite aux dits commentaires seront soumis dans les 07 jours calendaires à compter de la date de réception des commentaires. L'équipe d'évaluation doit fournir un document séparé expliquant comment et où les commentaires ont été intégrés ou, le cas échéant, la raison pour laquelle certains commentaires n'ont pas été intégrés.

6.3 Évaluation de la qualité du rapport final et du résumé exécutif

La qualité des versions provisoires du rapport final et du résumé exécutif sera évaluée par le gestionnaire d'évaluation à l'aide de la grille d'évaluation de la qualité (quality assessment grid -QAG) en ligne dans le module EVAL (texte fourni à l'annexe VII). Le contractant a la possibilité de commenter les appréciations formulées par le gestionnaire d'évaluation au travers du module EVAL. La QAG sera ensuite révisée, après la soumission de la version définitive du rapport final et du résumé exécutif.

La grille d'évaluation de la qualité QAG, une fois compilée, servira à informer l'analyse globale de la Performance du contrat spécifique du Contrat Cadre SIEA par le gestionnaire d'évaluation.

7 INFORMATIONS PRATIQUES

Veuillez adresser toute demande d'éclaircissement et toute autre communication à l'adresse suivante :

[REDACTED]